6e Année. N° 10. 15 Mai 1899.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
Duc de Choiseul	*Ma Liaison avec Madame de Pompadour.*	233
Rudyard Kipling	*Nouvelles Aventures de Mowgli.* — I.	255
Albert Pingaud	*Napoléon III et le Désarmement*	286
Baron de Barante	*Après la Révolution de Février.* — I.	309
Émile Vedel	*Lumière d'Asie*	336
Jacques Richepin	*De Quinze à Vingt ans*	359
Eugène Le Roy	*Jacquou le Croquant* (Fin)	363
★★★	*Notre Marine de Guerre.* — II.	421

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1899

LIVRES NOUVEAUX

FRAGMENTS ET SOUVENIRS
Tome Ier, par le **comte de Montalivet.**

Ce ne sont pas là des Mémoires, à proprement parler, car si le comte de Montalivet fut un causeur exquis, il n'a malheureusement écrit que trop tard et fort peu, et il s'est toujours dérobé aux instances des auditeurs charmés qui le pressaient de fixer ses souvenirs. « C'est son extrême affection pour ses petits-enfants qui seule est parvenue à triompher de sa répugnance. Il a rédigé quelques lettres à ses petits-fils ; la forme paternelle de ces lettres n'enlève rien à la gravité de la pensée. » Il a laissé aussi plusieurs chapitres d'un livre qu'il se refusait à faire. C'est de tout cela qu'est composée cette intéressante publication. Ce volume est un premier volume : il ne contient pas tous les manuscrits laissés par le comte de Montalivet ; mais certaines pages avaient trait à des temps qui ne sont pas encore entrés dans l'histoire : elles ne verront le jour que plus tard. Ajoutons qu'une remarquable notice historique sur le comte de Montalivet permet au lecteur de mieux connaître, d'avance, les idées de l'homme d'État et la place qu'a tenue dans son temps l'auteur des *Fragments et Souvenirs*. Ce premier volume comprend les années de jeunesse et nous mène jusqu'à la formation du cabinet Casimir-Perier : février-mars 1831. On y trouvera des pages plus particulièrement intéressantes sur la Révolution de 1830 et sur le procès des ministres de Charles X.

PAYSAGES ET PAYSANS, par **Maurice Rollinat.**

Après avoir dit les fiévreuses, les subtiles « névroses », M. Maurice Rollinat, depuis longtemps déjà, s'est épris de la vie simple qu'on mène aux champs, de l'air pur qu'on y respire et du grand ciel libre qu'on y contemple. Les mauvais rêves d'autrefois l'y ont suivi quelque temps et, dans les paysages blancs d'hiver, les vols noirs de corbeaux lui ont rappelé souvent toutes les lourdes heures de ses deuils et de ses désespoirs; mais, peu à peu, il a dépouillé l'ancien homme, et voilà qu'aujourd'hui, non content de nous décrire la nature, c'est l'âme des paysans qu'il nous exprime en ces « poésies de campagne », comme il les appelle lui-même. L'artiste, épris de strophes plastiques et régulières, a senti le besoin de renouveler jusqu'à son style et à sa forme, trop aristocratiques et trop roides pour ceux qu'il voulait peindre : il a su se créer un vocabulaire spécial qui, sans être le patois du paysan, admet certains mots, certaines locutions familières et expressives, et reste cependant d'un poète. Le jeteur d'éperviers, le boucher, le forgeron, le vieux priseur, le rebouteux, la ressusciteuse, sont autant de types qu'il excelle à décrire ou à faire parler. Il y a dans ce livre toute l'odeur saine des champs, toute l'âme robuste des villages.

LA CAMPAGNE DE MINORQUE,
par **Raoul de Cisternes.**

Les Mémoires du temps ne parlent pas de ce commandeur de Glandevès dont le journal a fourni de si intéressants détails à M. Raoul de Cisternes; mais l'auteur tenait à se convaincre que ce témoin oculaire était un narrateur consciencieux et bien informé : la comparaison des notes et des faits donnés par le commandeur avec un certain nombre de documents officiels garantit l'authenticité de ce journal. M. Raoul de Cisternes a donc pu sans arrière-crainte tirer du manuscrit la matière d'un livre bien vivant, qui nous fait assister au « développement du premier épisode de la lutte entre la France et l'Angleterre et à la prise du fort Saint-Philippe, l'un des plus glorieux faits d'armes du règne de Louis XV ».

NOS GRANDS PEINTRES, par **Gustave Haller.**

Assurément, les artistes que M. Gustave Haller nous présente, Gérôme, Henner, Lefebvre, Detaille ne sont pas les seuls dont nous ayons le devoir d'être fiers. Du moins sont-ils parmi les plus illustres, et il ne faut voir ici qu'une première série : nous voulons espérer qu'elle sera suivie de plusieurs autres. L'ouvrage est divisé en deux parties. M. Gustave Haller consacre d'abord une étude à chacun de ces quatre grands peintres : il nous raconte leur vie, il nous fait assister à leurs lentes recherches d'eux-mêmes et de leur idéal. Il essaie ensuite d'établir un catalogue de leurs œuvres et nous donne enfin un choix des principaux articles que la presse leur a consacrés. Le volume est charmant : ajoutons qu'il est orné de portraits et de quelques reproductions bien choisies; il est tout à la fois intéressant à lire et délicieux à regarder.

HOMMES ET CHOSES D'OUTRE-MER,
par **Paul Hamelle.**

La plus étendue et la plus importante des études qu'on trouvera dans ce volume est consacrée à W.-E. Gladstone : le grand *Old Man* est du reste présent dans toutes les pages de ce livre. « C'est le grand acteur dont la *personnalité* visible ou invisible influence la marche du drame, quand elle ne le conduit pas. » Homme de progrès, lui aussi, à sa façon, mais moins humain, plus Anglais, Cecil Rhodes se campe en face de Gladstone, et M. Paul Hamelle nous a donné de lui le portrait en pied auquel il avait droit. Autour de ces deux grands personnages, s'évoquent plus discrètement la pure figure d'un W. Laurier, ou celle de l'attique Morley, ou celle de Roseberry, l'impérialiste libéral, ou d'un Churchill, d'un Chamberlain. On trouvera tous les hommes illustres de la politique anglaise en cette galerie de portraits et de tableaux.

MA LIAISON

AVEC

MADAME DE POMPADOUR

Le duc de Choiseul a-t-il laissé des Mémoires? Pendant longtemps cette question a été très controversée; c'est seulement dans ces derniers mois que la découverte de copies anciennes et d'un fragment considérable du manuscrit autographe a permis de la résoudre par l'affirmative en toute sécurité.

Lorsqu'à la fin de l'année 1789, le libraire Buisson annonça la mise en vente de deux volumes des *Mémoires de M. le duc de Choiseul, ancien ministre de la Marine, de la Guerre et des Affaires étrangères, écrits par lui-même et imprimés sous ses yeux, dans son cabinet, à Chanteloup, en 1778,* la famille de Choiseul, par une note insérée dans le *Journal de Paris,* manifesta sa surprise et son indignation; elle déclara que certains des morceaux publiés pouvaient avoir été écrits par le duc, mais qu'ils n'avaient jamais été destinés à voir le jour; elle protestait contre leur publication, qui ne pouvait être que la suite d'une infidélité punissable. En 1829, le duc de Choiseul, neveu et héritier de l'ancien ministre, attribua cette infidélité à un ancien secrétaire de son oncle et donna les véritables motifs de ce demi-désaveu.

En outre de ces morceaux rédigés en forme de récits historiques, on connaissait aussi l'existence de *Mémoires* par lettres. A plusieurs reprises, en 1791 et en 1793, Soulavie avait opposé aux deux volumes parus chez Buisson la *Correspondance secrète* qu'il avait remise à ce libraire pour être publiée en douze volumes. Cet ouvrage ne fut jamais imprimé. Aussi pouvait-on croire que ces annonces de

Soulavie n'étaient que des réclames imaginées par cet impudent fabricateur de mémoires apocryphes pour lancer une nouvelle compilation. Cependant il y avait dans ce boniment tout au moins une parcelle de vérité, et, il y a peu de temps, l'un de nous eut la bonne fortune de mettre la main sur la première partie du manuscrit de ces *Mémoires* par lettres du duc de Choiseul, jusqu'ici tout à fait inédits.

Il est à peu près certain que ce fragment provient des papiers de Soulavie, qui se proposait sans doute de continuer l'œuvre interrompue du duc de Choiseul. Cette provenance nous imposait le devoir d'examiner de très près l'authenticité de ce manuscrit; car on sait que tout ce qui a passé par les mains de ce faussaire émérite est fortement suspect. Après un long examen fait avec le plus grand soin, nous avons pu nous convaincre que notre manuscrit est entièrement de la main du duc de Choiseul. Le style confirme absolument l'étude paléographique. Écrits de verve, dans l'exil, à Chanteloup, peu de temps avant la mort de Louis XV, ces Mémoires portent comme la griffe du duc de Choiseul. Leur intérêt est d'autant plus vif que la passion qui poussait la plume du ministre disgracié était plus forte; il écrivait pour donner un libre cours à ses haines et pour se défendre contre les méchants bruits mis en circulation par ses adversaires.

Le premier fragment dont la primeur[1] est offerte aux lecteurs de la *Revue de Paris*, est caractéristique. Le duc de Choiseul raconte à sa manière l'origine de ses relations avec madame de Pompadour. Il savait que dans le monde on l'accusait d'avoir commencé sa grande fortune, en trahissant, au profit de madame de Pompadour, la femme d'un de ses cousins. C'était une demoiselle Charlotte Rosalie de Romanet, qui avait épousé le 25 avril 1751 le comte de Choiseul-Beaupré. Bien qu'elle fût la nièce de madame d'Estrades, cousine par alliance et créature de la favorite, madame de Choiseul-Romanet n'avait pas tardé à nouer une intrigue avec Louis XV; bien conseillée, elle refusait de céder avant d'avoir l'assurance de remplacer la maîtresse en titre; elle allait réussir, quand le futur duc de Choiseul, qu'elle avait eu la sottise de mettre dans le secret, aurait averti madame de Pompadour et lui aurait communiqué une lettre du roi à sa cousine. La favorite aurait ainsi évité le danger qui la menaçait; et dans sa reconnaissance elle aurait fait nommer M. de Choiseul-Stainville à l'ambassade de Rome; ensuite elle le soutint et le poussa de toutes ses forces, au point d'en faire une sorte de premier ministre.

Sans être scrupuleux plus qu'il ne faut sur le choix des moyens de parvenir, le duc de Choiseul voulut détruire cette légende qu'il jugeait fâcheuse pour sa réputation. Dans ses *Mémoires*, qui voient ici le jour

1. Ces *Mémoires* paraîtront prochainement à la librairie Plon.

pour la première fois, il présenta les choses d'une autre façon, et son récit, d'allure vive et dégagée, a tout au moins l'apparence de la vraisemblance. Il nous semble même que Choiseul, quel que fût son désir de se justifier, n'a pas dû trop altérer la vérité; s'il se défend d'être entré de son propre mouvement dans cette intrigue, il avoue qu'il fit part à madame de Pompadour des lettres du roi à sa cousine: il reconnaît sa trahison, mais il rejette sa faute sur une indiscrétion de son beau-frère et sur la faiblesse d'un homme sensible, incapable de résister aux larmes d'une jolie femme; il laisse même entendre qu'en cet instant il subit la tendre influence que devait désormais exercer sur lui madame de Pompadour. Cet aveu, à vrai dire, n'est pas une révélation. Le cardinal de Bernis, peut-être bien par jalousie, a reproché à son successeur au ministère d'avoir faussement fait accroire à la favorite qu'il était épris de sa figure et de ses charmes flétris avant l'âge. Ce grief était-il bien fondé? Avec madame de Pompadour Choiseul fut-il sincère? Qui pourrait le dire? Toujours est-il que dans ses *Mémoires* il ne parle jamais d'elle qu'avec le ton d'un homme pénétré de la plus profonde reconnaissance pour la femme qui fit sa fortune.

ÉTIENNE CHARAVAY. — JULES FLAMMERMONT

Comme je n'allais jamais à la cour que pour mon plaisir, je ne voyais ceux qui l'habitaient continuellement qu'à Fontainebleau et à Marly. Madame de Pompadour se piquait de me haïr et je me piquais de me moquer d'elle. A un voyage de Marly, en 1752, je crus m'apercevoir au jeu qu'il y avait de la coquetterie de la part de M. le Dauphin[1] pour madame de Choiseul[2]. Je lui en parlai, elle n'en disconvint pas. Comme elle était intéressée dans mon jeu, elle était auprès de moi au trente et quarante, et tout ce voyage M. le Dauphin se couchait plus tard et ne nous quittait pas. Le dernier jour je dis à madame de Choiseul que je craignais que cette coquetterie ne fût pas sans inconvénient; elle en plaisanta avec moi. Je retournai à Paris et ne songeai plus ni à madame de Choiseul, ni à sa coquetterie.

Quand la cour fut à Fontainebleau[3], les bruits sur madame

1. Il est ici question du Dauphin, fils de Louis XV et père de Louis XVI.

2. Il s'agit de madame de Choiseul-Romanet, cousine du marquis de Choiseul-Stainville, auteur de ces *Mémoires*. Sur cette dame, voyez plus haut, p. 234.

3. En 1752, la Cour demeura à Fontainebleau depuis le 26 septembre jusqu'au 8 novembre.

de Choiseul augmentèrent. Quelques personnes croyaient que c'était M. le Dauphin qui en était amoureux ; d'autres assuraient que le roi l'aimait et qu'elle était en mesure de remplacer madame de Pompadour. Je ne fis pas beaucoup d'attention à ces bruits. J'étais resté quelques mois auparavant dans la persuasion de la coquetterie de M. le Dauphin. Je crus qu'elle avait continué et qu'elle était le motif des bruits qui couraient. Par une suite de mes liaisons de société je fus à Fontainebleau quinze jours après que la cour y était établie. Dès le même jour que j'y arrivai, je rencontrai d'hasard M. de Choiseul chez le roi. Il me tira à part en me disant qu'il me cherchait, et me demanda si j'avais entendu parler des propos que l'on tenait sur sa femme. Je lui dis que j'arrivais et que je n'avais rien entendu dire. Alors il m'apprit, avec des exclamations et des fureurs ridicules, que madame de Pompadour débitait dans le monde et faisait débiter par ses amis que le roi était amoureux de madame de Choiseul, que rien n'était si vilain et si impardonnable que ce procédé de madame de Pompadour, qui s'avisait de décrier la femme d'un homme comme lui, et une femme aussi honnête, pour satisfaire sans doute sa vengeance contre madame d'Estrades[1]. Il ajouta qu'il était capable de se porter à toutes sortes d'extrémités pour venger le simple soupçon de son honneur blessé, et il me dit tout de suite que s'il croyait que sa femme fût capable d'écouter le roi, il la traiterait comme elle méritait. La fin de cette tirade fut qu'il serait capable de brûler le château de Fontainebleau. M. de Choiseul me parla avec une véhémence et une absurdité si particulière qu'outre que je n'avais pas le temps de l'arrêter, j'avais grand besoin de force pour me contenir et ne lui pas éclater de rire au nez. Quand il eut fini, je lui observai que nous n'étions pas dans un lieu propre à une pareille conversation et je lui proposai d'en choisir un écarté, s'il la voulait continuer.

Nous sortîmes. Il voulut me répéter tout ce qu'il m'avait

1 Madame d'Estrades, née Huguet de Sémonville, était veuve du comte Charles-Jean d'Estrades, tué à la bataille de Dettingen le 19 juillet 1743. Par son mari, elle était nièce des Le Normand et cousine de madame de Pompadour, qui en avait d'abord fait son amie et s'était ensuite brouillée avec elle.

dit. Je le priai de m'écouter. Je lui représentai d'abord le ridicule qu'il y avait de se mettre en spectacle pour un pareil sujet, combien il était sage et noble de paraître ignorer les propos du public sur cette matière, que je voyais avec plaisir qu'il était aussi satisfait que certain de la bonne conduite de sa femme, que, quant au reproche qu'il faisait à madame de Pompadour sur les propos du public, je lui observai que je n'aimais pas madame de Pompadour, qu'ainsi naturellement je n'étais pas disposé à affaiblir les imputations contre elle; cependant, je croyais devoir lui faire sentir qu'il me paraissait peu vraisemblable à imaginer que la maîtresse du roi voulût faire part au public de l'amour du roi pour une autre que pour elle, que je ne croyais donc pas que madame de Pompadour fût coupable de ce dont il l'accusait, qu'il devait aussi réfléchir que, quand elle aurait tenu quelques propos indiscrets par jalousie ou par bêtise, il avait de si grandes obligations à madame de Pompadour que je ne croyais pas qu'honnêtement il lui fût permis de se déchaîner contre elle; enfin, que le conseil le plus sage que je pouvais lui donner était de ne point s'affecter de monstres qui vraisemblablement n'existaient pas et dont à coup sûr sa personne, sa fortune et son honneur seraient la victime. J'ajoutai que, s'il apercevait de la réalité dans tout ce qui lui troublait la tête, alors je serais le premier à lui conseiller les partis les plus décisifs pour son honneur, mais que je ne voyais rien dans tout ce qu'il m'avait dit qui méritât le trouble et l'emportement où je l'avais vu. La sagesse de mes raisonnements ne persuada pas infiniment M. de Choiseul; il était heure d'aller souper; je lui dis que nous nous reverrions. Il m'en pria, et surtout d'aller voir sa femme, de la consoler et de la conseiller.

Depuis le moment où j'étais arrivé à Fontainebleau, je n'avais vu que M. de Choiseul. Le soir j'appris par tout le monde que ses soupçons de jalousie étaient bien fondés. On savait et on me conta des détails de l'intrigue du roi avec sa femme, et cette intrigue avait des subdivisions à l'infini dans l'intérieur de la société de madame de Pompadour et à la cour. Le lendemain, je fis réflexion qu'il ne me convenait pas de jouer un rôle dans toutes ces intrigues. Je pris le

parti de ne point aller chez madame de Choiseul et d'éviter son mari. J'avais autre chose à faire à Fontainebleau que de soigner les maîtresses du roi. Je n'évitai pas M. de Choiseul, quelques jours après. Il m'avait cherché et enfin il me rencontra. Il me parut ce jour-là plus enclin à la jalousie et à mal penser de sa femme. Je le rassurai du mieux qu'il me fut possible ; en même temps je lui répétai ce que je lui avais fait entendre la première fois, c'est que rien ne devait déterminer un honnête homme à être le mari de la maîtresse du roi, mais que, pour éviter le soupçon d'un pareil malheur, il y avait un moyen bien simple qui serait d'emmener sa femme, sous prétexte de sa grossesse, à Paris, de la tenir éloignée de la cour jusques à ses couches — elle n'était grosse que de quatre ou cinq mois — et que d'ici à six mois les bruits seraient tombés et que tout rentrerait dans l'ordre accoutumé. Je crus entrevoir, à la manière dont M. de Choiseul reçut mon conseil, que madame d'Estrades et M. d'Argenson[1] ne lui en donnaient pas de pareils, et que, soit par bêtise, soit par infamie, il n'avait point de goût pour s'éloigner et me parut en avoir pour être favori du roi.

M. d'Argenson était mal avec M. de Machault, contrôleur général et favori de madame de Pompadour ; par conséquent, il était mal avec madame de Pompadour. Madame d'Estrades était aussi très froidement avec madame de Pompadour, parce qu'elle aimait de passion M. d'Argenson et partageait ses intérêts et ses intrigues. L'un et l'autre gouvernaient très aisément l'esprit de M. de Choiseul et désiraient vivement que madame de Choiseul fît chasser de la cour madame de Pompadour et la remplaçât. Le rôle de M. de Choiseul, ainsi que son honneur, ne les inquiétait pas ; il était simplement question de le conserver à la cour jusques au moment où le roi aurait renvoyé sa maîtresse pour prendre madame de Choiseul. Alors, vraisemblablement, M. d'Argenson se chargerait d'apaiser le mari. Je sentis toute l'étendue de cette intrigue à la réponse que me

1. Le comte Marc-Pierre de Voyer d'Argenson était alors ministre de la Guerre et avait la ville de Paris dans son département ; il ne faut pas le confondre avec son frère aîné le marquis Louis-René d'Argenson, qui fut ministre des Affaires étrangères et a laissé un *Journal* et des *Mémoires* très importants.

fit M. de Choiseul, quand je lui proposai d'emmener sa femme à Paris ; il balbutia, il me dit que ce serait abandonner la partie tandis qu'il était attaqué par madame de Pompadour ; il ajouta qu'il avait beaucoup d'obligations au roi, que, d'ailleurs, sa femme dépendait plus de madame d'Estrades que de lui, que madame d'Estrades ne le voudrait pas. Alors je ne pus pas m'empêcher de lui faire le dilemme, ou qu'il croyait que sa femme était incapable d'aimer le roi, ce que je croyais comme lui, et alors il ne fallait pas en être affecté, ni même parler de toute cette histoire, ou qu'il l'en croyait capable et ne voulait pas prendre les moyens de l'empêcher ; que, dans ce dernier cas, puisqu'il m'avait instruit des bruits qu'il supposait courir à ce sujet, je devais aussi le prévenir que, madame de Choiseul portant mon nom, je croyais me devoir d'instruire le public de la conversation que j'avais avec lui, des conseils que je lui avais donnés, de l'éloignement absolu où je serais toute ma vie qu'une femme de mon nom fût regardée comme maîtresse du roi, et du refus qu'il m'avait fait de conduire sa femme à Paris, pour rompre tout soupçon sur cette intrigue honteuse. M. de Choiseul fut assez frappé de la vivacité avec laquelle je m'exprimai ; il me dit qu'il pensait comme moi ; il me fit des reproches de n'avoir pas été voir sa femme depuis quelques jours, comme je lui avais promis ; il m'ajouta qu'elle était malheureuse de ne me pas voir, qu'elle m'attendait, que je serais content de sa douceur et touché du chagrin que lui causaient les propos du public. Il me fit promettre d'y aller le lendemain dans l'après dîner. Je le lui promis d'autant plus volontiers que j'avais la curiosité de pénétrer le mystère de cette intrigue et d'éviter à mon nom, s'il était possible, l'opprobre dont il était menacé.

Je fus le lendemain, l'après-dîner, chez madame de Choiseul. Elle me parut enchantée de me voir ; elle me dit qu'elle m'attendait avec impatience et, sans autre préambule, elle me fit la confidence de l'amour du roi pour elle, de l'envie qu'elle avait d'y correspondre, mais de la condition qu'elle y mettait, qui était le renvoi de madame de Pompadour, pour occuper sa place avec le même crédit. Je l'écoutais sans rien répondre, car je n'avais garde de l'interrompre. Madame de Choiseul

continua, avec une volubilité et une étourderie inconcevables, à me dire qu'elle avait déclaré au roi cette condition, que je l'approuverais sans doute d'autant plus volontiers que j'étais le seul du nom qu'elle portait qui fût susceptible de profiter de tous les avantages de sa faveur, qu'elle userait de son crédit d'abord pour me faire titrer et pour me procurer les grâces que je pouvais désirer, qu'elle espérait en même temps que je me lierais à elle par l'amitié la plus intime et que je trouverais le moyen, de concert avec M. d'Argenson, de la débarrasser de son mari.

Je n'eus pas de peine à voir que madame de Choiseul avait une petite tête conjurée, qui regardait comme certain ce qu'elle désirait, mais je voulus savoir si elle me donnerait quelques preuves de ce qu'elle m'avançait. Je lui parus douter de tout ce qu'elle me disait, je lui observai qu'en pareille matière il était aisé d'être séduite par les apparences. Elle se récria sur le mot d'*apparence* et je lui expliquai que je regardais ainsi le seul désir du roi de coucher avec elle, et qu'il y avait loin de ce désir même satisfait à toutes les idées qu'elle se formait de sa faveur et au renvoi de madame de Pompadour. Elle m'assura avec vivacité qu'elle ne se prêterait à rien sans ce renvoi, qu'elle l'avait déclaré au roi. « Et comment, lui dis-je, avez-vous pu le lui déclarer? Le voyez-vous? » Elle hésita, et puis me dit qu'elle ne lui avait parlé qu'en passant, dans le jardin de Diane, mais qu'elle lui écrivait. Je lui demandai si elle en recevait des réponses. « Sans doute, me dit-elle, car c'est lui qui m'écrit le premier et qui me presse infiniment. » Je répétai qu'il la pressait sans doute de consentir à ce qu'il désirait, mais qu'il fallait bien peser les paroles des lettres du roi pour connaître si son projet était un engagement sérieux ou un simple divertissement, ce que l'on appelait dans le monde une passade, que je doutais que le roi, qui venait de titrer madame de Pompadour[1], qui lui marquait autant de confiance, qui voulait que l'on la regardât comme son premier ministre, dans le même temps fût en négociation pour la renvoyer et mettre à sa

1. Le 12 octobre 1752, Louis XV avait, à Fontainebleau, donné à madame de Pompadour un brevet d'honneur de duchesse.

place une femme que madame de Pompadour avait mariée, qu'elle avait mise dans son intérieur et qui n'avait d'existence à la cour que par elle. J'ajoutai que je ne pouvais pas croire cette fausseté dans le roi.

Madame de Choiseul, impatiente de mon incrédulité, fut chercher une cassette, dans laquelle je vis nombre de lettres du roi. Elle prit la dernière et me la donna à lire. Elle était fort longue; je ne me souviens pas exactement des mots, qui étaient mal arrangés dans cette lettre, comme dans toutes celles qu'il écrit, mais elle me parut pressante. Il entrait en composition sur le renvoi de madame de Pompadour. Je vis que madame de Choiseul, ainsi que je l'avais soupçonné, n'avait pas tout accordé dans le jardin de Diane, et je craignis par cette lettre que, si elle continuait à résister et à être bien conseillée, elle ne parvînt à tout ce qu'elle prétendait et ne fût, dans le voyage même de Fontainebleau, déclarée maîtresse en titre. Le tableau de l'horreur d'une femme de mon nom dans cette place se présenta à moi avec effroi; je ne balançai point à dire à madame de Choiseul qu'elle ne pouvait pas choisir, dans la circonstance où elle se trouvait, un confident plus propre que moi à lui donner un bon conseil, d'autant plus qu'elle verrait que les conseils que je lui donnerais étaient fort désintéressés; que je la remerciais de sa bonne volonté pour ma fortune, qu'il serait honteux d'en désirer d'aucun genre par le sacrifice de l'honneur de mon nom, et que, puisqu'elle m'avait confié ses secrets, j'étais obligé de lui déclarer qu'il fallait qu'elle engageât son mari à la conduire à Paris du moment où je lui parlais à quatre jours, sans quoi je dirais à ce même mari tout ce qu'elle m'avait dit et tout ce que j'avais lu.

A ce propos madame de Choiseul s'emporta contre moi, me dit des injures sur l'abus que je faisais de sa confiance, me menaça de l'indignation du roi. Je l'assurai que je savais bien les risques que je courais, que si j'étais resté à Paris il y avait apparence que je ne serais pas venu à Fontainebleau pour me mêler dans cette affaire, mais que, dès que le hasard m'avait initié dans ses secrets, il serait contre mon honneur et contre ma conscience de ne pas faire tout ce qui dépendait de moi pour faire cesser des bruits et une intrigue

déshonorante pour notre famille. « Ce n'est pas, lui dis-je, que je sois d'une pédanterie fort scrupuleuse sur l'amour, outre que j'approuverais tous les goûts, quels qu'ils fussent, que vous pourriez avoir, mais même que vous satisfassiez ceux du roi, pourvu que pour le roi ce fût en secret et sans aucune apparence de crédit; en un mot l'état de madame de Pompadour me paraît insupportable. » Je joignis à cette fermeté toute la douceur dont j'étais capable, je louai beaucoup madame de Choiseul sur son bon naturel, sur le goût qu'elle avait pour l'honnêteté, combien elle était susceptible de sentiments nobles; enfin, je ne sais comment cela se fit, mais je l'attendris au point qu'elle me promit de partir de Fontainebleau le dimanche d'ensuite.

Nous étions au mercredi quand elle me l'eut promis. Je répétai mes louanges avec plus d'énergie; elle pleurait en regardant cette cassette où étaient les lettres du roi. Son mari entra; elle ferma promptement la cassette. Le mari demanda pourquoi elle pleurait; je lui dis que c'est qu'elle était infiniment affectée des propos que l'on tenait dans le public et qu'elle avait pensé, comme moi, que le meilleur moyen de les faire cesser était de partir incessamment de Fontainebleau et de rester à Paris jusques après ses couches. Dans le moment madame de Choiseul dit à son mari qu'elle le priait d'approuver ce projet. Le mari marqua de l'opposition à s'en aller et répétait sans cesse que la tante de sa femme, madame d'Estrades, ne consentirait pas à ce départ, et qu'il ne voulait rien déterminer sur madame de Choiseul, sans le consentement de sa tante. Comme l'on ne pouvait faire d'autre objection au départ que celle-là, je me proposai pour aller sur-le-champ chez madame d'Estrades lui expliquer mon opinion sur ce départ. M. et madame de Choiseul consentirent que j'y allasse, et je me déterminai, après leur avoir fait promettre à l'un et à l'autre que si madame d'Estrades approuvait qu'ils allassent à Paris, ils iraient certainement le dimanche suivant.

Je fus donc chez madame d'Estrades, que je connaissais très peu et qui me plaisait encore moins. Heureusement je la trouvai seule. Je lui contai tout naturellement tout ce que M. de Choiseul m'avait dit le jour de mon arrivée, ce que je lui avais répondu. Elle m'interrompait à tous moments pour me dire qu'elle ne savait pas ce que signifiaient les

folies que M. de Choiseul débitait. Je lui observai que ces folies avaient un principe dans les bruits publics, que d'ailleurs il y avait une tracasserie existante dans l'intérieur de madame de Pompadour, où madame de Choiseul jouait un rôle, qu'il ne me paraissait pas convenable qu'elle fût l'objet de jalousie de madame de Pompadour, ni celui des entretiens du public, et que je la prévenais que je venais de conseiller au mari et à la femme de quitter Fontainebleau au premier jour, et à madame de Choiseul la cour jusques après ses couches, pour faire cesser et la tracasserie de madame de Pompadour et les bruits publics. J'ajoutai que je la priais de croire que je ne me serais point mêlé dans cette affaire si M. et madame de Choiseul ne m'en avaient parlé, mais que, dès qu'ils m'avaient demandé conseil, je croyais ne pouvoir pas leur en donner un plus sage, et que, comme je me trouvais le plus proche parent de M. de Choiseul, je la priais de ne pas s'opposer aux conseils qu'il me demanderait sur sa conduite.

Madame d'Estrades cherchait à me faire entendre que ce que je lui disais n'avait pas le sens commun, lorsque M. d'Argenson, qui venait de travailler avec le roi, entra. Je lui criai, dès qu'il parut, qu'il n'était pas de trop dans notre conversation. Je lui répétai tout ce que je venais de dire à madame d'Estrades, et après une discussion entre nous trois, qui ne fut cependant pas fort longue, mais qui me parut embarrassante pour madame d'Estrades et M. d'Argenson, je leur répétai que je ne pouvais pas souffrir que madame de Choiseul jouât le rôle qu'elle jouait, que je les priais de croire que j'étais assez instruit de ce qui se passait pour être autorisé à leur déclarer que, si elle ne partait pas de Fontainebleau le dimanche, je prendrais tous les moyens qui me paraîtraient les meilleurs, pour la faire partir le lundi. Alors M. d'Argenson convint que j'avais raison, et il fut décidé que madame de Choiseul partirait non pas le dimanche, mais le mardi. Madame d'Estrades donna à ce retard un motif que je ne me rappelle plus, mais qui me parut assez plausible. Je retournai chez madame de Choiseul, où je trouvai encore son mari : je lui dis la décision de sa tante et l'avis de M. d'Argenson. Je remarquai le regret de madame

de Choiseul. Cependant elle renouvela ses engagements et, en les quittant, je leur dis que je comptais sur leur parole et que j'espérais que nous n'aurions plus rien à dire sur ce sujet.

Deux jours après je rencontrai M. de Choiseul, qui me dit qu'il partait décisivement le mardi. M. d'Argenson chercha à me voir et me confirma ce départ. Je fus d'autant plus content de ma négociation que je m'applaudissais d'avoir fait une bonne action en elle-même, sans que je prévisse qu'il en résultât aucun inconvénient pour moi, car le secret était parfaitement gardé, et je jouissais avec plaisir des inquiétudes qu'occasionnait parmi les courtisans de madame de Pompadour l'intrigue de madame de Choiseul, en sachant que dans peu de jours tout ce bruit serait sans consistance.

Le dimanche matin je fus par hasard chez mon beau-frère le duc de Gontaut[1] pour lui parler de quelque chose qui nous regardait personnellement; je le trouvai avec le président Ogier s'entretenant des bruits qui couraient sur madame de Choiseul, se reprochant d'avoir contribué à un mariage qui mettait la mort dans le cœur de madame de Pompadour. Je lui rappelai ce que je lui avais dit dans le temps du mariage de M. de Choiseul et les moqueries que ma répugnance avait alors occasionnées. Il convint que j'avais raison et il continua à déplorer avec le président Ogier la situation de madame de Pompadour. Je m'étais assis auprès du feu pendant qu'il se promenait en faisant toutes ses exclamations qui me faisaient rire. Il me reprocha que je me divertissais du malheur d'autrui. Je lui fis la réflexion que, comme madame de Pompadour se piquait de ne me point aimer, il était assez simple que je ne l'aimasse point et que je m'intéressasse on ne peut pas moins à sa situation. M. de Gontaut recommença tous les sujets de plainte qu'il avait personnellement contre M. et madame de Choiseul, les inquiétudes fondées de madame de Pompadour, l'embarras où elle se trouvait et le chagrin qu'il avait de la voir dans cette situation. Je ne me mêlai point du tout de la conversation et, comme il était temps d'aller

1. Charles-Antoine-Armand, duc de Gontaut, frère cadet du maréchal duc de Biron ; il avait épousé, le 21 janvier 1744, la sœur aînée de madame de Choiseul-Stainville, Antoinette Crozat du Châtel, qu'il avait perdue le 16 avril 1747, le lendemain de la naissance de son fils, le fameux duc de Lauzun.

dîner, je me levai en disant que je ne pouvais pas m'empêcher de rire de sentir que, dans une intrigue qui m'était aussi étrangère, si je disais un mot je tranquilliserais tout le monde.

— Et pourquoi ne pas le dire, ce mot? s'écria M. de Gontaut.

— Mon cher frère, lui répondis-je, parce que je n'ai aucune envie de tranquilliser madame de Pompadour.

Sur cela je sortis et fus dîner où j'étais attendu. A peine étais-je sorti de table que l'on vint dans le lieu où je dînais, pour me prier de la part de M. de Gontaut d'aller le trouver à l'appartement de quartier, chez madame la maréchale de Luxembourg[1]. J'étais bien éloigné de croire que ce message eût aucun trait à l'affaire de madame de Choiseul. J'imaginai que, comme nous étions habitués à nous faire des plaisanteries, madame de Luxembourg, M. de Gontaut et moi, l'on m'appelait pour me jouer quelques tours. Je ne voulus pas dans le moment sortir de l'endroit où j'étais; je dis au garde du corps que madame de Luxembourg m'avait envoyé pour me chercher, que je me rendrais chez elle dès que cela me serait possible. Ce garde du corps était à peine parti qu'il en arriva un autre avec de nouvelles instances. Enfin le major des gardes du corps vint me presser de me rendre chez madame de Luxembourg. J'y fus; j'y trouvai M. de Gontaut, qui me dit :

— Mon cher frère, vous me saurez peut-être mauvais gré de n'avoir pas pu me refuser de rendre à madame de Pompadour ce que vous avez dit chez moi ce matin en vous en allant. Elle m'a chargé de vous aller chercher partout où vous seriez pour vous mener chez elle, afin que vous lui disiez le mot qui peut la tranquilliser.

— Je n'en ferai rien, repris-je vivement; outre que ce que j'ai dit n'a pas de sens et n'est qu'une plaisanterie que je vou-

1. Madeleine-Angélique de Neufville, sœur du duc de Villeroy et veuve de Joseph-Marie duc de Boufflers, avait épousé en secondes noces, le 29 juin 1750, Charles-François de Montmorency, duc de Luxembourg, qui fut fait maréchal de France le 24 février 1757 et mourut le 18 mai 1764; il avait été nommé capitaine des gardes du corps le 19 juillet 1750 et servait pendant le quartier d'octobre, ce qui explique que sa femme occupait à Fontainebleau l'appartement réservé au capitaine de quartier et avait les gardes à sa disposition.

lais vous faire, quand il y aurait quelque réalité, rien ne pourrait me déterminer à aller chez madame de Pompadour. Comme je n'irais pas par sentiment, j'aurais l'air de jouer le rôle d'intrigant, et cet air ne me convient absolument point.

Je fis des reproches à M. de Gontaut d'avoir fait mes honneurs aussi légèrement. Il me dit tout ce que l'on peut dire, ainsi que madame de Luxembourg, pour me persuader de le suivre. Je lui répondis tout ce que l'on peut répondre pour m'en défendre. Cette contestation, qui fut fort vive, dura longtemps. Madame de Luxembourg me fit observer la délicatesse de la situation où je me trouvais, en me disant :

— M. de Gontaut a dit indiscrètement à madame de Pompadour que vous saviez un secret qui pourrait la tranquilliser. Elle vous fait proposer d'aller chez elle ; vous vous y refusez. Elle doit croire nécessairement qu'outre que votre refus est malhonnête pour elle, vous êtes particulièrement son ennemi et peut-être dans l'intrigue pour la faire renvoyer. Vous dites, ajouta-t-elle, que vous ne voulez pas entendre parler d'intrigue, ni en être soupçonné. Vous le serez cependant par madame de Pompadour, qui croira toujours que vous êtes instruit de l'intrigue contre elle et que vous favorisez cette intrigue, puisque vous ne voulez pas la tranquilliser.

A toutes ces instances je répondais que ce que j'avais dit ne signifiait rien, était vide de sens, et qu'il serait ridicule que j'allasse chez madame de Pompadour pour lui dire que je n'avais rien à lui dire.

M. de Gontaut reprenait :

— Je ne vous demande pas de lui dire autre chose, mais venez chez elle pour réparer la bêtise que j'ai faite et pour qu'elle ne tombe pas sur vous.

Je me laissai entraîner chez madame de Pompadour. M. de Soubise[1] y était. On me laissa seul avec elle. Je la trouvai tout

1. Charles de Rohan, prince de Soubise, né le 16 juillet 1715, était l'un des courtisans les plus assidus de madame de Pompadour, qui, par reconnaissance, lui fit donner plus tard le commandement de nos armées en Allemagne, d'où le désastre de Rosbach ; néanmoins, il fut fait maréchal de France le 19 octobre 1758. Il avait été nommé le 18 septembre 1751 gouverneur de la Flandre, où il avait de grandes seigneuries ; ce fait explique qu'en 1753 Choiseul servit au camp d'exercice formé dans cette province, sous les ordres du prince de Soubise.

éplorée ; elle me demanda ce que signifiait le propos que j'avais tenu chez M. de Gontaut. Je lui dis qu'accoutumé à faire des plaisanteries à M. de Gontaut, je lui avais tenu un propos qui ne signifiait rien, mais que j'en avais été puni, puisqu'il lui avait [été] répété. Les pleurs de madame de Pompadour redoublèrent ; elle s'attendrit jusques à me supplier de la manière la plus touchante de la soulager de son inquiétude. Je m'y refusai assez longtemps, toujours sous le prétexte que je n'avais rien à dire. Enfin, touché de ses larmes, je ne pus pas y résister davantage et je lui confiai que je savais que madame de Choiseul devait partir de Fontainebleau dans deux jours et ne reviendrait à la cour qu'après ses couches dans six mois. J'aurais dû m'en tenir à cette confidence suffisante pour tranquilliser madame de Pompadour, mais la conversation devint plus confiante entre nous et j'eus l'imprudence de lui avouer comment je savais le départ de madame de Choiseul. Je lui confiai successivement les différentes circonstances dont j'étais instruit. En cela je faisais une grande faute que je me suis depuis reprochée, mais, lorsqu'on est attendri à un certain point, la réserve réfléchie est bien difficile. Je dis donc à madame de Pompadour que j'avais vu une lettre du roi à madame de Choiseul qui prouvait la coquetterie de part et d'autre, mais qui ne me paraissait pas devoir l'inquiéter, surtout dès que madame de Choiseul prenait le parti de s'éloigner.

Avant que de me déterminer, ou plutôt avant que de me laisser entraîner à la satisfaction de tranquilliser madame de Pompadour, je lui déclarai que ce que je voulais bien faire pour elle, en lui apprenant l'éloignement de madame de Choiseul de la cour, n'avait d'autre vue, ni d'autre intérêt de ma part que le plaisir de la soulager d'une situation qui me faisait peine. Je lui dis même à cette occasion des galanteries, mais en même temps je l'assurai que je regarderais comme déshonorant pour moi de tirer parti de cet événement pour profiter de son crédit, et lui ajoutai que, quoiqu'il y eût du danger pour moi qu'elle instruisît le roi de ce que je venais de lui dire, cependant je lui en laissais la liberté, si elle lui était utile. Madame de Pompadour me promit le plus grand secret. Elle ne me tint pas parole, mais alors elle en avait la volonté. Nous entendîmes

le roi qui revenait du salut. Je la quittai et abrégeai les remerciements qu'elle me faisait de bien bon cœur, ainsi que les instances les plus vives pour que je veillasse à ce que madame de Choiseul partît, comme je le lui avais assuré.

Quand je fus dehors de chez madame de Pompadour, en revenant chez madame de Luxembourg, j'avoue que je sentis du trouble de ce que je venais de faire. La vue de madame de Pompadour, en pleurs, m'avait un peu échauffé la tête ; la réflexion me donna du remords sur une conversation qui avait l'air de l'intrigue et, par conséquent, qui offensait ma délicatesse naturelle. Je reprochai, chez madame de Luxembourg, à M. de Gontaut son indiscrétion; je leur contai ce qui s'était passé en leur demandant le plus profond secret. Je ne m'informai pas de l'usage que madame de Pompadour avait fait de ma confidence vis-à-vis du roi. Madame de Choiseul partit de Fontainebleau le jour où elle me l'avait promis. Je fus la voir à Paris peu de jours après son arrivée. Je m'aperçus qu'elle était extrêmement froide avec moi, ainsi que son mari que je trouvai chez elle. J'imaginai que madame d'Estrades, enragée du départ de sa nièce, m'avait fait quelques tracasseries. L'objet que j'avais eu d'empêcher une histoire déshonorante pour ma famille était rempli. M. de Gontaut m'assura que madame de Pompadour était mieux que jamais avec le roi. J'oubliai et négligeai la cour et madame de Choiseul, que je ne revis que quelques mois après, au moment de ses couches. Je vis deux fois, par hasard, madame de Pompadour dans le courant de l'hiver. Elle ne me dit point ce qu'elle avait dit au roi dans ses explications ; elle m'assura que je n'avais point été compromis. Je l'en remerciai, non pas tant par la crainte de déplaire au roi, que je ne voyais pas deux fois par an et qui m'avait toujours traité avec beaucoup d'indifférence, mais par celle d'être soupçonné d'avoir fait une délation par intérêt. Madame de Choiseul accoucha au printemps et mourut en couche[1], de sorte que je crus qu'avec elle toute cette histoire serait ensevelie dans le plus profond oubli.

1. Madame de Choiseul-Romanet mourut le 1er juin 1753, six jours après être accouchée d'une fille.

*
* *

J'étais dans cette confiance quand je fus nommé pour être employé comme maréchal de camp à un camp de paix qui s'assembla en Flandre, sous les ordres de M. de Soubise. Cette petite commission m'obligea d'aller à Compiègne[1], tant pour voir le ministre de la Guerre, avant que d'aller en Flandre, que pour prendre congé du roi. J'y fus, et je ne sais pas comment je m'aperçus dans la foule que le roi me voyait avec déplaisance. Le lendemain je vis madame de Pompadour, qui me pria de venir souper chez elle. Je la refusai et lui racontai le soupçon que j'avais de l'indisposition du roi à mon égard. Elle me protesta qu'il ne se doutait de rien et se moqua de mon imagination frappée. J'eus beau lui dire que, quoique le sentiment du roi m'intéressât on ne peut pas moins, cependant je ne voulais pas mettre son aversion en activité publique. Elle me pressa tellement de venir, que je soupai chez elle. Après souper, j'étais à causer avec elle auprès d'une table qui était tournée contre une porte par où le roi arriva. Dès qu'il m'aperçut, je le vis changer de visage à un point que l'on crut, dans la chambre, qu'il se trouvait mal. Madame de Pompadour fut à lui; elle lui demanda ce qu'il avait; il dit que son estomac n'allait pas bien et se mit au jeu. Je jouai avec lui; le hasard fit que je lui gagnai l'impossible, ce qui ne rendit pas son visage plus favorable à mon égard, mais ce qui me consola infiniment de sa mauvaise mine. Il alla se coucher après la partie. Je pris congé de lui à son coucher, Il ne me dit pas un mot, et je remontai chez madame de Pompadour pour lui demander si elle avait encore quelques doutes sur la connaissance qu'avait le roi de ma conversation avec elle à Fontainebleau. Elle me dit qu'elle ne comprenait pas ce qui était arrivé, en même temps qu'elle me jurait que le roi ne lui avait jamais rien dit qui pût lui faire soupçonner qu'il fût éclairci. Je la priai de s'instruire des faits pendant mon absence, plutôt pour satisfaire ma curiosité et me procurer la liberté de la voir sans

1. En 1753, la Cour fut à Compiègne, depuis le 5 juillet jusqu'au 11 août.

embarras, que pour effacer les impressions du roi qui m'étaient indifférentes.

Je partis donc pour la Lorraine et pour le camp. Je restai trois mois absent. A mon retour je reçus une lettre du maréchal de Noailles, qui me mandait que M. de Nivernais[1], qui était à Paris, remettait l'ambassade de Rome, qu'il avait parlé à M. de Saint-Contest, ministre des Affaires étrangères, pour le disposer à me faire remplacer M. de Nivernais, que les dispositions de M. de Saint-Contest étaient très favorables et qu'il me conseillait, si j'avais le projet d'être ambassadeur, de venir à Fontainebleau suivre cette affaire. Jusque-là j'avais mis assez de suite pour m'instruire et travailler sur toutes sortes d'objets, mais je n'avais pas songé particulièrement à la politique. Je m'occupais régulièrement toute la matinée, je me divertissais toute l'après-midi et je tenais beaucoup plus à cette dernière partie de ma vie qu'à toute idée d'ambition. D'ailleurs, j'avais épousé une enfant[2] que j'aimais tendrement, qui, depuis trois ans que j'étais marié, avait fait une fausse couche, avait eu une fièvre maligne horrible, dont elle n'était pas remise et qui l'avait laissée dans un état de faiblesse et d'anéantissement très inquiétant. Je ne pouvais ni ne voulais la quitter et je sentais la difficulté de lui faire faire un voyage comme celui de Rome à son âge, avec une santé aussi délicate.

Je fus à Fontainebleau[3] sans être bien déterminé sur le parti que je prendrais. Je vis, en arrivant, le maréchal de Noailles[4], à qui je dis ma situation, en y ajoutant l'inquiétude où je serais, si la guerre venait, de ne point servir à l'armée. Le maréchal de Noailles me rassura sur la guerre et me dit qu'en temps de paix il n'y avait point d'occupation plus noble que celle de la politique, qu'enfin j'étais en âge de prendre de la consistance et d'acquérir

1. Louis, Jules, Barbon Mancini Mazarini, duc de Nivernais, né le 16 décembre 1716, avait été nommé ambassadeur à Rome, le 1er janvier 1748.

2. Étienne-François de Choiseul-Stainville, né le 28 juin 1719, avait épousé, le 12 décembre 1750, Louise-Honorine Crozat du Châtel.

3. En 1753, la Cour séjourna à Fontainebleau du 12 octobre au 24 novembre.

4. Adrien-Maurice, duc de Noailles, né à Paris le 29 septembre 1678, où il mourut le 24 juin 1766 ; il avait été fait maréchal de France le 14 juin 1734.

quelque considération, ce qui n'arriverait pas si je restais oisif. Il me persuada d'aller sur-le-champ chez M. de Saint-Contest, que je trouvai prévenu de ma visite et qui me reçut comme quelqu'un qu'il avait grande envie d'obliger. Le lendemain je contai à madame de Pompadour ce que j'avais fait la veille. Elle appuya sur les raisons que m'avait données le maréchal de Noailles pour me déterminer et me dit qu'elle parlerait à M. de Saint-Contest pour finir tout de suite cette affaire. Je ne me donnai plus aucun soin sur cet objet.

Je retournai à Paris pour instruire ma famille et la disposer à ma nomination à cette ambassade, dont je ne lui avais pas encore parlé, et je revins à Fontainebleau dans le temps où je crus que M. de Saint-Contest travaillerait avec le roi pour la décision. Je le vis à mon arrivée. Je le trouvai un peu embarrassé avec moi. Il me dit qu'il avait travaillé avec le roi, mais que la nomination à l'ambassade de Rome avait été remise à un autre travail, qu'il aurait quelque chose à dire au roi dans peu de jours et qu'il lui reporterait la feuille, qu'il me conseillait d'attendre. Je n'imaginai pas que ce retard fût occasionné à cause de moi personnellement. La mine du roi était toujours très disgracieuse à mon égard, quand il me rencontrait, mais je n'ignorais pas que ses aversions ou ses affections n'influaient pas sur les propositions de ses ministres. Madame de Pompadour ne le pensait pas plus que moi. J'attendis donc très patiemment le nouveau travail. Il arriva. Je demandai à M. de Saint-Contest, comme il sortait de chez le roi, s'il avait fini mon affaire. Il me dit qu'elle était encore remise et qu'il en allait rendre compte à madame de Pompadour. Alors ce retard, la manière dont M. de Saint-Contest me l'annonçait, me parut extraordinaire. Avant les démarches que l'on m'avait fait faire et que ma famille et mes amis savaient, j'avais plutôt de la répugnance que du désir pour l'ambassade de Rome, mais je sentis que le refus me blessait. J'en parlai dans ce sens à M. de Saint-Contest, qui était aussi étonné que moi de la répugnance du roi et n'en connaissait pas le motif. Cependant il travailla encore une fois avec le roi et ne put pas le déterminer à donner une décision. Je crois que je suis le seul exemple qui ait eu l'avantage de donner au roi la force de

refuser pendant trois semaines à son ministre ce qu'il ne voulait pas accorder.

Madame de Pompadour s'échauffa bien plus que moi sur la résistance du roi. Je commençais à m'accoutumer à l'idée d'être l'objet de l'aversion du roi. C'était un état qui me plaisait assez. J'avais prévenu mes amis et ma famille que mes espérances sur le succès de cette demande étaient tombées, et je priai madame de Pompadour d'en abandonner l'idée, qui ne pouvait lui procurer que des dégoûts. J'avais pris mon parti sur ce petit événement désagréable, d'autant plus qu'en tout genre j'avais des dédommagements bien séduisants. Un matin je reçus un billet de madame de Pompadour qui me proposait d'aller chez elle. J'y trouvai M. de Saint-Contest, qui m'apprit que le roi l'avait envoyé chercher avant que d'aller à la chasse pour lui dire qu'il me nommait à l'ambassade de Rome. Je le remerciai, en lui répondant que je ne m'y attendais pas.

Je restai avec madame de Pompadour. Elle me raconta qu'elle avait eu une explication ce matin-là même avec le roi, qu'elle lui avait demandé le motif de la résistance à ma nomination et qu'après beaucoup de subterfuges qui ne signifiaient rien, il lui avait avoué qu'il me haïssait personnellement parce que je l'avais instruite des lettres qu'il avait écrites à madame de Choiseul. Madame de Pompadour lui demanda comment il pouvait le savoir. Il lui dit que dans l'explication qu'il avait eue avec madame de Pompadour sur madame de Choiseul un certain jour à Fontainebleau, sur ce qu'il lui niait qu'il eût la moindre coquetterie pour madame de Choiseul, elle s'était emportée et lui avait reproché de n'être pas vrai, puisque l'on ne pouvait pas dire que l'on n'avait point de galanterie pour une femme quand on lui écrivait des lettres d'amour, et que sur cela elle lui avait répété mot à mot un article d'une de ses lettres, qu'il avait été étonné qu'elle en eût connaissance, qu'il avait continué à nier et à prendre tous les moyens pour la tranquilliser et terminer l'explication, mais que le soir il avait vu, selon sa coutume, madame de Choiseul et lui avait reproché son indiscrétion, qu'elle lui avait avoué qu'effectivement elle avait montré ses lettres à M. de Stainville, mais qu'elle ne

les avait montrées qu'à lui et que lui seul pouvait l'avoir rapporté ou fait rapporter à madame de Pompadour, que sur sur cette indication il avait fait des recherches pour savoir si j'avais vu madame de Pompadour ou si je lui avais fait parler par mon beau-frère, et qu'il avait été instruit que j'avais été chez elle pendant qu'il était au salut le dimanche précédent, que toutes les circonstances se rapportant ainsi il m'avait pris en aversion, que si j'avais vécu intimement avec lui il m'aurait puni de lui avoir joué un tour aussi perfide, mais que, comme il ne vivait pas avec moi, il se bornait à ne me point aimer et à me refuser toutes les choses qui marqueraient quelque préférence.

Madame de Pompadour, selon ce qu'elle me disait lui fit sentir que c'était contre elle-même plutôt que contre moi que portaient sa colère et son aversion, qu'elle ne pouvait pas souffrir que je fusse la victime d'une indiscrétion qu'elle avait faite et que, s'il ne me nommait pas le matin même, elle lui déclarait qu'elle prendrait son refus pour un congé pour elle et qu'elle irait à Paris pour ne plus revenir à la cour. Elle lui rappela que les explications précédentes avaient terminé entre eux les discussions relatives à madame de Choiseul, et combien il était indigne de lui, après avoir exigé d'elle que tout ce qui avait rapport à cette brouillerie fût oublié, de conserver un venin dans son cœur qui devait autant la chagriner. Comme elle parla avec assez de force, elle intimida le roi, ce qui est la façon la plus certaine de le persuader. Il fit venir M. de Saint-Contest, me nomma, redescendit chez madame de Pompadour pour le lui dire, mais en même temps il ajouta la condition que l'on ne le presserait pas pour me faire chevalier de l'ordre[1]. Madame de Pompadour, qui ne songeait qu'à la victoire qu'elle avait remportée, ne fit aucune objection à cette restriction, mais moi qui sentais avec plus de hauteur la restriction que je n'étais flatté d'être ambassadeur à Rome, je me récriai fort sur cette condition et je voulais qu'elle fût annulée ou que je remettrais l'ambassade. Madame de Pompadour avec une extrême douceur me demanda le sacrifice de ma vanité, avec

1. Choiseul fut fait chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 27 mai 1757.

d'autant plus de raison, me disait-elle, que la restriction mise par le roi était un reste d'humeur, qui n'aurait aucun effet.

Voilà le récit exact et détaillé de l'événement qui a été le principe de tout ce qui m'est arrivé depuis avec le roi. Je n'ai pas ignoré, et j'en ai eu du chagrin, que l'on a cru dans le monde que j'avais pris de mauvais moyens pour satisfaire mon ambition. Je n'avais pas et je n'ai jamais eu d'ambition que celle d'être estimé de ceux avec qui j'étais en relation d'amitié ou d'affaires. Je crois que de mériter l'estime est la première de toutes les ambitions. Elle est si au-dessus des désirs de fortune que les emplois et les dignités que l'on acquiert ne paraissent que des moyens pour faire valoir la vraie et la seule ambition estimable. J'avais une sorte de malaise intérieur de ne pouvoir pas confier les motifs qui engageaient madame de Pompadour à me marquer de l'intérêt, mais je pensais que l'ambassade de Rome n'était pas un emploi au-dessus de ce que je pouvais prétendre très raisonnablement et, par conséquent, que je n'avais pas d'explication à donner au public sur un événement qui me paraissait fort simple. Actuellement que je ne suis plus et ne serai jamais de rien dans l'administration de l'État tant que le roi Louis XV vivra, j'ai été bien aise d'écrire de la manière la plus détaillée une anecdote qui m'est particulière, afin que ceux qui la liront jugent de la pureté et de l'honnêteté de ma conduite. A Dieu ne plaise que je désavoue que cette circonstance de ma vie a été l'occasion qui m'a fait connaître madame de Pompadour, qui m'a lié avec elle de l'amitié la plus tendre et qui l'a intéressée à tout ce qui m'est arrivé. Je me souviendrai toute ma vie de mon attachement pour elle et de la reconnaissance que je lui dois pour moi, pour mes amis et pour ma famille, mais je dois répéter, car c'est la vérité même, que ma liaison avec madame de Pompadour, produite d'abord par le hasard, comme on l'a vu, n'a eu, ni dans le principe, ni même dans la suite, aucune vue d'ambition pour ma fortune.

CHOISEUL

NOUVELLES AVENTURES

DE

MOWGLI[1]

I

LA DESCENTE DE LA JUNGLE

Or donc Mowgli, le « petit d'homme », élevé parmi les loups, avait quitté la Jungle pour le village et du village était revenu à la Jungle ; et d'abord, ayant cloué la peau de Shere Khan, le tigre boiteux, sur le Rocher du Conseil, il avait déclaré aux loups, aux débris du clan, que désormais il chasserait tout seul ; et les quatre enfants de mère Louve et de père Loup avaient répondu qu'ils chasseraient avec lui.

La première chose que fit Mowgli, après le départ des camarades, fut de gagner la caverne de ses frères, et d'y dormir un jour et une nuit. Puis il entreprit de raconter à mère Louve et à père Loup tout ce qu'ils pouvaient comprendre de ses aventures parmi les hommes ; et, lorsqu'il fit jouer le soleil du matin sur la lame de son couteau (le même qui avait servi à écorcher Shere Khan), ils avouèrent qu'il avait appris quelque chose. Alors le vieil Akela, l'ancien chef du clan, et Frère Gris durent expliquer la part qu'ils

1. Voir, dans la *Revue* du 15 septembre 1898, *le Frère des Loups;* — voir aussi, dans celle du 1er février 1899, *l'Enlèvement de Mowgli*, et, dans celle du 15 avril, *Comment vint la Crainte*.

avaient prise à la grande conduite des buffles, dans le ravin ; et Baloo, le bon ours brun, monta cahin-caha la colline pour entendre toute l'histoire, tandis que Bagheera, la panthère noire, se grattait de plaisir, des pieds à la tête, en voyant de quelle façon Mowgli avait mené sa campagne.

Le soleil était déjà haut dans le ciel, et personne ne pensait à dormir ; de temps en temps, mère Louve levait le nez pour renifler une bonne prise d'air : le vent lui apportait l'odeur de la peau de tigre étendue sur le Rocher du Conseil.

— Sans Akela et Frère Gris que voilà, — dit Mowgli pour finir, — je n'aurais pu rien faire... Oh! mère, mère! si tu avais vu les taureaux bleus dégringoler le ravin, ou se presser entre les barrières, quand le clan des hommes me jetait des pierres !

— Pour ce qui est des pierres, je suis bien aise de n'avoir rien vu, dit mère Louve avec roideur. Je n'ai pas l'habitude de permettre, moi, qu'on donne la chasse à mes petits comme à des chacals. Il aurait fallu me payer cela : tant pis pour le clan des hommes!... Mais j'aurais épargné la femme qui t'a donné du lait... Oui... je n'aurais épargné qu'elle.

— Paix, paix, Raksha ! dit paresseusement père Loup. Notre grenouille est revenue... si sage que son propre père est obligé de lui lécher les pieds. Et qu'est-ce qu'une égratignure de plus ou de moins à la tête? Laisse l'Homme en paix.

Baloo et Bagheera firent écho :

— Laisse l'Homme en paix.

Mowgli, la tête sur le flanc de mère Louve, dit avec un sourire bien heureux que, pour sa part, il souhaitait de ne jamais plus voir, entendre ou sentir l'Homme de nouveau.

— Mais, que feras-tu, dit Akela en dressant une oreille, que feras-tu si les hommes ne te laissent pas en paix toi-même, petit frère?

— Nous sommes cinq! — répondit Frère Gris, en faisant d'un regard le tour de l'assemblée.

Et ses mâchoires claquèrent sur le dernier mot.

— Cette chasse-là, nous aussi, nous pourrions en être ! —

dit Bagheera en se tapotant les côtes avec sa queue, et jetant un coup d'œil à Baloo. Mais pourquoi maintenant songer à l'Homme, Akela?

— Voici, répondit le solitaire. Quand j'ai vu la peau de ce brigand jaune clouée au rocher, je suis retourné tout le long de notre piste jusqu'au village, les pieds dans mes empreintes, en faisant des crochets et me couchant par-ci par-là, pour laisser une piste mêlée au cas où l'on voudrait nous suivre. Et j'ai tellement brouillé la piste que c'est à peine si je m'y reconnaissais moi-même. Alors, Mang, la chauve-souris, est venue en voletant parmi les arbres et s'est suspendue au-dessus de moi : « Au clan des hommes, m'a-t-elle dit, le village d'où l'on a chassé le petit d'homme, bourdonne comme un nid de frelons... »

— Oui, fit Mowgli avec un petit rire. C'est une belle pierre que je leur ai lancée!

Il s'était souvent amusé à lancer des fruits de *paw-paw* dans les nids de frelons, quitte à courir à la mare la plus proche avant que les frelons pussent l'attraper.

— Je demandai à Mang ce qu'elle avait vu. Elle me répondit que la *fleur rouge*[1] s'épanouissait à la barrière du village, et que des hommes armés de fusils étaient assis autour. Or je sais, moi, et j'ai mes raisons pour cela — ici Akela regarda les vieilles cicatrices de ses flancs et de ses côtes — je sais que si un homme porte un fusil, ce n'est pas seulement pour le plaisir. Tout à l'heure, petit frère, un homme armé d'un fusil suivra notre piste... s'il n'est pas déjà dessus, ma foi!

— Et pourquoi? Les hommes m'ont chassé. Que veulent-ils de plus? — dit Mowgli avec colère.

— Tu es un homme, petit frère, repartit Akela. Ce n'est pas à nous, les francs chasseurs, de t'apprendre ce que font tes frères, ou pourquoi.

Le temps à peine de ramasser sa patte, et le couteau se fichait profondément en terre juste au-dessous.

Mowgli avait frappé si lestement, qu'un œil humain, un œil ordinaire, n'aurait pu suivre son geste. Mais Akela était un

1. Le feu.

loup ; et le chien lui-même, si dégénéré du loup, son ancêtre sauvage, s'éveille à temps du plus profond sommeil, lorsqu'une roue de charrette approche de son flanc, et, avant que la roue soit sur lui, le voilà, d'un bond, hors de danger.

— Une autre fois, — dit Mowgli tranquillement, en remettant le couteau dans sa gaine, — tâche de ne pas nommer dans la même phrase le clan des hommes et Mowgli... et ne confonds pas !

— Phff ! Voilà une dent bien tranchante, — dit Akela, en flairant l'entaille que la lame avait faite dans le sol ; — mais ton séjour dans le clan des hommes t'a gâté la vue, petit frère. J'aurais tué un chevreuil dans le temps que tu frappais.

Bagheera sauta sur ses pattes, leva la tête de toute la longueur de son cou, renifla ; et chaque ondulation de son dos sembla se durcir. Frère Gris suivit lestement son exemple, en se tenant un peu sur la gauche, pour prendre le vent qui venait de droite, tandis que le vieil Akela, en trois bonds, remontait le vent de cinquante mètres, et, à moitié tapi sur le sol, tombait aussi en arrêt. Mowgli les regardait avec envie. Il connaissait les choses à l'odorat comme peu d'êtres humains l'auraient pu faire, mais il n'atteignait pas à cette délicatesse d'un nez de la jungle, aussi fine que la détente d'un poil ; et ses trois mois dans le village enfumé l'avaient mis de façon déplorable en retard. Cependant il mouilla son doigt, le frotta sur son nez, et se dressa, cherchant à prendre le vent plus haut, où l'odeur est plus faible peut-être, mais plus sincère.

— L'Homme ! — gronda le solitaire, en se ramassant sur ses hanches.

— Buldeo ! — dit Mowgli, en se rasseyant. — Il suit notre piste... et voici, là-bas, son fusil qui brille au soleil. Regardez !

Ce n'avait été qu'une éclaboussure de soleil, pendant une fraction de seconde, sur la monture de cuivre du vieux mousquet ; mais rien, dans la jungle, n'a proprement ce clignement d'éclair, à moins que les nuages ne fassent la course dans le ciel : alors un éclat de mica, la moindre flaque d'eau, ou une feuille d'arbre plus vernie que les autres, étincelle tout à coup et flamboie. Mais, ce jour-là, il n'y avait pas de nuages ni de vent.

— Je savais bien que les hommes suivraient! dit Akela triomphant. Ce n'est pas pour rien que j'ai été le chef du clan!

Les quatre frères de Mowgli ne dirent rien, mais disparurent en rampant et semblèrent se fondre parmi les ronces et les broussailles vers le bas de la colline.

— Où allez-vous, vous autres, et sans ordres? héla Mowgli.

— Chut! nous roulerons son crâne ici avant midi! répliqua Frère Gris.

— Revenez, revenez, et attendez! L'Homme ne mange pas l'Homme! cria Mowgli à tue-tête.

— Qui donc était un loup tout à l'heure? Qui donc m'a lancé le couteau, parce que je le soupçonnais d'être un homme? — dit Akela, tandis que les quatre revenaient en arrière et s'asseyaient d'un air maussade.

— Dois-je donner des raisons pour tout ce qu'il me plaît de faire? s'écria Mowgli en fureur.

— Voilà l'Homme!... C'est bien l'Homme qui parle! — gronda Bagheera dans ses moustaches. — C'est ainsi que les hommes parlaient devant les cages du roi, à Oodeypore... Nous autres, de la jungle, nous savons que l'Homme est le plus malin de tous les animaux. Eh bien, à en croire nos oreilles, nous penserions qu'il est le moins raisonnable.

Élevant la voix, elle ajouta :

— Pour cela, le petit d'homme n'a pas tort. Les hommes chassent par bandes : en tuer un avant de savoir ce que feront les autres, c'est une bêtise. Allons voir, d'abord, ce que cet homme-là nous veut.

— Nous n'y allons pas! grommela Frère Gris. Chasse tout seul, petit frère. Nous autres, nous savons ce que nous voulons! Le crâne serait déjà prêt à rapporter, maintenant!

Mowgli promenait son regard de l'un à l'autre de ses amis, le cœur battant, les yeux pleins de larmes. Il fit un pas en avant, et, tombant sur un genou :

— Je ne sais donc pas ce que je veux? dit-il. Regardez-moi!

Ils le regardèrent avec malaise; puis, comme leurs yeux fuyaient les siens, il les ramena de la voix et du geste, en

insistant, sans relâche : à la fin, leur poil se hérissait sur tout le corps et ils tremblaient de tous leurs membres, tandis qu'il les regardait au fond des yeux.

— Maintenant, dit-il, de nous cinq, qui est le chef ?

— Tu es le chef, petit frère, dit Frère Gris.

Et il lécha le pied de Mowgli.

— Suivez, alors !

Et tous quatre suivirent sur ses talons, la queue entre les jambes.

— Voilà ce que c'est que d'avoir vécu dans le clan des hommes ! — dit Bagheera, en se glissant derrière eux. — Il y a maintenant dans la jungle quelque chose de plus que la Loi de la Jungle, Baloo.

Le vieil ours ne dit rien, mais il pensait bien des choses.

Mowgli coupa sans bruit à travers la jungle, comme pour tomber à angle droit sur le chemin de Buldeo : bientôt, en écartant les broussailles, il vit le vieux chasseur, son mousquet sur l'épaule, qui suivait au petit trot la piste de l'avant-veille.

En quittant le village, on se rappelle que Mowgli portait sur ses épaules la lourde peau saignante de Shere Khan, Akela et Frère Gris trottant derrière lui : la piste était donc très nettement tracée. Buldeo arrivait maintenant à l'endroit où Akela était retourné, comme on sait, et avait brouillé la piste à plaisir. Alors, il s'assit, toussa et bougonna, puis il poussa de petites pointes et tourna dans la jungle, cherchant à relever le défaut ; et, tout ce temps-là, il était à un jet de pierre de ceux qui l'épiaient. Personne ne fait moins de bruit qu'un loup lorsqu'il ne se soucie pas d'être entendu ; et quant à Mowgli, les loups pouvaient trouver qu'il se remuait comme un lourdaud : il allait et venait comme une ombre.

Ils cernaient le vieil homme, comme une troupe de marsouins cerne un steamer à toute vitesse ; et, ce faisant, ils ne se gênaient pas pour causer, car le diapason de leur langage commençait au-dessous des sons les plus bas que, sans apprentissage, un être humain puisse entendre. — A l'autre bout de la gamme, c'est le cri aigu de Mang, la chauve-

souris, que beaucoup de gens ne peuvent percevoir : de là part l'échelle des sons qui servent de langage à tous les oiseaux, à tous les insectes.

— C'est plus drôle que n'importe quelle chasse, — dit Frère Gris, comme Buldeo se baissait, regardait le sol et soufflait. — Il a l'air d'un porc égaré dans les jungles du bord de l'eau... Que dit-il ?

Buldeo grommelait quelque chose d'un air féroce. Mowgli traduisit :

— Il dit qu'il faut que des meutes de loups aient dansé autour de moi !... Il dit qu'il n'a jamais vu de piste pareille dans sa vie... Il dit qu'il est fatigué.

— Il a le temps de se reposer avant de retrouver la voie ! — dit froidement Bagheera, en se coulant autour d'un tronc d'arbre, dans cette partie de cache-cache. — Eh ! mais, que fait-il le pauvra diable ?

— Il mange... ou bien il souffle de la fumée par la bouche... Les hommes jouent toujours avec leurs bouches, dit Mowgli.

Et les traqueurs silencieux virent le bonhomme bourrer, puis allumer une pipe, et en tirer une bouffée ; et ils prirent bonne note de l'odeur du tabac, pour être sûrs de reconnaître Buldeo, le cas échéant, par la nuit la plus noire.

Un petit groupe de charbonniers descendit alors le sentier et fit halte, naturellement, pour parler au chasseur, dont la renommée s'étendait à vingt milles à la ronde. Ils s'assirent tous pour fumer, et Bagheera et les autres vinrent tout près et guettèrent, tandis que Buldeo se mettait à raconter en détail l'histoire de Mowgli, l'Enfant-Démon, avec force embellissements et inventions : comment c'était lui, Buldeo, qui avait réellement tué Shere Khan ; comment Mowgli s'était changé en loup et avait lutté avec lui toute l'après-midi, puis avait repris sa forme de garçon et ensorcelé le fusil de Buldeo de façon que la balle déviât, lorsqu'il avait visé Mowgli, et allât tuer un de ses propres buffles ; comment le village enfin, le connaissant pour le chasseur le plus brave de Seeonee, l'avait envoyé pour tuer cet Enfant-Démon. Mais, pendant ce temps-là, le village avait empoigné Messua et

son mari, qui étaient, sans aucun doute, le père et la mère de cet Enfant-Démon, et les avaient barricadés dans leur propre hutte. On ne tarderait pas à les soumettre à la torture pour leur faire avouer qu'ils étaient sorcier et sorcière, et alors on les brûlerait vifs.

— Quand? — dirent les charbonniers, qui auraient bien aimé ne pas manquer la cérémonie.

Buldeo répondit qu'on ne ferait rien avant son retour, le village désirant qu'il commençât par tuer l'enfant de jungle. Cela fait, on disposerait de Messua et de son mari, et le village se partagerait leur terre et leurs buffles. Et les buffles du mari étaient même remarquablement beaux. C'était faire œuvre pie, pensait Buldeo, que de détruire les sorciers; et des gens qui recevaient chez eux des enfants-loups échappés de la jungle, appartenaient clairement à la pire espèce de sorciers.

Mais, demandaient les charbonniers, qu'arriverait-il, si les Anglais entendaient parler de cela?... Les Anglais, leur avait-on dit, étaient des gens absolument fous, qui ne laisseraient pas d'honnêtes fermiers tuer des sorciers en paix.

Bon! ripostait Buldeo, le chef du village raconterait que Messua et son mari étaient morts piqués par un serpent. C'était déjà convenu : il n'y avait plus maintenant qu'à tuer l'enfant-loup. N'avaient-ils pas rencontré par hasard quelque chose comme cela?

Les charbonniers jetèrent autour d'eux des regards prudents et remercièrent leur bonne étoile de n'avoir rien rencontré de pareil; mais un homme aussi brave que Buldeo parviendrait à le découvrir, ils n'en doutaient pas, si quelqu'un au monde le pouvait! Le soleil baissait déjà, et ils avaient quelque idée de pousser jusqu'au village de Buldeo, pour voir la méchante sorcière. Buldeo déclara que son devoir était bien de tuer l'Enfant-Démon, mais que jamais il ne laisserait ainsi, sans escorte, des gens désarmés traverser une jungle d'où pouvait, à chaque instant, surgir le Loup-Diable. En conséquence, il les accompagnerait, et si l'enfant des sorciers apparaissait... eh bien, il leur montrerait comment le meilleur chasseur de Seeonee traitait de pareils monstres! Le Bramine lui avait donné contre cette créature un charme qui garantissait de tout accident.

— Que dit-il?... que dit-il?... que dit-il?... répétaient les loups à chaque instant.

Et Mowgli traduisait, jusqu'à la partie de l'histoire, un peu trop difficile pour lui, concernant les sorciers; alors, il dit que l'homme et la femme qui avaient été si bons pour lui, étaient pris dans une trappe.

— Les hommes prennent donc les hommes dans des trappes? demanda Frère Gris.

— A ce qu'il dit!... Je ne comprends rien à leur conversation. Ils sont tous fous!... Comment, à cause de moi, enferme-t-on Messua et son mari dans une trappe, et qu'est-ce qu'ils racontent de la *fleur rouge*? Il faut que j'aie l'œil à cela. Quoi qu'ils veuillent faire à Messua, ils ne feront rien avant le retour de Buldeo. Ainsi...

Mowgli réfléchit profondément, les doigts crispés sur le manche de son couteau, tandis que Buldeo et les charbonniers s'éloignaient très vaillamment, en file indienne.

— Je rentre droit au clan des hommes, dit Mowgli à la fin.

— Et ceux-là? dit Frère Gris, avec un regard affamé vers les dos bronzés des charbonniers.

— Chantez-leur une petite chanson pour les reconduire! fit Mowgli en ricanant. Je n'ai pas besoin qu'ils soient à la barrière du village avant la nuit. Pouvez-vous me les garder?

Frère Gris montra ses dents blanches avec une moue de mépris :

— Nous pouvons les faire tourner et retourner sur eux-mêmes comme des chèvres au piquet... si je connais l'Homme!

— Je n'en demande pas tant. Chantez-leur une petite chanson, de peur qu'ils ne s'ennuient en route; et tu sais, Frère Gris, la chanson n'a pas besoin d'être des plus tendres... Va-t'en avec eux, Bagheera, pour renforcer la musique. A la tombée de la nuit, rejoignez-moi près du village... Frère Gris connaît l'endroit.

— Ce n'est pas une besogne de paresseux que de traquer le gibier pour un petit d'homme. Quand vais-je dormir? — dit Bagheera, en bâillant, avec des yeux où l'on voyait pourtant combien l'amusait la plaisanterie. — Moi, chanter pour ces gaillards tout nus! Bah! essayons.

Elle baissa la tête pour donner au son toute sa portée et poussa un long, long cri de « bonne chasse », un appel de minuit en plein jour, très suffisamment effroyable pour commencer : Mowgli l'entendit rouler, monter, retomber et mourir en une sorte de plainte rampante, au loin derrière lui, et il se mit à rire tout seul en courant à travers la jungle. Il pouvait voir les charbonniers pressés les uns contre les autres, en peloton, tandis que le canon du fusil de Buldeo oscillait, comme une feuille de bananier, aux quatre points cardinaux. Frère Gris lança alors le *Ya-la-hi! Yalaha!* l'appel de la chasse au chevreuil, et cela semblait s'élever de l'extrémité de la terre, et se rapprochait, se rapprochait, pour finir en un cri déchirant arrêté net. Les trois autres répondirent, si bien que Mowgli même eût juré que le clan tout entier donnait à pleine gorge ; puis, tous entonnèrent la magnifique chanson du Matin dans la Jungle, sans omettre une des variations ou des fioritures, un des agréments que sait moduler la voix bien timbrée d'un vrai loup. En voici une interprétation grossière, mais il faut en imaginer la beauté lorsqu'elle rompt le silence de l'après-midi dans la jungle :

Tout à l'heure encor l'ombre de nos corps
Ne tachait pas la plaine ;
Maintenant chacun, un spectre importun
Au gîte nous ramène.
Sur l'azur de l'air, dressé net et clair,
Branche ou roc détache son angle ;
Nous entendez-vous : *Bon sommeil à tous*
Qui gardez la Loi de la Jungle !

Plume et poil soudain, loup, vautour ou daim,
Fondent vers les lisières ;
En silence vois les Barons du Bois
Regagner leurs tanières.
Lourd sous le joug neuf, par les champs le bœuf
Peine, le sillon fume;
Le matin venu luit terrible et nu
Sur l'étang qui s'allume.

Au gîte ! Il est temps. Le ciel rutilant
Blanchit l'herbe bavarde,

Et murmurant sous les jeunes bambous
Glissent les mots de garde.
Les yeux clignotants, nous battons les champs,
Écoutant, d'où nous sommes,
Au fond des roseaux les sarcelles d'eau
Chanter : *Le Jour — le Jour aux Hommes!*

Dans les chemins creux, à nos flancs poudreux
A séché la rosée;
Où nous avons bu, la berge n'est plus
Qu'une fange crispée;
Le ciel n'est plus noir, hélas! et fait voir
Chaque empreinte de griffe ou d'ongle;
Nous entendez-vous? *Bon sommeil à tous*
Qui gardez la Loi de la Jungle!

Mais aucune traduction n'en peut rendre l'effet, ni le glapissement de mépris dont les Quatre en jetaient chaque note aux oreilles des hommes : ils entendaient craquer les branches des arbres où ces malheureux grimpaient en hâte, et Buldeo commençait à répéter des formules d'incantation. Ensuite, les frères se couchèrent pour dormir : car, pareils à tous ceux qui n'ont à compter, pour vivre, que sur leur propre effort, ils étaient d'esprit méthodique ; et, sans sommeil, pas de bon travail.

Cependant, Mowgli dévorait les milles, neuf milles à l'heure, d'une allure preste et cadencée, heureux de se retrouver si bien en forme après tant de longs mois à l'étroit parmi les hommes. Sa première idée était de tirer Messua et son mari de la trappe, quelle que fût cette trappe, car il se méfiait naturellement de ces machines-là. Plus tard il se promettait bien de payer sa dette au village, et largement.

Le crépuscule tombait, lorsqu'il revit les pâturages bien connus, et l'arbre *dhâk* sous lequel Frère Gris l'avait attendu le matin du jour où il tua Shere Khan. Tout irrité qu'il fût contre la race entière et la société des hommes, quelque chose lui serra la gorge et son souffle s'arrêta quand il aperçut les toits du village. Il remarqua que tout le monde était rentré des champs plus tôt que d'habitude, et qu'au lieu d'aller pré-

parer leur repas du soir, ils formaient un rassemblement sous l'arbre du village, bavardant et criant.

— Il faut que les hommes soient toujours à tendre des trappes aux hommes, dit Mowgli, ou bien ils ne sont pas contents!... Il y a deux nuits, c'était moi... Mais cette nuit-là semble déjà vieille de plusieurs Pluies. Ce soir, c'est Messua et son homme... Demain et les jours suivants, pour longtemps, cette fois, ce sera le tour de Mowgli!...

Il se coula le long du mur, jusqu'à la hutte de Messua, et regarda par la fenêtre dans la chambre. Messua gisait, baillonnée, pieds et mains liés, respirant avec peine et gémissant; son mari était attaché au bois de lit peinturluré. La porte de la hutte, qui ouvrait sur la rue, était hermétiquement fermée, et trois ou quatre individus se tenaient assis devant, y appuyant le dos.

Mowgli connaissait fort bien les us et coutumes des villageois : tant qu'ils seraient occupés de manger, de causer et de fumer, ils ne penseraient pas à faire autre chose; mais, aussitôt repus, ils commenceraient à devenir dangereux. Buldeo serait de retour avant longtemps, et, si son escorte avait fait son devoir, il aurait une histoire des plus intéressantes à raconter... Là-dessus, Mowgli pénétra dans la hutte par la fenêtre, et, se penchant sur l'homme et sur la femme, il coupa leurs liens, les débarrassa de leurs bâillons, puis regarda autour de lui s'il n'y avait pas un peu de lait.

Messua était à moitié folle de souffrance et de peur : — on l'avait battue et lapidée toute la matinée; — Mowgli n'eut que le temps de lui mettre la main sur la bouche pour étouffer son cri. Le mari n'était qu'abasourdi et furieux : il restait assis, à enlever la poussière et les ordures de sa barbe à demi arrachée.

— Je savais bien... je savais bien qu'il viendrait! sanglota enfin Messua. Et maintenant, je suis tout à fait sûre que c'est mon fils.

Et elle pressa Mowgli sur son cœur. Jusqu'alors Mowgli n'avait rien perdu de son sang-froid, mais, à ce moment, il se mit à trembler de la tête aux pieds, ce qui le surprit très fort.

— Que signifient ces cordes?... Pourquoi t'ont-ils attachée? demanda-t-il après une pause.

— Afin de la mettre à mort, parce qu'elle a fait de toi son fils... rien de plus! — dit l'homme d'un air sombre. — Regarde! Je saigne.

Messua ne dit rien, mais c'étaient ses blessures, à elle, que regardait Mowgli, et ils entendirent ses dents grincer lorsqu'il aperçut le sang.

— Qui a fait cela? dit-il. Il faut qu'il le paie.

— C'est tout le village... J'étais trop riche. J'avais trop de bétail. Voilà comment nous sommes des sorciers, elle et moi, pour t'avoir donné asile.

— Je ne comprends pas. Laisse Messua me raconter la chose.

— Je t'ai donné du lait, Nathoo; t'en souviens-tu? dit Messua timidement. Parce que tu étais mon fils que le tigre avait pris, et parce que je t'aimais bien tendrement... Ils ont dit que j'étais ta mère, la mère d'un démon, et que pour cela je méritais la mort.

— Et qu'est-ce qu'un démon? demanda Mowgli. La mort, je l'ai vue.

L'homme leva un regard lugubre sous ses sourcils; mais Messua se prit à rire :

— Tu vois! dit-elle à son mari. Je le savais bien, je le disais bien, que ce n'était pas un sorcier! C'est mon fils... mon fils!

— Fils ou sorcier, cela nous avance bien! répondit l'homme. Nous sommes morts, autant dire, à l'heure qu'il est!

— Voici, là-bas, la route à travers la jungle, — dit Mowgli en étendant le bras par la fenêtre. — Vos mains et vos pieds sont libres. Allez, maintenant.

— Nous ne connaissons pas la jungle, mon fils, comme... comme tu la connais! fit Messua. Je ne crois pas que je pourrais aller loin.

— Et les hommes et les femmes seraient vite sur notre dos pour nous ramener! dit le mari.

— Hum! — dit Mowgli, en chatouillant la paume de sa main avec la pointe de son couteau. — Je ne veux de mal à personne de ce village... pour le moment. Mais j'ai idée qu'ils ne t'arrêteront pas. Dans un instant, ils auront autre chose à faire... Ah!...

Il leva la tête et prêta l'oreille aux cris et aux piétinements du dehors :

— Ils ont fini par laisser rentrer Buldeo !

— On l'a envoyé ce matin pour te tuer, dit Messua en pleurant. L'as-tu rencontré?

— Oui... nous... je l'ai rencontré. Il a une histoire à dire ; et, pendant qu'il jase, on a le temps de faire bien des choses. Mais, d'abord, il faut que je connaisse leurs intentions. Réfléchissez un peu : où voulez-vous aller? Vous me le direz quand je vais revenir.

Il sauta par la fenêtre et longea de nouveau le mur du village, en courant, jusqu'à portée d'oreille de la foule rassemblée sous le pipal. Buldeo, couché sur le sol, toussait et gémissait, pendant que chacun lui posait des questions. Les cheveux tombés sur les épaules, les pieds et les jambes écorchés d'avoir grimpé aux arbres, il pouvait à peine parler; mais il sentait vivement l'importance de sa situation. De temps en temps, il lâchait une phrase où il était question de diables, de chansons diaboliques et de sortilèges, juste de quoi donner à la foule un avant-goût de ce qui allait suivre. Puis, il demanda de l'eau.

— Bah! dit Mowgli. Bavardage, pur bavardage! Des mots et encore des mots! Les hommes sont bien les frères des *Bandar-log*!... D'abord, il lui faut de l'eau pour se laver la bouche; ensuite, de la fumée à souffler; et, après tout cela, il a encore son histoire à raconter... Ah! ils sont vraiment malins, les hommes. Ils ne laisseront personne pour garder Messua tant qu'ils n'auront pas les oreilles farcies des contes de Buldeo... Et moi, voilà que je deviens aussi paresseux que ces gens-là.

Il se secoua et se glissa de nouveau jusqu'à la hutte. Au moment même où il atteignait la fenêtre, il sentit qu'on lui touchait le pied.

— Mère, dit-il, car il connaissait bien le toucher de cette langue-là, que fais-tu ici, toi?

— J'ai entendu chanter mes enfants à travers les bois, et j'ai rejoint celui que j'aime le mieux. Petite grenouille, je me suis mis en tête de voir cette femme qui t'a donné du lait! dit mère Louve, tout humide de rosée.

— Ils l'ont liée, et ils veulent la tuer. J'ai coupé ses liens, et elle s'en ira avec son homme à travers la jungle.

— Je suivrai aussi. Je suis vieille, mais j'ai encore des dents.

Mère Louve se dressa sur les pattes de derrière et regarda par la fenêtre dans l'obscurité de la hutte. Au bout d'une minute, elle retomba sans bruit sur ses pattes, et dit simplement :

— Je t'ai donné ton premier lait, mais Bagheera a raison : l'Homme, à la fin, retourne à l'Homme.

— Possible ! — fit Mowgli d'un air peu gracieux ; — mais, ce soir, je n'en prends pas le chemin... Attends ici, et qu'elle ne te voie pas.

— Toi, tu n'as jamais eu peur de moi, petite grenouille ! dit mère Louve en reculant dans les hautes herbes où elle disparut, soudain effacée, comme elle savait le faire.

— Et maintenant, — dit gaiement Mowgli en sautant de nouveau dans la hutte, — les voilà tous assis autour de Buldeo, qui leur raconte ce qui n'est pas arrivé. Quand il aura fini de bavarder, ils disent que sûrement ils viendront ici avec la *fleur*... avec du feu pour vous brûler tous les deux. Et alors ?

— J'ai parlé à mon homme, dit Messua. Kanhiwara est à trente milles d'ici, mais à Kanhiwara nous pouvons trouver les Anglais...

— Et de quel clan sont-ils? demanda Mowgli.

— Je ne sais pas. Ce sont des blancs, et, à ce qu'on dit, ils gouvernent toute cette terre et ils ne souffrent pas qu'on se brûle ni qu'on se batte entre soi. Si nous pouvons arriver là cette nuit, nous sommes sauvés. Autrement, il faut mourir.

— Sauvés ! alors. Personne ne passera la barrière ce soir... Mais lui, que fait-il ?

Le mari de Messua, à quatre pattes, creusait la terre dans un coin de la hutte.

— C'est son pauvre argent, dit Messua. Nous ne pouvons emporter rien autre.

— Ah ! oui... Cette chose qui passe de main en main et ne se réchauffe jamais!... Est-ce qu'on s'en sert ailleurs qu'ici ? demanda Mowgli.

L'homme le toisa d'un œil courroucé :

— C'est un fou, et non un démon, murmura-t-il. Avec l'argent, je peux acheter un cheval. Nous sommes trop meurtris pour marcher bien loin, et le village sera sur nos talons dans une heure.

— Je vous dis qu'ils resteront tant qu'il me plaira!... Mais l'idée du cheval a du bon, car Messua est fatiguée.

Le mari se releva et noua les dernières roupies dans sa ceinture. Mowgli aida Messua à franchir la fenêtre, et l'air frais de la nuit la raviva un peu ; mais la jungle, à la lueur des étoiles, semblait bien sombre et terrible.

— Vous connaissez le chemin de Kanhiwara? chuchota Mowgli.

Ils firent signe que oui.

— Bien. Souvenez-vous, maintenant, qu'il ne faut pas avoir peur. Vous n'avez pas besoin, non plus, de vous presser. Seulement... seulement, il se peut que vous entendiez quelque petite chanson dans la jungle devant et derrière vous.

— Crois-tu que, sans la peur d'être brûlés, nous nous risquerions la nuit dans la jungle? Il vaut mieux être tué par les bêtes que par les hommes, dit le mari de Messua.

Quant à Messua, elle regarda Mowgli, et sourit.

— Je vous dis, — continua Mowgli, sur le ton de Baloo répétant pour la centième fois à un petit inattentif quelque vieille loi de la jungle, — je vous dis que personne, dans la jungle, ne montrera une dent ni n'avancera une patte contre vous. Ni homme ni bête ne vous arrêtera jusqu'à ce que vous soyez en vue de Kanhiwara. On montera la garde autour de vous.

Il se retourna vers Messua avec vivacité :

— Il ne me croit pas, lui; mais toi, tu me crois, n'est-ce pas?

— Oui, sûrement, mon fils. Homme, fantôme, ou loup de la jungle, je te crois.

— Il aura peur, lui, quand il entendra mon peuple chanter. Toi, tu sauras et tu comprendras... Allez, maintenant, et doucement, car il est inutile de se dépêcher : les barrières sont closes.

Messua se jeta en sanglotant aux pieds de Mowgli, mais il la releva vivement : il frissonnait. Alors, elle se pendit à son cou en lui donnant tous les noms de tendresse et de bénédiction qu'elle pouvait retrouver, pendant que son mari, couvrant ses propres champs d'un regard d'envie, murmurait :

— Pourvu que nous atteignions Kanhiwara, et que j'arrive à l'oreille des Anglais, je ferai au Bramine, au vieux Buldeo et aux autres un procès qui mangera ce village jusqu'aux os ! Ils me paieront deux fois mes champs en friche, et mes buffles mal nourris. Je veux avoir pleine justice.

Mowgli se mit à rire :

— Je ne sais pas ce que c'est que votre justice, mais... revenez aux Pluies prochaines voir ce qui restera.

Ils s'éloignèrent dans la direction de la jungle, et mère Louve bondit hors de sa cachette.

— Suis-les ! dit Mowgli, et veille à ce que toute la jungle sache qu'ils doivent passer tous deux sains et saufs... Donne un peu de la voix. Je voudrais appeler Bagheera.

Long et grave, un hurlement s'éleva, puis retomba, et Mowgli vit le mari de Messua reculer et se retourner, prêt à courir pour regagner la hutte.

— Allez ! — cria Mowgli avec bonne humeur. — Je vous l'ai dit, qu'il y aurait peut-être de la musique. Cet appel vous suivra jusque là-bas. C'est le sauf-conduit de la Jungle.

Messua entraîna son mari.

A peine l'obscurité s'était-elle refermée sur eux et sur mère Louve, Bagheera se levait presque sous les pieds de Mowgli, toute tremblante de délices à l'arrivée de la nuit qui rend le Peuple de la Jungle fou.

— J'ai honte de tes frères, — dit-elle en ronronnant.

— Quoi ?... N'ont-ils pas chanté leurs plus suaves chansons à Buldeo ? dit Mowgli.

— Oh ! trop bien ! trop bien ! Ils m'ont fait à moi-même oublier mon orgueil, et, par la serrure brisée qui m'a faite libre ! je suis partie en chantant à travers la jungle comme si j'étais en quête d'amour au printemps !... Ne nous as-tu pas entendus ?

— J'avais d'autre gibier sur pied. Demande à Buldeo si la chanson lui a plu. Mais où sont les Quatre? Je ne veux pas qu'un seul homme passe les barrières cette nuit.

— Eh bien! qu'as-tu besoin des Quatre? fit Bagheera, en changeant de patte, les yeux flamboyants, le ronron plus haut que jamais. — Je peux les tenir, petit frère!... Va-t-on tuer enfin? Ces chansons, ces hommes qui grimpaient aux arbres, tout cela m'a mise en goût. Qu'est-ce que l'Homme pour qu'on s'en soucie?... Ce bêcheur brun, tout nu, sans poil ni crocs, ce mangeur de terre! Je l'ai suivi tout le jour... à midi... sous le soleil blanc. Je l'ai mené en troupeau, comme les loups mènent une harde. Je suis Bagheera! Bagheera! Bagheera! Et comme je joue mon ombre, ainsi je jouais avec ces hommes. Regarde!

La grande panthère sauta, comme saute un jeune chat pour attraper une feuille morte qui tournoie au-dessus de sa tête, frappa de droite et de gauche dans le vide, faisant vibrer l'air, toucha terre sans bruit, pour ressauter de plus belle, en s'accompagnant d'un bruit, demi-ronron, demi-grondement, qui prenait du volume comme le ronflement de la vapeur dans une chaudière.

— C'est moi, Bagheera... dans la Jungle... dans la nuit... et je sens ma force en moi. Qui donc arrêterait son élan? Petit d'homme, un coup de ma patte, et ta tête écrasée serait là, aussi plate qu'une grenouille morte en été.

— Essaie donc! — dit Mowgli dans le dialecte du village, et non plus, cette fois, dans le langage de la jungle.

Et la parole humaine arrêta court la panthère, ses hanches frissonnantes fléchies sous le poids de son corps, sa tête juste au niveau de celle de Mowgli. Une fois de plus, Mowgli fixa son regard, comme il avait fait aux jeunes loups rebelles, en plein au fond des yeux d'émeraude, jusqu'à ce que la lueur rouge, apparue derrière la lueur verte, s'éteignît comme le feu d'un phare à vingt milles en mer; jusqu'à ce que ces yeux se fussent abaissés vers le sol, et, avec eux, la grosse tête... plus bas... plus bas encore... et qu'une langue rouge vînt râper le cou-de-pied de Mowgli.

— Amie... amie... amie! murmura-t-il, en promenant une caresse continue et légère tout le long du dos qui

s'arquait. — Calme-toi, calme-toi! C'est la faute de la nuit, ce n'est pas ta faute.

— C'étaient les senteurs de la nuit, — dit Bagheera d'une voix contrite. — Tout cet air parle à voix haute pour moi. Mais toi, comment le sais-tu?...

Autour d'un village hindou, l'air est naturellement plein de toute sorte d'odeurs, et, pour des créatures qui ne pensent guère que par le nez, les odeurs sont aussi affolantes que pour les êtres humains la musique et les breuvages. Mowgli caressa la panthère quelques minutes encore, et elle se coucha sur le sol, comme un chat devant l'âtre, les pattes repliées sous la poitrine, les yeux à demi clos.

— Tu es de la jungle, et tu n'es pas de la jungle! — dit-elle enfin. — Et moi, je ne suis qu'une panthère noire. Mais je t'aime, petit frère.

— Ils y mettent le temps, à bavarder sous l'arbre! — dit Mowgli sans prêter attention à ces derniers mots. — Buldeo doit leur avoir raconté plus d'une histoire. Bientôt ils vont venir pour tirer de la trappe la femme et son homme, et les jeter à la *fleur rouge*. Ils trouveront la trappe levée. Ah! ah!

— Bien mieux, écoute! — dit Bagheera. — Mon sang est maintenant calmé, je n'ai plus la fièvre. Que ce soit moi qu'ils trouvent là! Il n'y en aura guère pour quitter leurs maisons après m'avoir vue. Ce n'est pas la première fois que j'aurai été en cage; et je ne pense pas que moi, ils m'attachent avec des cordes.

— Sois sage, alors! — dit en riant Mowgli.

Car il commençait à se sentir aussi rassuré que la panthère qui se glissait dans la hutte.

— Pouah! — souffla Bagheera, — cela empeste l'homme ici!... Mais voici un lit tout pareil à celui qu'on me donnait pour dormir dans les cages du roi à Oodeypore... Allons, je me couche.

Mowgli entendit les sangles craquer sous le poids de l'énorme bête.

— Par la serrure brisée qui m'a faite libre! ils croiront avoir pris un gros gibier. Viens t'asseoir près de moi, petit frère; nous serons deux à leur souhaiter bonne chasse!

— Non ; j'ai une autre idée en tête. Le clan des hommes ne saura point quelle part j'ai prise à ce jeu. Amuse-toi toute seule. Je ne tiens pas à les voir.

— Comme tu voudras, dit Bagheera. Les voilà qui viennent !

Sous le pipal, à l'autre bout du village, la conférence était devenue de plus en plus bruyante. La séance se leva parmi des hurlements sauvages, et une foule d'hommes et de femmes roula dans la rue, brandissant des gourdins, des bambous, des faucilles et des couteaux. Buldeo et le Bramine marchaient en tête, et la foule les serrait de près, en criant :

— Le sorcier et la sorcière !... Voyons si des coins rougis au feu les feront avouer !... Brûlez la hutte sur leurs têtes ! Nous leur apprendrons à recevoir des Loups-Démons !... Non, des coups de bâton d'abord !... Des torches ! Encore des torches !... Buldeo, chauffe le canon de ton mousquet !

Une petite difficulté, ce fut le crochet de la porte, qu'on avait assujetti solidement. Mais la foule l'arracha tout d'une pièce, et la lumière des torches inonda la chambre où, étendue tout de son long sur le lit, les pattes croisées pendant légèrement à l'un des bouts, noire comme l'abîme et terrible comme un démon, attendait Bagheera. Il y eut une demi-minute de silence désespéré, tandis que les premiers rangs de la foule, près du seuil, se taillaient à coups d'ongles un chemin en arrière ; et, pendant ce temps, Bagheera leva la tête et se mit à bâiller — laborieusement, soigneusement, magnifiquement, — comme elle avait coutume de bâiller pour insulter un égal. Les franges des lèvres se retroussèrent en s'écartant ; la langue rouge se frisa ; la mâchoire inférieure descendit, descendit tant, qu'on put voir à mi-chemin de la gorge fumante ; et les formidables canines se découvrirent jusqu'au creux des gencives, avant de se refermer, celles du haut contre celles du bas, avec le bruit sec des pènes d'acier rentrant dans leurs gâches au bord d'un coffre-fort. L'instant d'après, la rue était vide ; Bagheera, d'un bond, avait repassé par la fenêtre, et se tenait aux côtés de Mowgli, tandis qu'un torrent d'hommes vociférants, hurlants, se grimpaient sur le dos et se passaient sur le corps, dans leur panique et leur hâte de regagner chacun sa hutte.

— Ils ne bougeront plus jusqu'au lever du jour, — dit tranquillement Bagheera. — Et maintenant?...

Le silence de la sieste semblait avoir surpris le village ; mais, en écoutant, ils entendirent le bruit des lourds coffres à grain traînés sur la terre battue des maisons et qu'on poussait contre les portes. La panthère avait dit vrai : le village ne bougerait plus jusqu'au jour. Mowgli restait assis, immobile, réfléchissant ; et son visage, par degrés, devenait de plus en plus sombre.

— Qu'est-ce que j'ai fait? — finit par dire Bagheera en se caressant à lui.

— Rien que de très bien. Surveille-les maintenant jusqu'au jour. Moi, je dors.

Mowgli rentra dans la jungle au pas de course, se laissa tomber en travers d'un rocher, et dormit, dormit tout le long du jour, et encore la nuit suivante.

Quand il s'éveilla, Bagheera était près de lui, et un chevreuil fraîchement tué gisait à ses pieds. La panthère l'observa curieusement tout le temps qu'il travailla du couteau, puis mangea et but, pour se retourner enfin, le menton dans les mains.

— L'homme et la femme sont arrivés sains et saufs en vue de Kanhiwara, dit-elle. Ta mère l'a fait dire par Chil, le vautour. Ils ont trouvé un cheval avant minuit, la nuit même où tu les a délivrés, et ils sont allés très vite. Ainsi, tout va bien, n'est-ce pas?

— Tout va bien, fit Mowgli.

— Et ton clan d'hommes, dans le village, n'a pas bougé avant que le soleil fût haut, ce matin. Alors, ils ont mangé, et se sont dépêchés de rentrer dans leurs maisons.

— T'avaient-ils vue, par hasard?

— Cela se peut. Je me suis roulée dans la poussière, devant la barrière, au point du jour, et il a pu m'arriver de me chanter aussi à moi-même un bout de chanson... Maintenant, petit frère, il n'y a plus rien à faire : viens chasser avec moi et Baloo. Il a de nouvelles ruches qu'il voudrait te montrer, et nous désirons tous que tu reviennes parmi nous comme autrefois. N'aie plus ce regard qui m'effraie moi-même. L'homme et la femme ne seront pas jetés à la

fleur rouge, et tout va bien dans la jungle, n'est-il pas vrai? Oublions le clan des hommes.

— On les oubliera... dans un petit moment. Où donc, Hathi, le vieil éléphant, mange-t-il cette nuit?

— Où il lui plaît. Qui peut répondre pour le Silencieux?.., Mais pourquoi?... Que pourrait-il faire ici, que nous ne puissions faire?

— Prie-le ainsi que ses trois fils de venir me trouver ici.

— Mais, en vérité... mais, franchement, petit frère, ce n'est pas... ce n'est pas convenable, d'aller dire à Hathi : « Viens », ou : « Va » ! Rappelle-toi qu'il est le Maître de la Jungle et qu'il t'enseigna un maître mot de la jungle avant que le clan des hommes eût changé l'expression de tes yeux dans ton visage.

— Cela ne fait rien. Je connais un maître mot pour Hathi lui-même. Prie-le de venir trouver Mowgli, la Grenouille... et, s'il commence par faire la sourde oreille, dis-lui de se rappeler le sac des champs de Bhurtpore.

— Le sac des Champs de Bhurtpore, — répéta deux ou trois fois Bagheera, pour être bien sûre. — J'y vais. En mettant les choses au pis, Hathi ne peut qu'être mécontent; et je donnerais un mois de chasse pour voir un mot d'ordre faire obéir le Silencieux !

Elle partit, laissant Mowgli en train de larder la terre avec son couteau, à coups furieux. Mowgli, de sa vie, n'avait vu de sang humain jusqu'à l'instant où il avait aperçu, et — ce qui lui disait bien plus — senti le sang de Messua sur les cordes qui l'attachaient. Or, Messua avait été bonne pour lui et, autant qu'il savait aimer, il aimait Messua; il l'aimait aussi profondément qu'il haïssait le reste du genre humain. Mais, quelle que fût son horreur des hommes, de leur bavardage, de leur cruauté, de leur couardise, il n'aurait pu, pour tous les trésors de la jungle, se faire à l'idée de prendre une vie humaine et de sentir encore cette affreuse odeur de sang monter à ses narines. Son plan était plus simple, en même temps, et beaucoup plus complet; et il riait en pensant que c'était une des histoires du vieux Buldeo, entendue à la veillée, sous le pipal, qui lui avait inspiré ce bon tour.

— C'était bien un maître mot ! — lui chuchota la panthère à

l'oreille. — Ils broutaient au bord de la rivière et ils ont obéi comme des bœufs. Regarde, les voici déjà.

Hathi et ses trois fils étaient apparus, selon leur coutume, sans bruit. La vase de la rivière était encore humide à leurs flancs, et Hathi mâchait pensivement la tige verte d'un jeune bananier qu'il venait de déterrer avec ses défenses. Mais chaque ligne de son vaste corps montrait à Bagheera, qui savait voir les choses quand elle avait le nez dessus, que ce n'était pas le Maître de la Jungle abordant un petit d'homme, mais un être effrayé devant un autre qui ne l'était pas. Ses trois fils roulaient côte à côte derrière leur père.

Mowgli leva à peine la tête lorsque Hathi lui souhaita « bonne chasse ». Il le laissa se bercer, se balancer, changer de pied pendant longtemps, avant de prendre la parole, et, quand il ouvrit la bouche, ce fut pour s'adresser à Bagheera, et non aux éléphants.

— Je vais raconter une histoire que je tiens du chasseur que vous avez chassé aujourd'hui, dit Mowgli. Il s'agit d'un éléphant très vieux et très sage, qui tomba dans une trappe, et que le pieu aigu, dressé au fond de la fosse, balafra depuis le talon, ou peu s'en faut, jusqu'au sommet de l'épaule. Il en reste une marque blanche.

Mowgli tendit le bras, et, comme Hathi évoluait, une longue cicatrice blanche parut au clair de lune sur son flanc gris ardoise, telle que l'aurait laissée un fouet d'acier brûlant.

— Les hommes vinrent le tirer de la trappe afin de l'emmener, — continua Mowgli, — mais il brisa ses liens, car il était robuste, et s'en alla jusqu'à ce que sa blessure fût guérie. Alors, il revint, plein de colère, la nuit, dans les champs de ces chasseurs. Et je me rappelle maintenant qu'il avait trois fils. Tout cela se passa il y a beaucoup, beaucoup de Pluies, et très loin d'ici... dans les champs de Bhurtpore. Qu'arriva-t-il à ces champs au temps de la moisson, Hathi?

— Ils furent moissonnés par moi et mes trois fils, dit Hathi.

— Et le labour qui suit la moisson?

— Il n'y eut pas de labour.

— Et les hommes qui habitent auprès des cultures vertes?

— Ils s'en allèrent.

— Et les huttes où ces hommes dormaient ?

— Nous mîmes les toits en pièces, et la Jungle engloutit les murs.

— Et quoi encore ?

— Autant de bonne terre que j'en peux parcourir en deux nuits, de l'est à l'ouest, et, du nord au sud, en trois nuits, tout cela fut la proie de la Jungle. Nous fîmes descendre la Jungle sur cinq villages ; et dans ces villages et sur leurs territoires, pâturages et terres de labour, il ne reste pas aujourd'hui un homme que nourrisse le sol. Tel fut le sac des champs de Bhurtpore, qui fut notre ouvrage, à moi et à mes trois fils. Et maintenant, petit d'homme, je te le demande, comment la nouvelle en est-elle venue jusqu'à toi ?

— Elle me vient d'un homme ; et maintenant je m'aperçois que Buldeo lui-même peut dire vrai quelquefois. Ce fut de bon ouvrage, ô Hathi à la marque blanche ! mais, la seconde fois, ce sera mieux encore, car il y aura un homme pour diriger l'affaire. Tu connais le village d'où l'on m'a chassé ? Les habitants sont paresseux, absurdes et cruels ; ils ne font que jouer avec leurs bouches, et ils ne tuent pas les plus faibles d'entre eux pour se nourrir, mais en manière de passe-temps. Quand ils sont bien gavés, ils jetteraient leurs propres enfants à la *fleur rouge*. Cela, j'en suis témoin... Il ne faut pas qu'ils vivent ici plus longtemps. Je les hais !

— Tue, alors ! — dit le plus jeune des trois fils, en cueillant du bout de sa trompe une touffe de gazon.

Il en secoua la poussière contre ses jambes, et la jeta au loin, tandis que ses petits yeux rouges lançaient de côté des regards furtifs.

— Oui, pour avoir leurs os ! et qu'en ferais-je ? — répondit Mowgli. — Suis-je le petit d'un loup, pour jouer au soleil avec une tête de mort ? J'ai tué Shere Khan, et sa peau est en train de pourrir sur le Rocher du Conseil ; mais... mais je ne sais pas où Shere Khan lui-même s'en est allé, et ma vengeance a toujours soif. Maintenant, je veux voir et toucher. Lâche la Jungle sur ce village, Hathi !

Bagheera frémit et s'aplatit contre terre. Elle concevait bien, si les choses en venaient au pire, une charge brusque

à travers le village, des coups de droite et de gauche dans la foule, ou bien la ruse, l'homme qu'on abat, derrière sa charrue, au crépuscule; mais quoi! de propos délibéré, effacer un village tout entier de la vue des hommes et des bêtes, un projet pareil l'épouvantait. Elle comprenait maintenant pourquoi Mowgli avait envoyé chercher Hathi. Seul l'éléphant, avec sa vieille expérience, pouvait organiser et mener à bien une telle guerre.

— Qu'ils fuient comme les autres ont fui les champs de Bhurtpore! Que l'eau de pluie laboure seule où ils labouraient, et que le bruit de cette pluie sur les feuilles épaisses remplace le bruit des fuseaux!... Que Bagheera et moi nous allions gîter dans la maison du Bramine, et que le chevreuil vienne boire au bassin derrière le temple!... Lâche la Jungle, Hathi!

— Mais je... mais nous ne sommes pas en querelle avec eux, et il faut la fureur où met une souffrance atroce pour nous décider, nous autres, à détruire les abris où dorment les hommes! — dit Hathi, en se balançant d'un air indécis.

— Êtes-vous les seuls mangeurs d'herbe de la Jungle? Amenez tous les camarades. Que le cerf, le sanglier et le *nilghai* s'en chargent. Vous n'avez pas besoin de montrer large comme la main de votre peau avant que les champs soient nus. Lâche la Jungle, Hathi!

— On ne tuera pas? Mes défenses étaient rouges, au sac des champs de Bhurtpore, et je ne voudrais pas réveiller cette odeur-là.

— Moi non plus! Je ne veux même pas que leurs os salissent notre terre. Qu'ils aillent chercher un nouveau gîte. Ils ne peuvent pas rester ici! J'ai vu et senti le sang de la femme qui m'a donné à manger... de la femme que, sans moi, ils auraient tuée. Il n'y a que l'odeur de l'herbe nouvelle sur le seuil de leurs portes qui puisse faire partir cette odeur-là. Elle me brûle la bouche. Lâche la Jungle, Hathi!

— Ah! dit Hathi. C'est ainsi que la balafre du pieu me brûlait la peau, tant que nous n'avons pas vu de nos yeux leurs villages mourir sous la poussée du printemps. Maintenant, je comprends tout. Ta guerre sera notre guerre. Nous lâcherons la Jungle.

Mowgli eut à peine le temps de reprendre souffle, — il

tremblait de la tête aux pieds de rage et de haine, — que déjà la place occupée par les éléphants était vide. Bagheera le contemplait avec terreur.

— Par la serrure brisée qui m'a faite libre, — dit enfin la panthère noire, es-tu bien ce petit tout nu pour qui j'élevai la voix au Conseil jadis, quand nous étions tous jeunes ? Maître de la Jungle, quand ma force m'abandonnera, parle pour moi... parle pour Baloo... parle pour nous tous ! Nous sommes devant toi comme des petits... de pauvres branchettes brisées sous tes pieds... des faons qui ont perdu leur mère !

L'idée de Bagheera dans le personnage d'un faon égaré bouleversa complètement Mowgli : il se mit à rire, il reprit haleine, puis sanglota, puis se remit à rire tellement qu'il fut obligé de sauter dans une mare pour s'arrêter. Alors ce fut sa joie de nager en cercle et de plonger dans les reflets de la lune et d'en ressortir, comme la grenouille, dont il portait le nom.

Cependant Hathi et ses trois fils s'étaient séparés, allant vers les quatre points cardinaux, et déjà, un mille plus loin, ils descendaient les vallées à grands pas silencieux. Ils marchèrent, marchèrent deux jours durant, — cela faisait soixante bons milles à travers la jungle ; — et, tout ce temps-là, chacun de leurs pas, chaque ondulation de leurs trompes furent observés, notés et commentés par Mang, Chil, le Peuple Singe, et tous les oiseaux. Puis, ils se mirent à brouter, et ils broutèrent tranquillement durant une semaine à peu près. Hathi et ses fils ressemblent à Kaa, le Python du Rocher : ils ne se hâtent jamais qu'une fois le moment venu.

Au bout de ce temps, le bruit se répandit dans la jungle, — et personne n'aurait pu dire d'où il était parti, — qu'on trouvait une pâture et une eau bien meilleures dans telle et telle vallée. Les sangliers qui, naturellement, iraient au bout du monde pour un bon repas, se mirent en mouvement d'abord, par compagnies, en se bousculant sur les rochers ; et les cerfs suivirent, avec les petits renards qui vivent auprès des hardes, sur les morts et les mourants ; les *nilghais* trapus s'ébranlèrent en colonne parallèle aux cerfs, et les buffles

sauvages des marais vinrent derrière les *nilghais*. La moindre chose eût suffi à faire dévier les bandes éparses aux traînards innombrables, qui paissaient, flânaient, buvaient et se remettaient à paître; mais, à chaque velléité d'alarme, quelqu'un surgissait pour les calmer. Une fois, c'était Sahi, le porc-épic, plein de renseignements sur les bonnes choses à manger juste un peu plus loin; une autre fois, c'était Mang qui battait de l'aile, en descendant une percée, avec des cris d'encouragement, pour montrer la voie libre; ou bien Baloo, la bouche pleine de racines, clopinait le long d'une ligne hésitante, et, moitié menaçant, moitié batifolant, la rejetait rudement dans la bonne route. Un grand nombre de bêtes revinrent sur leurs pas ou s'enfuirent, ou renoncèrent à continuer, mais il en resta beaucoup pour aller de l'avant. Dix jours plus tard à peu près, voici quelle était la situation : les cerfs, les sangliers et les *nilghais* broyaient tout à la ronde sur un cercle de huit ou dix milles de rayon, tandis que les mangeurs de chair escarmouchaient sur les bords. Et le centre du cercle était le village autour duquel mûrissaient les récoltes, et parmi ces récoltes se tenaient des hommes sur ce qu'ils appellent des *machans*, — plateformes assez semblables à des perchoirs à pigeons, faites de bâtons portés par quatre piquets, — afin d'effaroucher les oiseaux et autres voleurs. Alors, les cerfs ne furent plus ménagés; les mangeurs de chair les serrèrent de près et les forcèrent à marcher toujours en avant et vers le centre.

Ce fut par une nuit noire que Hathi et ses trois fils se glissèrent hors de la jungle et rompirent, au moyen de leurs trompes, les piquets des *machans*. Brisés d'un seul coup, ceux-ci tombèrent comme des tiges cassées de ciguë en fleur, tandis que les hommes précipités à terre entendaient tout près de leurs oreilles le gargouillement sourd des éléphants. Alors, effarée, l'avant-garde des armées de cerfs céda et se répandit dans les pâturages et les cultures et les inonda; le sanglier, au sabot tranchant, le sanglier fouisseur, accompagnait le cerf, et ce que l'un laissait, l'autre en venait à bout. De temps en temps, alarmées par les loups, les hardes s'ébranlaient, se ruaient désespérément de tous côtés, foulant l'orge nouvelle, rasant les remblais des canaux d'irrigation. Avant

le lever du jour, le cercle d'investissement fléchit, en un point. Les mangeurs de chair s'étaient repliés et laissaient, vers le sud, un chemin ouvert, par lequel fuyaient, bande sur bande, les chevreuils. D'autres animaux, plus hardis, restaient dans les fourrés pour achever leur bombance la nuit suivante.

Mais l'ouvrage, en somme, était fait. Quand les villageois au matin, regardèrent, ils virent leurs récoltes perdues. C'était pour eux la mort s'ils ne s'en allaient pas, car ils vivaient d'une année à l'autre aussi près de la famine que la jungle était près d'eux. Lorsqu'on envoya paître les buffles, ces brutes affamées traversèrent les pâturages nettoyés par les cerfs, puis s'égarèrent dans la jungle et dérivèrent à la suite de leurs compagnons sauvages ; et, à la tombée du crépuscule, les trois ou quatre bidets du village étaient couchés dans leurs écuries, la tête ouverte. Bagheera, seule, était capable de frapper de pareils coups ; et seule aussi Bagheera pouvait avoir l'insolente idée de traîner la dernière carcasse au milieu de la rue.

Les villageois n'eurent pas le cœur d'allumer des feux dans leurs champs, cette nuit-là : Hathi et ses trois fils eurent toute liberté de s'en aller glaner ce qui restait ; et là où Hathi a glané, il est inutile de repasser. Les hommes décidèrent de vivre sur le blé réservé pour les semailles jusqu'à la chute des pluies, quittes à chercher du travail comme domestiques avant de songer à rattraper cette année perdue ; mais, au moment où le marchand de grains pensait à ses mannes de blé bien pleines et supputait le prix qu'il en pourrait tirer, les défenses aiguës de Hathi entamaient sa maison, crevant la muraille de terre, et mettaient en pièces le grand coffre d'osier, enduit de bouse de vache, où reposait le blé précieux.

Lorsqu'on découvrit ce dernier malheur, ce fut au tour du Bramine de parler. Il avait invoqué ses propres Dieux et n'avait pas reçu de réponse. Il se pouvait, disait-il, que, sans le savoir, le village eût offensé quelqu'un des Dieux de la Jungle, car il n'y avait pas de doute que la Jungle fût contre eux. Ils envoyèrent donc chercher le chef des tribus nomades les plus proches, — des Gonds, petits chasseurs à peau très noire, très avisés, qui vivent en pleine jungle et dont les aïeux appar-

tiennent à la plus ancienne race de l'Inde, primitivement propriétaire du sol. — Ils accueillirent de leur mieux le visiteur avec ce qui leur restait. Lui se tenait sur une jambe, son arc à la main, deux ou trois flèches empoisonnées passées dans une touffe de cheveux au sommet de sa tête, avec un air mêlé d'effroi et de mépris, devant les villageois anxieux et leurs champs dévastés. Ils voulaient savoir si les Dieux, — les Anciens Dieux, — étaient irrités contre eux, et quels sacrifices il convenait de leur offrir. Le nomade ne dit rien, mais il ramassa un sarment de *karela*, cette liane rampante qui porte un fruit amer, la courge sauvage, et l'attacha en lacets devant la porte du temple, à la face de l'idole hindoue, peinte en rouge, qui ouvrait ses yeux fixes. Puis il fit de la main un signe dans l'espace, vers la route de Kanhiwara, et s'en retourna dans sa jungle, suivant des yeux le peuple d'animaux qui se pressait au travers. Il savait que, si la Jungle bouge, seuls, les hommes blancs peuvent se flatter d'en détourner la marche.

Inutile de demander ce que signifiait son geste. La courge sauvage pousserait là même où ils avaient adoré leur idole. Ils n'avaient qu'à se sauver, et le plus tôt serait le mieux.

Mais un village ne brise pas si facilement ses amarres. Ils s'attardèrent encore tant qu'il resta quelques vivres d'été ; ils essayèrent même de ramasser des noix dans la jungle, mais des yeux ardents les épiaient, des ombres se mouvaient devant eux en plein midi, et quand, épouvantés, ils revenaient en courant pour se réfugier dans leurs murs, au tronc des arbres près desquels ils avaient passé à peine cinq minutes auparavant, l'écorce pendait en lambeaux, déchiquetée par les griffes de quelque patte puissante. D'autre part, plus ils se confinaient dans le village, plus s'enhardissaient les créatures sauvages qui gambadaient et meuglaient sur les pâtis au bord de la Waingunga. Ils n'avaient pas le cœur de relever ni de replâtrer le mur postérieur de leurs étables vides, adossé à la jungle : les sangliers en achevèrent la ruine ; les lianes aux racines noueuses se précipitèrent à leur suite, jetant leurs coudes avides sur la terre nouvellement conquise, et, derrière les lianes, l'herbe drue foisonna.

Ceux qui n'avaient pas de femmes s'enfuirent les premiers, portant au loin la nouvelle que le village était condamné. Qui pourrait, disaient-ils, lutter contre la Jungle ou les Dieux de la Jungle, quand le cobra du village, lui-même, a quitté son trou sous la plate-forme, à l'ombre du pipal?

Le peu de commerce qu'ils avaient jamais entretenu avec le monde extérieur se réduisit au fur et à mesure que les sentiers battus à travers la clairière devenaient plus rares et moins visibles. Enfin Hathi et ses trois fils cessèrent de les troubler, la nuit, par leurs éclats de trompette : ils n'avaient plus rien à faire ici. Ni récolte sur terre ni grain au-dessous, plus rien. Les champs un peu éloignés perdaient déjà leur forme. Il était temps d'aller à Kanhiwara s'en remettre à la charité des Anglais.

Suivant la coutume des indigènes, ils différèrent encore le départ d'un jour à l'autre. Bientôt les premières pluies les surprirent, et les toits à l'abandon livrèrent passage au déluge ; sur les pâturages, l'eau montait à la cheville, et toutes les verdures se ruèrent, d'un commun élan, après les chaleurs de l'été. Alors, ils sortirent dans la boue, — hommes, femmes et enfants, — à travers la chaude pluie aveuglante du matin ; mais ils se retournèrent, naturellement, pour jeter un regard d'adieu sur leurs maisons.

Au moment où la dernière famille, ralentie par ses fardeaux, passait la barrière, on entendit derrière les murs un craquement de poutres et de chaume qui s'écroulaient. Un instant, dressée comme un reptile noir, une trompe luissante apparut, qui éparpillait le chaume en bouillie ; elle plongea, et on entendit un nouveau craquement suivi d'un cri farouche. Hathi venait d'arracher les toits des huttes comme on cueille dans l'eau une touffe de nénuphars ; mais une poutre, en rebondissant, l'avait piqué. Il ne fallait plus que cela pour déchaîner toute sa force : de tous les hôtes de la jungle, l'éléphant sauvage en fureur est le plus emporté dans ses destructions. Il culbuta d'une ruade un mur de terre qui s'émietta sur le coup, et fondit en boue jaune sous les torrents de pluie. Puis il vira, barrissant de nouveau, et se jeta dans les rues étroites, s'appuyant contre les huttes, à droite et à gauche, secouant les portes branlantes et les auvents

rebroussés, tandis que ses trois fils faisaient rage derrière lui, comme naguère au sac des champs de Bhurtpore.

— La Jungle engloutira ces coquilles, — dit une voix calme parmi les décombres ; — c'est le mur d'enceinte qu'il faut jeter par terre !

Et Mowgli, la pluie ruisselant sur ses épaules et ses bras nus, sauta juste à point d'un mur qui se couchait comme un buffle fatigué.

— Chaque chose en son temps, souffla Hathi. Oh ! à Bhurtpore, mes défenses étaient rouges ! Au mur d'enceinte, mes enfants !... Allons ! la tête basse !... Ensemble !... Han !...

Tous quatre poussèrent côte à côte : le mur d'enceinte bomba, creva, s'effondra. Et les villageois, muets d'horreur, virent apparaître, dans les déchirures de la brèche, les têtes féroces des dévastateurs, souillées de terre. Alors ils s'enfuirent, sans abri, sans pain, vers le bas de la vallée, tandis que leur village, haché, broyé, piétiné, s'évanouissait derrière eux.

Un mois plus tard, un tertre onduleux, que recouvrait un manteau de jeune et tendre verdure, en marquait seul la place ; et, à la fin des pluies, la Jungle rugissait à pleine voix sur cette terre où régnait la charrue six mois à peine auparavant.

RUDYARD KIPLING

Traduit par Louis Fabulet et Robert d'Humières.

NAPOLÉON III

ET

LE DÉSARMEMENT

On s'est borné jusqu'ici, soit à citer les noms des souverains qui, depuis Henri IV jusqu'à Napoléon, prétendirent avoir travaillé à rendre la paix générale, soit à rappeler les systèmes des publicistes qui, depuis l'abbé de Saint-Pierre jusqu'à Kant, ont cherché à la rendre perpétuelle. On oublie que ces grandioses et généreuses conceptions sont restées, chez les uns à l'état de projet sans suite, chez les autres à l'état de rêves sans portée. C'est sous le second Empire seulement que la question du désarmement a passé de l'ordre des idées dans l'ordre des faits. A deux reprises différentes pendant le règne de Napoléon III, en 1863 et en 1870, les Puissances reçurent et discutèrent des propositions ayant pour objet la réduction ou la limitation de leurs forces militaires. Ces tentatives eurent assez d'importance pour qu'il soit utile d'en rappeler les péripéties, et possible d'en tirer des enseignements.

***

La tentative de 1863 fut l'œuvre personnelle de Napoléon III et l'application d'un programme arrêté de longue date. La paix perpétuelle comme but, la réorganisation de l'Europe comme moyen, telles sont, en effet, les deux idées fonda-

mentales qui ont inspiré, sinon déterminé, toute sa politique extérieure. La première, aussi ancienne chez lui que l'apparition de son premier ouvrage, était déjà formulée dans ces phrases des *Idées napoléoniennes* (1840) : « La guerre est le fléau de l'humanité. » — « Le temps des conquêtes est passé pour ne plus revenir. » Elle était commentée dans les pages où l'auteur, prêtant à son oncle ses propres aspirations, le représentait comme un souverain belliqueux par nécessité, mais pacifique par nature, forcé de vaincre pour se défendre et de conquérir pour se maintenir, mais désireux surtout de gagner la paix et de la rendre perpétuelle en groupant les peuples en une confédération européenne destinée à remplacer entre eux « l'état de nature » par « l'état social ». Après le coup d'État, le rêve du prétendant devint l'ambition du souverain et l'idée de paix revint, dans ses discours sinon dans ses actes, aussi fréquemment qu'auparavant dans ses écrits. Il l'exprime sous sa forme la plus saisissante, lorsqu'il s'écrie, en 1852 : « L'Empire, c'est la paix » ; et, en 1854 : « Le temps des conquêtes est passé sans retour. » En 1859, il la rappelle avant la guerre d'Italie, et la développe dans sa proclamation de Milan. « Dans l'état éclairé de l'opinion publique, dit-il, on est plus grand par l'influence morale qu'on exerce que par des conquêtes stériles. » Il profite de ses entrevues avec les souverains pour leur tenir un langage conforme à ses déclarations officielles. Reçoit-il à Paris le premier d'entre eux qui vienne l'assurer de son amitié, le duc Ernest de Saxe-Cobourg, il lui démontre longuement comment son règne s'oppose, par ses allures pacifiques, à celui du chef de sa dynastie[1]. Se rencontre-t-il à Cherbourg avec la famille royale d'Angleterre, il commence son entretien avec le prince-consort en lui récitant un poème de Schiller sur les avantages de la paix, qui semble, au témoignage de son interlocuteur, « lui avoir fait une grande impression et n'avoir pas été sans influence sur sa vie[2] ». Au début de son règne, ses assurances pacifiques aux diplomates sont si nettes

1. Ernst II, Herzog von Sachsen-Coburg-Gotha, *Aus meinem Leben und aus meiner Zeit*, t. II, p. 135.

2. Sir Théodore Martin, *Le prince Albert de Saxe-Cobourg, époux de la reine Victoria*, trad. franç., t. Ier, p. 582.

et si fréquemment répétées, que l'un d'eux, M. de Vitzthum, surmontant ses défiances naturelles, se porte auprès de sa Cour garant de leur sincérité [1].

L'idée de la paix générale a été commune à beaucoup de souverains; Napoléon se distinguait d'eux en ce qu'elle était chez lui, non une tendance spéculative, mais un système arrêté. Il la considérait en effet comme inséparable du plan d'une réorganisation de l'Europe, qui seule pouvait la rendre praticable. Ce plan était à la fois logique jusqu'à l'excès et grandiose jusqu'à l'utopie.

Se demandant d'abord d'où venait le malaise dont souffraient les peuples, Napoléon III l'attribuait à ce fait que le Congrès de Vienne avait subordonné leurs intérêts à ceux des souverains et disposé d'eux sans tenir compte de leurs inclinations : ici, les distribuant en souverainetés distinctes, malgré leur désir d'une vie commune; là, les soumettant à une domination étrangère, malgré leur ambition de se suffire à eux-mêmes; ailleurs, les englobant dans une union factice, malgré leur esprit séparatiste. Depuis cette date, ils n'avaient pu se résigner à leur sort, et les princes se débattaient dans les difficultés de luttes sans cesse renaissantes entre leurs aspirations à l'unité, à l'indépendance ou à l'autonomie. A une situation aussi grave, il fallait un remède radical : pour la faire cesser, il fallait employer les moyens mêmes qui l'avaient établie. Un congrès des souverains européens avait, après la chute du premier Napoléon, fixé la charte territoriale de l'Europe; un nouveau congrès devait, après l'avènement du second, la modifier en accordant, par des concessions mutuelles et des échanges de provinces opportuns, l'intérêt dynastique avec l'intérêt populaire. Alors, mais alors seulement, les peuples, pleinement satisfaits, demeureraient indéfiniment immobiles; les causes de guerre disparaîtraient de l'Europe, les défiances des relations internationales, l'inquiétude des esprits. Alors, mais alors seulement, les populations, reprenant confiance en l'avenir, pourraient consacrer au développement de leurs ressources matérielles les sommes énormes qu'absorbaient des armements ruineux.

1. Vitzthum von Eckstädt, *Sanct-Petersburg und London in den Jahren 1852-1864*, t. I, p. 131.

Tel était, exposé dans ses lignes générales, le « grand dessein » de Napoléon III. Comme on le voit, sa réalisation supposait un si colossal déplacement de territoires et d'intérêts qu'il devait, aux yeux de beaucoup d'esprits sages, paraître plus dangereux dans le présent que salutaire dans l'avenir; aussi était-il nécessaire, pour le leur faire agréer, de les habituer progressivement aux conséquences qu'il entraînerait. Le souverain le comprit, et en tenta d'abord des applications partielles : après la guerre de Crimée, en élargissant dans des proportions inattendues le cadre des délibérations du Congrès de Paris; après la guerre d'Italie, en essayant de résoudre par les mêmes moyens les questions en litige. Ces tentatives furent malheureuses parce qu'elles étaient inopportunes; Napoléon III attendit, pour les reprendre, que la situation de l'Europe fût assez alarmante pour appeler un prompt remède, assez calme pourtant pour ne pas rendre une entente impossible.

Le moment lui parut venu en 1863, on comprend pour quelles raisons. La Pologne révoltée, s'épuisant dans une lutte héroïque et inégale, qui devait l'honorer, mais ne pouvait l'affranchir; l'Allemagne tout entière prenant son élan pour se ruer sur les duchés de l'Elbe; l'Italie, plus ardente à mesure qu'elle devenait plus forte, guettant le moment de passer la frontière de la Vénétie ou de l'État romain; les Principautés danubiennes cherchant en vain la forme définitive de leur existence : tels étaient, au cours de cette funeste année, les sujets d'inquiétude qui ranimaient les défiances entre les gouvernements, les spectacles de deuil qui portaient le trouble dans les cœurs. Les cabinets étaient divisés en deux camps depuis que la France, l'Angleterre et l'Autriche avaient tenté à Pétersbourg une démarche inutile en faveur de la Pologne. L'opinion publique, travaillée par de sourdes agitations, suivait avec un sentiment d'angoisse passionnée le réveil de questions qu'elle croyait endormies et qui n'étaient qu'étouffées; tout lui paraissait vague, incertain, menaçant; elle s'inquiétait particulièrement du silence énigmatique dans lequel se renfermait Napoléon III, et qui lui semblait recouvrir de ténébreux desseins.

Sa curiosité fut satisfaite le 5 novembre, jour fixé pour la

réunion d'un nouveau Corps législatif. Le souverain saisit cette occasion de proclamer son grand dessein avec tout l'éclat d'une manifestation nationale. Après les banalités d'usage et l'exposé de la situation intérieure par où débutaient tous les discours du trône, il passa aux affaires extérieures et en particulier à celles de Pologne. Il montrait comment il avait tenté de la résoudre en présentant au cabinet de Saint-Pétersbourg des conseils désintéressés, puis il avouait l'échec de cette démarche, et concluait en ces termes : « Que reste-t-il donc à faire ? Sommes-nous donc réduits à la seule alternative de la guerre ou du silence ? Non. Sans courir aux armes et sans nous taire, un moyen nous reste : c'est de soumettre la cause polonaise à un tribunal européen. La Russie l'a déjà déclaré, des conférences *où toutes les autres questions qui agitent l'Europe seraient débattues* ne blesseraient en rien sa dignité. Prenons acte de cette déclaration. Qu'elle nous serve à éteindre une fois pour toutes les ferments de discorde prêts à éclater de tous côtés, et que, du malaise même de l'Europe travaillée par tant d'éléments de dissolution, naisse une ère nouvelle d'ordre et d'apaisement. » Entrant alors dans le vif du sujet, le souverain exposait à grands traits son projet de réorganisation de l'Europe, au moyen d'un congrès qui remanierait les traités de 1815. Dans un langage qui s'élevait jusqu'à la haute éloquence, il montrait ensuite quelle était la pensée maîtresse et le but final de cette conception :

« Quoi de plus conforme aux idées de l'époque, s'écriait-il, aux vœux du plus grand nombre, que de s'adresser à la raison, à la conscience des hommes d'État de tous les pays, et de leur dire :

» Les préjugés, les rancunes qui nous divisent n'ont-ils pas déjà trop duré ?

» *La rivalité jalouse des grandes puissances empêchera-t-elle sans cesse les progrès de la civilisation ?*

» *Entretiendrons-nous toujours de mutuelles défiances par des armements exagérés ?*

» *Les ressources les plus précieuses doivent-elles indéfiniment s'épuiser dans un état qui n'est ni la paix avec sa sécurité, ni la guerre avec ses chances heureuses ?* »

Après avoir défini en ces termes les inconvénients de la paix armée et exprimé avec une chaleur communicative son désir d'y remédier, Napoléon III terminait par un dernier appel aux sentiments d'humanité des souverains : « Ayons le courage, disait-il, de substituer à un état de choses maladif et précaire une situation stable et régulière, dût-elle coûter des sacrifices. Réunissons-nous sans système préconçu, sans ambition exclusive, animés par la seule pensée d'établir un état de choses fondé désormais sur l'intérêt bien compris des souverains et des peuples. »

Le lendemain, une communication officielle faisait connaître au public qu'une lettre avait été envoyée à tous les souverains pour les inviter au congrès projeté. Quelques jours plus tard, un journal de Francfort faisait connaître le texte de ce document. La question du désarmement était désormais nettement posée à l'Europe. Quelle réponse allaient y faire les peuples et les gouvernements ?

L'impression produite sur l'opinion publique fut profonde et apparut au premier abord comme favorable. Le discours était à peine connu dans les diverses capitales qu'il était aussitôt publié, discuté, examiné à la loupe, soumis à une analyse qui passait au crible chaque mot et pesait la valeur de chaque terme. Il devenait, dans les cercles politiques, l'objet de toutes les conversations, dans les journaux, le titre de tous les articles de fond. De ces divers commentaires se dégageait un sentiment à la fois très complexe et très fort, fait de surprise joyeuse, d'admiration enthousiaste et de scepticisme involontaire. La surprise était motivée par le contraste que présentait le discours avec l'idée qu'on s'en était faite. On le supposait belliqueux, et il était pacifique ; on s'attendait à un exposé des questions à l'ordre du jour, et on se trouvait en présence d'une déclaration de principes. On éprouvait un sentiment de soulagement qu'un journal anglais traduisait par cette exclamation expressive : « Nous respirons plus librement maintenant que l'oracle a parlé. »

Les signes de surprise se transformèrent bientôt en témoignages d'admiration envers le discours et envers son auteur. Pouvait-on, sans ingratitude, mesurer la louange à un sou-

verain dont le désintéressement apparaissait si complet? Pouvait-on, sans inconséquence, refuser son adhésion à une proposition dont l'effet devait être si salutaire? Aussi les journaux les moins suspects de bienveillance à l'égard de Napoléon III s'évertuèrent à chercher les épithètes les plus flatteuses pour caractériser son initiative. Son discours était, au dire du *Sun*, « le plus habile et le plus remarquable de tous ceux qu'il avait prononcés ». — « Il pouvait compter, disait le *Daily Telegraph*, parmi les plus nobles modèles de harangues royales. » — « Il avait provoqué, affirmait le *Globe*, une explosion d'admiration sans réserve. » La *Presse Libre*, de Vienne, le considérait comme « un des plus importants par son contenu et des plus accomplis par sa forme ». Et le *Botschafter*, comme « un des plus importants de l'histoire moderne ». L'enthousiasme de quelques journalistes reportait même sur la personne de l'Empereur les éloges qu'ils prodiguaient à son projet, et, tandis que le *Morning Post* saluait en lui « le sauveur de l'Europe », le *Globe* l'appelait « une institution européenne ». On peut juger, d'après ces appréciations de la presse anglaise et autrichienne, à quel degré de lyrisme montait le langage des gazettes italiennes et des journaux officiels français. Au concert d'éloges se mêlait pourtant l'expression d'inquiétudes vagues sur l'issue probable de l'initiative impériale : on se sentait plus ébloui que convaincu, plus porté à l'admiration qu'à la confiance. Mais ces réserves timides disparaissaient dans le bruit des acclamations.

Il suffit de quelques jours pour amener dans l'opinion publique un revirement complet à l'égard du projet de l'Empereur. L'entraînement de la première heure n'en avait laissé voir que le côté généreux ; le travail de la réflexion ne tarda pas à en montrer le caractère chimérique, et la presse, qui avait été unanime à en célébrer les avantages pour l'avenir, sembla s'être donné le mot pour en faire ressortir avec le même ensemble les difficultés dans le présent.

La première de ces difficultés était d'ordre pratique. N'était-il pas impossible de fixer d'une façon précise les règles d'après lesquelles les armements des diverses puissances devaient être réduits ou limités? « Qui commencera, disait le *Morning Post*, et comment se mettre d'accord sur les conditions et

les limites du désarmement? Et comment y parvenir? Quelles limites, par exemple, assignera-t-on à notre supériorité maritime? Combien de vaisseaux pourrons-nous mettre à flot, avec combien de canons Armstrong? Faudra-t-il arrêter les recherches et les perfectionnements? » A cette question s'en rattachait étroitement une autre. Le désarmement serait-il simultané? Ne convenait-il pas au contraire au souverain qui en avait pris l'initiative d'en donner l'exemple et de témoigner ainsi de la pureté de ses intentions? Cette solution semblait sourire particulièrement aux journaux prussiens. « Rien n'empêcherait Napoléon III, disait la *Gazette nationale* de Berlin, de donner chez lui l'exemple d'une réduction des forces militaires : d'autres États, qui ne veulent pas être les premiers sous ce rapport, le suivraient volontiers. » Il se trouvait même un publiciste français, et non des moindres, pour applaudir à cette proposition et s'écrier en la reproduisant : « Quelle heureuse préface pour un congrès! »

Cette question n'était pas la seule qui prêtât à la controverse. Bientôt les critiques de la presse s'étendirent et portèrent, non plus sur le but à atteindre, qui était le désarmement, mais sur le moyen à employer, qui était le Congrès. On s'attacha à chercher dans l'histoire les raisons qui condamnaient à un échec certain la réunion projetée : le nombre des États qui y seraient représentés, les circonstances dans lesquelles elle délibérerait, la nature des questions qu'elle devait débattre. Huit puissances avaient, en 1814, présidé aux négociations de Vienne ; elles n'étaient parvenues à s'entendre qu'après d'interminables débats et sous la menace d'une guerre avec Napoléon. L'accord serait-il plus aisé entre tous les États de l'Europe? Les précédents Congrès avaient eu lieu à la suite de guerres longues et sanglantes qui avaient rendu la paix facile en la rendant nécessaire. Le résultat serait-il le même aujourd'hui qu'aucune nécessité de ce genre ne forçait les souverains à se montrer accommodants? Enfin les questions de Pologne, d'Allemagne et d'Italie venaient d'être discutées en vain par les puissances les plus intéressées à les résoudre. Seraient-elles plus faciles à trancher au sein d'un Congrès que par les moyens les plus directs? C'étaient là des arguments de bon sens que les

journaux avaient autant de facilité à développer qu'à faire accepter. Quelques-uns même, achevant leur évolution, soutenaient que le projet impérial constituait un danger pour la paix. Un spirituel écrivain, prêtant à cette opinion l'autorité de son talent, avait recours à une ingénieuse comparaison pour la faire ressortir. « N'avez-vous pas vu quelquefois dans le monde, écrivait Prévost-Paradol, deux hommes qui vivent en paix, se saluent, se rencontrent, causent même ensemble de bonne amitié, mais à la condition tacite qu'il ne sera pas parlé entre eux de certaines choses et qu'ils ne toucheront pas à certains sujets?... De même, poursuivait-il, les États ont tous quelque point délicat, quelque partie malade qu'on ne peut toucher sans faire crier; ils ne vivent en paix que parce qu'ils évitent d'y porter la main. Les rivalités qui les divisent peuvent être éternelles sans devenir dangereuses, mais le meilleur moyen de les mettre aux prises, c'est de les mettre en présence : telle sera précisément l'œuvre du Congrès. « Cette opinion se faisait jour peu à peu dans les principaux journaux étrangers, pénétrait dans le public, et la cause du désarmement était déjà perdue devant l'opinion au moment où elle allait être portée devant les gouvernements.

Si le langage de la presse pouvait fournir des indications, c'était, en effet, aux cabinets à donner des solutions. Quel accueil allaient-ils réserver à l'invitation impériale?

La réponse n'était pas douteuse pour les petits États. Leur faiblesse répondait de leur bonne volonté, et leur intérêt bien compris se réduisait à gagner par une franche acceptation la faveur de Napoléon III. Aussi leurs souverains répondirent-ils à son invitation par des lettres aussi flatteuses que cordiales, et six d'entre eux, parmi lesquels le pape et le sultan, promirent même de se rendre en personne à Paris.

Les grandes puissances pouvaient se partager en deux camps, selon qu'elles croyaient avoir à perdre ou à gagner à un remaniement de l'Europe conforme au principe des nationalités : dans le premier on pouvait ranger l'Italie et la Prusse ; dans le second, l'Angleterre, l'Autriche et la Russie.

Le discours impérial était, par son esprit comme par sa

forme, assuré de trouver en Italie un accueil favorable : il constituait, en effet, une protestation contre les traités de Vienne et contenait une phrase qui semblait s'appliquer aux provinces italiennes soumises à la domination de l'Autriche ou du pape[1]. Aussi à peine fut-il connu à Turin que les membres du cabinet, en proie à une vive surexcitation, accoururent chez le ministre de France pour lui dire qu'ils l'interprétaient dans le sens de leurs espérances les plus ardentes. Les jours suivants, les mêmes témoignages d'admiration enthousiaste parvenaient à notre légation. Le 13 novembre, le roi Victor-Emmanuel, au retour d'un voyage à Naples, avouait à notre chargé d'affaires, M. Rothan, que les paroles impériales lui avaient rendu le calme et l'espérance, au milieu des difficultés dans lesquelles il se débattait[2]. Le 22, parvenait à Paris sa réponse écrite : c'était une acceptation sans réserve et une promesse de se rendre au Congrès.

On crut un instant aux Tuileries obtenir le même succès à Berlin. La Prusse était une nation jeune et ambitieuse, qui aspirait à représenter en Allemagne le principe des nationalités. Le premier ministre, M. de Bismarck, voyant sans doute dans un remaniement de l'Europe un moyen de s'agrandir, et dans la réunion d'un Congrès un moyen de se faire valoir lui-même, se montrait, au dire de notre représentant à Berlin, M. de Talleyrand, très favorable à la proposition impériale. Il en admirait la forme sans réserve, il en approuvait le fond sans défiance. D'une part, il s'écriait avec un enthousiasme auquel se mêlait sans doute quelque ironie : « Le discours de l'Empereur est un chef-d'œuvre ! » D'autre part, il disait à M. de Talleyrand : « Si j'étais le roi de Prusse, je vous dirais tout de suite : J'accepte[3]. » Ces déclarations étaient-elles sincères ? Elles étaient en tout cas en contradiction avec les sentiments d'un souverain auquel la fermeté de ses principes absolutistes, l'ardeur de ses sympathies russes et la persistance de ses défiances envers la politique napoléonienne interdisaient de prendre part à une œuvre révolu-

1. « Au Midi comme au Nord, de puissants intérêts réclament une solution. »

2. Documents inédits.

3. Documents inédits.

tionnaire. Il répondit à Napoléon III par une lettre où perçait le désir de dissimuler sous une forme courtoise une fin de non-recevoir (18 novembre). Il acceptait l'invitation, non de se rendre au Congrès, mais de procéder à un « échange d'idées préparatoires », dont seraient chargés les ministres.

Cette attitude était de nature à faire prévoir celle que garderaient les puissances qui représentaient en Europe le principe de la conservation. Elles n'hésitèrent pas un instant sur le parti à prendre, mais cherchèrent à rejeter l'une sur l'autre la responsabilité d'un refus. L'Angleterre l'assuma la première. Dès le 12 novembre, le ministre des Affaires étrangère de la Reine, lord John Russell, répondait à Paris que sa souveraine refusait de s'engager avant de connaître avec plus de précision quelles étaient les véritables intentions de l'Empereur et quelles questions il entendait soumettre à l'arbitrage européen. Un peu déconcerté par ce coup droit, le ministre français, M. Drouyn de Lhuys, répondit (23 novembre) en indiquant les questions de Pologne, des duchés de l'Elbe, de Vénétie, de Rome, des principautés danubiennes, enfin, et surtout, celle du désarmement. Deux jours après avoir satisfait la légitime curiosité du cabinet anglais, il reçut de lui une réponse dont la netteté ne laissait rien à désirer. Après avoir montré qu'un congrès, ne possédant ni une autorité suffisante pour résoudre les questions en litige, ni la force nécessaire pour les trancher, ne serait en Europe qu'une cause d'agitation ajoutée à tant d'autres, lord John Russell concluait en ces termes : « Ne pouvant donc entrevoir la possibilité des résultats propices dont s'est flatté l'empereur des Français lorsqu'il a proposé un congrès, le gouvernement de Sa Majesté, cédant à de fortes convictions et après mûre délibération, se trouve dans l'impossibilité d'accepter l'invitation de Sa Majesté Impériale. » A la brutalité de ce refus s'ajoutait l'inconvenance d'un mauvais procédé, car la réponse anglaise avait été publiée dans le *Times* avant d'être communiquée au gouvernement français. Elle excita à Paris une vive émotion ; elle y eût paru moins surprenante si l'on eût mieux connu les hommes qui dirigeaient et les traditions qui inspiraient la politique anglaise. Lord Palmerston et lord Russell représentaient le patriotisme britannique dans ce qu'il avait de plus étroit, de

plus jaloux et de plus soupçonneux. L'étroitesse de ce sentiment les empêchait de compatir aux maux de la paix armée, dont souffrait l'Europe et dont leur pays était exempt. Par jalousie nationale, ils répugnaient à coopérer à une œuvre qu'un publiciste français, Émile de Girardin, appelait « la conquête morale de l'Europe par la France ». Les défiances de leur patriotisme les conduisaient à voir dans le congrès un piège, et dans la réorganisation de l'Europe un prétexte pour enlever Gibraltar à l'Angleterre. Leur refus était enfin conforme, non seulement à l'opinion du public anglais, mais encore aux sentiments de leur souveraine, dont le premier mot, en lisant le discours impérial, avait été de le qualifier d' « impertinent »[1].

La proposition de Napoléon III avait éveillé les mêmes inquiétudes en Autriche. A Vienne l'opinion la repoussait comme un péril, et le gouvernement la regardait comme une défection. Aux yeux du public, elle représentait la consécration officielle du principe des nationalités, et par suite la cession de la Vénétie, sans compensation possible ; aux yeux du ministre des Affaires étrangères, M. de Rechberg, elle signifiait la rupture inattendue de l' « entente à trois », qui depuis le début de l'année réunissait dans une complète communauté d'action et de desseins la France, l'Angleterre et l'Autriche. N'était-ce pas, en effet, dénoncer cet accord que lui enlever brusquement, et sans avis préalable, le règlement des questions qu'il avait pour objet de résoudre? M. de Rechberg se montra un peu irrité de ce manque d'égards ; mais chez lui le dépit d'avoir perdu la confiance de la France était encore moins fort que le désir de la regagner. Il se borna donc à charger M. de Metternich d'adresser à ce sujet de discrètes représentations à la cour des Tuileries ; sur ses conseils, François-Joseph en répondant à l'invitation de Napoléon III, n'eut garde de la repousser catégoriquement, mais subordonna son acceptation à une « entente préalable » ayant pour objet « d'écarter des problèmes dangereux et presque insolubles » (17 novembre). C'était indiquer clairement qu'il n'entendait pas laisser poser au congrès la question de la Vénétie.

1. Von Sybel, *Die Begründung des deutschen Reichs*, t. III, p. 144.

Restait la Russie, dont la décision était attendue avec impatience, et dont l'acceptation pouvait seule entraîner les hésitants ou ramener les réfractaires. Sa réponse, préparée avec le plus grand secret pendant un séjour du tsar à Livadia, arriva à Paris avant qu'aucun rapport diplomatique eût pu en faire deviner le contenu. Elle était déjà partie quand notre chargé d'affaires, M. de Massignac, parvint à en conférer avec le chancelier Gortchakov. Comme il cherchait à lui montrer quel avantage la France et la Russie auraient à s'entendre, sinon sur tous les points, au moins sur certaines questions, le prince Gortchakov, saisi d'un subit accès de colère, s'écria avec violence : « La Pologne est pour nous une question vitale, toutes les autres sont secondaires ! » et, poursuivant sur le même ton, il dit à notre chargé d'affaires combien son maître avait été touché de deux phrases du discours impérial relatives, l'une aux excès qui, *des deux côtés,* se commettaient en Pologne, l'autre aux traités de 1815 *foulés aux pieds* par la Russie à Varsovie. « Je travaillerai à la conciliation, dit-il en terminant, pourvu, toutefois, qu'on nous laisse tranquilles avec la Pologne... » D'un mot, il avait atteint le fond du débat. La Russie, et avec elle tous les grands États, consentait volontiers à discuter des intérêts qui lui étaient étrangers ; mais, comme eux, elle réservait une question *vitale* à laquelle elle défendait de toucher.

Avant de connaître ces détails, le cabinet des Tuileries avait déjà reçu la réponse officielle d'Alexandre II (18 novembre). Sa lettre portait la trace d'une double préoccupation : la volonté de rester réfractaire à toute idée de Congrès et la crainte de paraître hostile à la cause de la pacification. En une phrase il déclinait l'invitation impériale, subordonnant son acceptation à la rédaction d'un programme des questions à étudier ; en une page il s'étendait sur les preuves qu'il avait déjà données de son amour de la paix. « Votre Majesté, disait-il, a exprimé une pensée qui a toujours été la mienne. J'en ai fait plus que l'objet d'un vœu, j'y ai puisé la règle de ma conduite. Tous les actes de mon règne attestent mon désir de substituer des relations de confiance et de concorde à l'état de paix armée qui pèse si lourdement sur les peuples... Mon plus vif désir est d'épargner à mes peuples les

sacrifices que leur patriotisme accepte, mais dont leur prospérité souffre. »

Des cinq puissances assez fortes pour suivre une politique personnelle, une seule, l'Italie, avait répondu à Napoléon III par une acceptation pleine et entière ; l'Angleterre avait refusé d'admettre le principe même du Congrès, et les trois autres avaient mis à leur acceptation des conditions qui la rendaient illusoire. Convenait-il de poursuivre la campagne diplomatique si hardiment commencée? Le Gouvernement impérial le pensa d'abord, et une circulaire de M. Drouyn de Lhuys (8 décembre) mit en avant la proposition d'un Congrès restreint, destiné à étudier les questions qui auraient été précisées dans la réponse de l'Angleterre : on lui répondit que, réduit à ces proportions, le projet de Napoléon III perdait sa portée et sa raison d'être. Bientôt l'attention de la diplomatie fut absorbée par les affaires de Danemark, qui entraient dans une phase de complications menaçantes, et, deux mois après, le 5 novembre, il ne restait du discours impérial qu'une page brillante dans nos annales parlementaires.

La question du désarmement avait d'ailleurs été posée de telle façon qu'elle ne pouvait aboutir à un autre résultat. Ce résultat, qui apparaissait comme certain à tout esprit clairvoyant, Napoléon III ne l'a-t-il pas prévu et n'a-t-il pas cherché à en tirer parti dans des vues intéressées? De sérieux indices permettent de le supposer. Qu'on se rappelle avec quel ton de regret il constatait dans son discours avoir compromis une des meilleures alliances du Continent; avec quelle conviction une partie de l'opinion répétait avec Émile de Girardin : « S'il y a une alliance qui soit naturelle, c'est celle de la France et de la Russie » ; avec quelle insistance le marquis Pepoli, confident intime du souverain et ambassadeur d'Italie à Pétersbourg, pressa le tsar d'accepter le projet français; avec quelle facilité Napoléon III pouvait laisser tomber la question polonaise si ce dernier effort pour la résoudre restait infructueux ; et l'on accordera plus de créance que n'en mériterait le nom de l'auteur à cette assertion des Mémoires de Viel-Castel : « Je viens d'avoir connaissance

d'une note secrète remise par l'Empereur à un des grands personnages de son intimité diplomatique. Elle contenait ces mots : « Je n'ai jamais pensé que le Congrès pût aboutir; je » crois qu'il peut me servir à renouer des alliances avec la » Russie, et par suite avec la Prusse, et à me tirer de l'im- » passe polonaise. La France alliée à la Prusse et à la Russie. » est maîtresse de la situation[1]. » — Cette explication est sans doute trop exclusive pour être vraisemblable. Mais ne comporte-t-elle pas une part de vérité, et ne peut-on pas en retenir que des calculs intéressés se sont mêlés, inconsciemment peut-être, aux généreux sentiments, auxquels a obéi Napoléon III, que sa proposition fut une habile manœuvre diplomatique en même temps qu'une profession de foi, et qu'en prenant cette initiative, il a non seulement appliqué un principe général, mais poursuivi un intérêt particulier?

*
* *

La guerre de 1866 eut pour conséquence l'échec définitif de son projet. L'inutilité de sa proposition de congrès, deux mois avant l'ouverture des hostilités, le fit abandonner comme impraticable. La situation que le traité de Prague faisait à la France, désormais isolée et menacée, le fit condamner comme dangereux. Napoléon sembla le comprendre et renoncer à ses rêves de pacification européenne, pour ne plus songer qu'à maintenir en face de la Prusse la situation de son pays.

Au moment même où l'idée de désarmement était ainsi abandonnée par celui qui l'avait conçue, elle renaissait sous une autre forme dans l'esprit de ceux qui l'avaient d'abord repoussée. Après 1866 plus encore qu'en 1863, la paix était précaire et la guerre semblait devoir être redoutable. N'était-il pas possible de modifier le projet de Napoléon III de manière à lui enlever ce qu'il présentait de chimérique, à lui laisser ce qu'il comportait de bienfaisant, et à lui assurer ainsi autant de chances de succès que d'avantages? Cette opinion, propagée par la presse, se fit jour peu à peu dans le public, pour pénétrer ensuite dans les conseils du pouvoir. On vit alors

1. Viel-Castel, *Mémoires*, t. VI, p. 282.

s'introduire dans les relations internationales une nouvelle conception du désarmement, qui s'opposa à la première par tous les traits qui distinguent un système théorique d'une pensée politique. Elle était à la fois plus restreinte et plus pratique : l'une avait pour objet de fonder une paix perpétuelle sur un remaniement territorial, l'autre d'établir une trêve durable sur la base du *statu quo*; l'une tendait à faire disparaître les causes profondes de guerre par la réunion d'un congrès, l'autre à en diminuer les moyens par la réduction des armements; l'une cherchait à résoudre préalablement toutes les questions irritantes, l'autre se bornait à les ajourner. Selon la première, qui restait celle de Napoléon, le désarmement était une révolution ; selon la seconde, qui devint celle de ses ministres, il n'était qu'une précaution.

A ce titre, il apparut comme nécessaire le jour où la Prusse manifesta l'intention de poursuivre en pleine paix l'œuvre d'agrandissement qu'elle avait inaugurée par la guerre. Ses victoires avaient limité en même temps qu'étendu son hégémonie à la ligne du Mein ; son ambition la portait à l'imposer aussi aux États du Sud. Elle prépara donc leur absorption politique par leur assujettissement militaire, d'abord en signant avec eux des traités d'alliance (août, octobre 1866) rendus ensuite publics (mars 1867), puis en entreprenant la réorganisation des armées badoise, wurtembergeoise et bavaroise (février 1867-mai 1868). Les cabinets de Vienne et de Paris, unis par l'imminence du péril commun comme par le souvenir des entrevues impériales de Salzbourg (août 1867) et de Paris (octobre), assisteraient-ils immobiles aux progrès constants de l'influence prussienne? Et emploieraient-ils pour y mettre obstacle les moyens violents ou les voies pacifiques? Napoléon III sembla pencher, sans le vouloir peut-être, pour la première solution : il était d'avis d'adresser à la Prusse une demande d'explications sur ses manœuvres au sud du Mein, et ne songeait pas qu'une pareille mise en demeure apparaîtrait au patriotisme germanique comme une menace d'intervention étrangère. Heureusement pour la cause de la paix, cette proposition fut soumise à un homme d'État auquel sa rancune contre les vainqueurs de Sadowa, son esprit fertile en expédients et sa

longue expérience des choses de l'Allemagne inspirèrent une combinaison propre à arrêter la Prusse sans la provoquer : c'était le comte de Beust, chancelier austro-hongrois. Il répondit à la communication impériale en envoyant en France un de ses familiers, M. de Vitzthum, avec un mémoire où étaient exposés les détails et les avantages d'un plan qui depuis longtemps formait l'objet de ses méditations. D'après ce plan, Napoléon III devait, dans une lettre publique, déclarer au roi de Prusse qu'il avait sincèrement accepté les stipulations du traité de Prague et qu'il était prêt à le prouver en réduisant son armée ; il lui demanderait en retour de sanctionner une déclaration identique par un engagement analogue. Cette proposition, tout en donnant au gouvernement impérial un regain de popularité appréciable à la veille d'élections générales, mettrait M. de Bismarck dans l'alternative de ruiner ses projets par une acceptation ou de perdre sa popularité par un refus, de se condamner de lui-même à une politique effacée, ou de voir le Reichstag, éclairé sur ses convoitises, refuser les crédits nécessaires pour les réaliser.

Lorsque M. de Vitzthum arriva à Paris, il n'y rencontra que M. Rouher qui, après avoir pris connaissance de ses propositions, lui promit de les transmettre avec un avis favorable à son souverain, alors à Biarritz (septembre 1868). Il attendit donc une réponse avec une confiance d'autant mieux justifiée que le projet soumis à l'acceptation impériale se rapprochait par plus d'un point de celui qu'avait toujours caressé Napoléon III. Au bout de quelques jours, il reçut au contraire un refus catégorique, fondé sur cette considération qu'avec le système prussien des landwehrs tout essai de désarmement simultané constituerait pour la France « un marché de dupes ». M. Rouher entreprit en vain de réfuter cette objection en précisant le projet autrichien de manière à fixer à 250 000 hommes l'effectif de l'armée active dans les deux pays et à supprimer, d'une part la landwehr, d'autre part la garde mobile. L'Empereur lui répondit qu'il ne pouvait procéder à un désarmement sans compromettre sa couronne, ni en prendre l'initiative sans manquer à son nom. Puis il laissa tomber la question et chercha bientôt dans une alliance

militaire avec l'Autriche et l'Italie un remède contre l'ambition envahissante de la Prusse[1].

Quels motifs avaient pu lui dicter une décision si peu conforme au langage qu'on attendait de lui? Il semble que la publication des rapports militaires du colonel Stoffel nous aient donné la clef de cette énigme. Six mois avant l'arrivée de M. de Vitzthum à Paris (23 avril 1868), l'Empereur avait reçu de son attaché militaire à Berlin un mémoire détaillé sur la question du désarmement qui préoccupait alors la presse. On pouvait y relever ces phrases significatives[1] :

« Il faut reconnaître qu'on a quelque peine à donner au mot désarmement une définition précise. D'abord, comme il n'y a pas deux puissances dont l'organisation militaire soit la même, il ne saurait avoir le même sens pour elles... En cherchant à ce mot une signification précise qui s'applique à tous les pays on ne trouve que celle-ci : diminution dans l'effectif des hommes qu'une puissance instruit et réserve pour la guerre. » Et, partant de cette définition, l'auteur n'admettait que deux moyens de désarmer : l'un consistait à réduire le contingent, en conservant le même nombre d'années de service ; l'autre à réduire la durée du service, en conservant le même contingent ; l'emploi du premier était interdit à la Prusse par le principe du service obligatoire ; l'emploi du second affaiblirait peut-être l'instruction militaire de ses troupes, mais n'en diminuerait pas le nombre ; elles ne serviraient plus qu'un an ou deux dans l'armée active, mais au jour du péril les réserves et la landwehr rappelées formeraient une masse énorme de 900 000 hommes[2]. — Cette démonstration du colonel Stoffel était trop rigoureuse dans sa suite et trop pressante dans sa forme pour n'avoir pas produit une profonde impression sur l'esprit de Napoléon III.

Deux ans plus tard, les vicissitudes de la politique intérieure de la France allaient mettre notre attaché militaire dans la nécessité de la renouveler. L'idée du désarmement restreint, que M. de Beust avait lancée dans la politique internationale,

1. *Mémoires du comte de Beust*, trad. franç., t. II, p. 323. Von Sybel, *Die Begründung des deutschen Reiches*, t. VI, p. 367-371.

2. Colonel Stoffel, *Rapports militaires écrits de Berlin* (1866-1870), p. 131-136.

fut reprise au début de 1870 par les conseillers mêmes du souverain qui l'avait repoussée. La révolution parlementaire du 2 janvier 1870 porta en effet au pouvoir un cabinet décidé à suivre, au dehors comme au dedans, une politique de conciliation, à la présidence du Conseil un homme d'État résigné à reconnaître les faits accomplis en Allemagne, au ministère des Affaires étrangères un vieux parlementaire désireux d'éviter toute difficulté et de prévenir tout conflit. Le comte Daru pensa que le seul moyen d'empêcher la France et la Prusse d'en venir aux mains était de leur en enlever la facilité, au moyen d'un désarmement simultané : l'état de leurs relations permettrait alors de procéder à cette opération sans menacer leur sécurité et sans atteindre leur amour-propre national. A ce projet, il voyait deux obstacles : la répugnance de Napoléon III, qui le considérerait comme une duperie pour la France, et la défiance de M. de Bismarck qui affecterait de le regarder comme un piège tendu à l'Allemagne. Il triompha de l'un en obtenant par un chaleureux plaidoyer l'adhésion de son souverain ; il essaya de surmonter l'autre en recourant à un intermédiaire.

Il y avait alors à Londres un ministre des Affaires étrangères qui avait mérité par sa sympathie pour notre pays la confiance du gouvernement français, acquis par la loyauté de son caractère une haute autorité auprès de tous les cabinets, et obtenu, par son rôle au Congrès de Paris et ses opinions maintes fois exprimées, la réputation de représenter les idées pacifiques en Europe : c'était lord Clarendon. Le comte Daru, pensant qu'il était tout désigné pour présenter à Berlin sa proposition de désarmement, chargea notre ambassadeur à Londres, le marquis de Lavalette, de la lui exposer (24 janvier 1870).

Lord Clarendon commença par émettre des doutes sur le succès de son intervention. « On connaissait en Prusse, dit-il, ses convictions quant à la nécessité du désarmement ; il en avait causé très longuement l'été précédent avec le prince royal de Prusse, *qu'il avait trouvé dans les mêmes sentiments ;* mais il craignait la résistance du comte de Bismarck et du roi. Il avait donc de fortes inquiétudes sur le résultat de sa démarche ; mais il risquerait volontiers une rebuffade pour

une aussi bonne cause. Il était préférable que la proposition de désarmement fût présentée par l'Angleterre seule pour ne pas sembler suspecte à Berlin, et qu'elle eût lieu sous une forme strictement officieuse, afin de ne pas exposer cette puissance à un échec diplomatique fâcheux. » Le 3 février, lord Clarendon faisait appeler M. de Lavalette pour compléter ces renseignements. Il lui donnait communication de deux lettres adressées à lord Loftus, ambassadeur britannique à Berlin. L'une devait être lue à M. de Bismarck, et contenait des considérations générales sur les avantages du désarmement. La seconde était privée et indiquait à lord Loftus dans quel sens il devait commenter oralement la première. La Reine et M. Gladstone étaient les seuls personnages qu'on eût mis au courant de cette négociation : tous deux l'avaient approuvée en termes chaleureux.

Il ne restait plus désormais qu'à attendre la réponse du gouvernement prussien. Elle parvint à Londres sous la forme d'une dépêche dans laquelle lord Loftus rendait compte à son chef d'un important entretien avec le comte de Bismarck. Ce dernier déclara d'abord qu'il hésitait à faire part à son Roi, dont il connaissait les sentiments, de la proposition anglaise. Il rappela ensuite que lui-même avait eu autrefois sur la question du désarmement un entretien de quatre heures avec l'empereur Napoléon. Abordant ensuite le fond du débat, il fit remarquer que la Prusse pouvait difficilement toucher à ses institutions militaires : elles étaient entrées profondément dans les habitudes du pays, et formaient une des bases de sa constitution. Après avoir repoussé le projet de lord Clarendon comme impraticable, le chancelier le condamnait comme inutile. La Prusse entretenait une armée de 300 000 hommes. Qu'était-ce si on la comparait à celle de la France, qui comptait 400 000 hommes, ou à celle de l'Autriche qu'une nouvelle loi militaire portait à 800 000 soldats en temps de guerre? Qu'était-ce surtout si l'on considérait la forme de ses frontières, ouvertes de tous côtés à l'invasion, et la puissance de ses voisins, contre lesquels elle n'aurait pas trop de toutes ses forces, si une alliance venait à les réunir? Enfin la meilleure garantie de la paix n'était-elle pas dans les dispositions pacifiques du pays? Le mieux était donc de ne pas toucher

à une organisation qui ne menaçait personne. « La Prusse, concluait le chancelier, n'est pas une nation conquérante. »

Cette réponse officieuse de M. de Bismarck laissait entrevoir quelle serait la réponse officielle du gouvernement prussien. Le 20 février, celle-ci arrivait à Londres, et lord Clarendon, après l'avoir communiquée à la Reine, en faisait connaître le sens à M. de Lavalette. Aux objections déjà opposées au projet anglais, elle en ajoutait d'autres d'un caractère un peu différent. Avant de désarmer, la Prusse devait considérer, non seulement l'état de ses forces, mais encore les dispositions des puissances voisines. Sur laquelle d'entre elles croyait-elle pouvoir compter? Sur la Russie? Sans doute l'empereur Alexandre était animé des intentions les plus bienveillantes à l'égard de son oncle Guillaume Ier ; mais précisément à ce moment son état de santé inspirait les plus vives inquiétudes[1], et les sentiments de son fils pour l'Allemagne ne faisaient un mystère pour personne. Sur l'Autriche? Elle négociait avec les États du Sud une alliance antiprussienne. Sur la France? Elle ne cessait de méditer des projets d'agrandissement, comme l'avait prouvé l'affaire du Luxembourg. La prudence la plus élémentaire commandait donc au gouvernement prussien de rester sur la défensive pour garder ses conquêtes. C'est ce qu'indiquait nettement la phrase qui terminait sa réponse. « Si nous désarmions, si nous nous affaiblissions par conséquent, nous garantirait-on la situation que nous avions acquise? » Cette restriction équivalait à un refus.

Au même instant, parvenait aux Tuileries un document de source bien différente, mais de conclusion identique. C'était un rapport (28 février 1870) dans lequel le colonel Stoffel, probablement consulté par l'Empereur sur les chances de succès des négociations en cours, reprenait et traitait dans toute son ampleur la question du désarmement. Il ramenait son argumentation à deux propositions : 1° La Prusse ne peut désarmer qu'en violant le principe du service obligatoire; et, sur ce point, il se bornait à reproduire les considé-

1. Cette nouvelle parut assez alarmante au gouvernement impérial pour qu'il crût devoir demander à son ambassadeur extraordinaire à Pétersbourg, le général Fleury, d'en vérifier l'authenticité. Ce dernier envoya le 5 mars des nouvelles plus rassurantes. *(Revue de Paris,* 15 janvier 1899.)

rations développées dans son rapport de 1868. — 2° La Prusse ne peut abolir ni fausser ce principe, auquel elle doit sa grandeur ; l'armée organisée sur cette base est moins encore une institution militaire propre à repousser une invasion qu'une institution sociale destinée à inculquer aux masses les mêmes sentiments d'obéissance au souverain et à l'autorité ; elle est considérée par la nation, non seulement comme une machine de guerre pour la défendre, mais encore comme une école pour la former; et la Prusse ne peut en changer le caractère sans s'affaiblir jusqu'au suicide. « Il n'y a qu'un cas, continuait le colonel Stoffel, où une proposition de désarmement faite à la Prusse aurait un sens : c'est celle où le gouvernement qui la présenterait désirerait amener une rupture. Il faut même convenir qu'aucune question ne serait plus propre à l'accomplissement d'un tel dessein, car elle permettrait des discussions, des disputes de toute nature, et, en fin de compte, une mise en demeure. » Telle n'était pas l'intention du gouvernement français[1].

Après les nouvelles reçues de Berlin comme de Londres, l'incident pouvait être considéré comme clos. Lord Clarendon se chargea d'en tirer la moralité, et, dans les premiers jours de mars, il envoya à Berlin une note où il cherchait à réfuter toutes les objections contenues dans la réponse prussienne. Il montrait la Russie plus soucieuse d'étendre son influence en Orient que de contrecarrer les ambitions de l'Allemagne; l'Autriche, disposant sur le papier d'une armée de huit cent mille hommes, mais pouvant à peine mettre deux cent cinquante mille soldats en campagne; la France, enfin, animée d'intentions pacifiques, désireuse d'éviter la guerre, occupée surtout à organiser son nouveau régime politique. Il terminait par une prophétique évocation de l'avenir. « Le moment viendra, disait-il, où l'opinion européenne se prononcera avec plus de force que jamais contre les désastreuses conséquences de la paix armée. Ce jour-là, la Prusse aura à porter tout le poids de la responsabilité qu'elle a assumée, en se refusant à la mesure qui lui est suggérée... » Cette tentative de désarmement, restée

1. Colonel Stoffel, *Rapports militaires*, pp. 385-412.

presque inconnue jusqu'ici[1], échoua donc comme celle de 1863 ; mais si elle est demeurée sans résultat pour l'avenir, elle n'a pas été sans importance pour l'histoire. Elle peut servir, en effet, à fixer certaines responsabilités et à montrer quelles étaient, six mois avant la guerre de 1870, les dispositions des gouvernements qui allaient l'entreprendre.

C'est devenu une opinion communément reçue que de faire remonter à cette date fatale l'apparition et les progrès de la doctrine à laquelle l'initiative du tsar a donné une consécration officielle. On voit qu'avant comme après la guerre de 1870 l'Europe a souffert assez profondément des maux de la paix armée pour désirer apporter un remède radical à une situation devenue intolérable. Toutefois, l'idée du désarmement a passé sous le second Empire par deux phases bien distinctes. Longuement méditée par l'esprit spéculatif du souverain de la France, elle a pris d'abord la forme d'un système ; adoptée par l'habileté diplomatique d'hommes d'État avisés, elle s'est présentée ensuite sous la forme d'un expédient. Elle n'a pu être réalisée, dans le premier cas, parce que ses limites étaient trop étendues, et qu'elle supposait comme condition nécessaire une grande révolution territoriale ; dans le second cas, parce que sa portée était trop restreinte, et que deux puissances seulement devaient la discuter. Il fallait pour la faire triompher trouver une nouvelle formule qui, empruntant à la première sa généralité, à la seconde sa précision, étendît comme l'une le nombre des États à consulter, et limitât comme l'autre le nombre des questions à débattre.

C'est cette formule que l'empereur Nicolas vient de donner à sa proposition ; et c'est une raison pour que les amis de la paix aient non seulement le désir, mais encore l'espoir de la voir accepter par l'Europe.

ALBERT PINGAUD

1. Sybel la résume en une page (t. VII, p. 203), et Benedetti *(Ma Mission en Prusse)* n'y fait qu'une brève allusion. Les détails qui précèdent sont extraits de documents inédits.

APRÈS

LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER[1]

I

LE BARON DE BARANTE A M. ERNEST DE BARANTE[2]

Paris, 29 février 1848.

Mon cher ami, ma dernière lettre ne vous préparait certainement pas à tout ce que vont vous apprendre les journaux. Paris a été pendant trois jours et trois nuits livré au hasard des volontés de plusieurs milliers d'ouvriers qui couraient les rues, armés de fusils, de piques ou de sabres. Vous vous imaginez l'effroi et les transes continuelles de la population. L'aspect de la ville était une désolation. L'ordre commence à se rétablir et les habitants à se rassurer, du moins pour l'instant, car le gouvernement n'a aucun moyen de répression efficace. Il en aurait, que sa situation ne lui permettrait guère de les employer. L'immense majorité des habitants, sans exception aucune d'opinion, de classe, de fortune, se presse dans les rangs de la garde nationale. On forme des bataillons soldés avec les ouvriers qui ont quitté leur travail, et qui maintenant ne peuvent pas espérer d'en retrouver. Voilà quelle est la situation de Paris aujourd'hui. L'avenir est livré à nos conjectures. Les miennes sont si confuses que je ne vous en parlerai point. C'est un entretien inutile entre nous. Rien de fâcheux n'est survenu à personne de notre entourage de

1. Ces lettres sont extraites du tome VII des *Souvenirs du baron de Barante*, qui paraîtra prochainement par les soins de M. le baron Claude de Barante.

2. Second fils de M. de Barante, premier secrétaire d'ambassade à Constantinople.

famille. Je n'ai aucun projet arrêté. Quoi qu'il arrive, ma vie politique est finie. Je ne demande, pour le temps qui me reste à vivre, que la retraite et le repos. C'est peut-être une grande prétention. Avant d'aller me renfermer dans notre manoir, il faut que je sache si j'y trouverai la sécurité. On ignore encore l'état des provinces. Nous attendons Prosper[1]. La révolution n'était pas encore complètement consommée qu'il avait compris que ses fonctions n'étaient plus possibles à conserver. Il aura veillé à ce que la transition s'accomplît sans troubler l'ordre public, puis il se sera mis en route. Je ne pense pas que votre position soit la même. Vous n'avez jamais eu à exprimer une opinion sur notre politique intérieure; vous ne pouvez être chargé de rien qui s'y rapporte. Aucune palinodie ridicule ou humiliante ne vous est imposée. En outre, vous vivez dans un pays où la forme et la conduite de notre gouvernement, quelles qu'elles soient, sont lettres closes dont on n'a point l'intelligence. J'incline donc à penser qu'il faut attendre votre sort, sans chercher à y influer. Mais je ne puis appeler ceci un conseil, tant je suis éloigné des circonstances qui amèneront votre détermination. J'ajouterai seulement que la disposition de presque tous les gens de bien est telle que je vous l'indique : conserver la position et l'emploi où l'on peut honorablement rester, sans aucune vue d'intérêt personnel ni d'ambition, leur paraît, en ce moment, un devoir. Il importe de rétablir l'ordre et d'obtenir, autant que ce sera possible, le calme et la liberté. Aucun parti politique n'a d'espérance probable à concevoir. Il s'agit seulement de conjurer les maux dont on est menacé. L'esprit de préservation succède à l'esprit de préservation.

II

LE BARON DE BARANTE A M. GUIZOT

Paris, 12 mars 1848.

Mon cher ami, j'ai su de vos nouvelles. Vous avez, comme

1. Fils aîné de M. de Barante, préfet de l'Ardèche au moment de la révolution du 24 Février, député du Puy-de-Dôme (1869-1876), sénateur (1876-1882), mort en 1889

toujours, du calme et du courage; vous vous disposez à reprendre une vie laborieuse et à porter vos pensées au-dessus d'une agitation inutile. Il me semble que vous devez voir ou deviner notre situation. Paris est un peu moins sous la terreur des ouvriers; la garde nationale a mis un grand zèle à la police des rues, police défensive et qui ne comporte aucune lutte. Le gouvernement admet cette répression; mais dans la mesure la plus restreinte. La crise financière est terrible: pas une valeur n'est réalisable, pas plus pour les particuliers que pour l'État. Les opinions commencent à être moins timides, mais elles n'ont en elles-mêmes aucun principe d'énergie, ni conviction, ni affection, ni espérance; l'ordre public est le seul mot de ralliement, et ce n'est point avec courage qu'on le répète: il sert, au contraire, à motiver la résignation. On s'occupe beaucoup des élections, mais dans ce même esprit. Les conservateurs d'aujourd'hui n'ont plus d'autre symbole que le respect de la propriété. Les légitimistes ont une joie vive, toute de rancune et qui se passe même d'espoir dans les chances de l'avenir : s'il y avait à se prononcer entre la République et un régime qui ne serait pas Henri V, ils seraient républicains. Le sentiment qui domine tout, qui est à peu près universel, c'est un *væ victis*; jamais le manque de succès n'a été reproché plus amèrement. Roi, princes, ministres, tous sont anathème pour avoir perdu une partie si complète et si rapide. Plus on les a critiqués, blâmés, attaqués, plus on a travaillé à leur ruine, plus on leur en veut de ne pas s'être assez bien défendus. Ainsi M. Thiers et ses amis sont précisément les plus furieux de ce que le gouvernement n'a point remporté une victoire dont ils auraient profité. Voilà, mon cher ami, ce que dix-sept années de bon ordre, de paix, de liberté et de richesse ont laissé de reconnaissance dans notre déraisonnable pays. Les provinces sont consternées et très inertes à la République; elle n'a de vie que dans la mort des autres opinions et dans l'insurrection des ouvriers; nous serions moins mal si elle avait dans les esprits une existence plus réelle.

III

M. GUIZOT AU BARON DE BARANTE

Londres, 13 mars 1848.

Mon cher ami, mon exil s'arrange aussi bien qu'il soit possible d'y prétendre. Quand ma mère sera arrivée, et je l'attends cette semaine, j'aurai auprès de moi tous les premiers objets de mon affection. On m'accueille très bien ici, presque comme si on n'avait jamais eu d'humeur contre moi. Mais je suis et je resterai profondément triste. Quel spectacle! Quel avenir! Malgré mon optimisme et au fond de mon âme, j'ai toujours cru le mal très grand, et c'était une des causes de mon ardeur dans la lutte. Mais je ne le croyais pas si grand. Je suis venu ici pour voir encore mieux combien il est grand. Il y a aujourd'hui, à Kensington, tout près de Londres, un grand meeting de chartistes, douze ou quinze mille, dit-on, qui se réunissent pour demander la moitié de ce que veulent les communistes de Paris. Les murs sont couverts d'une affiche de la police qui interdit toute réunion, tout cortège pour aller en masse au meeting: exactement l'ordonnance de Delessert, il y a trois semaines. Tout le monde, le duc de Norfolk et lord Lincoln d'une part, les deux mille charbonniers de la Tamise de l'autre, toute l'aristocratie et toute la classe moyenne, en descendant fort bas, s'empressent autour du gouvernement, viennent prêter serment comme *constables spéciaux* pour le soutenir contre l'émeute. Il y aura à Kensington plus de volontaires pour la réprimer que pour la faire. C'est beau et douloureux à voir.

Je ne vous dis rien de plus. J'ai trop à dire. J'ai l'esprit et le cœur également gros. Je vais me remettre à travailler.

IV

LE BARON DE BARANTE A M. ERNEST DE BARANTE

Barante, 20 mars 1848.

Nous voilà donc établis. Tout nous promet un séjour très calme. Vous savez que Thiers et la contrée environnante

sont de mœurs douces. Les opinions ont encore moins de vivacité que je n'en ai aperçu sur toute la route. On m'assure qu'il y a pour nous une bienveillance générale. Les ouvriers sont de l'opinion dominante, mais de disposition raisonnable, et point passionnés. Je souhaiterais au gouvernement provisoire d'avoir, autant que nos gouvernants locaux, la permission d'être modérés et sensés. C'est donc ici que vous allez venir vivre avec nous[1]. Le repos et la solitude vont à mon âge et, dans ma retraite, la médiocrité ne me sera point trop dure; les circonstances vous seront plus amères, mais je compte sur votre raison pour supporter ce temps d'épreuve. Car, à votre âge, vous avez droit à l'avenir et vous devez espérer que votre activité et votre mérite seront encore employés au service du pays, lorsqu'il aura obtenu un gouvernement régulier et stable. Comment s'appellera ce gouvernement? N'importe, pourvu qu'il donne à la France liberté et prospérité : c'est la pensée sincère de tous, c'est l'opinion publique. Un intervalle employé à l'étude, à la réflexion, à l'augmentation de vos connaissances, ne sera point un temps perdu....

V

LE COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST[2] AU BARON DE BARANTE

Paris, 26 mars 1848.

Que vous avez raison, mon cher baron, de fuir à la campagne les conversations de Paris! Elles sont une aggravation manifeste de la situation, et si je pouvais suivre votre exemple, je n'y manquerais certainement pas. Nous ressemblons à des gens jetés par la fenêtre qui, encore tout meurtris et tout froissés, dissertent sur la manière dont on aurait dû s'y prendre pour passer par la fenêtre. Toutes ces récriminations, toutes ces dissertations rétrospectives m'excèdent aussi, et s'il n'y avait dans ce temps-ci d'autres compliments

1. Ernest de Barante avait donné sa démission de secrétaire d'ambassade.

2. Petit-fils de l'ancien ministre de Louis XVI ; ministre plénipotentiaire au Brésil (1833), à Lisbonne (1835), à Copenhague (1838); pair de France (1841), membre de l'Académie française (1849), le comte Alexis de Saint-Priest mourut en 1851.

à faire que des compliments de condoléance, je vous féliciterais d'avoir échappé à cet ennui...

Pour vous donner des nouvelles récentes et qui sortent un peu des banalités, je vous dirai ce que j'ai entendu hier. Une personne fort avant dans la confiance de Lamartine prétendait que tout le gouvernement provisoire est d'accord pour l'établissement d'une république avec deux Chambres et un président. Cette personne a ajouté, à son dire, que les membres les plus avancés de la garde nationale se sont prononcés en ce sens, tout en étant décidés à mitrailler l'Assemblée si elle voulait autre chose que la république. Cela ne représente pas précisément l'idéal de la liberté, mais, enfin, si on nous donne deux Chambres et un président, je trouverai la solution très passable dans les circonstances présentes, car il y a république et république, comme il y a fagots et fagots, et celle des États-Unis pourrait contenter même les républicains qui ne le sont tout juste qu'à la façon dont Sganarelle était médecin. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est impossible de s'abandonner plus que ne l'a fait la royauté. Si vous n'êtes pas de mon avis, je l'irai dire en Prusse.

Adieu, mon cher baron, salut et fraternité quand même.

VI

LE BARON DE BARANTE AU DUC DECAZES

Barante, 30 mars 1848.

Les opinions politiques ne sont pas très animées, quoique partout il y ait des gens qui se battent les flancs pour être passionnés et pour enfiévrer la population; ce n'est point cela qui l'émeut ni qui compromet la tranquillité publique. Si les ouvriers peuvent avoir du travail et gagner de quoi vivre, ils ne troubleront pas le bon ordre. Mais lorsque le commerce ne fait plus de commandes, lorsque les fabricants n'ont aucun capital disponible pour faire des avances, comment trouver des expédients et soutenir l'industrie par des moyens factices? Là est le malheur, là est le péril. La détresse financière est la circonstance dominante, le carac-

tère essentiel de la révolution actuelle. On commence à penser aux élections; mais il ne faut pas y regarder beaucoup pour être convaincu que les gouvernants du chef-lieu de département en disposeront à leur gré. Pourrait-on opposer comité à comité, liste à liste? Non, assurément. Quelques légitimistes qui se croient un parti essaient de se donner une sorte d'importance en mêlant à des noms républicains certains noms pris dans leurs rangs; c'est une entreprise assez vaine et qui peut avoir son danger, car, dès qu'il est question d'eux, les haines populaires sont près de se réveiller.

VII

M. J.-J. AMPÈRE AU BARON DE BARANTE

Paris, 8 avril 1848.

Monsieur et cher confrère, c'est bien à regret que j'ai retardé, durant quelques jours, à vous donner sur madame Récamier les détails que réclame votre amitié et que je serai toujours empressé de vous donner; c'est que ces cinq ou six derniers jours ont été pour elle des jours de crise et que j'étais bien aise de pouvoir, en vous écrivant, vous annoncer que la crise était finie. Ce sont toujours les étouffements qui ne sont point inquiétants, mais très douloureux, et qui, se renouvelant pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, la laissent brisée. Cette fois-ci, comme elle était à peine remise, est survenu à M. de Chateaubriand un redoublement de son catarrhe, accompagné de faiblesse, et d'un peu de fièvre qui, hier matin, inquiétait le docteur Cruveilhier. Jugez de l'état de madame Récamier. Heureusement, dès hier soir, les inquiétudes étaient dissipées, et aujourd'hui le mieux est complet. Toutes ces agitations et les tristesses que causent à madame Récamier les chagrins et les inquiétudes de ses amis, tout cela n'est pas bon pour sa santé ni pour sa vue qui oscille sans beaucoup avancer, mais je crois aussi sans reculer; peut-être même y a-t-il quelque mieux, assez pour qu'un timide espoir d'amélioration soit permis.

Madame Récamier a été extrêmement attristée de n'avoir

pu vous dire adieu ; elle est bien touchée de votre tendre occupation d'elle, de sa santé, de sa vue. Elle est fort accablée de tout ce qu'elle voit de peines autour d'elle et de l'inquiétude générale. Il est difficile de la rassurer en présence de l'inconnu : il semble, en effet, que le problème dont vous parlez est aussi insoluble que menaçant, mais, peut-être, trouvera-t-il sa solution dans le développement de données sociales nouvelles. Le mouvement actuel, en se faisant européen, change de nature ; mais qu'arrivera-t-il? Dieu seul le sait. Étant le plus jeune de votre petite société, sans l'être beaucoup, je me crois obligé d'être le plus confiant dans l'avenir, pour soutenir les autres, mais j'ai quelquefois de la peine à chanter ma partie.

VIII

LE COMTE MOLÉ AU BARON DE BARANTE

Paris, 10 avril 1848.

Vous vous ressentez déjà, dans votre lettre, du calme et du silence qui vous entourent. Vous pouvez jouir de la lecture et occuper votre esprit des intérêts éternels de la pensée. Vous me faites envie. Ici les émotions se succèdent sans s'épuiser, et chaque matin, nous apprenons à regretter la veille. L'expérience et l'habitude que j'ai si chèrement acquise m'empêchent d'être aussi troublé que ce qui m'environne. Mais elles ne me permettent aucune illusion sur l'avenir qui nous attend. C'est la guerre à la propriété et aux sociétés fondées sur elle, qui se poursuit par tous les moyens. Heureusement que la nature des choses a des lois invariables et que le mal est soumis à celle du *possible*, comme le bien. On nous annonce aujourd'hui deux projets du gouvernement qui tendraient à réaliser sur la plus grande échelle le système des communistes. L'un serait la substitution de l'État aux banques, et son papier ayant un cours forcé dans toute la république ; l'autre serait la confiscation de tous les prêts hypothécaires : les prêteurs recevraient, en échange de leurs capitaux, je ne sais quel papier portant intérêt à 5 p. 100. L'État, seul propriétaire, seul capitaliste, c'est où l'on veut arriver par la voie la

plus courte et, par conséquent, la plus violente. En présence de tels projets, on se demande si la France et l'Europe étaient donc si voisines d'un retour à la barbarie, ou si l'excès de la civilisation devait nous ramener à cet empire de la force brutale qui avait précédé les lumières? C'est l'avenir qui nous l'apprendra...

Quoique mon esprit ait conservé toute son activité, mon âme est détachée de tout; elle n'espère ni ne cherche plus rien. Il n'y a que vous à qui je puis ainsi parler de moi : c'est que nous datons de loin et que mon passé vous est connu comme à moi-même...

IX

LA DUCHESSE DE SAGAN[1] AU BARON DE BARANTE

Berlin, 11 avril 1848.

En m'écrivant d'Auvergne votre bonne lettre du 23 mars, cher et excellent ami, vous ne saviez point encore que Berlin avait subi le contre-coup de Paris[2]; il a été rude, profond, peut-être irrémédiable : nous en sommes tout palpitants encore, car le char n'est point arrêté, il roule encore, et ce n'est pas en ligne ascendante. La Diète a fini hier[3]; elle a duré huit jours. Sa mission était le suicide, elle l'a accompli. Le ministère a galvanisé l'agonie de cette pauvre Diète pour en tirer un vote financier qui permettra d'exister jusqu'à l'Assemblée constituante. Les assemblées primaires dont elle doit sortir sont convoquées pour la première semaine du mois prochain. Berlin est mort et, si ce n'était l'émotion partielle des rues et des groupes qui lisent d'abominables placards, on pourrait croire que la peste a passé par ici. La cour est tristement à Potsdam, où des troupes régulières assurent sa tranquillité matérielle. Les quelques personnes civilisées qui se

1. Née Dorothée, princesse de Courlande; avait épousé, en 1810, le comte Edmond de Talleyrand-Périgord, duc de Dino (1817), puis duc de Talleyrand (1838). Depuis 1845, elle était entrée en possession du duché de Sagan, fief paternel, et en portait le nom ainsi que le titre.

2. Des troubles graves avaient eu lieu à Berlin le 15 mars.

3. La Diète générale, convoquée le 2 avril, s'était presque aussitôt séparée après avoir conclu à la convocation d'une Assemblée constituante.

trouvent encore ici y sont restées ou revenues pour se soustraire à la Jacquerie des provinces : c'est mon cas à moi.

Notre état financier est celui de l'Europe entière, c'est-à-dire déplorable. La catastrophe a été si inopinée et si générale qu'il n'y a pas eu moyen de prendre la moindre précaution. A ces peines communes à tous se joint pour moi l'inquiétude pour mes enfants, pour mes amis, et un vif désir de savoir comment vous, mon parfait ami, vous portez le poids du présent et les prévisions de l'avenir. J'aurais voulu vous tracer un tableau plus riant de notre côté d'Europe ; mais je devais à votre amitié la vérité ; je la demande, s'il se peut de vous.

Je suis sans projet. Les voyages au milieu de l'émotion et des désordres populaires sont pour ainsi dire impossibles ; puis, comment s'éloigner de ses foyers quand on est réduit, pour vivre, au produit de ses champs ! D'ailleurs la sécurité personnelle peut obliger à prendre un parti prompt et impossible à prévoir à l'avance. C'est ainsi que depuis trois semaines j'ai mille francs et mes diamants cousus dans mes vêtements, et mes arrangements pris pour pouvoir me soustraire à des dangers qui ne sont pas imaginaires.

Travaillez-vous ? Avez-vous repris vos travaux littéraires et historiques ? Avez-vous déjà l'esprit assez libre pour cela ? Le mien, qui n'a jamais été bon à grand'chose, est fatigué et paralysé. Sans être malade je suis mal à l'aise et, sans être ni révoltée ni désespérée, je suis abattue et découragée. Je trouve que cela devient bien ennuyeux de vivre...

X

LE DUC DE BROGLIE AU BARON DE BARANTE

Paris, 14 avril 1848.

Notre conseil général a été convoqué, et j'ai passé plusieurs jours à Évreux. J'ai trouvé le pays fort calme, quoique nous ayons beaucoup d'ouvriers et que les ateliers et les fabriques se ferment chaque jour. La classe ouvrière est malheureuse et exigeante, mais elle ne se mêle point de politique et ne comprend pas grand'chose à la république. Tout ce qui

s'élève au-dessus des gens de main-d'œuvre est consterné et au désespoir. Nous avons trois commissaires qui étaient jadis des plus ardents et qui sont aujourd'hui non seulement modérés, mais humbles et timides ; ils n'ont fait que peu de dégâts et, du peu qu'ils ont fait, ils s'excusent. Nous avons fait de notre mieux pour leur donner le moyen de parer aux difficultés du moment, mais nos bourses sont épuisées et les difficultés augmentent chaque jour. Quant aux élections, on s'en occupe de nos côtés sans beaucoup d'intérêt; on est convaincu qu'avec le scrutin de liste, le vote de l'armée et le dépouillement au chef-lieu, le gouvernement aura tous les députés qu'il voudra. Personne ne croit non plus que cette Assemblée puisse être bonne à quelque chose, de quelque manière qu'elle soit composée ; elle arrivera terrifiée, disposée à la docilité la plus complète pour les meneurs populaires, et, malgré cela, finira probablement par être chassée par la violence. C'est là l'opinion générale, et ici et dans mon département. Du reste Paris est, en ce moment, tranquille, et, sauf la crise financière qui va s'aggravant de jour en jour, l'aspect est calme et triste sans être alarmant.

XI

LE DUC PASQUIER AU BARON DE BARANTE

Tours, 13 avril 1848.

Je suis bien aise de vous savoir gîté à Barante, malgré les regrets qui vous y assiègent, malgré la pénible vue de vos chers enfants sans occupation et sans aucune occasion prochaine d'utiliser leurs heureuses facultés. Dites-vous cependant que retrouver son toit paternel où l'on peut vivre si simplement que ce soit, se réunir avec les siens, est peut-être encore ce qu'il y a de mieux dans les circonstances où sont placés ceux qu'on nomme les hommes du passé, et ce passé est bien près puisqu'il vient jusqu'à la veille. Rien, au reste, de nouveau sous le soleil, même en fait de révolution. N'avons-nous pas vu cet esprit exclusif s'élever tout d'abord en 1814 et 1815? Vous et moi l'avons alors combattu, et j'espère que d'autres aujourd'hui prendront ce soin à notre place, car nous ne sommes plus guère aujourd'hui aptes à une lutte quelconque.

Je parle un peu trop de moi en ce moment, surtout en m'adressant à vous qui avez encore devant vous tant d'années de vigueur et d'action possibles. En ce qui me concerne, je suis loin de me plaindre, loin de là, même, car je trouve fort heureux que rien ne me puisse plus être demandé, qu'aucun service ne puisse être attendu de moi; ma carrière si naturellement finie s'est terminée avec l'ordre social où j'ai tenu ma petite place, et je puis me dire, du moins, que la défense de ce qui m'en a été confié n'a point faibli entre mes mains : le dernier jour m'a trouvé à mon poste, et les dernières paroles dites à la Chambre qui allait finir ont encore été prononcées par moi.

... Que dites-vous du soin de M. Guizot de se montrer à cette grande séance parlementaire de Londres[1]? Quelle belle confiance en soi-même et dans la justice du public! Tout ce qui me vient de Paris me parle de la sécurité de M. Molé. Je l'admire peut-être moins que je ne le devrais, mais il m'est impossible de ne pas penser un peu que ce beau calme tient à sa satisfaction intérieure d'avoir tiré son épingle du jeu et d'avoir échappé au péril de cette carrière ministérielle à laquelle il a tant aspiré et en vue de laquelle il s'est, dans les derniers mois, donné tant de mouvement. On prétend qu'il a des chances d'élection dans le département de Seine-et-Oise. J'ai de la peine à le croire, même quand il serait porté par lord Normanby[2].

XII

M. GUIZOT AU BARON DE BARANTE

Brompton, 15 avril 1848.

Mon cher ami, vous dites bien vrai; j'aurais le cœur amèrement navré, pour toute la vie, si ma mère était morte loin de moi. Je garde une éternelle reconnaissance aux amis qui me l'ont amenée. Elle leur a dû sa dernière joie; et moi, je

1. Séance où fut présentée la pétition Chartiste et le bill *pour assurer la sécurité de la couronne et du gouvernement du Royaume-Uni*, bill qui étendait à l'Irlande une loi déjà existante en Angleterre et en Écosse.

2. L'ambassadeur d'Angleterre.

leur dois de ne m'être séparé d'elle qu'à la dernière heure, par la volonté de Dieu, non par celle des hommes. Le jour où elle est arrivée, à peine assise, elle me dit en m'embrassant : « A présent je puis mourir. » Elle s'est éteinte presque sans maladie, sans souffrance, le corps à peu près aussi tranquille que l'âme. Et je n'ai jamais connu d'âme qui conservât plus de sérénité dans la passion. Vous garderez son souvenir. Elle était de ceux qu'on ne doit pas et qu'on ne peut guère oublier.

Mes enfants vont bien. Je vis beaucoup avec eux. Guillaume a repris avec moi ses études. Je rapprends ce qu'il apprend. Nous lisons ensemble Homère et Thucydide, Virgile et Tacite, et nous causons indéfiniment de ce que nous lisons. Cela ne remplacera pas le collège, que rien ne peut remplacer, et qui était, pour lui, une patrie où il avait des affaires. Mais c'est un travail assidu et un mouvement d'esprit qui lui plaît. Mes filles sont très occupées et heureuses. A de bonnes natures jeunes le courage est facile, et les premières épreuves de la vie animent plus qu'elles ne fatiguent. Je me suis mis hors de Londres pour échapper un peu au monde qui voudrait m'envahir, les uns amis, les autres oisifs et curieux. Je suis rentré dans mes travaux : l'histoire de la Révolution en Angleterre et celle de la civilisation en France. J'y porte le même intérêt qu'autrefois et j'y vois bien plus clair. J'avais commencé aussi, il y a dix ans, dans un état de loisir au Val-Richer, une *Histoire de France* pour mes enfants, qui devenait, à mesure que j'écrivais, assez propre à d'autres lecteurs qu'à des enfants. Je la continuerai. J'étais très fatigué, moralement surtout, l'hiver dernier. Fatigué et triste : non que je prévisse ce qui est arrivé ; mais je me sentais engagé dans une lutte que le succès aggravait au lieu d'y mettre fin, indéfiniment aux prises avec les erreurs vulgaires et les passions basses. Je me relève de ce pénible état d'âme. Je jouis de la liberté, de la non-responsabilité, dans un air qui n'est pas doux, mais qui est sain. Hors de moi, toutes mes préoccupations sont fort tristes ; en moi, non. J'attends et j'attendrai sans impatience, tant qu'il plaira à Dieu, et sans savoir quoi. Je ne suis ni troublé dans ma pensée, ni découragé de ma cause. Cela rend la résignation plus

facile, même la résignation à long terme et tout à fait obscure.

On vient de tenter ici, bien ridiculement, l'épreuve démagogique à la mode. Gouvernement et public étaient assez inquiets et fort peu préparés. Le spectacle de leur union, de leur bon sens honnête et courageux a été beau et poignant. Les brouillons sont sifflés de toutes parts et fort abattus. Ils recommenceront, mais sans plus de succès. Il y a de la maladie dans ce pays-ci ; mais la santé est plus forte que la maladie. On ne guérira pas le mal ; mais on le tiendra dompté, heureusement pour le salut et l'honneur de l'humanité.

XIII

LE BARON DE BARANTE A M. ERNEST DE BARANTE

Barante, 20 avril 1848.

Vous mettrez le pied en France au moment où les élections seront terminées ; et vous saurez sur votre route de quelle couleur elles sont ici. Sauf les fraudes et l'intimidation, elles pourront avoir un caractère de modération. Le communisme et le bouleversement de la société n'ont pas évidemment la majorité ; et si les suffrages sont réels et libres, ils se porteront sur des hommes chargés de défendre l'ordre public et la propriété. Personne n'a objection à la république, si elle nous donne cette sécurité. Nous avons su hier comment s'était passée la journée de dimanche à Paris[1]. Je voudrais espérer que ce témoignage éclatant de l'opinion publique et de la bonne volonté de la garde nationale donnera courage et décision à la portion sensée du gouvernement provisoire. Au moins pourra-t-il en résulter un avertissement qui abaissera le ton et l'espoir des hommes qui prennent la France pour leur conquête et veulent la traiter sans merci, ni miséricorde. Avant que l'Assemblée se réunisse et puisse parler et délibérer en liberté, il y aura certainement encore quelque autre tentative qui, de part et d'autre, aura plus de violence.

1. Le parti démagogique venait de tenter, le 15 avril, une nouvelle manifestation, qui avait échoué devant l'attitude très résolue de la garde nationale. M. de Lamartine s'était particulièrement signalé dans l'organisation de la résistance.

XIV

LE BARON DE BARANTE AU COMTE DE HOUDETOT [1]

Barante, 24 avril 1848.

Le mécontentement devient de jour en jour plus général et commence à descendre dans les classes pauvres et laborieuses. Les inquiétudes suscitées par le communisme et l'organisation du travail sont universelles. Les quinze jours de retard ont rendu moins favorables aux révolutionnaires extrêmes les chances électorales, ce qui était vraisemblable. Toutefois, ils sont tellement résolus à maintenir leur puissance par tous les moyens, que je présagerais plutôt leurs succès que leurs échecs. Ils procèdent par voie d'intimidation avec un cynisme patent et quoiqu'ils fassent moins peur depuis quelques jours, ils ont la possibilité de faire beaucoup de mal et leurs menaces ont nécessairement de l'influence. Je mets donc peu d'espoir dans l'Assemblée nationale. Fût-elle sage et sensée dans sa majorité, fût-elle protégée et défendue par la garde nationale de Paris, elle n'aura pour auxiliaire ni tout ni partie du gouvernement provisoire. Il est trop engagé par ses paroles et par ses actes pour revenir à la raison et au possible, pour rendre au pays le bon ordre dont il a besoin. Provisoirement, nous avons vécu en repos. J'ai reçu beaucoup de témoignages de bienveillance des ouvriers de Thiers pour nous. Il en faut remercier Dieu et même remarquer le fonds de raison et de sentiments honnêtes qu'on retrouve dans les classes pauvres, malgré les efforts que la perversité et la sottise déclamatoires font pour les égarer.

1. Auditeur au Conseil d'État (1806), préfet de l'Escaut (1809), de Bruxelles (1812), de Calvados (1815), pair de France (1819), député du Calvados (1849-1859), membre de l'Académie des Beaux-Arts (1841). Le comte de Houdetot était un des frères de madame de Barante.

XV

LE COMTE DE SAINTE-AULAIRE [1] AU BARON DE BARANTE

Paris, 1er mai 1848.

Mon cher ami, j'ai eu du plaisir à revoir votre écriture. Oui, certes, je veux me donner le plaisir de causer quelques fois avec vous; nous avons en arrière près de quarante années de sympathie dans la vie active, et nous en sortons en même temps avec des sentiments pareils. Que de choses nous avons vues et faites ensemble! Carrières administrative, parlementaire, diplomatique, nous ont été communes. Il nous reste l'Académie. Je ne crois pas à la durée paisible de la république et je crois moins encore à la possibilité d'une restauration. Sans doute, après de longs orages, le vaisseau sera poussé dans un port, peut-être en des terres inconnues. En attendant il faut se résigner au mal de mer. Je ne vois aucun de nos nouveaux maîtres; et, sauf ma famille et quelques amis bien peu nombreux, je ne vois personne. Il faut bien vous l'avouer, mon cher ami, depuis 1815 nous nous sommes toujours trompés. Jusqu'en 1830, avec le désir très sincère de conserver, nous avons fait la courte échelle aux démolisseurs. Je m'étais bien promis depuis lors de m'abstenir de toute opposition, et voici par terre le gouvernement que je soutenais comme celui auquel je résistais pour l'éclairer. Je n'avais pas plus prévu l'une de ces chutes que l'autre. La méfiance de moi, et le découragement de toutes choses sont au comble. Heureusement ces dispositions conviennent assez à ce qui me reste à faire en ce monde. En cela au moins j'espère ne pas me tromper.

Lamartine fait de grands efforts pour rester uni à Ledru-Rollin. Pour éviter la rupture il a fait de grandes concessions, et je ne sais si pour l'avenir il en a fixé le terme. L'Assemblée nationale nous apporte sans doute des combinaisons nouvelles ; personne ne les peut prévoir parce que les membres

1. Chambellan de l'empereur (1809), préfet de la Meuse (1813), de la Haute-Garonne (1814), député (1815-1829), pair de France (1830), ambassadeur à Rome (1831), en Autriche (1833), en Angleterre (1841-1847), membre de l'Académie française (1841), mort en 1854.

nouveaux sont inconnus aux autres et je crois à eux-mêmes. La rage des journaux réformistes est le seul bon symptôme qui m'apparaisse.

XVI

LE DUC PASQUIER AU BARON DE BARANTE

Tours, 10 mai 1848.

Ici nous jouissons d'un calme parfait et qui paraît assuré, grâce à une excellente et nombreuse garde nationale parfaitement résolue au maintien de l'ordre et en ayant la puissance. C'est cependant un singulier état de calme que celui où il faut que la partie la plus virile de la population se trouve sur le qui-vive et toujours prête à prendre les armes. Deux cent mille hommes, au moins, à Paris, font ce service et avec un zèle admirable, zèle bien nécessaire quand on entend le langage et les menaces des Barbès et des Blanqui. Jusqu'ici, il y a tout lieu de croire que la majorité de l'Assemblée est bonne et aussi résolue que la garde nationale. On dit ce matin que nous avons un nouveau pouvoir exécutif. Celui-là serait aux petits pieds, car il ne serait que de cinq membres. MM. Ledru-Rollin et Pagès en feraient partie, ce qui les retirerait de leur ministère [1]. De cet événement, il faudrait bien en prendre son parti, mais ce n'est pas là le difficile : d'abord trouver de l'argent et rétablir assez de confiance pour qu'il y ait moyen d'attendre, sans émeute, l'accomplissement de l'œuvre de la constitution. Ainsi va être encore une fois remanié, et, sans doute, pour qu'il n'y soit jamais plus rien changé, le gouvernement de cette vieille société. Il me prend quelquefois à penser qu'on essaie de la rajeunir à peu près comme le firent, suivant la fable, les filles de ce pauvre vieillard qu'elles coupèrent en morceaux pour les faire ensuite bouillir dans un chaudron.

L'ébullition est, en tout cas, bien à la mode aujourd'hui dans tout le monde européen. Qu'en sortira-t-il ? Si l'Italie est entièrement livrée à ses aspirations unitaires et si elle a le moyen de les suivre, je ne doute pas que le sentiment républicain n'y domine partout. Je ne pense pas qu'il en soit de

1. MM. Marie, Arago et Lamartine firent également partie de la commission exécutive créée le 10 mai.

même de l'Allemagne. On dit que M. de Metternich, dans son cottage à Richemond, ne peut pas encore revenir de la stupéfaction où l'ont jeté les événements sous lesquels il a succombé, et surtout l'ingratitude de ses compatriotes envers lui. Du reste, il se tient très coi et se montre peu. Il n'en est pas de même de M. Guizot, qui ne manque pas une occasion de donner un exemple que ses collègues ne suivent pas.

XVII

LE BARON DE BARANTE AU COMTE DE HOUDETOT

Barante, 15 mai 1848.

Je me sens content de ne pas être dans les lieux où il y a du mouvement, du bruit, des conversations inutiles sur tout ce qui me déplait, m'afflige ou m'irrite. Je parcours les journaux sans me résoudre à lire tant de déclamations qui bravent le sens commun, l'expérience des siècles et les plus simples règles de l'ordre social. Je me sens opprimé dans ma raison; mais du moins j'ai la consolation de n'en parler à personne, et de laisser évaporer ma tristesse en rêverie. Parfois, j'ai envie d'ordonner et d'écrire mes réflexions et de traiter les questions générales qui s'élèvent à propos d'un établissement constitutionnel. Je trace des notes sur les événements auxquels j'ai assisté, sur les situations que j'ai occupées, sur les hommes que j'ai connus, mais sans liaison, sans plan, au hasard de mes lectures ou de mes pensées. Au vrai, je ne fais rien que lire et me promener.

Les ouvriers de Thiers sont de plus en plus sans travail et conséquemment sans ressources ; mais ils ne sont portés à rien de mal. Parfois, il nous en arrive isolément qui nous parlent de leur misère sans nulle vivacité, ni exigence. Nous leur donnons des pommes de terre ou bien on leur trempe la soupe. Nous entendons leurs doléances et nous les plaignons. Nos meneurs, surtout au moment des élections, ont voulu les employer à intimider les votes. On a ouvert un club, on a planté des arbres de la Liberté. Mais il n'en est résulté aucun désordre. Le communisme et l'organisation du travail ne sont pas un moyen d'excitation. Les souvenirs et les haines révolu-

tionnaires auraient plus d'action, et il est facile de leur faire crier : « A bas les chouans ! A bas les blancs ! »

Les hommes du gouvernement provisoire ont une peur plus réelle de ce qu'ils appellent la réaction que de leurs installateurs du mois de février, quelque ennemis qu'ils puissent être. L'Assemblée flottera entre ces deux craintes jusqu'au moment où elle sera divisée nettement en deux partis ; puis l'un cherchera un auxilliaire dans la garde nationale, l'autre dans les gens de M. Barbès et M. Blanqui. Cette marche des choses sera plus ou moins rapide...

XVIII

LE COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST AU BARON DE BARANTE

Paris, 17 mai 1848.

Ma sœur[1] me charge de vous dire, mon cher baron, combien elle a été touchée de votre souvenir, et heureuse de recevoir de vos nouvelles. Vous sentez combien elle est effrayée de la vie agitée que nous menons ; dans la douce monotonie de son existence elle ne comprend pas qu'on puisse s'accoutumer à de telles agitations ; on s'y accoutume pourtant ! Paris était rempli de promeneurs pendant que l'Assemblée se débattait sous une insurrection[2] qui n'a pu étonner ni vous ni moi, et qui n'a surpris que le gouvernement, car il paraît que le sort des gouvernements, en France, est d'être toujours surpris, et de n'être prêts à rien. Celui-ci était aussi mal gardé que celui de Juillet, mais il a trouvé des défenseurs sur lesquels il ne comptait peut-être pas.

Je ne reviendrai pas sur la journée même du 15, les journaux suffisent pour vous en instruire ; mais, lorsque vous aurez lu le compte rendu de la séance d'hier, qui vous arrivera avec cette lettre, ne trouverez-vous pas, comme moi, que rien n'est fini, même qu'il n'y a rien de commencé ? Entre le silence de M. de Lamartine qui, du reste, s'est fort bien conduit dans la journée du 15, et l'ardeur incroyable et inquisitoriale de l'Assemblée, ne sentez-vous pas un

1. La princesse Basile Dolgorouki.
2. L'insurrection du 15 mai.

sourd désaccord qui ne tardera pas à éclater ? Il y a là, toutes proportions gardées, quelque chose de ces scènes antiques où César, tout en condamnant Catilina en masse, le justifiait ou du moins l'amnistiait en détail. Cette fois, n'est-ce pas Cicéron qui joue le rôle de César ? Bien entendu des Cicérons et des Césars de 1848.

M. Thiers, très abattu les premiers jours, s'est ranimé; il parle très haut contre ce qui se passe, et s'est même retiré, pour quelques jours, à Franconville, à la campagne, chez la marquise de Massa, pour y faire une brochure. Je ne doute pas que la brochure ne soit très bonne, mais je crois que c'est une faute. Il fallait se présenter aux élections où je suis convaincu qu'il aurait trouvé un collège favorable, sans dire d'avance ce qu'il comptait apporter à l'Assemblée. En attendant, toute l'Assemblée, sauf les hommes du gouvernement actuel, désirent y voir Thiers, à cause des débats sur la question financière.

Les pauvres Polonais ne se relèveront pas de l'appui que leurs amis leur ont prêté [1]. C'est, à la lettre, l'*Ours et le Jardinier*. Je trouve l'attitude de la Russie bien plus forte que sous le gouvernement de Juillet. Cette expectative à mèche allumée, et l'arme au bras, a bien plus de noblesse que ces attaques injurieusement incessantes dont elle harcelait la royauté déchue. Qu'arrivera-t-il de tout cela ?

XIX

LE DUC PASQUIER AU BARON DE BARANTE

Tours, 24 mai 1848.

Nous autres, vieux, croyons avoir vu, dans notre temps parcouru, tout ce qu'il était possible de voir en événements, en catastrophes politiques, et ceux qui ont pris notre place et recommencé nos rôles nous montrent tous les jours à quel point nos imaginations ont été stériles. Dieu leur soit en aide,

1. Profiter de l'émotion causée par les nouvelles qui arrivaient du grand-duché de Posen pour organiser une manifestation en faveur de la Pologne, manifestation qui se transformerait en insurrection : tel avait été la plan des organisateurs de l'attentat du 15 mai. Ce fut au cours de l'interpellation sur la Pologne que l'Assemblée se vit envahie.

mais la besogne qu'ils ont entreprise est de celles dont les premiers artisans ne voient guère la fin ; ils auront encore à traverser, je le crains du moins, un grand nombre de ces épreuves qu'on appelle des journées, de ces journées que leur présomption qualifie des plus grandes, des plus admirables qu'on ait jamais vues, et qui ne tardent guère à être mises au rebut, attendu leur insignifiance et leur portée si incomplète.

Les travailleurs du 15 avaient fait cependant de leur mieux pour que rien ne manquât à leur œuvre ; les mesures avaient été merveilleusement bien prises et leurs actes y avaient répondu. La fortune si fantasque de sa nature ne leur a pas souri, mais, dans leur défaite même, ils ont laissé une source de grands embarras pour le gouvernement ; en sortira-t-il jamais, *quand* et *comment* ? Je bénis bien le ciel qui m'a si complètement délivré du poids d'une telle charge. Je souhaite à ceux sur qui elle tombera autant d'indépendance, d'équité, de fermeté et de modération qu'en ont montré leurs prédécesseurs.

Il ne paraît pas non plus que la bonne intelligence soit aussi parfaite qu'on le pourrait désirer entre la majorité de l'Assemblée et le pouvoir exécutif, mais ces nuages se dissiperont, sans doute, je le veux espérer d'avance. En attendant, on parle de menace de démission de la part de M. de Lamartine et autres membres du pouvoir exécutif. Cela serait très mal de leur part. La situation difficile où le pays se trouve leur est imputée par un trop grand nombre de personnes pour que ce ne soit pour eux un devoir d'honneur de l'en tirer...

XX

LE DUC PASQUIER AU BARON DE BARANTE

Tours, 29 mai 1848.

Les difficultés ne manquent sur rien. On peut interroger là-dessus nos gouvernants. Les voilà qui commencent à en venir aux prises avec ces immenses ateliers de travailleurs si imprudemment formés en telles masses. C'est une crise à passer. Espérons qu'on s'en tirera aussi bien que des fêtes et

des revues. Hélas! j'ai tant vu de tout cela sans qu'une grande sécurité en soit résultée, à commencer par l'admirable fédération sous l'Assemblée constituante, et puis les fêtes en 91, pour l'acceptation de cette constitution qui n'a pas vécu jusqu'à la fin de l'année suivante.

Je voudrais bien que nous en fussions à l'acceptation de celle qu'on nous prépare, quelle qu'elle puisse être, car il n'y a rien de pire que de vivre dans un provisoire pareil à celui qui nous dévore. Rien dire en ne demandant pas mieux que de reprendre un peu de confiance, cela est si nécessaire pour tant de choses! On en saisirait, sans nul doute, la première occasion qui en serait offerte, pour peu qu'il y eût la moindre vraisemblance dans l'espoir auquel on se livrerait.

Vous pensez bien que je ne suis pas de ceux qui gémissent de la sortie du comité de constitution de M. de la Mennais. Il y a longtemps que ses almanachs ne sont pas les miens. J'aimerais mieux cent fois ceux de Matthieu Lansberg...

XXI

LE BARON DE BARANTE A M. PROSPER DE BARANTE

Barante, 5 juin 1848.

A Paris, on est toujours sur le qui-vive et peut-être le journal qui va arriver nous apprendra-t-il quelque bataille ou quelque tentative. Il a bien fallu dissoudre ce rassemblement d'ouvriers soldés pour l'émeute, et les gouvernants ne pouvaient s'y prendre qu'avec irrésolution et timidité. Aussi n'est-ce pas une affaire finie. A l'excitation et au mouvement d'espérance qu'avait produit la dernière journée que vous avez passée à Paris a succédé le découragement; ce qui était évident pour les esprits sérieux est devenu clair pour tous. Rien dans la situation actuelle ne laisse entrevoir la possibilité d'un résultat considérable. Les hommes qui se sont emparés du pouvoir et les agents qu'ils ont installés dans les fonctions publiques ne veulent point lâcher leur proie. Une grande portion de l'Assemblée, la majorité sans doute, est compromise d'amour-propre et engagée d'ambition dans la république démocratique et tyrannique. Jamais, à aucune

époque de nos révolutions, un gouvernement n'a été décrié autant que celui-ci. Avant d'être né il est traité avec plus de dédain et d'outrage que le Directoire au moment de sa chute.

XXII

LA DUCHESSE DE SAGAN AU BARON DE BARANTE

Sagan, 8 juin 1848.

Tout ce qui a frappé mes amis, mes enfants, mes deux patries, mon existence personnelle, et les affreuses scènes qui se sont passées soit sous mes yeux, soit dans mon voisiuage immédiat, comme par exemple les atrocités commises de part et d'autre dans le grand-duché de Posen, m'ont profondément attristée. J'ai eu aussi de grandes alarmes pour ma sœur qui a fui Vienne au moment où elle a su le départ inopiné de la famille impériale ; elle s'est retirée à Carlsbad, craignant d'habiter ses terres de Saxe et de Silésie, à cause de l'esprit travaillé et excité des paysans. Si je n'étais ici dans une petite ville où une bonne garde bourgeoise s'est organisée, je n'aurais pu y rester. Mon autre établissement, où je vais en général dans le cœur de l'été, restera fermé pour moi cette année, précisément à cause de l'effervescence des communes, que des émissaires polonais et alsaciens ont perverties. Je ne songe guère à remuer, d'abord parce que le malaise financier est tel chez nous que c'est à peine si en consommant soi-même des denrées qui ne se vendent plus ou du moins qu'à vil prix, on peut se procurer les moyens d'exister. Chacun est donc forcément cloué dans ses foyers jusqu'à ce que la Terreur fasse mourir de faim ailleurs. Je ne projette donc rien qu'une petite course de temps à autre à Berlin que je touche du doigt, et que je pousserai s'il m'est possible jusqu'à Eisenach pour y rendre visite à une *veuve*[1] et à des *orphelins* auxquels je conserverai toujours respect et dévouement.

Vous voyez que je vous parle longuement de moi ; faites-en autant, je vous en prie, afin que je voie que vous m'aimez toujours, et que ni le temps, ni l'abîme, ni la fin du monde ne m'ont fait perdre celui de mes amis qui a le plus de racines

1. Madame la duchesse d'Orléans.

dans mon cœur. Vos fils savent-ils porter le poids du temps et de l'oisiveté? On dit qu'à Claremont il y a des jeunes gens qui se débattent avec grande amertume dans leur inactivité forcée; que cette amertume rejaillit en aigres paroles à l'égard du vieux père auquel les enfants reprochent d'avoir par faiblesse perdu la partie. Le père, à son tour, se préoccupe du jugement que la postérité portera sur son compte. La mère seule est parfaitement courageuse, douce, résignée et digne. Les jeunes belles-filles se montrent à leur avantage. Quand j'aurai vu l'aînée de toutes, je vous en donnerai des détails exacts.

Mon fils Alexandre [1], rongé d'ennuis, est parti assez subitement pour l'Italie afin de s'y enrôler dans l'armée toscane. En attendant, toutes ces troupes italiennes sont battues et repoussées par le vieux Radetzky avec une énergie antique. L'Autriche retrouvera-t-elle l'Italie soumise, ou bien la France devra-t-elle se mêler de ce débat qui peut propager la guerre générale? Je vois des gens sages et habiles la désirer pour l'Allemagne afin de nous tirer de l'état de dissolution qui nous mine et qui nous jettera dans la guerre civile si la guerre étrangère ne détourne pas les mauvaises humeurs qui nous travaillent. Mais le remède me paraît violent, et, comme il me séparerait encore plus de mes amis et de mes enfants, je le redoute extrêmement. M. de Valençay [2] monte la garde à Paris, ou bien il dirige celle de Valençay. Que savez-vous de nos amis communs?

A propos, figurez-vous que l'empereur Nicolas est plein d'enthousiasme pour M. de Lamartine qui me paraît, à moi, malgré son beau talent poétique et oratoire, jouer le rôle du niais de la troupe.

P.-S. — Peut-être seriez-vous étonné si je ne vous disais un mot de notre Assemblée prussienne. Elle est faiblement gouvernée et pleine d'éléments ignorants et incultes. Il est impossible d'imaginer ce que de pareils ouvriers pourront construire. Ce sera une maison sans escalier, ni cave, ni toiture; quatre murs que le premier vent abattra : telle est du

1. Le duc de Dino.

2. Le duc de Valençay, fils aîné de la duchesse de Sagan.

moins ma crainte. A Francfort[1] on veut élever le temple de Salomon, et on y a ouvert la tour de Babel. Où allons-nous? Dieu seul le sait.

XXIII

LE DUC PASQUIER AU BARON DE BARANTE

Tours, 16 juin 1848.

Rien n'avance dans aucun sens. Les dernières élections de Paris[2] ont jeté un nouvel élément de discorde dans le triste imbroglio où tout est jeté, et je crains beaucoup que cet élément ne soit plus nuisible qu'on ne le suppose au premier coup d'œil. Le pouvoir exécutif, — car je ne veux pas dire le gouvernement, — du moment où il n'était pas sûr d'enlever l'expulsion du prince Louis Bonaparte, a fait une grande faute de la proposer; il lui a donné beaucoup plus d'importance qu'il n'en avait dans la réalité et puis il lui a fourni une occasion de plus de s'insinuer dans les esprits. J'ai peur que cet effet n'ait été produit dans la garde nationale elle-même. La situation, au reste, est bien misérable à ce pauvre pouvoir exécutif. Il me fait l'effet d'un agonisant, ce qui est toujours cruellement triste à voir.

Mon Dieu, vous rappelez-vous le temps où nous travaillions bien en commun — et où les circonstances le permettaient — à cette loi électorale, la seule base réelle de tout gouvernement libre, de quelque nom qu'on le décore? Mais, hélas! combien on est loin aujourd'hui du calme et de la sincérité de ces délibérations dont vous avez souvenir et dont s'honorait mon cabinet! Il semble qu'on fasse gloire de mépriser non seulement les principes émis par les sages de toutes les époques, mais même les livres, les opinions les plus récentes.

1. Le Parlement allemand s'était réuni le 18 mai.

2. Les élections partielles du 4 juin avaient amené les choix les plus disparates : Caussidière, Pierre Leroux, Proudhon, Lagrange, etc., à côté de MM. Thiers, Changarnier, etc., mais la nomination de Louis Napoléon à Paris et dans trois départements, surprit tout particulièrement l'opinion. L'Assemblée, après avoir paru approuver les conclusions de sa commission d'appliquer au prince les lois existantes de proscription contre sa famille, finit par prononcer son admission comme représentant (13 juin).

Cet appel continuel au nombre, poussé jusqu'à l'universalité, est le pas le plus rétrograde qu'il soit possible de faire. C'est tout simplement la force même la plus brutale mise à la place de l'intelligence, et c'est, par conséquent, le marchepied le plus assuré du despotisme. Dieu nous aide! — je dirai presque qu'il le doit, puisqu'il a permis que nous tombions dans de telles misères. Un arrivant de Paris me disait hier que l'admission de Louis Bonaparte avait déjà fourni l'occasion d'un grand changement dans le projet élaboré par M. de Cormenin, même dût-il n'avoir pas la gloire de faire le rapport. Au lieu d'un président de la République, on proposerait trois consuls, mais toujours une seule Chambre, puis ce fameux conseil d'État de M. de Cormenin, conseil qu'il rêve depuis si longtemps, et dont la présidence, sans doute, lui doit appartenir au moins par brevet d'invention.

Ce que vous me dites de la manière dont est traité M. de Metternich, à la suite d'une si longue, et, il faut bien en convenir, d'une si brillante carrière, est une leçon dont ne profiteront guère les ambitions présentes et à venir, mais qui n'en est pas moins d'une vérité aussi triste que frappante. Avec les *progrès* qui ont été faits si heureusement de nos jours, la vieillesse n'est plus de mise pour rien, ni nulle part.

XXIV

LE DUC PASQUIER AU BARON DE BARANTE

Tours, 21 juin 1848.

L'entrain pour Louis Bonaparte, notre ancien justiciable, va, dit-on, toujours croissant à Paris, et on ne parle que de lui dans toutes les campagnes environnant cette ville, d'où je vous écris. A Paris, on ne doute pas qu'il ne soit renommé[1] à une majorité beaucoup plus grande que celle qui l'a élu, et, de tous côtés, il me vient des nouvelles de dispositions analogues. Je sais bien que cela exprime surtout le peu de sympathie

1. Louis Napoléon, dans une lettre adressée le 14 juin au président de l'Assemblée, déclarait ne pas vouloir que son élection servît de prétexte à une émotion de l'opinion. Il protestait contre toute accusation de visées ambitieuses, *mais si le peuple lui imposait des devoirs, il saurait les remplir*. Le lendemain il donnait sa démission de député.

fraternelle que la république inspire dans ce pays que les discours publics présentent comme lui étant si dévoué, mais soit cette cause, soit une autre, si tout le monde le veut ainsi, je n'ai rien à dire et n'ai nulle envie de rien dire. Président de la république, ou empereur, ou roi, peu m'importe, je suis à qui rendra la sécurité et fera renaître la confiance; et je sais bien qu'on a si grand besoin de ces deux biens qu'on les recevra à belle-baise-main de qui les donnera tant soit peu. Mais il ne suffit pas d'être l'héritier d'un si grand nom, il faut être en état de le porter et trouver gens qui vous y aident assurément. Là, jusqu'ici, est mon embarras.

Le plus clair est la persuasion générale que les habiles qui se sont chargés d'introduire chez nous la république sont parfaitement incapables de la fonder et de l'affermir. Mais je renonce à cette pensée qui m'épouvante! Où le nouvel élu du peuple, si cette élection a lieu, trouvera-t-il les capacités dont il ne peut se passer? Un ou deux noms se présentent bien à mon esprit, mais il n'y a pas là puissance. Puis, pour établir la constitution dont on semble vouloir nous sevrer, la rendre praticable si nous l'avons obtenue, ou la détruire pour se jeter dans le rétrograde, que de périls de toutes sortes! L'esprit se confond dans toutes les conjectures auxquelles il faut se livrer.

(La fin prochainement.)

LUMIÈRE D'ASIE

Pour ceux qui ne croient plus.

Après un rapide pèlerinage aux temples du sud de l'Inde et aux dâgabas effondrées du nord de Ceylan, j'arrivais à Kandy. C'était vers la fin du jour ; la cloche du Dalada Maligawa annonçait que les étrangers étaient admis à défiler devant la dent de Bouddha. Pour une pièce d'argent, on m'avait autorisé à traverser le sanctuaire, jonché de fleurs de champaka, où une triple châsse en forme de cloche recèle le morceau d'ivoire très vénéré. En quittant la pagode, je suivis la rive du lac creusé au centre de la petite ville européenne. Les cimes de l'île enchantée se découpaient en arêtes de rubis sur un ciel de poussière d'or, tandis que, du creux des vallées, montait déjà de l'ombre bleue.

Mon voyage touchait à son terme. Dans trois fois vingt-quatre heures, je devais partir, peut-être pour ne jamais revenir, les yeux pleins de visions éblouissantes, mais l'esprit inquiet des lumières aperçues dans des lointains inabordables. J'avais vu des temples merveilleux où les pires superstitions s'exercent au nom des sagesses qui ont illuminé l'Inde dans les temps passés ; mais, des sagesses d'avant le bouddhisme il ne reste plus que des livres presque incompréhensibles. Puis j'avais rencontré des fakirs, des espèces de saints de cette religion

aujourd'hui grotesque qui s'appelle le brahmanisme, et, chose invraisemblable, ils m'avaient paru faire des miracles. Et voici qu'à Kandy, dans le pays où s'est, dit-on, conservé une des plus pures formes du bouddhisme, je trouvais un temple à demi chinois, où l'on venait quasiment adorer une fausse relique de celui qui ne voulut jamais instituer de culte.

Sur le bord du lac assombri se dressait un élégant pavillon, élevé par le dernier râja de Ceylan pour le bain des femmes du harem, et devenu « Public Library ». L'idée me vint d'entrer là, je ne sais trop pourquoi; car, à vrai dire, je n'étais pas en quête de documents sur le bouddhisme : j'aurais préféré consulter un indigène versé dans les textes sacrés, et possédant assez la langue anglaise pour me fournir des explications sur certaines expressions essentielles de la doctrine. La « corbeille » des trois Pitakas — le canon bouddhique, dont la matière représente environ cinq fois le volume de la Bible — n'a été traduite qu'en minime portion, et notre connaissance des doctrines de Gautama est surtout dérivée de commentaires plus récents. On s'imagine ce que des Asiatiques sauraient des enseignements du Christ s'ils n'avaient entre les mains que les confessions de saint Augustin ou les visions mystiques de sainte Thérèse. Or, la religion du Bouddha s'est peut-être encore plus profondément modifiée que celle de Jésus.

Par impossible, il se trouve que l'homme dont j'avais besoin existait ; je fus mis sur sa trace par le jeune Cinghalais chargé de la bibliothèque :

— Moi, monsieur, me dit-il, je ne sais que très peu le pâli, et puis il n'y a pas ici de manuscrits des Pitakas, ils sont tous au Dalada Maligawa. Mais je connais un « natif » qui saura vous aider dans vos recherches : c'est M. Kalathleya, maître d'école. Sa maison est sur la route du jardin botanique, à environ un mille de distance ; tout le monde l'indiquera : vous n'aurez qu'à demander *the buddhist high school.*

Là-dessus je rentrai dîner à l'hôtel, en compagnie d'Anglais et d'Anglaises en toilette du soir. Des Hindous, tout en blanc, un grand peigne d'écaille planté sur le haut du chignon, servaient silencieusement le *real mock turtle soup* et le *beafsteak*

pie, qui me semblèrent de vrais régals après les maigres chères de la route. Point de table d'hôte bruyante et animée comme chez nous : des petites tables de deux à six personnes, et c'est à peine si le bruit discret des conversations perçait sous le ronflement des pankas.

Après le repas, les Anglais s'installèrent sous la véranda, ouverte sur le lac, où s'allongeaient de confortables fauteuils en rotin, tandis que les jeunes gens s'organisaient pour faire un peu de mauvaise musique. Mon costume, fort éprouvé par les vicissitudes du chemin, m'interdisant l'accès de cette réunion, je sortis. La lune, presque pleine, apparaissait au-dessus du cirque de pics tourmentés qui domine Kandy ; sa clarté, singulièrement plus intense que sous nos climats, s'accrochait aux arbres, aux maisons, à la surface endormie des eaux, réveillant mollement les couleurs éteintes pour répandre sur toute chose l'ineffable sérénité des nuits d'Orient.

La route qui s'ouvrait devant moi était celle du jardin botanique. Je la pris sans intention bien arrêtée, descendant le chemin bordé de figuiers et de petites cases où les indigènes riaient et causaient autour de la lampe à pétrole posée sur le seuil. Les gens attardés pressaient le pas, que leurs pieds nus faisaient silencieux ; les lucioles, accrochées aux arbres, illuminaient de leurs scintillements la profondeur des bois environnants. Je marchais depuis environ une demi-heure, quand, les habitations devenant plus rares et le torrent plus bruyant, je lus, aux rayons de la lune, ces mots tracés en blanc sur une planche noire : *Buddhist High School*. Dans le jardin, les maîtres de la maison prenaient le frais. A tout hasard, je demandai :

— Monsieur Kalathleya ?

— C'est moi, monsieur, dit en se levant pour venir à ma rencontre un Indien vêtu à l'européenne.

Tout en m'excusant fort du dérangement, de l'heure indue, de ce que ma visite avait d'insolite, j'entrai, fort embarrassé pour expliquer ce qui m'amenait. Immédiatement, M. Kalathleya m'avait présenté à sa femme, une mignonne créature très parée de bijoux, et m'avait montré ses trois enfants. Puis, avec la politesse discrète des Orientaux, sans me poser une question, mon hôte se mit à me parler de son école :

— Il faut venir la visiter demain ; j'ai une centaine d'élèves dont je suis très fier.

— Qu'est-ce que vous leur apprenez ?

— L'anglais, que tous parlent au moins un peu et quelques-uns couramment, le calcul, l'histoire, la géographie.

— Et la religion, est-ce que vous la leur enseignez aussi ?

— Mais certainement.

— Laquelle ?

— Le bouddhisme, naturellement.

— Et comment se fait l'instruction religieuse ?

— Vous allez voir le livre de classe, monsieur ; et même, si cela vous plaît, vous l'emporterez, pour vous rendre compte de ce qu'il contient.

M. Kalathleya me mit entre les mains un petit volume, gris, broché, dont la couverture portait ce titre : *the Gospel of Bouddha, by Paul Carus — Chicago, 1895*. Je n'en revenais pas : un évangile du Bouddha en anglais, écrit par un Américain, et servant à de jeunes Cinghalais pour apprendre une religion que leur île professe depuis plus de deux mille ans... En fait, la chose s'expliquait, cette école étant subventionnée par la Société théosophique de Madras, fondée par madame Blavatsky. Mais cela n'était guère pour m'inspirer confiance, après les tentatives malheureuses de madame Blavatsky pour faire croire qu'elle avait « retrouvé » la clef d'un bouddhisme ésotérique, avec la faculté de s'assimiler des dons merveilleux[1].

J'emportai le livre dans ma chambre, et lorsque le chant des grillons eut remplacé celui des jeunes « misses », par une nuit de douce lumière et de parfums, je relus l'histoire du Bouddha, une des plus exquises légendes qui se soient formées autour de la vie d'un être humain :

*
* *

Environ 550 ans avant le Christ, il était un roi, Souddhodana (le riz très pur), de l'antique race des Gautama,

1. Les « trucs » de madame Blavatsky ont été dévoilés par la *Society for psychical researches* de Londres. Voir son Bulletin, année 1885, page 201.

qui faisait le bonheur de ses sujets. Son petit royaume, le pays des Sâkyas, était situé au pied des sommets immaculés de l'Himâlaya.

Le seul chagrin du monarque était de vieillir sans postérité, bien qu'il eût plusieurs femmes.

Enfin l'une d'elles, la reine Mâyâ, lui donna un fils dont la venue fut entourée de prodiges. On le nomma Siddhârtha, « celui qui accomplit son but ». Averti par un songe, un vieil ermite, le rishi Asita, vint tirer les horoscopes ; il prédit que l'enfant régnerait sur l'Inde entière, à moins que, renonçant au trône, il ne préférât déchirer les voiles de l'ignorance et du péché qui obscurcissaient le monde. Pour qu'il suivît la première de ces destinées, il fallait éviter que son regard rencontrât un vieillard, un malade, un mort et un ascète.

La reine Mâyâ mourut sept jours après avoir mis Siddhârtha au monde, en confiant l'éducation de son fils à sa sœur chérie Prajâpatî, que Souddhodana avait aussi épousée. Le jeune prince fut enfermé dans un palais magnifique, entouré d'un parc immense ; une haute muraille, dont nul ne pouvait franchir la triple porte sans l'ordre exprès du souverain, faisait de ce lieu de délices une prison ; mais elle était si vaste, si somptueuse, que son hôte ne pouvait ni deviner, ni regretter la liberté. A dix-huit ans, Siddhârtha se maria avec sa cousine, la belle Yasodharâ, fille du Râja de Koli ; au bout de dix années d'amour et de bonheur, il devint à son tour père d'un fils que l'on appela Râhoula. Souddhodana, croyant désormais son héritier à l'abri de l'influence des sorts, fit relâcher l'étroite surveillance qui l'avait jusque-là maintenu dans l'ignorance du mal, de la misère et de la fragilité des choses de ce monde.

La première fois que Siddhârtha s'aventura dans la campagne, il rencontra un vieillard courbé par l'âge, et marchant péniblement avec l'aide d'un bâton.

— Qu'est-ce que cela ? — demanda-t-il à son serviteur Channa qui conduisait le char.

— Ce sont là les symptômes de l'âge, répondit l'esclave. Cet homme n'a pas toujours été comme vous le voyez. Il fut, lui aussi, jeune, beau et vigoureux ; mais maintenant sa force et sa beauté se sont évanouies avec sa jeunesse.

Et le prince pensa en lui-même :

« Quel plaisir est-ce donc d'être jeune, beau et vigoureux, si tout cela doit disparaître aussi vite ! »

Un peu plus loin, ils aperçurent un homme couché sur le bord de la route, tremblant de fièvre et convulsé par la douleur.

— De quelle espèce est cet autre? s'enquit Siddhârtha.

Channa lui dit :

— Celui-ci est malade : les quatre éléments de sa chair sont en désordre. Tous, riches et pauvres, princes ou esclaves, sages et ignorants, sont exposés à souffrir de même.

Et le prince comprit que nos joies ne nous appartiennent pas beaucoup, puisque le moindre trouble des organes du corps peut nous empêcher de les goûter.

Ensuite le char de Siddârtha fut arrêté par un cadavre que quatre Indiens portaient sur une claie, le visage découvert, et que des gens suivaient en se lamentant. Il s'informa :

— Pourquoi porte-t-on cet homme ainsi, et pourquoi ceux qui l'accompagnent pleurent-ils?

— Cet homme est mort, expliqua le fidèle conducteur. La vie a abandonné son corps que l'on va brûler, et ses parents et ses amis se désolent parce qu'ils ne le verront plus.

— C'est bien affreux en effet, soupira le prince ; mais est-ce que cela arrive souvent?

— A tout le monde, hélas ! répondit Channa ; un peu plus tôt, un peu plus tard, chacun de nous mourra.

Cette fois le descendant des rois de Sâkya tomba dans une méditation profonde, et toutes les splendeurs qui l'entouraient ne lui parurent plus que comme un mensonge de peu de consistance.

Sur le chemin du retour, un homme extraordinairement maigre et presque nu demanda l'aumône au prince, et celui-ci fut frappé par le regard du mendiant où resplendissait le contentement intérieur.

— Qui es-tu, toi qui sembles heureux au comble du dénûment? interrogea-t-il du haut de son char.

— Je suis un rishi, dit le pauvre. Je vis de charités, ne désirant rien, parce que rien ne dure et qu'au fond de tout désir il n'y a qu'amertume. J'attends patiemment que la mort

vienne me délivrer de ce misérable corps que j'ai dompté par les privations.

Rentré dans son palais, Siddhârtha eut vite pris sa résolution. Il coupa sa longue chevelure bouclée, quitta ses magnifiques vêtements pour revêtir des haillons, et, la nuit venue, s'en fut dans le désert et la solitude, ayant pour jamais renoncé aux biens périssables dont il venait de saisir l'inanité. Il alla au fond des forêts vierges apprendre auprès des plus vénérables sramanas les mortifications qui rendent l'homme insensible à l'aiguillon de la chair. Mais, après six années de vie érémitique, parvenu au dernier degré de l'ascétisme, il se retrouva face à face avec le doute et l'incertitude. En réduisant graduellement sa nourriture à un seul grain de riz par jour, il était devenu comme un squelette, et cependant ses jeûnes ne lui avaient pas apporté la sagesse et la paix du cœur. C'est alors, disent les livres des Jâtakas, que se livra le grand combat entre Siddhârtha et Mara — l'esprit du mal — aidés, l'un par les démons des ténèbres, l'autre par les anges de la lumière.

Quand la bataille commença, des milliers de météores terrifiants sillonnèrent l'espace; l'obscurité envahit le ciel, la terre se mit à trembler comme une épousée d'amour que l'on arrache des bras de son amant. L'océan se souleva, les rivières remontèrent vers leur source, et l'on vit s'écrouler des montagnes couvertes de forêts séculaires. Le soleil épouvanté s'était voilé d'ombres noires, et des hordes d'esprits sans têtes traversaient les airs...

Demeuré vainqueur, Gautama sortit des bois et descendit sur les bords de la rivière Nairanjanâ, où Sujâtâ, une jeune femme d'un village voisin, lui donna de quoi restaurer ses forces. Pour prendre son repas, il s'assit à l'ombre d'un banian demeuré célèbre sous le nom d' «arbre de la sagesse». Il y resta tout le jour, plongé dans une profonde méditation. Il avait définitivement terrassé l'esprit du mal, mais il ne possédait pas encore la science du bien. C'est vers le soir que l'illumination se fit en lui, complète, entière, absolue : il était devenu le Sage, l'Omniscient, le Bouddha.

A ce moment, il hésita, se demandant s'il devait répandre la connaissance du Maha Parinibbâna, sa voie de « grande

délivrance », qui allait au rebours des chemins d'orgueil par où les hommes pensaient s'élever au rang des dieux. Il eut une de ces heures d'accablement comme en traversent les pasteurs d'hommes quand ils se prennent à mesurer la distance qui les sépare de ceux qu'ils ont mission d'enseigner. Il fallut la supplication des dieux du ciel et de Brahma lui-même pour le décider à fonder le Royaume d'Équité dans ce monde et dans tous les mondes.

Lorsque, la nuit suivante, le Bouddha mit en mouvement « la Roue de la Loi », les « devas » se précipitèrent en si grand nombre pour l'entourer que les cieux demeurèrent déserts ; le bruit de leur approche fut semblable aux fracas de la tempête, jusqu'à ce que les sons d'une trompette éclatante les eût rendus aussi immobiles que la mer, quand aucune brise ne la ride. Les montagnes inébranlables sur lesquelles le monde est assis tressaillirent de joie et s'inclinèrent devant le maître. La nuit était comme une belle jeune fille : les étoiles, des perles sur son cou ; les nuages, sa chevelure bouclée; l'espace sans bornes, sa robe flottante; pour couronne, elle avait les cieux où demeurent les anges; les trois mondes étaient son corps; ses yeux, les fleurs de lotus blanc qui s'épanouissent au lever de la lune; et sa voix était aussi douce que le bruissement des abeilles. Pour rendre hommage au Bouddha, pour entendre sa première parole, cette adorable vierge vint. Et quand le Bouddha commença de parler, bien qu'il s'exprimât en pâli, chacune des foules de dieux et de « devas » assemblées crut qu'il lui parlait sa propre langue, et ainsi crurent les différentes espèces d'animaux, grands et petits, accourus pour l'écouter.

Au jour, Gautama quitta l'arbre sacré pour commencer son apostolat qui se prolongea pendant quarante-cinq années. Tous ceux qui l'approchaient prenaient leur refuge en lui, suivant les nouvelles formules de sa Loi, et jamais multitude plus nombreuse et plus attentive ne se pressa sur les pas d'un homme pour recevoir les enseignements tombés de ses lèvres.

A l'âge de quatre-vingts ans, comme il venait d'être l'hôte d'une courtisane, Ambapâli, au grand scandale de ceux de sa caste, il annonça sa fin prochaine.

— O Bhikshous ! apprenez, pratiquez, répandez la Loi que

je vous ai donnée, afin que cette Loi de pureté puisse durer longtemps pour le bien et le bonheur des peuples, en pitié de la misère qui est en ce monde... Maintenant, dans peu de temps, le Tathâgata — qui est semblable à vous autres — va disparaître. Dans trois mois d'ici le Tathâgata mourra. Le terme de mes jours est arrivé, ma vie est remplie. Je vais vous quitter, n'ayant jamais compté que sur moi seul, sans faiblir. Soyez de même, ô mendiants volontaires, et demeurez purs, fermes dans vos résolutions, attentifs sur vos cœurs. Quiconque restera fidèle à la Loi et à la Discipline traversera l'océan de la vie et verra la fin de ses maux !

Au temps qu'il avait fixé, le Béni mourut, à la suite d'un repas de riz et de porc pris chez un artisan nommé Chounda, un homme de la plus basse caste. Ses dernières paroles furent pour que l'on n'inquiétât pas son hôte :

— Tu annonceras à Chounda, dit-il à Anunda, son disciple de prédilection, qu'il sera récompensé dans une existence future de ce que la nourriture que le Bouddha a reçue de lui aura amené sa délivrance...

***

Le lendemain matin, je repris la route de sable rouge qui serpente au flanc des collines, à travers les verdures luisantes de banians et des jacquiers. Au bord du chemin, enfouie sous une bougainvillia dont les grappes violettes éclataient parmi le feuillage sombre, la maison d'école était ouverte comme une volière. En bas, dans le ravin, entre deux haies de bambous, de l'eau ruisselait au milieu des roches, mêlant ses murmures au concert des jeunes voix qui babillaient dans le sonore dialecte cinghalais. Après avoir examiné les quatre classes de gamins aux mines éveillées, je m'ouvris à M. Kalathleya sur le genre d'éclaircissements que je cherchais.

— Je vois que notre livre de classe ne vous suffit pas, me dit-il en souriant ; eh bien ! revenez après votre dîner, je pourrai peut-être vous satisfaire.

Le soir, sur la natte étendue au pied de la liane d'Océanie dont les fleurs prenaient des reflets d'améthystes aux lueurs des lucioles, était assis un homme de grand âge, portant le

costume des religieux bouddhistes. Il avait la tête entièrement rasée, à l'exception des sourcils, tout blancs, sous lesquels brillaient deux yeux de diamants noirs, demeurés doux et jeunes comme ceux des êtres qui ont vécu dans la chasteté. Deux morceaux de cotonnade jaune composaient son vêtement ; il tenait à la main l'éventail, fait d'une feuille de latanier, qui complète le costume des Biskhous de Sâkya-Mouni ; il leur sert à abriter leur regard quand ils rencontrent une femme ou pendant qu'un fidèle remplit le bol avec lequel ils vont, chaque matin, mendier leur nourriture.

— Voici, me dit M. Kalathleya, le très révérend M. Soutandouwee, de Rangoun ; il vient de faire un pèlerinage à Bouddha-Gayâ, d'où il est descendu à Ceylan, qui fut, comme vous le savez, le berceau de la foi professée en Birmanie. Il a été élevé par des missionnaires et parle très bien l'anglais ; il est, de plus, profondément instruit dans les Pitakas et dans tous les livres de notre religion. J'ai pensé que vous trouveriez intérêt à parler avec lui. De son côté, d'après ce que je lui ai dit de vous, il a bien voulu se prêter à mon désir de vous être utile.

— D'abord, monsieur, commença le religieux d'une voix vive et entraînante, laissez-moi vous expliquer comment je suis devenu moine bouddhiste après avoir été instruit par des prêtres chrétiens, et sans être pour cela un renégat. Mon père, qui occupait une situation à la cour de Mandalay, fut mis à mort à la suite d'une intrigue de palais où ses ennemis l'impliquèrent ; je dus la vie à un vénérable missionnaire qui me recueillit et me cacha, pour m'élever ensuite. Comme vous le pensez, l'unique désir de mon bienfaiteur était ma conversion ; il poussa même ses enseignements de façon à me rendre capable de recevoir un jour l'ordination. Pendant quinze années, j'ai étudié votre religion, et le grand chagrin de ma vie a été de ne pouvoir donner à mon second père la satisfaction de lui demander le baptême. Mais mon esprit avait déjà reçu l'empreinte de nos croyances, et trois choses m'ont tenu constamment éloigné d'admettre les vôtres :

» D'abord la notion d'un Dieu personnel et nettement défini. Le Bouddha a laissé ses disciples libres de croire aux divinités que l'on adorait de son temps, mais son constant

enseignement a été que l'homme était inhabile à formuler objectivement la notion de cause première. A un brahmane instruit dans les Veddas — ce que dans l'Évangile on appelle un pharisien, — qui l'interrogeait sur le chemin qui conduit à Brahma, Bouddha fit cette réponse : « Vous affirmez, Vasettha, qu'aucun des brahmanes, aucun de leurs maîtres, aucun de leurs disciples n'a, à votre connaissance, en remontant jusqu'à la septième génération, vu Brahma face à face. Et vous assurez que même les rishis des temps passés, auteurs des Veddas et des anciennes formules que les brahmanes psalmodient exactement comme elles leur ont été transmises, que même ceux-là n'ont jamais vu Brahma, ni su où se trouvait Brahma. De sorte que les brahmanes versés dans les trois Veddas disent en somme : Vers ce que nous ne connaissons pas, vers ce que nous n'avons jamais vu, nous pouvons enseigner un chemin et montrer la véritable voie, la route directe qui mène à l'union avec Brahma. »

» La seconde considération qui m'a arrêté est la notion de ce que vous appelez le salut, consistant à s'appliquer les mérites d'un Sauveur que beaucoup ignorent. Le Tathâgata a dit : « Tournez-vous vers la vérité comme vers une lampe ; soyez votre propre refuge à vous-mêmes, et ne cherchez de refuge nulle part ni chez personne en dehors de vous. »

» Mais voici ma principale pierre d'achoppement : Comment admettre que le sort de l'éternité puisse dépendre du petit nombre d'années que dure une vie humaine ? Je n'ai jamais su m'habituer à cette monstrueuse disproportion entre la cause et l'effet. Et, même si cela pouvait être, il resterait encore injuste et inexplicable, pour moi du moins, que les uns atteignent un âge avancé tandis que d'autres ne vivent que peu de jours. Pourquoi naissent-ils, ceux qui doivent mourir enfants, avant que leur conscience soit éveillée, et où est le salut pour eux ? — Dans le baptême, prétendent quelques-uns. — Et ceux qui ne sont pas baptisés ?

» Notre solution du problème des responsabilités m'a, au contraire, toujours satisfait. Nous croyons que notre vie présente n'est qu'un anneau dans une chaîne d'existences successives ; et nous le croyons, non pas parce qu'on nous l'a révélé — nous n'admettons aucune révélation — mais parce

que de deux choses l'une : ou bien la vie est le résultat d'un hasard fortuit, et alors elle est sans conséquence et sans devoirs autres que ceux attachés à la conservation de l'individu ou de l'espèce — vous nommez cela, je crois, le matérialisme ; ou bien la vie est, comme tout ce que nous connaissons de l'univers, soumise aux lois d'une constante évolution et, dans ce cas, notre existence actuelle n'est qu'une des phases de notre évolution personnelle, ce qui explique nos naissances dans des conditions si différentes.

» Voilà pourquoi, monsieur, je ne me suis pas fait chrétien. Mais j'étais trop imprégné d'idées religieuses pour rentrer dans ce que vous appelez « le monde ». A vingt-cinq ans ayant dit adieu à mon maître bien-aimé, je me fis admettre dans un monastère de Rangoun, où j'eus la chance d'avoir pour Gourou (instructeur) un savant et un saint homme. Il m'enseigna le pâli et le sanscrit et me fit chercher moi-même la pure doctrine du Tathâgata dans nos plus vieux livres saints.

» Je suis à votre disposition pour vous en dire le peu que je sais et pour répondre à vos questions. Mais, avant d'aller plus loin, permettez-moi de revenir sur notre croyance à la transmigration, parce que c'est la base de tout notre système religieux, comme l'immortalité de l'âme est celle du vôtre. En Occident, vous avez affirmé l'individualité de l'homme et la continuation de cette individualité après la mort. Nous n'avons pas trouvé de raisons suffisantes pour être aussi affirmatifs et, dans nos incarnations successives, le seul lien d'identité dont nous supposions la transmission est notre vitesse acquise en bien ou en mal. C'est comme si, en mourant, nous donnions à une nouvelle créature l'impulsion de la vie en la poussant dans le sens déterminé par la pente de nos actions.

» Nous désignons cette sorte de continuation de nous-mêmes par le nom de Karma. Si le Karma est bon, l'être qui renaît sera heureux, sinon il subira une destinée malheureuse ; dans les deux cas, le Karma peut commander que la vie soit longue ou courte. En un mot, la loi de Karma est la notion de responsabilité mise en accordance avec ce que nous pouvons présumer des procédés de la nature, et soustraite aux

caprices de l'imagination humaine. C'est une hypothèse, mais aussi limitée que possible, et qui donne contentement à notre besoin de justice et à la soif que nous avons d'assigner à tout effet une cause efficiente et proportionnée. Notre croyance à la pluralité des existences ne nous a pas été enseignée par Gautama ; c'est une foi que l'Inde a toujours professée.

» Notre loi de Karma est une conception très étrangère à vos idées européennes, me dit le bon moine. J'ai essayé de vous l'exposer très simplement, en la dégageant de tout appareil métaphysique ; si vous l'avez comprise, nous pouvons aborder les vérités primordiales de la doctrine, ce que le Bouddha appelait le Dhamma-Chakkappavattana, la fondation du royaume d'Équité.

Sur ma réponse affirmative, le vieillard se recueillit un instant, puis, lentement, m'énonça les « quatre nobles vérités », en pâli, me les traduisant et me les expliquant l'une après l'autre :

— La naissance est une souffrance, la vieillesse est une souffrance, la mort est une souffrance. Être avec ceux que nous n'aimons pas est une souffrance, être séparés de ceux que nous aimons est une souffrance ; tout désir que nous ne pouvons pas satisfaire est une souffrance. Autrement dit, la souffrance résulte de notre existence même et de la lutte que nous sommes obligés de soutenir pour le maintien de notre individualité présente.

» Telle est la première des quatre nobles vérités proclamées par le Bouddha, la noble vérité concernant la souffrance.

» Voici maintenant la noble vérité concernant l'origine de la souffrance :

» La cause de la souffrance est dans le désir (tanhâ, mot à mot : la soif) de vivre qui fait naître les exigences de nos sens et occasionne nos existences successives. Autrement dit, le désir est la cause de la souffrance, parce que c'est le désir qui nous rattache à l'existence (laquelle n'est qu'une suite de souffrances, comme l'expose la première noble vérité).

» De ces deux vérités découle la troisième :

» La souffrance disparaît le jour où la soif de vivre est éteinte en nous, et où nos désirs de satisfactions sensuelles sont extirpés. Et celui qui a surmonté cette misérable soif voit

la souffrance abandonner son cœur comme l'eau s'écoule d'une feuille de lotus.

» La quatrième noble vérité enseigne la route qui conduit à l'anéantissement du désir et par conséquent à la cessation de la souffrance. C'est le « noble chemin octuple » — ou à huit voies — d'une existence consacrée à la vertu et à la méditation.

» Les huit voies sont :

» 1° Les justes croyances, libres de toute illusion ou superstition.

» 2° Les justes pensées, élevées et dignes d'un homme de bonne foi.

» 3° Les justes discours, bienveillants, ouverts, véridiques.

» 4° La juste conduite, paisible, honnête et pure.

» 5° La juste existence, ne causant ni dommage, ni danger à rien de vivant.

» 6° Les justes efforts, pour se maîtriser soi-même.

» 7° Les justes méditations maintenant, l'esprit actif, éveillé.

» 8° La juste contemplation, ou les sérieuses réflexions sur les profonds mystères de la vie.

» Monsieur, toute la morale du bouddhisme tient dans les préceptes que vous venez d'entendre. Vous remarquerez que cette doctrine de salut, basée sur la seule persévérance dans un système de culture et de contrôle de soi-même, est indépendante de tout secours surnaturel, de toute croyance divine, de l'hypothèse d'une âme immortelle, comme de l'espoir en un monde meilleur. De propos délibéré, Sâkya-Mouni a laissé de côté les grands problèmes de l'au-delà que l'esprit humain a résolus de différentes façons en divers temps; il s'est contenté de donner à l'homme les moyens de sortir par lui-même de sa misère morale et de s'acheminer sur la route du Nirvâna (le mot pâli est Nibbâna).

Je me permis d'interrompre :

— Vous venez de prononcer un mot qui a provoqué bien des discussions en Europe. Les uns ont fait du Nirvâna une sorte de paradis, d'autres y ont vu l'annihilation finale. Je voudrais bien savoir le texte exact de ce terme un peu mystérieux pour nous.

— Littéralement, m'expliqua le religieux, le substantif

Nirvâna veut dire « extinction »; mais nous entendons par là l'extinction de la Tanhâ, de cette soif de vivre qui est la cause de nos existences renouvelées, et non pas l'extinction de l'individu. C'est une expression empruntée au brahmanisme par le Bouddha qui, comme tous les réformateurs, s'est servi de termes employés autour de lui, en leur imposant une signification nouvelle. D'ailleurs, dans les Pitakas, le mot de Nirvâna est très peu usité; quand il y paraît, c'est en quelque sorte comme synonyme de l'état d'Arhat ou de détachement complet et de perfection absolue auquel aboutissent les pistes supérieures du chemin octuple. On peut entrer vivant dans le Nirvâna, ayant dès lors terminé la série de ses existences de ce monde. Mais pour le reste, Gautama s'est toujours refusé à s'expliquer sur les fins dernières aussi bien que sur les origines de l'homme. « C'est à tort, dit-il, que l'homme se demande s'il a existé ou non dans le passé, s'il existera ou non dans le futur (avec son individualité présente). C'est à tort qu'il se demande : « Suis-je? » ou : « Ne suis-je pas? » S'il se pose ces questions, l'un arrivera à la conclusion : « Par mon moi je suis conscient de mon existence[1] »; et l'autre, au contraire : « Par mon moi je suis conscient de ma non-entité[2]. » Ces sortes de spéculations ne sont propres qu'à nous amener à des conclusions illusoires, fondées qu'elles sont sur l'existence d'un moi dont l'essence nous échappe. »

— « Qu'appelez-vous votre moi? dit-il encore. Est-ce celui du tout petit enfant ignorant que vous avez été, celui de l'homme accompli que vous êtes, ou celui du vieillard égoïste et décrépit que vous serez un jour? A la continuation duquel vous intéressez-vous?

» Vous êtes semblable à la flamme d'une lampe, a-t-il ajouté; quand la lampe a brûlé toute la nuit, est-ce la même flamme qui luit le matin que le soir? Et si vous éteignez la lampe pour la rallumer, est-ce la même flamme qui renaît, ou une autre? Ce qui est indubitable, c'est que tout ce qui a un commencement a une fin. Votre corps, qui a eu un commencement, aura une fin. Votre pensée, qui a eu un commencement, aura une fin. La seule chose qui demeure éter-

1. « Je pense, donc je suis » de Descartes.
2. Système de Spinoza.

nellement, c'est la trace de vos actions. Ne cherchez pas à comprendre ce qui est hors de votre portée, et suivez la loi du bien qui est en vous et que vous sentez au fond de votre conscience même quand vous ne lui obéissez pas. Rendez-vous supérieurs, par vos propres moyens, à la vie qui ne vous offre que des illusions de bonheur et des occasions de souffrance. »

Je demandai encore quelques éclaircissements sur l'état d'Arhat. J'étais curieux de savoir s'il a existé des religieux qui aient atteint à cette sorte de sainteté depuis ceux que l'on cite parmi les premiers disciples de Bouddha, et s'il faut croire aux dons merveilleux que certains passages des Pitakas leur attribuent.

— Pour répondre exactement à votre question, il faudrait, monsieur, que j'entre dans de très longues citations de textes et que je vous parle des quatre mauvaises conditions à éviter, des dix liens à rompre, des trois corruptions à anéantir, des huit commandements, des dix fautes à ne pas commettre, des quatre méditations, des quatre grands efforts, des quatre bases de la perfection, des cinq forces de l'esprit, des sept espèces de sagesse, etc.; tout cela constitue une sorte de gymnastique intérieure progressive, que l'on pourrait comparer par exemple aux exercices de saint Ignace de Loyola. En résumé, l'adepte est amené, par un système de perfectionnements successifs et de méditations graduées, à franchir un nombre déterminé d'étapes placées sur le chemin à huit voies. Le dernier de ces relais est l'état d'Arhat : l'homme qu'une vie de renoncement et de méditations a amené là est entièrement détaché de tout désir, y compris celui de vivre; il a la connaissance qu'il est sauvé et qu'il échappe à l'obligation de renaître. Je me hâte d'ajouter que nos traditions indiennes ne nous font pas connaître qu'un seul religieux se soit élevé à l'état d'Arhat depuis le temps du Bouddha.

« L'Abhiññâ, la faculté de contempler ses existences passées ainsi que celles des autres, et l'Iddhi, qui comprend les dix pouvoirs supérieurs, tels que : voler dans les espaces, quitter son corps pour revêtir d'autres apparences, etc., sont deux états particuliers, placés au bout des quatre tronçons du Jhâna, sorte de sentier mystique très peu fréquenté. Bien que

l'Iddhi soit considéré comme le résultat d'un entraînement spécial, il est certain qu'on attribuait aussi ses pouvoirs à l'état d'Arhat, de même que ceux de l'Abhiññâ. Pour moi, je vois surtout dans ces définitions obscures une manière d'exprimer que rien n'est impossible à celui dont la volonté a tué en lui jusqu'au germe des passions et des mauvaises soifs.

» Personnellement, Gautama méprisait les miracles ; les livres saints lui en attribuent, mais il a toujours recommandé de les éviter. Encore ne sont-ce pas des miracles au sens que vous donnez à ce mot, c'est-à-dire des faits contraires aux lois de la nature, produits en vertu d'une intervention extérieure. Il s'agit d'un pouvoir, tout ce qu'il y a de moins surnaturel, qu'acquiert l'homme dont l'unique objet a été de développer son empire sur soi-même ; il parvient alors à réagir sur la matière d'une façon que nous ne sommes pas habitués à constater. Nous concevons un peu cette faculté comme ce que vous appelez la force psychique, seulement nous la croyons accessible aux patients efforts d'une volonté pure et désintéressée. Nous en voyons constamment des exemples dans l'Inde, où l'on s'est toujours beaucoup adonné à la contemplation, et, en dehors de chez nous, toutes les religions ont reconnu des dons semblables chez leurs grands ascètes. Mais je le répète, l'Iddhi et les pouvoirs merveilleux sont un côté très accessoire de nos doctrines ; il n'y a qu'une chose importante, essentielle et profitable dans le bouddhisme, c'est de suivre le « noble chemin octuple » qui conduit à la cessation de la souffrance par la vertu et la bonté.

Je parlai alors à mon vénérable interlocuteur de fakirs que j'avais rencontrés : l'un d'eux avait les bras à jamais raidis en l'air; un autre marchait avec des sandales hérissées de pointes de bambou qui lui traversaient les pieds ; enfin, un troisième m'avait donné le spectacle d'un être humain qui m'avait paru se soulever devant moi à deux pieds au-dessus du sol.

— Eh bien, monsieur, vous avez vu des hommes qui sont arrivés à dompter la sensation de la douleur. Quant à celui qui vous a semblé s'élever en l'air, je ne saurais vous dire si vous avez été ou non le jouet d'une illusion ; en tout cas, vous avez été le témoin d'un prodigieux effort de volonté, soit que ce fakir ait réellement plané au-dessus du sol, soit

qu'il vous ait seulement imposé l'apparence d'un aussi extraordinaire phénomène. En Occident, vous ne vous doutez pas de ce que peut la volonté cultivée dans le recueillement : vous cherchez à exalter vos sensations au lieu de vous efforcer à les restreindre, et, à force de les multiplier, vous êtes arrivés à une surexcitation du système nerveux qui vous empêche de vous replier sur vous-mêmes comme nous savons le faire.

Une autre question me venait aux lèvres, plus délicate à poser, à cause de la présence de M. Kalathleya. Je crus cependant pouvoir la formuler :

— Nous nous trouvons dans une école fondée et entretenue par la Société théosophique, dis-je ; or des membres de cette société ont publié en Europe des ouvrages sur un prétendu bouddhisme ésotérique. Qu'en pense-t-on ici ?

— Il n'existe pas de bouddhisme ésotérique, répondit simplement le moine. Dans un de ses derniers entretiens, transcrit dans le Mahâ-Parinibbâna Soutta, Sâkya-Mouni a déclaré expressément :

« J'ai prêché la vérité sans faire de distinction entre la » doctrine exotérique et la doctrine ésotérique ; le Tathâgata » n'a point, comme certains gourous, gardé le poing fermé » avec des choses cachées dans sa main. »

Le vieillard continua :

— Pour comprendre que, depuis vingt-trois siècles, des conceptions aussi abstraites que celles que je viens de vous exposer aient suffi à nourrir l'imagination de tant de peuples, il faut se rappeler que l'Asiatique est un contemplatif, rompu depuis des milliers d'années aux spéculations les plus ardues : toutes les écoles de métaphysique qui ont successivement fleuri en Occident avaient été, longtemps auparavant, explorées jusqu'aux limites de la subtilité par nos penseurs. Mais, il faut le reconnaître, ce n'est pas seulement sa doctrine philosophique qui a fait le succès des prédications du Bouddha. Les Indiens ont cru à la parole de Gautama surtout à cause de l'angélique bonté du Maître, du charme et de l'autorité de sa personne, de la sereine conviction dont il était illuminé, des images éblouissantes qui illustraient ses enseignements et de sa conduite demeurée impec-

cable pendant quarante-cinq années de vie publique. Et s'ils ont reçu la loi du Tathâgata avec enthousiasme, ce n'est pas encore tant à raison de sa morale élevée que parce qu'elle apportait un remède à des souffrances dont le brahmanisme ne s'était pas ému.

» Lorsque Siddhârta vint au monde, l'invasion de l'Inde par les Aryens avait élevé d'infranchissables barrières entre les Aborigènes et les nouveaux venus. Parmi ceux-ci, une dure hiérarchie héréditaire, imposée par la nécessité de la lutte, s'était substituée aux anciennes institutions démocratiques. L'existence facile et libre que menaient leurs ancêtres sur les plateaux de l'Asie occidentale, les rites très simples d'un culte adressé à la nature et dont les chefs de famille étaient les interprètes, toute leur joie de vivre, si apparente dans les Veddas, avait disparu par suite de l'établissement de leur nouvel empire. Pour se maintenir au milieu des populations soumises, il avait fallu que la race conquérante acceptât la servitude. Le chef de clan était devenu roi, et avait dû abandonner ses fonctions sacerdotales aux brahmanes. En passant de l'état nomade à l'état sédentaire, les envahisseurs avaient été obligés de s'assimiler de nouvelles professions qui se classèrent suivant l'importance des services qu'elles rendaient à la conquête. Bref, quand l'époque des grandes guerres fut passée, vainqueurs et vaincus se trouvèrent impitoyablement divisés en castes. Par sa naissance, tout homme voyait son rang dans la société et son métier irrévocablement fixés, sans qu'il lui fût permis d'en jamais changer, et chacun regardait avec mépris ceux qui étaient d'une caste au-dessous de la sienne. Enfin, la croyance à la pluralité des existences venait enlever tout espoir aux déshérités de ce système : pour la moindre offense aux brahmanes, ils se voyaient exposés à revivre indéfiniment dans la même misérable condition, à moins qu'il ne leur arrivât pire, de renaître animaux immondes...

» Les grands mouvements de foi proviennent toujours, vous le savez, monsieur, d'un état aigu de souffrance dans l'humanité. A ces moments-là paraît un homme qui, sous une forme ou sous une autre, incarne les aspirations de la multitude en leur offrant une solution immédiate ; tous

s'empressent de l'accepter sans la discuter, pour peu qu'ils y trouvent un soulagement à leurs maux. Dans un temps où la misère humaine ne trouvait plus de pitié, le Christ a dit : « Bienheureux ceux qui souffrent, car le royaume des cieux leur appartiendra », et cette parole lui a conquis le monde romain. En proclamant l'égalité parmi ceux qui suivraient sa Loi et en affirmant que la destinée de l'homme dépendait uniquement de sa volonté d'être bon, le Bouddha a entraîné toute l'Inde derrière lui, renversant les barrières de castes et la tyrannie des brahmanes.

» Pour que la nouvelle religion survécût à son fondateur, pour qu'elle devînt autre chose qu'une secte brahmanique de plus ou qu'un mouvement populaire avorté, il fallait que les chefs de la nation fussent amenés à l'adopter. Il n'était guère permis de l'espérer lorsque disparut Sâkya-Mouni, dont les doctrines étaient moins faites que celles des brahmanes pour consolider l'autorité des princes. Mais il arriva qu'au lendemain de la mort de Gautama, les petits États du Nord entrèrent en lutte pour la suprématie dans les vallées de l'Indus et du Gange. Puis ce fut l'expédition d'Alexandre qui bouleversa la région des grands fleuves et laissa l'Inde en ébullition : rien n'était plus propre à favoriser l'ambition de ceux que leur caste éloignait du pouvoir et que leurs intérêts rapprochaient du bouddhisme. Vers 310 avant Jésus-Christ, un aventurier, nommé Chandragoupta, s'empara du trône de Magadha et fut le premier à établir son autorité sur la plus grande partie de l'Hindoustan. Le petit-fils de ce soldat de fortune fut le grand roi Asoka ou Piyadasi — le protégé de la lune, — qui fit du bouddhisme la religion officielle de toute l'Inde et envoya des missionnaires dans les pays environnants. Les apôtres de Ceylan (l'île s'appelait alors Lanka) furent les propres enfants d'Asoka, son fils Mahinda et sa fille Sanghamittâ : celle-ci avait apporté une branche du figuier Bô, sous lequel Gautama était devenu Boudda ; elle la planta à Anourâdhapoura, où l'arbre existe toujours ; c'est le fameux banian que vous venez de voir, âgé maintenant de deux mille cent quarante et un ans[1], et dont l'authenticité

1. En 1896.

est établie par les annales interrompues de Ceylan. Piyadasi fut notre Constantin, monsieur, et son nom, révéré du Japon au bord du Volga, et de la Malaisie aux déserts de la Mongolie, est vivant dans plus de mémoires que celui de l'empereur romain. Telles sont, très rapidement esquissées, les circonstances historiques qui ont fait la fortune de notre religion.

» Les principales causes de sa ruine dans l'Inde ont été que les vihâras (couvents) sont devenus trop riches; que les Bhikshous ont renoncé aux sévères observances de la Loi; que les schismes se sont multipliés. Quand le bouddhisme eut perdu la force que lui donnaient son unité et la pureté de ses mœurs, les râjas, pour qui le Sangha — l'ensemble des congrégations des moines mendiants — n'était plus un auxiliaire, se laissèrent aller à la persécuter pour s'emparer de ses biens. A ces raisons il faudrait encore ajouter une réaction, venue du Sud, contre la domination et la religion des États du Nord. Quinze siècles après la naissance de Gautama, le bouddhisme finit par disparaître de l'Hindoustan, mais non sans y laisser de profondes traces dans les mœurs et dans la religion transformée des brahmanes.

Je ne pouvais m'empêcher de constater cependant que le bouddhisme professé dans les pays d'extrême Orient — où il compte de quatre à cinq cents millions d'adeptes — ressemble peu aux très simples doctrines que le révérend Soutandouwee venait de résumer. Autour des « quatre nobles vérités » s'est développée une littérature touffue de commentaires, de casuistiques et de légendes. La personnalité de Gautama a été transfigurée et placée dans un cycle de personnages messianiques, à apparitions régulières, où Sâkya-Mouni figure comme le vingt-cinquième des Bouddhas ayant déjà rempli leur mission. Des ouvrages très longs relatent non seulement les existences des vingt-quatre premiers Bouddhas, mais encore toutes les vies traversées par Gautama avant sa dernière station sur la terre. Les vieux mythes dont l'humanité a orné ses premières conceptions de la nature des choses sont aussi venus s'incruster dans la légende bouddhique. Enfin, partout, le culte, les formules et la machinale récitation des Souttas, que personne ne comprend plus, se sont substitués à

l'effort individuel trouvant en soi-même son point d'appui et sa récompense. Quant au niveau moral, on peut dire qu'il n'est pas sensiblement plus élevé chez les peuples professant le bouddhisme que parmi les autres.

— Ceci est malheureusement vrai, monsieur, dit le vieux moine de Rangoun, surtout si vous nous comparez à l'Europe. Seulement, voulez-vous me permettre de pousser la comparaison un peu plus loin? Vos nations d'Occident sont fières à juste titre de leur esprit de justice, du bon ordre, et de la liberté qui règnent chez elles, ainsi que de leur avancement dans les sciences qui a multiplié leur jouissance à l'infini. Mais elles se heurtent maintenant à la difficulté d'accorder les transformations sociales qui résultent de leurs progrès matériels avec leur dogme précis et immuable de la divinité. Il en est résulté une tendance à écarter de vos institutions civiles une religion qui ne leur offre plus une base suffisante, ce qui équivaut à la nier. Or nous pensons en Asie que l'on ne fonde pas des sociétés et que l'on ne gouverne pas des hommes avec des lois et des institutions reposant sur des négations. Il faut, à la base de tout édifice social, une religion, c'est-à-dire des principes de conduite affirmés au nom de quelque chose que tout le monde admette avec sa raison et croie avec son cœur; sans cela les lois paraissent injustes et tyranniques, et les lois cessent vite d'être obéies quand elles ne sont plus respectées. Aussi j'estime que le mal qui gangrène vos belles sociétés est profond...

» Tandis que chez nous, monsieur, il n'y a pas incompatibilité entre nos croyances et notre très modeste état de civilisation. Nous sommes loin de réaliser notre idéal moral, c'est vrai, mais la religion de Sâkya-Mouni n'a pas cessé d'imprégner nos idées et de présider aux moindres obligations de notre existence publique et privée. Nous pouvons espérer voir des temps meilleurs sans qu'il soit nécessaire de changer un mot au code magnifique que le Bouddha nous a légué pour nous améliorer par nous-mêmes; il suffirait peut-être d'hommes de bonne volonté prêchant d'exemple. C'est notre but à nous autres et c'est aussi le but de cette école. Et qui sait? Peut-être l'Europe, qui a déjà reçu sa foi de l'Asie, sera-t-elle un jour séduite par les sereines conceptions du bouddhisme qui

est avant tout la religion de l'évolution, idée bien en faveur en Occident.

Je fis un sensible plaisir à mes hôtes en leur apprenant qu'à Paris et à Londres il y avait déjà quelques personnes qui se disaient bouddhistes. Je n'ajoutai pas que c'était surtout pour ne pas faire comme tout le monde.

— Venez chez nous, dis-je au vieillard éminemment respectable qui s'était dérangé pour m'instruire, et je suis persuadé qu'à votre parole claire et vibrante beaucoup prendront leur refuge en Bouddha.

— Si j'en étais sûr, monsieur, je partirais avec vous immédiatement, s'écria-t-il, mais je crois que l'on se moquerait tout simplement de moi. Pensez donc, un missionnaire bouddhiste, avec sa robe jaune, dans vos grandes villes ! Et puis, je suis trop vieux...

*
* *

C'était le dernier soir, car pendant deux nuits le saint homme avait bien voulu se prêter à ces entretiens que j'ai essayé de retracer — sans en rendre le charme — pour ceux qui, comme moi, n'ont pas la possibilité d'accéder aux sources pâlies et sanscrites du bouddhisme. Il était très tard; dans quelques heures je prenais le train de Colombo. Je dus m'en tenir là, et dire rapidement adieu à ces amis charmants, dévoués au bien, qui m'avaient appris à connaître un peu une des plus anciennes religions du monde.

Quand je quittai la riante maison d'école où le hasard m'avait conduit pour recevoir cet enseignement, on voyait, au bout lointain du ravin, la lune baisser parmi des blancheurs d'aube. Et cette vague lueur me paraissait semblable au rayon de sagesse d'Asie que le religieux de Rangoun avait fait descendre jusqu'à moi. J'avais espéré que l'on me ferait voir d'éblouissantes clartés, étincelantes comme le soleil de ce pays de lumière, et l'on m'avait montré un tout petit flambeau, qui était en moi — ma volonté — et ce qui me laissait consterné, c'était sa pâleur...

ÉMILE VEDEL

DE QUINZE A VINGT ANS

A Jean Richepin.

I

NOTRE JARDIN

Près de la maison rose avec ses volets verts,
Nid d'oiseaux, de chansons, de rires et de vers,
Dans le jardin, ombreux d'arceaux et de tonnelles,
Où les fleurs semblent voir, ainsi que des prunelles,
Où se dandinent les poiriers, les cerisiers,
Jouant avec le vent sur l'herbe, où les rosiers
Portent des roses, et des roses, et des roses,
Où, m'égayant soudain dans mes heures moroses,
A côté de la ville en tumulte, j'entends
Parfois des rossignols chanter dans du printemps ;
Où, dans le bassin frais, la plainte familière
De l'eau coule en cascade à même le lierre,
Regarde, ami, parmi ces boutons demi-clos,
Un vieil archet auprès d'un poids de vingt kilos,
Un poisson de carton, un oiseau vert sans ailes,
Un trapèze ancien, des barres parallèles,
Un maillet, un chapeau de paille sur un banc,
Une toupie, un bout effrangé de ruban,
Un guignol qui s'effondre, une marionnette
Sans bras, un fil de fer avec une sonnette,

Une chaise rouillée, une échasse, un toupin,
Un cheval à bascule au derrière dépeint,
Un buste ébréché d'empereur, qui fut en marbre,
Un ballon, une corde à nœuds qui pend d'un arbre,
Un violon jauni dont la caisse se fend,
Et, parmi tout cela, courir des pieds d'enfant!

II

LA RIVIÈRE

O rivière, ô ma douce rivière au corps souple,
Où la verdure en un reflet au ciel s'accouple;
Rivière, où sous les yeux assoiffés du pêcheur
Va s'égrenant comme un chapelet de fraîcheur;
Eau de lumière, eau de transparence, eau courante,
Où la brise, assemblant le rose, l'amarante,
Le bleu, le vert, soudain, fait, d'un miroir d'argent,
Une mobile mosaïque au ton changeant!
O rivière, dont la chanson chantante coule
Avec un bruit de tourterelle qui roucoule!...
O les êtres, à l'heure où fuient les horizons,
Les êtres qu'on devine aux creux de tes frissons!
O le monde, le féerique monde, le monde
Divin, fantasque, errant dans les plis de ton onde.
Voici des chevaliers, d'autres, d'autres encor;
Aucun n'est le plus beau!... Ils ont des casques d'or,
Et des rubis flamboient aux pommeaux de leurs glaives!
Voici des princes, tels qu'ils passent dans les rêves,
Vêtus d'étoiles et de lune et de soleil;
Des seigneurs aux manteaux d'azur et de vermeil;
Ils ont des feutres dont se balance la plume,
Et leur main pâle, aux feux de leurs bagues, s'allume!
Voici des écuyers : voici des pages blonds
Qui sur leurs pourpoints courts portent les cheveux longs;
Et voici, dans la pourpre où leur faste s'étale,
Des rois tiarés d'or à barbe orientale!

Sous leurs bonnets pointus aux grelots argentins,
Voici des bandes fantastiques de lutins ;
Voici, de nénuphars et d'iris bleus coiffées,
Sommeillant au hamac de l'eau, voici des fées ;
Voici des faunes roux, des satyres cornus,
Des nymphes ruisselant de perles : leurs seins nus
Sont des coupes d'ivoire où rient des fraises mûres ;
Leur chevelure a des murmures de ramures...
O voir en ces remous d'écume aux sillons bleus,
Voir les souples serpents de leurs reins onduleux ;
Voir, sous l'ombrage humide et gris qui pleut des saules,
Leurs torses, leurs beaux flancs, leurs gorges, leurs épaules !
Dans l'eau, que leur poursuite égratigne en nageant,
Leurs corps semblent, fuyards, des anguilles d'argent,
Et la rivière à ces corps jeunes se parfume :
De son lit des senteurs montent comme une brume
Aux volutes m'enveloppant de volupté...
O rivière qui n'es que grâce et que beauté,
Chair de nacre, pourquoi faut-il qu'on te déchire,
Et qu'on crève tes yeux, qu'on torde ton sourire ?
Pourquoi le monde exquis, divin, qui vit en toi,
Faut-il qu'on l'assassine et qu'il meure ? pourquoi
Faut-il que j'aperçoive à l'aube qui s'allume,
O Nymphes, votre chair saignante dans l'écume,
— Tout cela sous la roue atroce du moulin !...
Pourquoi dois-tu, rivière au regard cristallin,
Rivière dont l'eau pure au grand soleil rutile,
Toi que l'on déshonore à te vouloir utile,
Toi qu'on torture avec les aubes de sapin,
Dois-tu moudre le blé dont on fera du pain ?

III

CLAIR DE LUNE

Lorsque tu me laissas, mignonne, quelquefois,
Bercer ton âme lasse au hamac de ma voix,

Tu demandais où donc j'appris à parler d'une
Voix si câline et si touchante ? — Au clair de lune !
Quand, avec son manteau de silence, le soir
Vient, quand la lune au ciel luit comme un ostensoir,
Quand glisse le hibou sur ses ailes de laine,
Quand, dans l'air, flottent des parfums de marjolaine,
Quand se tait le tic tac continu du moulin
Et le ruisseau jaseur au gazouillis câlin,
Quand au creux du sillon se couche l'alouette,
Je vais seul dans la lande immensément muette.
Là, je m'éveille du sommeil de mon ennui,
Et j'écoute chanter l'orchestre de la nuit :
J'entends une musique à peine saisissable,
Pareille au bruit plaintif des vagues sur le sable,
Pareille aux chants lointains des matelots ramant
Dans la brume, pareille au cri d'un cerf bramant,
Pareille aux tintements des cloches à matines
Dont s'envole un essaim de notes argentines ;
Et j'aperçois des mains divines errant sur
De grandes orgues d'ombre et des harpes d'azur !
Et si ma pauvre voix est câline et touchante,
C'est que parfois, mignonne, en elle à la fois chante
Et la voix des marins dans la brume au lointain
Et l'angélique voix des cloches au matin
Et la voix des flots las déferlant sur la dune
Et dans toutes ces voix la voix du clair de lune !

JACQUES RICHEPIN

JACQUOU LE CROQUANT[1]

Le jour qu'on commença notre procès, c'était le 29 juillet 1830. Il y avait grande rumeur dans le palais, et les avocats et tous les curieux conféraient des nouvelles de Paris qui parlaient de la révolution. Les témoins appelés par le procureur étaient le comte, ses filles, et tous ceux du château : personne autre n'avait rien vu. Dans une affaire où beaucoup de gens sont mêlés, c'est rare qu'il n'y ait pas quelque traître acheté à bons deniers pour dénoncer les autres ; mais ici rien de pareil, nul ne broncha. Le Nansac me chargea fort, ainsi que Dom Enjalbert qui raconta tant de choses, qu'on eût cru que lui seul savait tout ce qui s'était passé. Il m'impatienta tellement que je finis par lui dire :

— Et comment avez-vous pu voir tout ça, étant caché derrière un coffre dans le grenier ?

Tout le monde s'esclaffa de rire, ce qui lui coupa totalement la parole.

Les trois demoiselles aînées ajoutèrent aussi quelque peu à la vérité, d'où je connus que ceux qui avaient eu le plus de peur étaient ceux qui me chargeaient le plus.

Car la plus jeune, elle, ne témoigna rien que la vérité. Comme

1. Voir la *Revue* des 15 mars, 10, 15 avril et 1er mai.

le président, pour guirlander mon affaire, avait donné à entendre que, lorsque j'avais été la chercher, j'avais essayé de la violenter, elle dit nettement qu'il n'en était rien, que j'étais le chef de cette bande de brigands qui avait attaqué le château, que moi seul y avais mis le feu; qu'elle regrettait fort de n'avoir fait que me blesser de son coup de fusil, mais qu'autrement elle n'avait rien à me reprocher.

— Pourtant, mademoiselle, répliqua le président, l'accusé Ferral avait des égratignures au visage, et vous-même aviez du sang sur la figure.

— J'ai pu lui donner quelques coups d'ongles en me débattant, lorsqu'il m'emportait hors du château; quant au sang que j'avais au front, c'était celui de sa blessure à la joue qui coulait sur moi.

— Voyons, mademoiselle, peut-être éprouvez-vous quelque confusion bien naturelle, à confesser cette tentative; mais rassurez-vous, votre réputation n'en peut souffrir à aucun degré : dites-nous bien toute la vérité.

— Je l'ai dite tout entière, monsieur : je hais l'accusé, mais je n'ai pas de griefs personnels contre lui. Je dois même ajouter que sans lui, mon père aurait été certainement assommé par la foule furieuse.

— C'est bien, allez vous asseoir, fit sèchement le président.

Et puis commença le long défilé des témoins à décharge. A mesure que tous ces pauvres gens, victimes des violences cruelles et des odieuses vexations du comte, faisaient le récit naïf de leurs misères, on voyait le nez du procureur s'allonger dans ses papiers où il se donnait le semblant de chercher quelque chose, tandis que le président tapait de petits coups impatients sur son bureau avec un couteau à papier. Quant aux jurés, il était visible que cette audition leur produisait une bonne impression.

La comparution du chevalier de Galibert eut un grand succès, de curiosité d'abord, car en ville on avait oublié ces anciens costumes de nobles de l'ancien régime, tels que le sien, et ensuite son témoignage me fut tellement favorable que le public, qui s'intéressait à nous, faisait entendre des murmures d'approbation.

Lorsqu'il eut achevé, M. Vidal-Fongrave se leva :

— Monsieur le président, je voudrais demander à M. le chevalier de Galibert de nous faire connaître son opinion sur M. le comte de Nansac.

— La question me paraît inutile...

Mais déjà le chevalier répondait vivement :

— Je n'éprouve aucun embarras à m'expliquer sur ce point. Un vieux proverbe dit : *On fait carême prenant avec sa femme, Pâques avec son curé.* J'y ajoute : « Et le sabbat avec le comte de Nansac. » *Qui le suit, mal s'en suit.*

Quoique ce fût un peu tiré par les cheveux, il y eut là-dessus des rires et une grande rumeur dans l'auditoire nonobstant les vives admonestations du président. Puis, comme il était heure tarde, l'affaire fut remise au lendemain, pour le réquisitoire du procureur et la plaidoirie de Me Fongrave qui nous défendait tous.

Le lendemain on savait qu'à Paris le peuple avait battu les Suisses, la garde royale, et que Charles X était en fuite. Ces nouvelles estomaquèrent quelque peu les gens de la justice qui attendaient autre chose ; mais pourtant ça n'empêcha pas le procureur de demander ma tête avec âpreté. Ce n'était point l'homme juste qui s'élève au-dessus des hommes et des choses, qui pèse les circonstances, scrute les motifs, tient compte des événements et requiert le châtiment qui dans sa conscience lui paraît équitable : non, son métier était de me faire guillotiner, et il faisait tout son possible pour y arriver. Il assura que j'avais le crime dans le sang, témoin cet ancien à moi, pendu autrefois pour révolte et incendie, à qui je devais le sobriquet injurieux de *Croquant*. De celui-là, il passa à mon grand-père emprisonné à la veille de la Révolution pour avoir brûlé le château de Reignac ; puis vint à mon père, le meurtrier de Laborie, mort au bagne, et enfin, arrivant à moi, il dit que j'avais dépassé mes ancêtres en précoce perversité, puisque, avant d'incendier l'Herm, à l'âge de huit ans, j'avais brûlé la forêt du comte. Ensuite après avoir longuement assuré que la haine des riches était le seul mobile de mon crime, il passa aux autres accusés. Pour ceux-là, il ne refusait pas les circonstances atténuantes, il se contentait des galères à

perpétuité. Mais pour moi, qui avais conçu, comploté et exécuté le crime, comme cela résultait de mes propres aveux, il fallait que ma tête tombât : et en même temps, d'un geste de sa main sèche, il semblait me la couper lui-même.

Moi, j'écoutais tout ça distraitement, sans beaucoup m'en émouvoir ; ma pensée était ailleurs. Je revoyais mon pauvre père assis sur ce même banc où j'étais, et ma mère mourant sur un grabat dans toutes les affres du désespoir ; je songeais à ma chère Lina gisant au fond de l'abîme du Gour, et, me laissant aller à toutes ces tristes pensées, je me disais que maintenant, ayant vengé ceux que j'aimais, ma tâche faite, la mort n'avait rien d'effrayant...

— Maître Fongrave, vous avez la parole, dit le président.

Et alors notre avocat se dressa en pieds, posa son bonnet devant lui et commença ainsi d'une voix grave et profonde :

« Messieurs les jurés,

» Il me semble entrevoir à travers les siècles quelques traces de la justice inconsciente des choses. Ce n'est pas certes, cette justice haute et sereine à laquelle aspire l'humanité, mais une sorte de talion vengeur qui fait que l'oppression engendre la haine, que la tyrannie suscite la révolte, que la violence appelle la violence, et l'injustice la violation des lois de la justice.

» L'affaire qui vous est soumise n'est qu'un épisode de cette longue suite de soulèvements de paysans, amenés par des vexations cruelles, une insolence sans bornes et par la plus brutale oppression... »

Et alors, reprenant les dépositions des témoins à décharge, M. Fongrave fit le tableau effrayant des misères, des vexations, des cruautés subies par les paysans voisins du comte. Il le peignit tel qu'il était, orgueilleux, dur et méchant, foulant sans pitié les pauvres gens, les écrasant sous une tyrannie capricieuse et arbitraire, faisant le mal uniquement pour le plaisir de le faire, et le faisant impunément grâce à la coupable faiblesse des autorités :

— Voilà, s'écria-t-il, où nous en sommes quarante ans après la proclamation des droits de l'homme !

» Et maintenant, messieurs, ne pourrait-on s'étonner que

les voisins du comte de Nansac aient poussé la patience jusqu'à la longanimité? qu'ils n'aient pas su dire plus tôt : « Non!

Puis, passant à moi en particulier, il fit l'histoire de ma vie misérable dès ma première enfance, et raconta tous mes malheurs causés par la méchanceté barbare du comte. Lorsqu'il montra mon père miné par la fièvre, expirant sur le lit de camp du bagne; qu'il fit voir ma mère, la vaillante femme, mourant affolée par les angoisses du désespoir, je mis un instant ma tête dans mes mains et j'essuyai mes yeux humides.

Et à mesure qu'il continuait, montrant la haine semée dans mon cœur par la malfaisance du comte, grandissant, se fortifiant avec l'âge, et la résolution de venger mes malheureux parents devenue pour moi une sorte de vertu en l'absence de toute justice humaine, on voyait sur la figure des jurés transparaître la pitié. Puis, lorsqu'il en vint à ces quatre jours que j'avais passés dans le cul de basse-fosse de l'Herm, torturé par la faim et la désespérance, destiné à être dévoré à moitié vivant par les rats, il y eut dans le public un frémissement suivi d'un murmure sourd.

— Comment cet acte d'odieuse tyrannie qui nous reporte aux plus tristes temps de la féodalité, comment cet abominable crime est-il resté impuni? s'écria-t-il. Comment ce coupable, qui perpétue dans ce siècle les plus criminelles violences des plus méchants hobereaux du temps passé, n'a-t-il pas été atteint et puni?

» Ah! il ne faut pas s'étonner, messieurs, que lorsque la justice et l'humanité sont ainsi outragées et violées impunément, la vindicte populaire s'élève et juge sommairement les coupables! Heureux lorsque, comme dans cette affaire, elle se borne à des représailles matérielles!

» Si l'on consulte l'histoire, on voit que, jusqu'à la Révolution qui en fut comme la synthèse, tous les soulèvements populaires ont été causés par la tyrannie cruelle des puissants : Bagaudes, Pastoureaux, Jacques, Gauthiers, Croquants...

— Arrivez au déluge, maître Fongrave! dit le président qui, depuis le commencement de cette plaidoirie, s'agitait fiévreusement sur son fauteuil.

— J'y suis, monsieur le président! Ce déluge, c'est le flo

populaire qui, dans ces trois jours de tempête, a submergé le trône de Charles X, en ce moment sur le chemin de l'exil!...

A cette réplique envoyée d'une voix forte, les applaudissements éclatèrent dans le public, malgré les menaces du président. Après que le silence fut rétabli, Me Fongrave continua :

— Messieurs, je termine. De même que tous ces révoltés, dont j'aurais pu grossir l'énumération; de même que tous les innommés de l'histoire qui ont, eux aussi, essayé en vain, pendant des siècles, de soulever le fardeau qui les écrasait, ou, pour mieux dire, la pierre du tombeau qui les recouvrait; de même, dis-je, que tous ces malheureux ont été absous par la postérité, ceux-ci doivent être acquittés par vous. Ce qu'ils ont fait, leurs ancêtres l'ont fait. Poussés à bout par des brutalités insolentes, par des cruautés gratuites, par la violation humiliante de leur dignité d'hommes, ils se sont révoltés. Puisque la loi n'existait pas pour eux, puisque ceux qui devaient les protéger contre ces vexations arbitraires et ces violences sans nom les ont abandonnés, puisqu'on les a relégués pour ainsi dire hors du droit et de la justice, je le dis bien haut: ils sont excusables; je dirais presque: innocents! Eux pauvres, chétifs et opprimés, ils ont voulu se remettre en leur droit naturel et, par manière de dire, de bêtes redevenir hommes: qui oserait les condamner? Certes, ce n'est pas dans le pays de La Boëtie qu'il se trouvera douze citoyens pour souffleter ainsi l'humanité!

» Messieurs les jurés, je remets avec confiance le sort de tous ces accusés entre vos mains, certain qu'en ce moment où le peuple de la capitale a chassé ceux qui voulaient confisquer toutes nos libertés, vous les rendrez à leurs familles. Ferral et ses compagnons ont fait en petit ce que les Parisiens ont fait en grand : à défaut de la loi, ils ont appelé la force au service de la justice. Acquittez-les, messieurs ! la Révolution, triomphante à Paris, ne peut être condamnée ici ! Acquittez-les, et vous comblerez les vœux de vos concitoyens qui vous béniront pour avoir jugé, non en froids légistes, mais en hommes de cœur que rien de ce qui touche à l'humanité ne laisse indifférents !

Et Me Fongrave se rassit au bruit des applaudissements.

Le procureur du roi fut tellement déferré par l'effet de cette

plaidoirie, visible sur la physionomie des jurés, qu'il jugea inutile de répliquer. Quant au président, il essaya bien, en faisant son résumé, d'effacer cette impression en faisant ressortir, en grossissant les raisons du procureur et en amoindrissant celles de notre avocat, mais rien n'y fit : après une demi-heure de délibération, le jury revint avec un verdict d'acquittement pour tous les accusés.

A la sortie, toute une foule nous attendait curieusement pour nous voir de plus près, tant les gens des villes sont badaurels. Je crois bien avoir dit ça déjà, mais c'est que l'occasion de le dire se présente souvent. En voyant ces gens qui se bousculaient disant : « Les voilà ! les voilà ! » je pensais en moi-même : il y en aurait encore bien davantage s'il s'agissait de nous couper le cou ! Mais je n'en dis rien pour ne pas gâter la joie des autres qui avaient eu peur de ne pas revoir leur monde.

Nous allâmes tous gîter dans cette petite auberge de la rue de la Miséricorde où nous avions logé, ma mère et moi, lors du procès de mon père. Il n'y avait pas assez de lits pour tous ; mais, en ce temps-là, il était ordinaire en voyage, surtout pour les pauvres gens, de coucher deux ou trois ensemble, ce que nous fîmes. Le lendemain matin, nous allâmes tous en troupe remercier Me Fongrave et lui demander ce que nous lui devions.

— Ah ! fit-il, sachant que nous étions bien pauvres, ce n'est rien, mes amis. Je suis assez payé de ma peine par le plaisir de vous avoir aidés à vous tirer d'une méchante affaire : allez-vous-en tranquilles chez vous autres.

Et après qu'il nous eut à tous donné la main, nous le quittâmes après lui avoir renouvelé nos remerciements et l'avoir assuré de notre reconnaissance. Ça n'est pas pour dire, mais il n'avait pas obligé des ingrats, car, tant qu'il a vécu, tous lui ont marqué que nous n'avions pas oublié sa bonté. C'était les uns une paire de poulets ou de chapons, ou une panière de beau fruit, ou un pot de miel, ou des pigeons ; d'autres lui portaient un chevreau, un agneau ou un piot, autrement dit un dindon. Moi, je lui avais fait une rente d'un lièvre tous les ans pour la foire des Rois, que je lui envoyais par Gibert, l'épicier, de Thenon, qui allait tous les ans

ce jour-là faire ses emplettes ; sans compter aussi quelques bécasses quand j'en trouvais l'occasion.

Ayant pris congé de Me Fongrave et dévalé la place du Greffe, nous traversâmes le Pont-Vieux, les Barris, et nous voilà sur la grande route de Lyon, partis pour la Forêt Barade, où nous arrivâmes à soleil entré, tous bien contents de la revoir.

VIII

Le premier moment de contentement de me retrouver libre passé, je tombai dans une noire tristesse en songeant à ma pauvre Lina. Tant que ma tête avait été en jeu, je m'étais laissé un peu distraire de son souvenir par mon propre danger. L'homme est ainsi bâti, et je crois bien que d'autres valant mieux que moi en auraient fait autant. Mais maintenant que j'étais hors d'affaire, ce souvenir me revenait, amer et douloureux, comme le ressentiment d'une ancienne blessure.

Quelquefois, le dimanche, j'allais à Bars, recherchant la Bertrille, pour avoir la consolation de causer de ma défunte bonne amie. Elle s'y prêtait complaisamment, la pauvre fille, et me parlait d'elle longuement, m'entretenant de tous ces petits secrets que les droles se disent sur leurs amoureux. Quoique d'une manière, ça ravivât ma peine de savoir, par ce que me disait la Bertrille, combien la pauvre Lina m'aimait, je me complaisais tout de même à l'entendre et je ne me lassais point de la questionner là-dessus.

D'autres fois, le cœur gros, je m'en allais au Gour, et là, couché à l'ombre des arbres, je pensais longuement à Lina. Je me remémorais nos innocentes amours dans tous leurs détails, je me ramentevais un coup d'œil, un sourire, un mot aimable. Il me semblait nous voir, nous en allant tous deux dans quelque chemin creux, infréquenté, nous tenant par la main, la tête baissée, sans rien dire, que parfois quelques paroles qui témoignaient de notre amour, et nous faisaient relever la tête pour nous regarder au plus profond des yeux.

Et quand j'avais épuisé les souvenirs heureux, je songeais au martyre que la pauvre drole avait souffert dans sa maison, et la colère me montait. Je me l'imaginais accourant aux Maurezies, pour me demander secours contre sa coquine de mère, et, désespérée en apprenant ma disparition, venir se noyer au Gour. Je voyais la place où l'on avait retrouvé ses sabots, et, dans mon chagrin, je me cachais la figure dans l'herbe et je rugissais comme une bête sauvage.

Maintenant, tout était fini ; elle était au fond de l'abîme, couchée dans quelque recoin de ces grottes aux eaux souterraines, et ce corps charmant, perdant toute forme humaine, tombait en décomposition, pour ne laisser sur le sable fin qu'un squelette destiné peut-être, dans des milliers d'années, à fonder le système d'un savant de l'avenir, après quelque cataclysme terrestre.

Oh ! sa mère, cette vieille Mathive qui l'avait poussée au désespoir, combien je la haïssais ! Heureusement son fameux Guilhem se chargeait de la faire souffrir comme elle avait fait souffrir sa fille. Il n'y avait pas tout à fait trois mois que la pauvre Lina n'était plus, que, Géral étant mort depuis un an, ces deux misérables se mariaient. Le goujat l'avait forcée, cette vieille affolée, de lui donner tout son bien par le contrat, et maintenant qu'il était le maître, il le faisait voir, pardieu ! De travail il ne lui en fallait pas ; il courait partout les marchés, les foires, les frairies, buvant, jouant aux cartes, ribotant avec des coureuses de ballades et rentrant à la maison pour se reposer seulement. Si alors elle voulait se plaindre, il la traitait comme la dernière des traînées, la rudoyait et finissait par la battre. Et après avoir été bien secouée, comme pois en pot, quand venait le soir, et que l'homme avait largement pris son vin à souper, elle, qui hennissait toujours après ce fort mâle, faisait l'aimable, et, par manière de dire, lui aurait embrassé les pieds. Mais il la mettait à la porte à coups de botte : « A la paille ! vieille chienne ! », et puis tirait le verrou. Oh ! le châtiment de cette mauvaise mère était en bon chemin.

Dans la semaine, j'étais nécessairement distrait un peu de ma peine par le travail ; mais ce n'était pas sans que, de temps en temps, le souvenir de ma pauvre Lina me revînt soudain

comme un coup de couteau. Il me fallait bien gagner quelques sous, car le peu qu'avait le vieux Jean n'aurait pu nous nourrir tous deux. En eût-il eu cent fois plus, d'ailleurs, que je n'aurais pas voulu vivre en fainéant à ses dépens. J'avais donc recommencé ma vie ordinaire, travaillant le bien, faisant des journées par-ci par-là, et vendant quelques lièvres, ou une couple de perdrix le mardi à Thenon. Puis, quand l'hiver fut là, je pris du bois à faire dans une coupe devers Las Motras. C'était l'occupation qui m'allait le mieux, car on était seul. Le matin, je partais, emportant dans mon havresac un morceau de pain noir avec quelque petit fromage de chèvre, dur comme la pierre, un oignon et une chopine de boisson que j'avais fabriquée avec des sorbes. Je cheminais par les sentiers, faisant craquer la glace sous mes sabots dans un pas de mule, ou poudroyer sur moi le givre des grands ajoncs et des hautes fougères, lorsque je traversais les fourrés pour couper au court. Toute la journée seul dans les taillis, je coupais du bois, m'arrêtant des fois, dans un moment de ressouvenance, et, appuyé sur ma hache, je regardais fixement devant moi, les yeux attachés sur la masse des bois sombres, comme si la Lina allait en sortir. Puis, me reprenant, je crachais dans mes mains et je me remettais à cogner.

Mais l'homme est homme. Lorsque la mort de celle qu'il pensait garder toute sa vie à ses côtés et aimer jusqu'à son dernier jour lui a arraché la moitié de son cœur, il croit de bonne foi qu'il ne survivra pas à cette perte. Il lui semble que la disparition de celle-là est un malheur irréparable qui touche, non seulement lui, mais le monde entier. Cependant, à la longue, lorsqu'il voit les choses suivre leur cours ordinaire ; qu'après l'hiver le soleil montant au ciel inonde la terre de lumière et de chaleur ; que, tout autour de lui, la vie afflue dans le sol fécond ; que les oiseaux font leur nid ; que les amoureux se recherchent, il subit l'influence des choses qui l'environnent ; il se sent revivre avec la nature, et peu à peu la peine s'amortit, le souvenir s'efface, et la chère image, crue impérissable, qui, aux premiers jours, apparaissait nettement comme une pièce toute neuve, s'affaiblit dans la mémoire, et devient moins distincte, comme l'effigie d'un vieil écu usé par le frai.

Ainsi étais-je. Avec le temps, mon chagrin était moins amer, ma peine moins lourde à porter. Au lieu d'une douleur aiguë et pleine de révoltes, je me sentais glisser dans une tristesse résignée. Non pas que j'aie jamais oublié celle qui fut mon premier et mon plus doux amour; mais si son souvenir m'était toujours cher, il n'était plus aussi constamment douloureux.

Depuis l'incendie du château de l'Herm, j'avais grandi beaucoup dans la considération des paysans des environs. Aux marchés de Thenon, aux foires de Rouffignac, partout, je trouvais assez de gens pour me convier à boire une chopine si j'avais voulu. Mais je n'acceptais pas souvent, ce qui peut-être m'a fait quelquefois passer pour fier, en quoi on s'est bien trompé. Je n'avais d'ailleurs aucun sujet de l'être, étant sans doute des moindres de ceux de par là. Mais j'avais d'autres idées, d'autres goûts, et, grâce au curé Bonal, je voyais mieux et plus loin que les pauvres gens qui m'avoisinaient. Lorsque j'acceptais de choquer de verre avec eux, c'est qu'il y avait quelque service à leur rendre: comme j'étais dans ces cantons le seul paysan sachant lire et écrire, au lieu d'aller trouver le régent de Thenon, ou quelque praticien, ils avaient recours à moi pour faire une lettre au fils parti pour le service, ou dresser un compte de journées, ou régler les affaires d'un métayer à sa sortie. Et quand je passais par les villages, partout on m'invitait à entrer boire un coup. Même il y avait des filles ayant bien de quoi qui me donnaient assez à connaître qu'elles m'auraient voulu pour galant. Il y en avait de celles-là qui étaient de belles droles, fraîches, gentes même, mais ça n'était plus ma pauvre Lina.

Mais ce qui me faisait le mieux venir des gens, c'était d'avoir pris leur défense, de les avoir débarrassés du comte et d'avoir aboli ce repaire de chenapans. Maintenant ils étaient tranquilles, ne craignaient plus de voir fouler leurs blés sous les pieds des chevaux, ou manger leurs raisins mûrs par les chiens courants. Ils s'en allaient par les chemins, sûrs désormais de ne pas être cinglés d'un coup de fouet pour ne s'être pas assez tôt garés, et ils allaient aux foires et dans les terres, certains qu'en leur absence leurs femmes ou leurs filles ne seraient pas houspillées par une jeunesse insolente.

Car, depuis l'incendie du château, le comte était parti, et aussi tous les siens. Lui, on ne savait trop où il était passé. La plus âgée de ses filles avait suivi, comme gouvernante, le chapelain dom Enjalbert, qui avait été nommé curé du côté de Carlux; la seconde était placée comme demoiselle de compagnie dans une grande famille où elle ne tarda pas à mettre le désordre ; la troisième, la plus délurée de toutes, avait été rejoindre à Paris sa sœur aînée qui depuis longtemps avait mal tourné. Quant à la plus jeune, à celle que j'avais emportée hors du château lors de l'incendie, elle s'était établie pas bien loin de l'Herm dans un petit domaine qui était un bien dotal de sa défunte mère, et que, pour cette raison, les créanciers n'avaient pu faire vendre comme le reste de la terre. Elle vivait là, chez la métayère, qui était sa mère nourrice, couchant dans une chambrette sur un mauvais lit, mangeant comme les autres de la soupe de pain noir, des châtaignes et des milliassous, et dans la journée courait les bois, son fusil sous le bras, en compagnie de sa chienne. Avec ses allures de pouliche échappée, de toute la famille c'était la seule qui valût quelque chose. Elle était bien fière aussi, comme les autres ; mais tandis que ses sœurs plaçaient mal leur fierté, en continuant de mener une existence de dissipation, même aux dépens de leur liberté ou de leur honneur, elle, préférait une existence dure et paysanne à leur vie de sujétion ou de désordres. Les autres étaient tellement têtes fêlées, qu'elles n'avaient pas compris ça; aussi, lorsque la Galiote leur avait annoncé son intention, les moqueries ne lui avaient pas manqué :

— Et alors, te voici devenue une vraie Jeanneton?

— Il ne te manque qu'une quenouille !

— Et tu te marieras avec Jacquou !

« Tu te marieras avec Jacquou !... » Cette moquerie dérisoire qui me fut rapportée en riant fort par la sœur de lait de la Galiote, ramena ma pensée sur elle. Je me rappelai l'émotion que j'avais ressentie en l'emportant hors du château, et je restai tout songeur. Certainement, je crois bien que tout garçon de mon âge, vigoureux et sain comme moi, eût été troublé comme je l'avais été en sentant se mouvoir et se tordre dans mes bras ce beau corps de fille. Je ne m'éton-

nais donc pas de ça. Mais comment se faisait-il que le seul souvenir de ce moment-là pût m'émouvoir encore, moi qui n'avais jamais songé à autre femme qu'à Lina? Tout le jour je m'efforçai de chasser cette scène de ma mémoire, en me complaisant dans la remémorance de mes chères amours défuntes ; mais j'avais beau faire, de temps en temps elle me revenait à l'esprit, tenace comme une ronce où on est empêtré.

« Que le diable emporte cette Francette de m'avoir conté telle sottise ! » pensai-je plusieurs fois.

Et de ce jour en avant, il me fut impossible de me débarrasser entièrement de la pensée troublante de cette scène, que quelque diable semblait raviver en moi à mon grand dépit.

Tandis que j'étais dans cet état d'esprit, mal content de moi-même, en raison de ce que je regardais comme une trahison envers la mémoire de mes parents et comme un affront à celle de ma pauvre Lina, le vieux Jean vint à mourir après quatre jours de maladie, et je me trouvai seul. Son neveu, qui était charbonnier comme lui, vint demeurer dans la maison avec sa femme et ses cinq droles, tout heureux de cette aubaine. Ça n'était pas un mauvais homme, mais il était si pauvre que ce petit héritage lui semblait le Pérou : aussi lui et les siens furent d'abord consolés de la mort de l'oncle Jean.

C'est, à mon avis, un des grands inconvénients de l'extrême pauvreté que d'étouffer ainsi les sentiments naturels entre parents. Celui qui, sans être riche, n'est pas pressé par le besoin, peut sans trop de peine faire passer l'affection pour la parentelle avant l'avantage d'hériter. Mais les pauvres diables qui, comme ce neveu de Jean, se galèrent toute l'année et peuvent à peine entretenir le pain à leurs petits droles, il est malaisé que le plaisir de les voir un peu sortir de la misère ne leur fasse pas oublier la mort des parents.

C'est une des choses qu'on reproche le plus à nous autres paysans ; mais on voit tous les jours les messieurs qui ne manquent de rien en faire tout autant, en quoi ils sont beaucoup moins excusables.

Pour moi, je regrettai bien le vieux Jean qui avait été bon

à mon égard, et j'aidai à le porter au cimetière ; puis après, je me disposai à déloger.

En rassemblant mes quelques hardes, je trouvai le petit poignard de la Galiote, et ça me remémora les choses que j'avais un peu oubliées tandis que Jean était malade. Je fus au moment de le jeter au diable, mais tout de même je le mis au fond de mon havresac.

Mon paquet ne fut pas long à faire. J'avais deux chemises, dont l'une sur la peau, un pantalon, une mauvaise veste, une blouse, une casquette de peau de renard, une paire de souliers et des sabots. Avec ça, un petit livre d'un esclave de l'ancienne Rome que m'avait baillé le défunt curé Bonal, une hache, et mon fusil qu'on avait retrouvé dans une cabane, caché sous de la feuille : voilà tout mon bien. Du temps de Lina, j'étais curieux de me mieux habiller pour lui faire honneur ; mais maintenant il ne m'importait guère.

Mon petit paquet fait, je sifflai mon chien et je m'en fus, laissant la clef à une voisine pour la remettre au neveu de Jean qui avait été querir son peu de mobilier.

J'étais parti délibérément, mais quand je fus à quelque distance, je m'arrêtai, pensant en moi-même où je pourrais aller. Comme je l'ai dit, il y avait bien des gens qui me faisaient bonne figure, et j'aurais pu sans point de doute trouver à me placer. Mais quoique la condition de domestique de terre, chez des paysans, travaillant et mangeant avec eux, n'ait rien de bien pénible, j'aimais trop ma liberté pour me louer. Peut-être qu'en me plaçant ainsi j'aurais pu me marier sans servir sept ans comme Jacob. Il y avait aux Bessèdes une fille accorte qui me regardait d'un bon œil. La mère, veuve, avait besoin d'un gendre pour faire valoir le domaine, et, comme j'y avais travaillé quelque temps à la journée, elles m'avaient donné à comprendre toutes les deux que je leur convenais pour mari et pour gendre. Mais moi, je n'avais envie ni de la fille ni du bien, encore que le tout en valût la peine ; aussi je recevais fraîchement les paroles amiteuses de la fille, et les avances de la mère.

Mais à cette heure il ne s'agissait plus de ça ; où aller ? En cherchant bien, je vins à songer à une vieille masure sise entre Las Saurias et le Cros-de-Mortier, et qui avait autrefois

servi d'abri passager aux gardes-bois des seigneurs, mais qui était abandonnée depuis quelques années. Le dernier hôte était un brigand qui s'y était établi et qui y avait habité quelque temps, jusqu'au moment où il avait été pris et envoyé aux galères pour le restant de ses jours. Cette baraque, appelée « aux Ages », et les bois autour appartenaient à un propriétaire de Bonneval que j'allai trouver sur-le-champ. Comme c'était un bon homme, nous fûmes tout de suite d'accord. Il fut convenu que je me logerais là, sans payer de loyer, moyennant que, tous les ans, à la fête patronale de Fossemagne, qui tombe le 21 octobre, je lui porterais un lièvre ou deux perdrix de redevance : la chose convenue, je m'en fus droit à la susdite baraque.

Pour dire la vérité, celle de Jean était une maison cossue à côté de celle-ci, et je me pris à rire en répétant un dicton du chevalier :

Voilà une belle maison, s'il y avait des pots à moineaux !

Il n'y avait que les quatre murs avec la tuilée en mauvais état. Le foyer était construit grossièrement de pierres frustes ; pour toute ouverture il y avait une porte basse qui fermait au loquet ; pour plancher c'était la terre nue où l'herbe avait poussé par l'inhabitation. Le premier jour, je couchai sur de la fougère que j'amassai dans un coin ; mais le lendemain, m'étant procuré des planches et des piquets, je fis une manière de lit comme une grande caisse, et je dressai une table dans le même genre. Deux troncs équarries, de chaque côté de l'âtre, me servirent de banc, et me voilà dans mes meubles, comme on dit. Après ça, il me fallut acheter une marmite, une seille de bois, une soupière et une cuiller. — Heureusement, au moment de la mort de Jean, j'avais recouvré quelques sous qui me servirent bien. — L'endroit était fort sauvage, mais point déplaisant, du moins pour moi, car je crois qu'un monsieur de Périgueux ne s'y serait pas habitué aisément. Autour de la maison il y avait cinq ou six gros châtaigniers qui donnaient de l'ombre et sous lesquels venait une petite herbe courte et drue comme du velours, parmi laquelle poussaient par places des fougères et des touffes de cette fleur appelée

bouton d'or, ou en patois : *paouto-loubo*, parce que les feuilles ressemblent à l'empreinte d'une patte de louve. Attenant la maison, il y avait un petit jardin aux murailles écrasées, plein d'herbes folles, de ronces, de buissons, d'églantiers, qui avaient étouffé un prunier sur lequel grimpait une clématite des haies, autrement appelée : « herbe aux gueux », parce que ces coureurs qui braillent piteusement les jours de foire à l'entrée des bourgs se servent des feuilles, ou du jus, pour se fabriquer ces plaies artificielles qu'ils étalent sous les yeux des passants.

Au delà des châtaigniers, à quarante pas, c'étaient des bois taillis épais et vigoureux qui entouraient de tous côtés la maison, à laquelle on arrivait par un petit chemin perdu déjà, mangé par la bruyère, et qui s'arrêtait là. Une fontaine, dans le genre de celle de la tuilière, était à trois cents pas de là, au fond d'une petite combe pleine de joncs ; l'eau n'en était pas bien bonne, mais il fallait s'en contenter. Les bonnes fontaines sont rares sur certains hauts plateaux du Périgord : aussi les belles sources abondantes, de tout temps depuis les druides, ont été l'objet d'une grande vénération dans nos pays. Il y en a beaucoup, où, dans les premiers jours de l'automne, on se rend de loin, comme en pèlerinage, pour en boire les eaux salutaires. A quelques-unes, les femmes viennent déposer un œuf sur la pierre, pour porter bonheur à la couvée ; dans d'autres, les filles jettent une épingle pour trouver un mari ; et, comme toutes veulent se marier, il y en a où l'on voit au fond de l'eau des milliers d'épingles. Dans certains cantons où il n'y a pas de fontaines, les puits sont révérés comme elles, et la fille de la maison, le jour de la Noël, laisse tomber un morceau de pain dedans pour que l'eau ne tarisse pas.

Ce qui me plaisait dans cette maison des Ages, c'est qu'elle était toute seule au milieu de la forêt, assez loin des villages, et qu'il n'y avait pas de danger d'avoir de dispute avec les voisins. Cet endroit désert allait bien avec mes idées tristes, et la vie solitaire qu'on y menait, de force, s'accordait bien avec mes goûts. Et puis j'aimais ma forêt, malgré sa mauvaise renommée. J'aimais ces immenses massifs de bois qui suivaient les mouvements du terrain, recou-

vrant le pays d'un manteau vert en été et, à l'automne, se colorant de teintes variées selon les espèces : jaunes, vert-pâle, rousses, feuille-morte, sur lesquelles piquait le rouge vif des cerisiers sauvages, et ressortait le vert sombre de quelques bouquets de pins épars. J'aimais aussi ces combes herbeuses fouillées par le groin des sangliers; ces plateaux pierreux, parsemés de bruyères roses, de genêts et d'ajoncs aux fleurs d'or, ces vastes étendues de hautes brandes où se flâtraient les bêtes chassées; ces petites clairières sur une butte, où, dans le sol ingrat, foisonnaient la lavande, le thym, l'immortelle, le serpolet, la marjolaine, dont le parfum me montait aux narines, lorsque j'y passais mon fusil sur l'épaule, un peu mal accoutré sans doute, mais libre et fier comme un sauvage que j'étais.

Pourtant, il me fallait bien en sortir lorsque j'allais travailler dans les environs, mais j'y revenais toujours avec plaisir. Le soir, la journée faite, après avoir soupé, je m'en retournais aux Ages, cheminant lentement dans les bois, suivi de mon chien. Je jouissais de me retrouver seul, débarrassé de la sujétion du mercenaire et des propos importuns, et je m'entretenais avec mes souvenirs.

En quittant les Maurezies, j'avais cru, je ne sais pourquoi, laisser derrière moi la pensée de cette Galiote qui me tourmentait, mais il n'en était rien. En fermant les yeux, il me semblait la voir encore dans la cour du château, les cheveux dénoués, les épaules nues, les narines frémissantes, me jeter un regard acéré. Et je croyais la tenir encore dans mes bras, me révélant à son insu, en se débattant, les beautés de son corps, furieuse de recevoir sur son front des gouttes de mon sang.

Ah! ce n'était plus le sentiment doux et profond qui m'attachait à Lina ; ce n'était plus cette tendresse de cœur qui faisait que je ne voyais qu'elle au monde, mais un furieux appétit de la chair superbe de cette créature. Je ne l'aimais pas, je la haïssais plutôt, et cependant j'étais entraîné vers elle, je la voulais avec rage. Je me révoltais contre ce sentiment, je m'accusais de lâcheté pour mêler ainsi à la haine que j'avais vouée à cette race maudite des Nansac un désir

qui l'affaiblissait. Mais, malgré tout, je ne réussissais pas à chasser de mon esprit cette vision qui le hantait.

Pourtant, quoique impuissant à repousser cette obsession humiliante, je me sentais encore maître de ma volonté et ça me rassurait : mais bientôt j'eus une terrible secousse.

Un dimanche que je chassais dans la forêt, entre les Foucaudies et le Lac-Nègre, tandis que mon chien suivait la voie d'un lièvre, à la croisée de deux sentiers dans le taillis, je me rencontrai avec la Galiote. Elle marchait lestement, suivie de sa chienne, son fusil sur l'épaule, l'air crâne, la mine assurée. Elle avait des culottes de coutil, des guêtres de toile qui lui prenaient le mollet, une grande blouse plissée, en cotonnade rayée, à ceinture lâche, et un chapeau de feutre gris dans lequel elle avait piqué une plume de geai. La large courroie de la carnassière passant entre ses petits seins les faisait ressortir fermes et libres sous la légère étoffe. Je m'arrêtai coup sec en la voyant, comme suffoqué par une sensation brûlante, et lorsqu'elle passa, les joues rosées, l'œil brillant, un brin de marjolaine entre ses lèvres rouges, je sentais mes tempes battre avec bruit.

Elle passa fière, en me jetant un coup d'œil dédaigneux, et moi, je restai là tout capot, sans trouver une parole, la regardant s'éloigner de son pas léger et cadencé.

Cette rencontre aggrava ma situation. J'étais comme un homme qui a une épine enfoncée au profond de la chair, et qui, à chaque mouvement, ressent un élancement douloureux. Tout me rappelait la Galiote : un geai criard s'envolant à mon approche me faisait penser à la plume de son chapeau ; l'odeur de la marjolaine me rappelait le brin qu'elle avait à la bouche ; dans les sentiers sur la terre fraîche, je retrouvais l'empreinte de son petit pied ; enfin, le silence et la solitude, tout me parlait d'elle, sans compter le sang bouillant de la jeunesse. Malgré ça, je résistais toujours, et j'avais même la force de ne pas aller chasser aux environs de l'Herm, pour ne pas la rencontrer de nouveau. Mais quand le diable s'en mêle, comme on dit, on est pris du côté où on ne se méfie pas.

Un mardi, à la vesprée, je revenais de Thenon où j'avais été vendre un lièvre et une couple de lapins, et je marchais

vite, parce que le temps menaçait. L'air était lourd et étouffant ; les genêts sauvages, chauffés par le soleil, exhalaient leur odeur âcre : des roulements de tonnerre se succédaient, après de longs éclairs qui déchiraient le ciel. Un vent brûlant poussait des nuages noirs, roussâtres, courbait les taillis et balançait en l'air les hauts baliveaux. Les oiseaux, effarés, rentraient de la picorée aux champs s'abriter sous bois. Les mouches plates se collaient sur ma figure, terribles comme des poux affamés, et autour de moi les taons tourbillonnaient enragés.

« Jamais plus je n'arrive assez tôt ! » me disais-je en regardant le ciel.

Et, en effet, à deux cents toises des Ages, de grosses gouttes commencèrent à tomber, s'aplatissant dans la poussière du sentier, d'où montait cette odeur fade que dégage la terre en temps d'orage. Et puis la pluie tomba serrée, drue, comme qui la verse à seaux, de manière que lorsque j'arrivai à la maison, j'étais tout trempé.

Ayant quitté ma blouse, je mis ma mauvaise veste, et je jetai sur les pierres du foyer une brassée de branches que je fis flamber vitement. Tandis que j'étais là à me sécher les jambes, mon chien, qui regardait le feu, se tourna et se mit à grogner, puis à japper. En même temps, la porte s'ouvre vivement et je vois la Galiote.

Ça me donna un coup dans l'estomac, mais elle ne fut pas moins surprise que moi : en me voyant, elle s'arrêta sur le seuil.

— Entrez ! entrez sans crainte, lui dis-je en me levant, venez vous sécher.

Elle ferma la porte et s'avança vers le foyer.

— De crainte, je n'en ai point ! dit-elle bravement.

— Et vous avez raison. Tenez, mettez-vous là, et tournez-vous vers le feu...

Et, en disant ceci, j'avais poussé une des tronces de bois qui servaient de siège au milieu, devant le foyer.

Elle posa son fusil dans le coin de la cheminée, ôta sa carnassière, la mit sur la table, et s'assit, tournant le dos à la flamme. Pendant ce temps, mon chien flairait sa chienne et lui faisait fête.

Ce n'est pas pour dire, mais, quoique je fisse le crâne, le cœur me battait fort en la voyant là. Sa blouse mouillée lui collait au corps, marquant ses belles formes, et bientôt elle commença à fumer, l'enveloppant d'une légère buée. Pour cacher mon trouble, je fus chercher une brassée de bois sec, que je jetai sur le feu. Puis il y eut un moment de silence, tandis que dans la cabane obscure où il fumait comme dans un séchoir à châtaignes se répandait la bonne odeur du genévrier qui brûlait.

— Vous ne venez pas souvent de ces côtés, lui dis-je pour rompre ce silence embarrassant.

— C'est la première fois ; je me suis égarée en suivant un lièvre blessé.

— Il est heureux que je sois arrivé à temps de Thenon ; vous auriez attrapé du mal à rester ainsi trempée.

— Oh !... fit-elle seulement, en haussant un peu les épaules.

J'aurais voulu me taire, mais je ne le pouvais pas.

— Votre chapeau dégoutte sur vous, partout, repris-je ; vous ferez bien de le quitter pour le faire sécher.

Elle ôta son chapeau et chercha un endroit où le poser ; mais il n'y avait ni landiers, ni rien.

— Donnez-le-moi, je vais le tenir.

Et je le lui pris des mains, un peu malgré elle, avide de toucher un objet à son usage.

Lorsqu'elle fut décoiffée, ses lourds cheveux d'or massés sur la nuque brillèrent aux reflets de la flamme, éclairant la masure sombre. Elle regardait ce misérable mobilier, ce lit de planches, garni de fougères, avec une méchante couverte, cette table faite de quatre piquets plantés en terre, sous laquelle une marmite rouillée représentait toutes les affaires de cuisine.

— Alors, vous demeurez ici ? dit-elle pour ne pas affecter de se taire.

— Eh ! oui, et vous voyez qu'il n'y a rien de trop : je couche dans mon fourreau, comme l'épée du roi.

Elle hocha la tête, comme pour approuver.

Il y eut un moment de silence, pendant lequel on entendait, de quelque trou dans la tuilée, des gouttes de pluie

tomber avec un bruit mat sur la terre battue, régulièrement comme un balancier de pendule marquant les secondes. Du coin du feu où j'étais, je la regardais sans qu'elle me vît, admirant les frisons d'or qui se tordaient sur son cou et sa mignonne oreille rose, sans aucun pendant. Mais, se sentant sèche dans le dos, elle se tourna face au foyer, allongea vers le feu ses petits souliers ferrés, et tendit à la flamme ses mains humides, avec un léger frémissement de plaisir.

Alors je m'efforçai de la regarder sans en faire le semblant. Elle soulevait légèrement sa blouse qui collait sur sa poitrine et ses bras, et regardait ses guêtres qui fumaient. Ah! la belle créature, et quel charme sain et robuste se dégageait de ce jeune corps superbe que ne gâtaient pas les affiquets féminins! Des idées folles me passaient par la tête, en la voyant là, tout près de moi, à ma merci, pour ainsi dire. De son chapeau, que je tenais, montait la bonne odeur de sa chair: j'étais comme ivre, et je sentais ma raison s'en aller.

Alors je fis un effort sur moi-même, et je sortis pour échapper à la tentation, la laissant seule finir de se sécher à son aise. L'orage était passé; on n'entendait plus que quelques lointains roulements du tonnerre. Une bonne fraîcheur avait succédé à la chaleur étouffante de tout à l'heure. Autour de la maison, les feuilles luisantes des grands châtaigniers laissaient choir des gouttes qui faisaient trembler les fougères venues à l'ombre. Je m'éloignai un peu, marchant à pas lents dans le mauvais chemin semé de flaques d'eau. Dans les bois, tout semblait rajeuni; l'herbe était plus verte, les fleurs des genêts plus jaunes, celles des bruyères plus roses, cependant que les scabieuses sauvages, chargées d'eau, inclinaient leurs têtes sur leurs tiges grêles, et que les houx nains faisaient briller leurs feuilles rigides. Le soleil tombait derrière l'horizon, envoyant à travers les bois ses derniers rais qui faisaient briller les gouttelettes tremblotantes aux épillets de la folle avoine. Une senteur rustique et fraîche venait de la terre abreuvée où foisonnaient les plantes sauvages: thym, sauge, marjolaine, serpolet, et l'herbe jaune de Saint-Roch à la subtile odeur. Je me promenai un moment, la tête nue, aspirant avec avidité l'air pur et frais, et roulant dans ma tête des pensées contradictoires comme

les sentiments qui m'agitaient. L'*Ave Maria* sonnait au clocher de Fossemagne, et les vibrations sonores s'épandaient dans le crépuscule avec une mélancolique harmonie. Peu à peu je sentais descendre sur moi les impressions apaisantes de la chute du jour, et bientôt la fraîcheur qui m'enveloppait acheva de me calmer, et je revins à la maison.

Devant le foyer, qui brillait seul au fond de la masure, la Galiote était debout.

— Il est tard? demanda-t-elle.

— La nuit vient, lui répondis-je.

— Alors, je vais partir, fit-elle en prenant son fusil.

— Je vais vous mettre dans votre chemin : vous vous perdriez dans ces bois.

Et je sortis après elle.

Nous cheminions en silence, moi, pensant à cette belle créature, non plus avec les ardentes convoitises de tout à l'heure, mais avec la résolution virile de me souvenir qu'il y avait entre nous des choses inoubliables; elle, songeant à je ne sais quoi. Après une demi-heure de marche, ayant trouvé la grande voie mal famée d'Angoulême à Sarlat, nous la suivîmes un moment, jusqu'au droit du village du Puy, après quoi, entrant dans les taillis, nous traversâmes la forêt de l'Herm. Nous passions par des sentiers étroits, à peine frayés souvent, tout à fait perdus quelquefois. Je marchais devant la Galiote, écartant une branche d'églantier, l'avertissant de la rencontre d'une flaque d'eau ; et lorsqu'une cépée courbée par l'orage barrait le chemin, je la relevais pour la laisser passer. Au bout de trois quarts d'heure, le sentier débouchait du bois dans une lande d'où l'on voyait les vitres de la métairie où elle habitait, luire faiblement dans la nuit.

— Vous voici rendue, à cette heure.

— Merci, Jacques, me dit-elle d'une voix claire, en me regardant fixement ; merci.

Je la contemplai un instant, l'enveloppant tout entière d'un regard ardent, et je fus au moment de lui répondre : « Je voudrais vous avoir sauvé la vie », mais je me retins :

— Adieu, demoiselle !

Et, tandis qu'elle s'éloignait, je rentrai dans le bois.

Pour m'en retourner, je m'en fus passer au *Jarry de las*

Fadas, et, quand je fus en haut du tertre, je m'assis au pied de l'arbre. La lune se levait rouge, sanglante, sur l'horizon, et montait lentement, sinistre dans le ciel noir. Je la regardai longtemps, fixement, en songeant à la Galiote, en me faisant des reproches de n'avoir pas été plus ferme. J'avais des remords d'avoir fait taire en sa présence la haine que j'avais pour elle et les siens. C'était bien malgré moi, car sa vue inattendue m'avait troublé au point de me faire tout oublier un moment. Puis, je me cherchais des excuses : que pouvais-je faire autre que ce que j'avais fait ? Devais-je la repousser hors de ma cabane, avec ce temps à ne pas mettre un chien dehors, comme on dit ? Non, ça ne se pouvait pas. Et, un peu tranquillisé par ces raisons, je me repaissais de son image que je croyais avoir encore devant mes paupières.

Certes, son dernier regard, en me quittant, n'était plus ce regard méchant, transperçant comme une épée, qu'elle m'avait jeté dans la cour du château, la nuit de l'incendie. La haine méprisante qui débordait alors de tout son être avait disparu. Je comprenais bien que ma manière d'être avec elle, ce soir, avait dû amener ce changement ; mais il me semblait, en me rappelant ses paroles, son attitude, l'expression de sa physionomie, qu'il y avait quelque chose de plus que de la reconnaissance pour un service rendu. Dans ma folie, je me disais : « Cette fille fière et rebelle à l'amour, que les mauvais exemples de ses sœurs et les galanteries des jeunes fous qui fréquentaient à l'Herm n'ont pu gâter, a-t-elle été touchée par la passion ardente qui flambait visiblement en moi, encore que je m'efforçasse de la cacher ? » Certes, en laissant de côté ma misérable situation, je pouvais n'en être pas trop étonné. A cette époque, j'étais un robuste et beau mâle, bien fait pour tourner la tête d'une de ces grandes dames dont j'avais ouï parler, qui prennent leurs amants dans une condition inférieure pour les mieux dominer.

Mais, malgré la passion qui me poussait vers la Galiote, je me révoltais à la pensée de jouer ce rôle d'amant méprisé. A son orgueil de fille noble, j'opposais ma fierté d'homme, et, malgré la fougue de son impérieuse nature, je me sentais assez d'énergie pour la dompter et lui imposer la suprématie virile.

Comme j'étais dans ces pensées, agité, incertain des vrais sentiments de la Galiote, mon chien, qui était couché en rond à mes pieds, leva la tête et grogna sourdement. Je me couchai l'oreille à terre, et j'ouïs des pas d'homme venant vers moi. Aussitôt, prenant mon chien par la peau du cou, je l'entraînai derrière le gros chêne où je me cachai, mon fusil à la main, appuyé contre l'arbre. Quelque dix minutes après, trois hommes arrivaient en haut du tertre. Ils étaient habillés de vestes brunes et coiffés de grands chapeaux rabattus ; leur mouchoir noué au-dessous des yeux les masquait, et ils avaient chacun en main un gros bâton, de ceux que nous appelons en patois, des *billous*. Je les regardai passer, tenant la gueule de mon chien avec la main, de crainte qu'il ne jappât, mais il faisait très noir et, accoutrés comme ils étaient, je ne les connus pas. Par exemple, il n'était pas malaisé de voir que c'étaient des brigands qui revenaient de faire quelque mauvais coup ou y allaient ; de ceux-là qui tueraient un mercier pour un peigne.

Je restai là une heure encore, puis je revins vers les Ages, pensant toujours à la Galiote, marchant doucement, comme celui qui n'est pas pressé de se coucher, parce qu'il sait qu'il ne dormira pas. J'étais à une portée de fusil de la maison, lorsque tout à coup, bien loin, dans la direction de la cafourche déserte de la route de Bordeaux à Brives et du grand chemin d'Angoulême à Sarlat, j'ouïs s'élever dans la nuit un grand cri d'appel : « Au secours ! » étouffé soudain comme si l'homme avait été brusquement pris à la gorge ou assommé d'un seul coup. Les cheveux m'en levèrent sur la tête : « C'est quelque malheureux qu'on assassine », me dis-je, et aussitôt je me mis à courir de ce côté. Arrivé à la cafourche, tout essouflé, suant, je ne vis rien. Je suivis la route jusqu'à la croix de l'Orme, criant : « Hô ! hô ! » pour avertir, s'il n'était pas trop tard, puis je remontai à l'opposé vers le Jarripigier, criant toujours de temps en temps, mais je ne vis ni n'entendis rien, de manière qu'après avoir cherché, viré pendant trois quarts d'heure environ, je m'en retournai aux Ages, où je me jetai sur la fougère pour essayer de dormir. Mais ce cri terrible, angoissé, joint à ce que j'avais l'esprit troublé par la passion, m'empêcha de fermer l'œil. « Peut-être, me disais-

je, est-ce quelque pauvre diable allant à une foire des environs que ces scélérats auront assommé et jeté ensuite dans le Gour. »

En ce temps-là, il y avait beaucoup de crimes impunis. Des marchands venus de loin, des porte-balle courant les foires avec leur argent dans une ceinture de cuir, disparaissaient sans qu'on y prît garde. Ce n'est que longtemps après, ne les voyant pas revenir, qu'on s'en inquiétait dans leur pays. De savoir alors au juste où, comment et à quelle époque ils avaient disparu, et surtout quels étaient les assassins, les parents au loin en étaient bien empêchés : autant chercher une aiguille dans un grenier plein de foin. C'était d'autant plus difficile que les brigands les faisaient disparaître pour toujours dans des endroits comme l'abîme du Gour, ou encore le trou de Pomeissac près du Bugue, où tant de personnes ont été jetées, après avoir été assassinées sur le grand chemin voisin, qu'on a été obligé de le faire boucher...

Mais laissons ces brigandages. Je restai quelque temps tout imbécile, tirassé entre une grande envie de revoir la Galiote, et ma conscience qui me le défendait. J'étais ennuyé et fatigué de ça et je me disais quelquefois qu'autant vaudrait pour moi être au fond d'un de ces abîmes d'où l'on ne remonte pas. « Ah ! me disais-je, si j'étais couché pour toujours à côté des os de ma Lina, tout serait fini ! Que puis-je attendre de l'existence, sinon la misère et le crève-cœur de mes regrets ? » Car j'avais beau être entraîné vers cette fille du diable, l'appéter comme un fou, je n'en gardais pas moins le souvenir très pur et très cher de mes premières amours, que la force de ma passion présente pouvait bien obscurcir dans des moments de folie, mais non pas effacer.

Heureusement, ces heures de découragement étaient rares ; j'en avais honte ensuite en me rappelant les leçons du curé Bonal, qui disait coutumièrement que l'homme devait porter sa peine en homme, et que la force était la moitié de la vertu.

Je ne cherchais pas à revoir celle qui m'avait comme ensorcelé, mais tout de même je la rencontrais parfois. Avec un peu de vanité, j'aurais pu croire que ces rencontres ne lui déplaisaient pas. Nous nous disions quelques paroles en

passant, et des fois elle s'arrêtait pour parler plus longuement.

Je lui enseignais une compagnie de perdreaux ou un lièvre gîté, et ça lui faisait plaisir. Elle était bien revenue de ses méprisantes façons d'autrefois, et voyant qu'au demeurant je n'étais ni bête, ni tout à fait ignorant, elle commençait à soupçonner qu'un paysan pouvait être un homme. Pour être vrai, je crois que ma personne lui agréait. Comme je l'ai dit déjà, j'étais, en ce temps de ma jeunesse, grand, bien fait; j'avais les épaules larges, les yeux noirs, le cou robuste, les cheveux touffus, et une courte barbe noire frisée ombrait mes joues brunes, car d'aller donner deux sous au perruquier de Thenon toutes les semaines pour me faire raser, je n'en avais pas le moyen.

Quand nous étions ainsi arrêtés quelques minutes, je connaissais que cette fille farouche aux hommes jusqu'ici, commençait à penser à l'amour. Le sang de sa race parlait dans ses yeux, lorsqu'elle me dévisageait hardiment et me toisait des pieds à la tête, sans point de gêne, comme elle aurait admiré un beau cheval. Je comprenais bien ça, et j'en étais quelque peu mortifié ; mais comme, de mon côté, c'était la belle et crâne fille qui me tentait, je ne faisais pas beaucoup de compte de ses manières.

Dans ces moments, en la regardant, il me prenait des envies sauvages de me jeter sur elle, et de l'emporter au fond des taillis épais comme fait un loup d'une brebis. Elle le voyait bien à mes yeux qui luisaient, à ma voix qui s'étranglait, à tout mon être qui frémissait ; mais elle ne s'en émouvait pas autrement. Si la chose était arrivée, je ne sais pas trop comment ça se serait arrangé, car elle n'était pas de ces filles qui par faiblesse, ou par bonté de cœur, se laissent aller à celui qu'elles aiment. C'était une de ces rudes femelles qui se défendent des ongles et des dents, rétives à la maîtrise de l'homme encore qu'elles le désirent, et, jusque-là, veulent encore commander.

L'hiver se passa ainsi, dans ces tirassements entre la passion qui me tenait et ma volonté qui reprenait le dessus lorsque j'étais hors de la présence de la Galiote. Pendant la mauvaise saison, je n'avais pas d'ouvrage aux champs, mais

seulement quelque peu de bois à couper, de manière qu'il me fallait, pour vivre, chasser et piéger. Autour de la forêt, dans les friches pierreuses, semées de genévriers, je tendais des trappelles pour les grives, et, dans les haies de ronces, de cornouillers et d'églantiers, des engins à prendre les merles. Dans les vignes entourées de murailles, où il y a force clapiers, je posais des setons pour les lapins. Je prenais des renards, puis des fouines et autres bêtes puantes dans les vieilles masures abandonnées, et des fois, au clair de lune, dans les cantons où il y avait des terriers de blaireaux, j'allais à l'affût, et j'attendais l'animal qui venait se dresser contre un pied de blé d'Espagne oublié au coin d'une terre, croyant y trouver l'épi. Lorsqu'il faisait trop mauvais temps, je me tenais à la maison, façonnant des pièges à taupes, des cages en bois, des manches de fouet avec des tiges de houx, des paniers, des fléaux et autres petites gazineries. Par tous ces moyens je ne manquais pas de pain, mais au reste, je mangeais plus de frottes et d'oignons que de poulets rôtis. Quoique restant souvent plusieurs jours sans parler à âme qui vive, je ne m'ennuyais point, ayant été accoutumé de bonne heure à être seul, et de nature n'aimant guère la compagnie. Et puis dans l'imbécillité d'esprit où j'étais pour lors, ayant la tête pleine de la Galiote, j'avais de quoi m'occuper. Quelquefois je jetais les yeux sur la cosse de bois où elle s'était assise et je croyais la voir encore allongeant vers le feu ses mains roses, où transparaissait le sang, et ses petits pieds. D'autres fois, je levais la tête et je regardais vers la porte qui, me semblait-il, allait s'ouvrir pour la laisser entrer. Le poignard que je lui avais enlevé était planté dans une planche au chevet de ma couche, et quelquefois je le maniais, essayant la pointe sur un de mes doigts, et le bleu sombre de la lame d'acier me rappelait la couleur de ses yeux.

Au sortir de l'hiver, un dimanche de mars, par un beau soleil, je fus saisi d'une terrible envie de la revoir. Il y avait tantôt deux mois que je ne l'avais pas rencontrée, car l'hiver avait été dur, la neige avait tenu longtemps, et il me semblait qu'il y avait dix ans. J'étais mû par un sentiment instinctif qui me portait de son côté, tout de même que l'eau

coule sur la pente, que la flamme monte en l'air, que la plante se tourne vers le soleil. Je pris mon fusil, desseignant d'aller du côté du domaine où elle demeurait, avec l'espoir qu'en rôdant autour je l'apercevrais sans être vu. Mais lorsque je fus près de La Granval, soudain la pensée du défunt curé Bonal me revint et, avec elle, comme une bouffée généreuse, les souvenirs de ma jeunesse et la mémoire des miens morts de misère et de désespoir.

Je m'arrêtai coup sec, effrayé de cet anéantissement de ma volonté : « Misérable ! me dis-je, lâche ! vas-tu oublier la haine jurée, par l'antique serment, à la race maudite des Nansac !... »

Et sur le coup de la colère, changeant de chemin, je m'en fus passer au bout de l'allée de châtaigniers où nous avions enterré le pauvre curé. La terre relevée s'était tassée, enfonçant le cercueil de bois blanc, en sorte que la tombe ne marquait plus guère. L'herbe poussait égale et drue dans l'allée abandonnée, recouvrant le tout. « Encore un hiver, pensai-je, et les pluies auront nivelé entièrement le terrain, et la trace de la fosse de ce brave homme, disparaîtra entièrement. Son souvenir vivra encore parmi ceux qui l'ont connu, mais, ceux-là morts à leur tour, nul plus ne s'avisera de songer à lui ; l'oubli profond couvrira de son ombre et la sépulture et le souvenir : ainsi vont les choses de ce monde. » Et des idées tristes me venant à l'esprit, je m'en fus lentement vers le Gour, et là, je restai longtemps, les yeux attachés sur cette nappe d'eau qui montait des profondeurs souterraines où dormait la pauvre Lina. Puis je fus pris par un désir grand de parler d'elle, et j'allai à Bars trouver la Bertrille.

On sortait de vêpres comme j'arrivais, et je me plantai contre l'ormeau pour l'attendre ; mais j'eus beau épier, je ne la vis point. Tout le monde étant dehors, je me promenai un instant, espérant trouver quelqu'un de connaissance pour me renseigner, car je la croyais toujours à Puypautier. Dans la méchante auberge de l'endroit, on chantait fort, et en passant j'aperçus le fameux Guilhem de la Mathive, saoul comme la bourrique à Robespierre, ainsi qu'on dit, je ne sais pourquoi. Au bout des maisons, qui ne sont pas en quantité, au moment où je passais devant une petite bicoque, la Bertrille en sortit et, me voyant, vint à moi.

— Et comment ça va? lui dis-je.

— Hélas! mon pauvre Jacquou, j'ai eu bien des malheurs depuis que je ne t'ai vu!

— Et quels, ma Bertrille?

— Ma mère est tombée paralysée et ne bouge plus du lit, et puis mon pauvre Arnaud est mort là-bas, en Afrique, six mois avant d'avoir son congé.

— Pauvre Bertrille, je te plains bien!

Et, là-dessus, nous nous entretînmes de nos malheurs à tous deux; moi lui parlant de son bon ami, elle me parlant de Lina.

Et, à ce propos, elle me dit que cette vieille gueuse de Mathive était tout à fait malheureuse avec ce mauvais sujet de Guilhem qui avait pris une jeune chambrière à la maison, mangé le bien à moitié, et par-dessus le marché la rouait de coups.

— Et tant mieux! fis-je, je ne serai content que lorsque je la verrai, le bissac sur l'échine, crever au bord de quelque chemin!... Mais ta mère, — repris-je, — n'y a-t-il point d'espoir qu'elle guérisse?

— Hélas! non: d'ailleurs tu peux bien la voir, dit-elle en rouvrant la porte.

Et j'entrai après elle.

Quelle misère! Dans un séchoir à châtaignes où l'on avait fait une cheminée grossière comme celle d'une cabane des bois, les deux pauvres femmes étaient logées. Il n'y avait en fait de meubles qu'une table contre un mur, avec un banc et, de l'autre côté, le méchant lit où gisait la paralytique. A peine pouvait-on passer entre la table et le lit, tellement c'était petit.

— Voilà Jacquou qui te vient voir, mère! fit la Bertrille; tu sais bien, c'est lui qui était chez le curé Bonal, à La Granval.

La malade, qui n'avait plus de vivant que les yeux, baissa les paupières, pour dire: « Oui, je sais. »

Lui ayant dit, en manière de consolation, qu'il ne fallait pas désespérer, que sans doute la chaleur venant la guérirait, elle fit aller ses yeux à droite et à gauche en signifiance qu'elle n'y croyait point.

Après quelques paroles de réconfort, je sortis avec la Bertrille.

Nous nous en allions doucement le long du chemin creux, entre les haies épaisses qui garnissaient les talus. J'avais une idée, mais je n'osais pas l'avouer à la pauvre drole, et je regardais machinalement les buissons noirs où restaient quelques prunelles bleuâtres flétries par l'hiver, et le chèvrefeuille qui, s'étalant sur les ronces et les viornes, laissait pendre des jets sur le chemin. De temps en temps, je cassais une brindille sans m'arrêter, et je la mâchonnais, toujours muet ; mais enfin je me trouvai honteux de ma couardise, et, prenant courage, je dis :

— Pauvre Bertrille, excuse-moi... comment faites-vous pour vivre, toi ne pouvant aller en journée ?

— Je file tant que je peux.

— Et tu gagnes quatre à cinq sous à ce métier ; tu n'as pas pour vous entretenir le pain, surtout qu'il est cher, cette année !

Elle marchait la tête baissée et ne répondit pas.

Quelque chose me traversa le cœur, comme une aiguille.

— Et peut-être, repris-je, vous n'en avez pas, en ce moment ?

Elle ne répondit toujours point.

Alors je lui attrapai la main :

— Regarde-moi, Bertrille.

Elle leva vers moi ses yeux pleins de larmes.

— J'ai trente sous dans ma poche ; je t'en prie, prends-les... les voici.

Elle hésita une seconde, mais, quand elle vit mes yeux humides, elle prit les sous.

— Merci, mon Jacquou.

— Si les pauvres ne s'aident pas entre eux, qui les aidera ? Je n'ai personne au monde, il me semble que tu es ma sœur.

Elle mit les sous dans la poche de son devantal, et nous revînmes vers le bourg.

— Écoute, Bertrille, lui dis-je devant sa porte, ne te fais pas de peine et ne te tue pas à veiller avec ta quenouille pour avoir du pain : moi je suis là ; dimanche, je reviendrai.

— Oh! Jacquou, je ne veux point te mettre cette charge de deux femmes sur les bras.

— Je suis fort assez pour la porter, lui répondis-je, n'aie point de honte de ça : suppose que je sois ton frère, ajoutai-je en lui tenant la main.

Elle me regarda avec un tel élancement d'âme que l'étincelle jaillie de ses yeux me donna un petit frémissement d'émotion.

— Adieu, lui dis-je, et à dimanche!

Je m'en allai tout autre que je n'étais venu, content de moi, le cœur solide, prêt à tout. Le plaisir d'avoir rendu service à ces deux pauvres femmes, la résolution que j'avais prise de les assister dans leur malheur, tout cela me transportait. Il me semblait que désormais je n'étais plus un être inutile à tous; j'avais un but, une tâche à remplir que je m'étais donnée moi-même, et cette tâche avait quelque chose de sacré qui me relevait dans ma propre estime; tout cela me faisait du bien.

Pendant la semaine, je travaillai avec courage, sans perdre une journée, comme ça m'arrivait quelquefois lorsque je n'avais à penser qu'à moi, puis, le dimanche venu, je m'en fus à Bars. A la pensée de ce que j'allais faire, je sentais une satisfaction intérieure qui m'était inconnue auparavant, et je marchais allègrement, impatient d'apporter quelque soulagement à la misère de ces deux malheureuses créatures.

Je les trouvai toujours dans la même situation : la mère gisant sur son grabat; la fille, sa quenouille au flanc, filant toujours à s'user les doigts. Lorsque après être resté un instant avec elles je sortis, la Bertrille vint avec moi, et tout en marchant je lui donnai l'argent de ma semaine; là-dessus, la pauvre drole me dit :

— O Jacquou! il faut bien que ça soit toi pour que je le prenne! d'un autre je mourrais de honte.

— Mais de moi tu peux tout prendre comme de ton frère, je te l'ai dit : accepte donc ce peu, de grand cœur, comme je te le présente!

Alors, ayant pris l'argent, elle s'attrapa à mon bras et nous fîmes une centaine de pas dans le chemin sans parler.

Puis revenus devant la porte, nous nous regardâmes un instant, contents l'un de l'autre, et je lui dis :

— A dimanche, ma Bertrille.

— A dimanche, mon Jacquou.

Cela dura près de trois mois ainsi. La joie d'être moi, chétif, comme une petite providence pour la Bertrille et sa mère, et le sentiment de la responsabilité que j'avais prise de moi-même, me faisaient homme et tout autre. Toutes les folles pensées, toutes les ardentes convoitises, toutes les âpres révoltes de la chair qui m'agitaient naguère étaient matées par la satisfaction du devoir accompli. A peine si de loin en loin une circonstance extérieure venait me rappeler la Galiote, et lorsque ça arrivait, je pensais à elle sans trouble aucun. Je me sentais heureux d'être débarrassé de cette fièvre amoureuse qu'elle me donnait, et qui empiétait sur ma volonté.

« Au moins, me disais-je, si je dois aimer, que ce soit une fille de la terre périgordine, une pauvre paysanne comme moi, et non une fille de cette race exécrée des Nansac » !

Je rencontrais bien quelquefois la Galiote, quoique plus rarement qu'auparavant, mais je ne ressentais plus en sa présence ce bouillonnement de sang, cette rage de désirs sauvages qui m'affolaient jadis. Les filles, encore qu'elles n'aient pas eu affaire aux hommes, comme celle-ci, connaissent bien ces passions qu'elles excitent : aussi la Galiote s'étonnait de me voir maintenant tranquille et froid près d'elle. Peut-être était-elle piquée de ça, car certaines femmes des plus fières prennent, dit-on, parfois un secret plaisir à l'admiration naïve, au désir crûment exprimé d'un rustre.

A sa manière d'être, il me semblait qu'elle essayait de souffler sur ce brasier éteint, pour le raviver ; mais c'était peine perdue. Même elle présente, j'avais la vision de ces deux femmes malheureuses là-bas, auxquelles j'étais nécessaire, et je m'étais trop entièrement dévoué à la Bertrille, pour désirer encore la Galiote. Au lieu de la fougue des sens qui me transportait ci-devant, je ne vivais plus que par le cœur ; mais il n'avait pas un battement de plus en présence de cette superbe fille.

Ce n'est pas que j'aimasse la Bertrille comme j'avais aimé la Lina ; je ne la désirais pas non plus comme j'avais désiré la Galiote ; non ! En ce moment, je l'aimais seulement comme un frère, ainsi que je le lui avais dit ; je l'aimais parce qu'elle était pauvre ainsi que moi, parce qu'elle était malheureuse. Je lui étais obligé de m'avoir rappelé les leçons du curé Bonal, d'avoir réveillé en moi ce sentiment fraternel qui commande aux hommes de s'entr'aider dans l'infortune : près d'elle mon cœur était content, mais mes sens n'étaient pas émus.

Elle n'était point d'ailleurs comparable, comme femme, ni à l'une ni à l'autre. C'était une forte fille de la race terrienne de notre pays, mais sans point de ces beautés qui, sauf les exceptions semblables à Lina, veulent pour se développer dans une suite de générations l'oisiveté, l'abondance des choses de la vie et le milieu favorable. De taille moyenne, elle n'avait donc point de ces perfections de forme de la femme des temps antiques : ses hanches larges, sa poitrine robuste, ses bras forts, accusaient la fille d'un peuple sur lequel pèse le dur esclavage de la glèbe, qui depuis des siècles et des siècles, peine et ahane, vit misérablement, loge dans des tanières, et néanmoins puise dans notre sol pierreux et sain la force de suffire à sa tâche, le travail et la génération : on voyait qu'elle était faite pour le devoir, non pour le plaisir.

Sa figure n'était pas régulière, mais plaisait pourtant par un air de grande bonté, et par l'expression de ses yeux bruns qui reflétaient les sentiments de son cœur vaillant.

Telle qu'elle était, je sentais que tous les jours je m'attachais à elle davantage et je m'en réjouissais. Il me semblait bon maintenant de n'être plus seul sur la terre, d'avoir une créature que j'affectionnais et à laquelle je pouvais me confier.

Un dimanche, en arrivant, je trouvai la pauvre fille en larmes : sa mère était à l'agonie. Une vieille femme, venue par pitié, se tenait près du lit où gisait la mourante et disait son chapelet. Jamais je n'ai vu rien de plus triste. La figure n'était plus que des os recouverts d'une peau jaune, luisante, parcheminée ; la bouche entr'ouverte montrait sur le devant

deux dents longues et noirâtres, les seules ; les yeux vitreux et éteints regardaient devant eux sans rien voir ; de maigres mèches de cheveux blancs sortaient de dessous le mouchoir de tête en cotonnade ; le nez aminci, racorni, laissait voir deux trous noirs, et sous la peau qui recouvrait cette tête desséchée, transparaissait l'image de la mort.

Je restai là jusqu'au soir, et puis je m'en fus en disant à la Bertrille que je reviendrais le lendemain.

Lorsque j'entrai le matin, sur le coup de huit heures, la vieille mère était morte, et la Bertrille assise près du lit éclairé par une chandelle de résine, la veillait.

Elle se leva et vint à moi, les yeux rouges.

— Pauvre femme ! lui dis-je, ses souffrances sont finies !

Puis je pris le brin de buis qui trempait dans l'assiette de terre brune où était l'eau bénite, et j'en jetai quelques gouttes sur le corps.

En ce moment la voisine qui assistait la Bertrille rentra :

— Ma pauvre drole, le curé veut huit francs, et qu'on le paie à l'avance.

— Hélas ! dit la pauvre fille, je n'avais qu'un écu de trois francs et je l'ai donné à Bonnetou pour la caisse !

— C'est un joli parpaillot, votre curé ! mais ça ne m'étonne pas, — ajoutai-je, en me rappelant l'enterrement de ma pauvre mère, et sa dureté.

Et comme la Bertrille se désolait que sa mère fût enterrée sans prières, je lui dis :

— Ne te tourmente pas ; je vais tâcher de trouver l'argent.

Et, repartant aussitôt, j'allai prendre une peau de blaireau et deux peaux de renard que j'avais aux Ages, et de là je fus à Thenon les vendre à un marchand qui me les achetait d'habitude. Sur les trois heures de l'après-midi j'étais à Bars, ayant assemblé les huit francs au moyen du prix des peaux et d'une avance que m'avait faite le marchand.

La voisine alla remettre l'argent au curé, qui lui dit alors que l'enterrement serait pour les cinq heures.

A cinq heures donc, avec trois autres hommes, nous portâmes la caisse à l'église sans peiner beaucoup, car la pauvre femme n'était guère lourde, et puis l'église était tout près.

Le curé attendait en surplis, son étole autour du cou, son

bonnet carré sur la tête. Il eut bientôt dépêché les prières, et, un quart d'heure après, nous allions au cimetière; lui devant, avec le marguillier qui portait la croix et le seau d'eau bénite, et, derrière le corps, la Bertrille avec quelques femmes.

Après que tout fut parachevé, j'allai vers l'endroit où ma mère était enterrée. Que dirai-je? Ça n'y fait rien, n'est-ce pas, que par-dessus les six pieds de terre qui recouvrent les os d'une pauvre créature, il y ait des fleurs ou des herbes sauvages; mais nous nous laissons facilement prendre par les yeux sans écouter la raison. Aussi, lorsque je vis ce coin plein de pierres des murs à moitié écrasés, envahi par les ronces, où foisonnaient les choux-d'âne, les mauves et des orties vigoureuses, je restai là un instant tout triste, regardant fixement ce lieu abandonné d'où toute trace de la sépulture de ma pauvre mère avait disparu. Et, en m'en allant, je passai près d'une tombe brisée par le temps, rongée par les pluies, le soleil et les gelées d'hiver, effritée, réduite en gravats, prête à disparaître, et je me dis combien c'était chose vaine que de chercher à perpétuer la mémoire des morts. La pierre dure plus longtemps qu'une croix de bois, mais le temps qui détruit tout, la détruit aussi; et puis, que fait cela à celui qui est dessous? Ne faut-il pas enfin que le souvenir du défunt se perde dans cette mer immense et sans rives des millions de milliards d'êtres humains disparus depuis les premiers âges; tout de même que sa poussière s'incorpore à la terre d'où l'on ne peut plus la distinguer, et devient partie intégrante de ce globe qui roule dans l'espace? Dès lors, l'abandon à la nature qui recouvre tout de son manteau vert vaut mieux que ces tombeaux où la vanité des héritiers se cache sous le prétexte d'honorer les défunts.

Les femmes accompagnèrent la Bertrille, et moi, ensuite, j'allai lui donner le bonsoir en lui promettant de revenir le dimanche suivant. Et, en effet, je revins ce dimanche-là, et tous les autres après. Il me tardait fort que la semaine fût finie pour me rendre à Bars, et il ne me semblait pas que je pusse me rendre ailleurs.

L'hiver vint, puis le beau temps. L'herbe poussait drue

sur la fosse de la vieille mère, cachant la croix de feuillage que, le jour de l'enterrement, sa fille avait mise dessus. Moi, je me sentais toujours plus entraîné vers la Bertrille ; j'étais heureux de la revoir, et il me faisait peine de la quitter. Des pensées d'avenir m'occupaient maintenant, et je me disais souvent que je voudrais l'avoir à femme, pour vivre nos jours l'un près de l'autre.

Un soir que nous nous promenions sur le chemin qui va vers Pepeyrou, je le lui dis.

— O Jacquou, me répondit-elle, pourquoi assembler nos misères?

— Pour les mieux supporter à deux, nous aimant bien.

— Si tu le veux, je le veux donc aussi.

Et en même temps, s'appuyant sur moi, elle leva la tête et me regarda.

Je connus lors dans ses yeux qu'elle pensait comme moi, et, l'entourant de mon bras, nous marchâmes longtemps en silence. Sur le souvenir de nos anciens amours défunts avait germé une nouvelle affection sérieuse et honnête qui nous liait l'un à l'autre pour la vie, et, sentant cela, nous étions bien heureux.

— Étant si pauvres tous deux, nous faisons peut-être une folie, mon pauvre Jacquou ! dit-elle après un moment.

— Ne crains point : je suis fort et vaillant assez et je travaillerai pour nous deux.

— Oui, mais les petits droles!...

— Sois tranquille, lui dis-je, en la serrant contre moi.

— Il faudra attendre la fin de mon deuil, reprit-elle après une pause.

— Oui, ma Bertrille, maintenant que je suis sûr de toi, j'attendrai le temps voulu.

Et, me penchant vers elle, je lui donnai le baiser de fiançailles.

Puis, l'ayant ramenée jusque chez elle, je la quittai et m'en revins tout content aux Ages.

Il fut entendu entre nous, ensuite de cela, que nous nous marierions après la Noël, et, le temps étant venu, il fallut en parler au curé de Bars. Lui se disait, sans doute : « Puisque le bon ami de cette fille a trouvé huit francs pour faire

enterrer la mère, il en trouvera bien dix pour se marier ! » Et il eut le toupet de les demander à la Bertrille. Ah ! ça n'était plus le brave curé Bonal, qui regardait l'argent comme rien. Cet autre n'aimait ses brebis que pour la laine ; et il les tondait de près.

Lorsque la drole me dit ça, je pensai un peu en moi-même, et puis je lui dis :

— Tu vas voir ! puisqu'il fait ainsi, nous allons l'attraper.

Et je m'en fus trouver le curé de Fossemagne, dans la paroisse duquel était la maison des Ages, et je lui expliquai mon affaire, disant, comme c'était vrai, que nous étions bien pauvres tous deux, et que je le priais de nous marier au meilleur compte.

Lui, qui était un vieux brave homme, se mit à rire en voyant cette requête et me répondit :

— Mon drole, je vous marierai au meilleur marché possible ; ce sera gratis, pour l'amour de Dieu.

— Merci bien, monsieur le curé, lui répondis-je en riant aussi, vous n'aurez pas affaire à des oublieux.

Comme bien on pense, notre noce ne fut pas une noce bien belle, et on ne se mit pas sur les portes pour la voir passer. Moi, je n'avais nul parent, à ma connaissance, sinon ce cousin de mon père qui demeurait vers Cendrieux, et dont je ne savais même pas le nom. La Bertrille était comme moi, à peu près, n'ayant que des parents éloignés, métayers autrefois du côté de Saint-Orse, mais qui, depuis dix ans qu'elle les avait perdus de vue, avaient peut-être changé cinq ou six fois de métairie. Nous fûmes donc seuls chez le maire de Fossemagne et à l'église, et les premiers venus servirent de témoins.

Il y a des endroits, dans nos pays, où l'on présente le tourin ou soupe à l'oignon aux novis, sur la porte de l'église, lorsqu'ils sortent : mais nous autres, pauvres, sans amis, personne ne nous fit cette honnêteté.

En sortant de l'église donc, après avoir bien remercié le curé, j'empruntai le mulet et la charrette d'un homme du bourg que je connaissais pour lui avoir rendu un petit service, et je m'en fus avec ma femme chercher son peu de mobilier à Bars. Ayant chargé le tout, ce qui ne fut pas long,

nous revînmes vers les Ages à travers les mauvais chemins de la forêt.

Lorsqu'elle entra dans la masure, et qu'elle vit la table de planches clouées sur des piquets, et l'espèce de grande caisse dans laquelle je couchais sur de la fougère, ma femme me regarda, les yeux pleins de compassion :

— Tu n'étais pas trop bien là, mon Jacquou !

— Bah ! lui répondis-je, je dormais tout de même.

Après avoir tout déchargé et monté le châlit, je m'en fus ramener le mulet et la charrette à l'homme de Fossemagne, tandis que ma femme mettait au feu la marmite, avec une poule qu'elle avait toute préparée.

Quand je revins, trois heures après, portant une demi-pinte de vin que j'avais prise à l'auberge, ma femme avait fini de tout arranger de son mieux. Ça n'était pas grand'-chose qu'un lit et une table dans cette baraque, mais il me semblait qu'elle était changée du tout au tout. Le lit, avec des draps d'étoupe, avait remplacé ma caisse dans le coin, et au milieu, à la place des planches clouées, était la table. Le feu brillait clair dans l'âtre noir, et de la marmite s'échappait par jets une fumée qui sentait bon. Sur une touaille de toile grise, qui couvrait le bout de la table, étaient placés le chanteau et deux assiettes de terre brune.

Et ma femme allait, venait, rinçant deux gobelets verdâtres, essuyant deux cuillers, tâtant la soupe, y ajoutant du sel, taillant le pain dans la soupière, et enfin, par sa seule présence, donnant la vie à cette misérable demeure auparavant triste et solitaire.

Alors, le cœur éjoui, je la pris comme elle passait près de moi et je l'embrassai tellement fort que je la fis rougir un brin.

Et lorsque tout fut prêt, la nuit étant venue, elle alluma le chalel et trempa la soupe. Puis, nous étant assis, elle la servit, et, avec la poule qui avait dans le ventre une farce à l'œuf, ce fut tout notre repas de noces, qui dura longtemps tout de même, car nous parlions plus que nous ne mangions, rappelant nos souvenirs.

— Qui aurait dit que nous nous marierions ensemble, ma Bertrille, lorsque nous revenions de la Saint-Rémy ?

— C'est qu'alors, répondit-elle, il y avait entre nous, deux pauvres créatures qui ne sont plus !

Tandis que nous devisions en mangeant, mon chien assis nous regardait faire, balayant la terre de sa queue, et paraissant satisfait du changement qui s'était fait dans la maison.

— Tiens, mon vieux, dis-je en lui jetant des os, régale-toi bien, car ça ne sera pas tous les soirs ainsi.

Elle sourit un peu :

— La pauvreté se supporte mieux à deux, quand on s'aime bien ; c'est toi qui l'as dit, Jacquou !

— Et c'est bien la vérité, ma Bertrille ; celui-là est riche qui est content, et ce soir nous sommes riches, n'est-ce pas ? Et puis, — ajoutai-je un peu pour rire, — nous le serons encore plus, lorsqu'il y aura des petits droles !

— Oui, mon Jacquou, répondit-elle tout simplement.

— A la garde de Dieu ! — repris-je en lui versant deux doigts de vin ; — nous sommes l'un et l'autre forts et courageux ; j'ai la foi que nous nous tirerons bien des misères de la vie... A ta santé, ma Bertrille !

— A la tienne, mon Jacquou !

Et, ayant trinqué et bu une dernière fois, comme il faisait froid, nous allâmes vers le foyer, en continuant à deviser.

Nous restâmes là longtemps. Le chien, repu, dormait en rond dans un coin de l'âtre, et dans l'autre, assis sur la tronce, nous étions serrés l'un près de l'autre, ma femme ayant sa tête appuyée sur ma poitrine, moi l'entourant de mon bras. Au dehors le vent d'hiver soufflait âpre et s'engouffrait parfois dans la cheminée, refoulant la fumée et faisant vaciller la flamme du chalel pendu au manteau. Je sentais contre moi le cœur de ma femme battre à coups sourds et répétés, et j'étais heureux.

Ma pensée se tournait vers le lointain de cet avenir où nous entrions tous deux, et tout en rêvant à cela, je regardais machinalement les branches se consumer lentement et se convertir en braise que l'air extérieur avivait.

Puis la braise se couvrait de cendre blanche et peu à peu le feu s'éteignait. A un moment, une forte rafale fit voler les cendres du foyer et éteignit le chalel :

— Il ne nous faut pas rester là, dis-je à ma femme en l'embrassant dans l'ombre.

IX

Mon histoire tire à sa fin. Les soixante ans qui suivent peuvent se conter brièvement : il n'y a que des événements communs.

Le dimanche après notre mariage, sans plus tarder, je m'en fus avec ma Bertrille à Fanlac pour rendre nos devoirs au chevalier de Galibert et à sa sœur. Quoique je leur eusse mandé que je prenais femme, ce n'était pas suffisant. Mais, arrivés là-bas, la veuve de Séguin le tisserand nous dit que la demoiselle Hermine était morte il y avait un an à la Saint-Martin. Quant à son frère, il était toujours là, bien vieilli tout de même, et attristé de la mort de sa sœur. Nous le trouvâmes dans le salon à manger, devant un grand feu de bûches, se chauffant les jambes où il avait des douleurs qui lui faisaient serrer les dents quelquefois. Mais ça ne l'empêcha pas de nous faire un bon accueil et de nous régaler de quelques vieux dictons, quoique à mon avis il ne les plaçât pas aussi à propos que dans le temps.

— Ah ! te voilà, maître Jacques ! — fit-il en réponse à mon salut, et celle-ci est ta femme, je parie ?

— Eh oui, monsieur le chevalier.

— Alors vous êtes de la religion de saint Joseph : quatre sabots devant le lit !

Nous rîmes un peu et lui continua :

— Puisque tu es entré en ménage, Jacquou, rappelle-toi comme l'homme se doit gouverner : « Compagnon de sa femme et maître de son cheval... » Tout doit être commun entre vous autres, le malheur et le bonheur, aussi bien que les choses du train ordinaire de la vie, comme le marque le dicton familier :

Boire et manger, coucher ensemble.
C'est mariage, ce me semble.

Là-dessus, le chevalier me demanda où j'étais maintenant et ce que je faisais.

Quand je le lui eus dit :

— Ce n'est pas le Pérou, fit-il, mais vous êtes jeunes tous deux, et vous vous tirerez d'affaire :

Pauvreté n'est pas vice.
Est assez riche qui ne doit rien.

Ayant jeté ces deux sentences coup sur coup, le chevalier se leva en s'appuyant sur les bras de son fauteuil ; puis, s'aidant de sa canne, il passa à la cuisine et appela :

— Holà ! Seconde !

La chambrière, qui était dans la cour, arriva.

— Il te faut faire déjeuner ces deux jeunes gens, tu entends ?

— Bien, monsieur le chevalier.

Et lui, se tournant vers moi, dit en manière d'explication :

— La pauvre Toinette est morte six mois avant ma sœur.

Il resta un moment pensif, et ajouta :

— *On trouve remède à tout, fors qu'à la mort.*

Et là-dessus, il s'assit près du feu, tandis que la Seconde taillait la soupe.

Et lorsqu'elle fut trempée, tandis que nous mangions, le bon chevalier me parlait du temps passé, et prenait plaisir à rappeler ses souvenirs. Il m'entretint longuement du curé Bonal, et finit par conclure ainsi :

— C'était un homme et un prêtre, celui-là ! Aussi les pharisiens l'ont-ils persécuté.

Puis, entre autres choses, il me demanda ce qu'étaient devenus les Nansac. Quand je lui eus dit que tous avaient disparu, hormis la plus jeune demoiselle qui était restée chez sa mère nourrice, il fit :

— Elle saura bien s'arranger :

— *Belle fille et vieille robe trouvent toujours qui les accroche.*

Sur les deux heures, au moment de repartir, le chevalier me dit :

— Tu sais, Jacquou, si jamais tu étais dans une passe à avoir besoin d'aide, fais-le-moi savoir.

— Grand merci, monsieur le chevalier, pour cette parole, et grand merci mille fois pour toutes vos bontés passées, desquelles je vous serai reconnaissant tant que j'aurai vie au corps. Ça n'est point probable que ça arrive, je suis trop petit pour ça, mais si, de mon côté, je pouvais vous être utile en quoi que ce soit, ce serait de bien bon cœur.

— Merci, mon Jacquou ! ça n'est pas de refus :

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Allons, adieu, mes droles !

— Bonsoir, monsieur le chevalier, et bien de la santé nous vous désirons.

— Quel brave homme ! me disait ma femme en nous en allant, et qu'il est plaisant avec ses fariboles !

— Et si tu avais connu sa sœur, donc ! Celle-là, c'était une sainte. Pauvre demoiselle, qui m'a fait mes premières chemises quand je suis arrivé à Fanlac !... Je ne me consolerai jamais de n'avoir pas été à son enterrement !

Guère de temps après mon mariage, je compris que de travailler, par-ci, par-là, à la journée, gagnant quelques sous, chômant souvent, et réduit à m'aider pour vivre de quelques petits ouvrages, c'était chose trop incertaine et ingrate, maintenant que j'étais en ménage, et que mieux vaudrait avoir un état, ou entreprendre un travail où ma petite capacité pourrait me servir plus profitablement que dans le métier de journalier. Je n'approuvais qu'à demi le proverbe que le chevalier disait parfois en riant :

Qui croit sa femme et son curé
Est en hasard d'être damné...

J'en causai donc à notre Bertrille, qui fut bien de mon avis.

Là-dessus, ayant ouï dire que le neveu de Jean cherchait quelqu'un pour l'aider, j'allai le trouver et nous fîmes nos conventions : me voilà devenu charbonnier.

Lorsqu'on a la raison et qu'on a bonne envie d'apprendre quelque chose, ça va vite : aussi mon apprentissage ne fut pas

long. Il faut dire aussi que l'état n'est pas de ceux pour lesquels il faut une grande habileté de main : c'est surtout l'expérience qui fait le bon charbonnier, jointe à un savoir-faire qu'on attrape assez facilement avec un peu d'idée.

Au reste, il ne faut pas croire que l'état soit aussi désagréable qu'il est noir ; il ne faut pas se fier aux apparences. Ainsi beaucoup, sans doute, préféreraient le métier de boulanger comme plus propre que celui de charbonnier ; quelle différence, pourtant ! Être enfermé dans un fournil où il fait une chaleur d'enfer, suer et geindre toute la nuit, courbé sur la maie ; se griller la figure pour enfourner, et aller se coucher quand les autres se lèvent, en voilà-t-il pas un beau métier ! Parlez-moi d'être charbonnier.

Pour moi, cet état me convenait bien, parce qu'on est seul dans les bois, et qu'on vit là tranquille, sans avoir affaire que rarement aux gens. Il y en a qui ont besoin de la société des autres, qui veulent se mêler à la foule, à qui il faut des voisinages, des nouvelles, des échanges de platusseries ; moi pas, et il me paraît que c'est un malheur que de ne pas savoir vivre seul. Les hommes rassemblés valent moins qu'isolés. Il en est du moral comme du physique : les grandes réunions humaines sont malsaines pour l'esprit et le cœur, comme pour le corps. Aussi, quand j'ois vanter l'habitation des villes, il me semble qu'on me dévide les tripes sur un dévidoir en bois d'érable que nous appelons *azéraü*.

Or donc, pour en revenir, rien n'était plus plaisant pour moi que ce travail en plein air, sous le soleil, et la surveillance des fourneaux à la clarté des étoiles. Ça n'est pas un travail qui empêche de penser ; au contraire, on en a tout le loisir, et les sujets ne manquent pas. Que de fois, la nuit, levant la tête et voyant briller sur le bleu sombre du ciel ces millions de soleils perdus dans des profondeurs immesurables, je me suis pris à rêver. Et que de fois j'ai admiré ces astres qui se meuvent dans l'infini, et, exacts comme une horloge bien réglée, viennent passer à tel point de l'espace où ils doivent passer ! A force de les observer, j'ai fini par connaître l'heure à leur position, aussi bien qu'avec une montre. Je ne sais rien de plus beau que de

voir l'étoile du soir monter lentement sur l'horizon. Bien souvent, seul, au milieu des bois, j'ai suivi son ascension superbe dans le firmament, en me disant que, peut-être sur cet astre, quelque charbonnier surveillant ses fourneaux dans une Forêt Barade quelconque, contemplait la Terre, comme moi, terrien, sa planète.

On me dira peut-être : « Tout ça c'est très joli avec le beau temps; mais quand il pleuvait?... »

Eh bien, quand il pleuvait, je me mettais à l'abri dans ma cabane; et puis j'avais une bonne peau de bique qui me gardait de la pluie. Un peu d'eau, ce n'est pas une affaire, et de temps en temps, je ne la déteste pas.

Reprenons. J'aimais aussi à observer ce qui se passait autour de moi, à connaître les mœurs et habitudes des bêtes et des oiseaux. J'épiais le hérisson chassant les serpents; l'écureuil à la recherche de la faîne; le renard glapissant sur une voie de lièvre; la belette et la fouine surprenant les couveuses dans le nid; les loups rôdeurs sortant de leur fort à l'heure où se lèvent les étoiles, et rentrant le matin après avoir mangé quelque chien resté dehors autour d'un village. Il m'est arrivé de passer de longs moments à épier le manège de quelque animal qui ne me voyait pas.

Une chose bien curieuse, c'est de voir les oiseaux faire leur nid. Leur adresse à tisser la mousse, la laine, l'herbe, le crin, est étonnante aussi bien que la rapidité avec laquelle ils ont achevé. Je connaissais tous les nids : celui de l'alouette qui fait le sien à terre dans l'empreinte d'un sabot de bœuf, et qui le cache si bien que souvent le moissonneur passe dessus sans le voir; celui du loriot, suspendu entre les deux branches d'une fourche; celui du roitelet bâti en forme de boule, avec un petit trou pour l'entrée; celui de la mésange, que nous appelons *sanzille*, où quinze à dix-huit petits sont pressés l'un contre l'autre dans un trou de châtaignier; celui de la tourterelle, qui est fait de quelques branchettes croisées sans plus. Rien qu'en voyant un œuf, je pouvais dire sans me tromper de quel oiseau il était; cependant, il y en a beaucoup d'espèces dans nos pays.

J'aurais voulu savoir aussi le nom de cette grande quantité de plantes qui foisonnent chez nous; je dis : leur nom

français, car de nom patois, la plupart n'en ont pas, à ma grande surprise. Mais si je ne savais pas le nom de toutes, je les connaissais, au moins beaucoup, par leur forme, le moment de leur floraison, et puis par leurs qualités utiles ou nuisibles, comme, par exemple : l'herbe aux blessures ou plantain ; l'herbe aux chats, qui les met en folie ; l'herbe aux cors ; l'herbe du diable, pour les conjurations ; l'herbe aux engelures ; l'herbe à éternuer ; l'herbe à guérir les fièvres ; l'herbe aux fous ; l'herbe qui guérit la gale ; l'herbe aux gueux, ou clématite ; — l'herbe aux ivrognes : — ivraie en français ou *virajo* en patois ; l'herbe aux ladres ; l'herbe aux loups, qui est un poison ; l'herbe à soigner les humeurs froides ; l'herbe des sorciers, qui est la mandragore ; l'herbe à lait, pour les mères nourrices qui en manquent ; l'herbe de saint Fiacre, ou bouillon blanc ; l'herbe à tuer les poux ; l'herbe à chasser les puces ; l'herbe pour les panaris ; l'herbe de saint Roch, qu'on attache au joug, le jour de la bénédiction des bestiaux ; l'herbe à la teigne, ou bardane ; l'herbe aux verrues ; enfin, pour en finir, les cinq herbes de la Saint-Jean, dont on fait ces croix clouées aux portes des étables ; herbes qu'il ne faut pas oublier lorsqu'on veut réussir en quelque chose de conséquence.

Sans doute, on ne viendra pas me dire que ma vie dans les bois n'était pas plus libre, plus santeuse, et plus intelligente, cent fois, que celle des gens de ma condition dans les villes, où ils ont un fil à la patte, bien court, des maladies inconnues chez nous, et qui ne distinguent pas, tant seulement, le seigle de l'avoine. Mais quand même on me le dirait, je n'en croirais du tout rien.

On pense bien qu'étant toujours dehors et dans les bois, je n'avais garde d'oublier la chasse. Et, en effet, je l'aimais toujours de passion, et mon fusil était toujours dans la cabane, chargé, tout prêt. Seulement il ne faut pas croire que lorsqu'on est au travail, et qu'on a des fourneaux allumés on puisse faire péter le bâton percé aussi souvent qu'on veut : ce n'est que toutes les fois qu'on peut.

Tout de même, j'avais quelquefois de bonnes aubaines, comme lorsque j'enlevai toute une nichée de louveteaux dans la forêt, du côté du Cros-de-Mortier. Ma femme les

porta à Périgueux dans un panier, gros comme des petits chiens de trois semaines, et on lui donna la prime, qui nous servit bien pour faire un peu arranger notre baraque de maison et y faire ajouter une chambre.

Je tuai encore, depuis, quelques sangliers, à l'affût ou au passage, et puis trois autres loups, par le moyen que voici : à la saison, qui est l'hiver, j'appelais les loups en hurlant dans mon sabot, comme une louve en folie. Je l'imitais si bien qu'une nuit, de l'endroit où j'étais embusqué, je vis quatre beaux loups arriver, qui jetaient des hurlements de réponse, et bientôt commencèrent à tourner autour les uns des autres en grondant, le poil hérissé, jaloux, comme font les chiens. Je les accordai tous d'un coup de fusil qui en laissa un sur place.

Les curieux diront peut-être : « Tout à l'heure, vous parliez de votre femme ; et que faisait-elle, tandis que vous étiez dans le bois à faire le charbon ? »

Eh bien, moi, je n'étais pas de ces tête-poules qui ne peuvent pas quitter les cotillons de leur femme. Certainement je l'aimais bien, mais il n'est pas besoin pour montrer son affection, de se cajoler tout le temps : lorsqu'il le fallait donc, nous nous séparions sans grimaces. C'est bien vrai aussi, que je n'étais pas comme les *chabretaïres* ou ménétriers qui ne trouvent de pire maison que la leur, accoutumés qu'ils sont à faire noce partout où ils vont ; au contraire, je revenais toutours avec plaisir chez nous.

Mais dans les premiers temps, pendant que j'étais à mettre en charbon une coupe du côté du Lac-Viel, ma femme venait me trouver et restait avec moi deux ou trois jours, puis s'en retournait aux Ages voir si rien n'avait bougé, et revenait après, apportant du pain, ou ce qui faisait besoin. Dans la journée, elle m'aidait des fois à monter un fourneau, ou bien filait sa quenouille lorsqu'il était allumé. Et puis elle faisait la soupe et attisait le feu sous la marmite qui pendait entre trois piquets assemblés par la cime. Le soir venu, nous soupions aux clartés du brasier, et ensuite nous nous couchions dans la cabane sur des fougères et des peaux de brebis. Il me fallait me relever quelquefois, pour aller voir aux fourneaux, mais je laissais ma femme reposer tranquillement, gar-

dée par le chien couché en travers de la porte : je ne puis me tenir de le redire, c'était là une jolie vie, libre, saine et forte.

Ainsi faisions-nous au commencement que nous fûmes mariés ; mais lorsque, neuf mois plus tard, ma femme eut un drole, elle le portait avec elle, et après qu'il avait tété son aise, le couchait dans la cabane où il dormait tout son saoul. Tant qu'il n'y en eut qu'un, ça alla bien ; mais lorsque le second survint, va te faire lanlaire ! il lui fallut rester aux Ages, et tenir le dernier-né, tandis que l'autre commençait à marcher, pendu à son cotillon, et mon pauvre Jacquou fut obligé de rester seul au milieu des bois, et de cuire sa soupe lui-même. Et à mesure que le temps passait, tous les deux ans, deux ans et demi, à peu près, il y avait un autre drole à la maison, de manière que, pour ma femme, il ne fut plus question de la quitter, jusqu'à ce que l'aîné, ayant sept ou huit ans, gardait les plus petits.

Je ne travaillais, d'ailleurs, pas toujours dans les environs, ni même dans la Forêt Barade, quoique ce fût là mon quartier. J'étais quelquefois au loin, dans la forêt de Vergt, ou dans celle du Masnègre, entre Valojoux et Tamniers ; même jusqu'à la Bessède, près de Belvès, et dans la forêt de Born, j'ai entrepris de faire du charbon, principalement pour les forges. Ainsi, par force, nous avions pris, ma femme et moi, l'habitude d'être quelquefois séparés ; mais ça n'empêchait pas que nous nous aimions tout autant comme auparavant. Si j'osais, je dirais même que ces petites absences retrempent l'affection, qui languit lorsqu'on ne se quitte jamais.

Notre position n'était guère changée depuis notre entrée en ménage. Dès longtemps déjà, le neveu de Jean avait vendu sa maison des Maurezies et son morceau de bien, et s'en était allé du côté de Salignac, en sorte que j'étais seul de charbonnier dans le pays. J'avais pris un garçon, le travail le requérant, mais ça ne veut pas dire pour ça que nous fussions riches, car il fallait du pain, et beaucoup, pour tous ces droles qui avaient grand appétit, et puis des habillements. Encore que jusqu'à l'âge de vingt ans ils aient marché

tête et pieds nus, sauf que l'hiver ils mettaient des sabots, il leur fallait bien aussi en tous temps des culottes et une chemise, et lorsqu'il faisait froid une veste. C'est vrai que, à mesure qu'ils grandissaient, la vêture passait à celui qui venait après, comme âge, de sorte que, en arrivant au dernier, ce n'étaient plus que des loques rapiécées de partout, mais propres tout de même. Ce qui donnait le plus de mal à ma femme, c'était la toile pour faire des chemises et des draps : l'hiver elle veillait tard et filait tant qu'elle pouvait, mettant des prunes sèches dans sa bouche pour avoir de la salive. L'entretien des droles et leur nourriture, tout ça donc coûtait, sans compter que nous avions été obligés d'acheter bien des choses : un cabinet pour serrer les affaires, une maie, et un autre lit pour tous ces droles, où ils couchaient les uns en long, les autres en travers, en haut et aux pieds.

Le vieux brave curé de Fossemagne, lorsqu'on les lui présentait à baptiser les uns après les autres, à mesure qu'ils venaient au monde, disait en riant :

— Ah ! ah ! j'ai eu bonne main !

Et pour le prix, c'était toujours le même : rien.

Mais aussi, à l'occasion, ma femme lui portait ou envoyait un lièvre, ou une couple de palombes à la saison du passage, ou un beau panier de champignons, oronges, bolets ou cèpes, ou quelque petit cadeau comme ça, pour lui marquer notre reconnaissance.

Quoique n'étant pas riches, nous étions tous gais et contents plus que si nous avions eu cent mille francs. Je ne pensais plus qu'à ma femme, à mes enfants et à mon ouvrage. Et en songeant au travail, c'était encore penser aux miens, puisque je travaillais pour les nourrir. Je n'avais pas oublié le passé pourtant, mais il n'était plus toujours devant mon esprit occupé des choses du présent.

Pourtant si quelque circonstance venait me le remembrer, il se réveillait vivace, et cela me reportait en arrière aux temps malheureux de mon enfance et de ma jeunesse. En me souvenant de telle canaillerie du comte, je sentais encore la haine gronder en moi, comme un chien qu'on ne peut apaiser. Lorsqu'aussi je passais à des endroits où je m'étais rencontré avec la Galiote, ou que son poignard me tombait sous

la main, quand je cherchais quelque chose dans la tirette du cabinet, je me rappelais la fièvre d'amour qui me brûlait alors, et j'avais quelque peine, rassis maintenant, dans la plénitude de mon affection pour ma femme, à comprendre ma folie d'autrefois. Elle avait quitté le pays vers le temps de la naissance de mon aîné, car son frère et ses sœurs, besogneux d'argent, avaient voulu vendre le domaine où elle demeurait. Où était-elle allée ? avait-elle fini par mal tourner comme ses sœurs ? Je ne l'ai jamais su ; cela se peut, mais j'aime mieux croire que non, car elle valait mieux qu'elles.

Quant au comte, on dit dans le pays, à l'époque, qu'après avoir vécu quelque temps de charités, pour ainsi dire, piquant l'assiette dans les châteaux, ou chez dom Enjalbert, et traînant partout une misère honteuse, il s'était réfugié à Paris chez sa fille aînée, qui était une bonne gaillarde, et finalement était mort à l'hôpital.

C'est bien comme disait le chevalier :

Cent ans bannière, cent ans civière !...

Quelques années après notre mariage, je parlais avec ma femme des quatre terribles jours que j'avais langui dans les oubliettes de l'Herm, et quoique ce ne fût pas la première fois, comme toujours en oyant ce récit, elle joignit les mains avec des exclamations pitoyables. Elle voulut connaître l'endroit, et, un dimanche, nous fûmes à l'Herm en nous promenant.

Arrivé devant ces ruines habitées maintenant par les chouettes et les ratepenades, un mouvement d'orgueil me monta en voyant mon ouvrage, en songeant que moi, pauvre et méprisé, j'avais vaincu le comte de Nansac, puissant et bien gardé. Lorsque ma femme vit dans le pavé de la prison, cette manière de trappe de pierre, ce trou noir par lequel on m'avait descendu dans les ténèbres de la basse fosse, elle eut un frémissement pénible et recula d'horreur.

— O mon pauvre homme ! comment as-tu pu vivre quatre jours et quatre nuits là dedans !

En sortant de l'enceinte du château, je trouvai ce garçon qui avait fait le guet le soir de l'incendie. Il était marié dans le village maintenant, et il nous fallut de force entrer

boire un coup chez lui. Là, tout en trinquant, nous parlâmes de cette nuit où nous avions fait justice de cette famille de loups, et alors lui me dit :

— Je ne comprends pas comment les gens du pays ont pu supporter toutes ces misères si longtemps ! le diable m'emporte, je crois que sans toi, nous serions encore sous la main de ces brigands !

— A la fin, sans doute, quelqu'un en aurait bien débarrassé le pays, répondis-je.

— Peut-être ; mais, en attendant, tu l'as fait ! Et tu en porteras les marques jusqu'à la mort, — ajouta-t-il en regardant les cicatrices des balles à ma joue.

Et après avoir trinqué une dernière fois, je m'en retournai aux Ages avec ma femme.

Une autre fois, nous en allant ensemble à la foire du 25 janvier à Rouffignac, acheter un petit cochon, — parlant par respect — je lui fis voir la tuilière où j'avais passé de si terribles moments, lors de la mort de ma mère. Mais depuis ce temps, il y avait des années, la charpente et la tuilée s'étaient effondrées, entraînant les murs de torchis, en sorte que la maison n'était plus qu'un amas de décombres, un pêle-mêle de terre, de pierres, de débris de tuiles, recouvert de ronces et d'herbes folles, d'où sortaient des bois pourris à moitié, comme les ossements de quelque animal géant enseveli sous ces ruines.

Et là, je lui dis les horribles angoisses que j'avais éprouvées, moi tout jeunet, en voyant ma mère affolée mourir dans les affres de la désespérance.

— Pauvre ! fit-elle, tu n'as pas été trop heureux dans tes premiers ans.

— Non, mais maintenant, s'il plaît à Dieu, les mauvais jours sont passés, sauf les accidents vimaires.

Elle ne dit rien et nous continuâmes notre chemin.

Lors de ma dernière allée à Fanlac avec ma femme, j'avais bien recommandé au vieux Cariol de me faire savoir s'il arrivait quelque chose au chevalier. Cela m'avait causé, comme je l'ai dit déjà, beaucoup de regret, et même une véritable peine, de n'avoir pas été à l'enterrement de la bonne demoiselle Hermine. Il me semblait, quoique ce ne fût pas de ma faute,

que j'avais manqué à mon devoir, et je ne voulais pas récidiver. Un matin donc, un drolar arriva aux Ages de la part de Cariol, nous porter la nouvelle que le chevalier était mort. En ce temps-là, nous avions déjà plusieurs enfants, de manière que, l'aîné étant déjà grandet, ma femme l'envoya me prévenir du côté de Fagnac où j'étais. Laissant mon ouvrier aux fourneaux, je m'en vins vite à la maison où, ayant pris mes meilleurs habillements, je partis pour Fanlac, où je fus rendu tout juste pour l'enterrement.

Ce que c'est que d'être un brave homme ! Toute la paroisse était là : vieux, jeunes, hommes, femmes, petits droles, et, avec ça, beaucoup de nobles et de messieurs de Montignac et des environs. Tous les hommes voulurent aider à le porter au cimetière ou du moins toucher son cercueil. Le curé n'était plus celui qui avait remplacé Bonal : les gens le détestaient tellement qu'il avait été obligé de partir, comme je l'ai dit. Celui qui, à la fin, l'avait remplacé lui-même, fit un beau prêche sur la tombe du chevalier, et le loua comme il le méritait. Lorsqu'il annonça que, par testament, le défunt avait donné tout son avoir aux pauvres de la paroisse, ce fut un long murmure de bénédictions de tous, et les bonnes femmes s'essuyèrent les yeux. Malheureusement, ce n'était pas le diable, ce qu'il donnait, le brave homme, car il ne lui restait guère vaillant et bien liquide qu'environ vingt-cinq ou vingt-six mille francs, à ce qu'il paraît, le bien étant fortement hypothéqué. Ce n'est point par dissipation ou désordre que le chevalier et sa sœur avaient mangé leur avoir, c'était par bonté. Lui, n'avait jamais su refuser cent écus en prêt, à un homme dans le besoin ; et, confiant comme un enfant, il avait souvent mal placé son argent, ou négligé de prendre les précautions nécessaires. De même pour les pauvres ; le frère et la sœur avaient toujours donné sans compter : aussi mangeaient-ils leur bien, petit à petit, et depuis des années vivaient plus sur le fonds que sur le revenu. Du reste, même pour ceux qui y regardent de près, il est forcé que les fortunes se fondent, si quelque source, industrie, mariage ou héritage, ne les renouvelle pas. Un petit noble campagnard comme le chevalier, qui au commencement de ce siècle était riche avec deux mille écus de revenu, se trou-

vait gêné trente ans plus tard, et serait pauvre aujourd'hui. Si avec ça il survient quelques mauvaises années, ou de grosses réparations à faire, il faut emprunter ; les dettes font la boule de neige, et c'est la ruine totale.

Quelque temps après l'enterrement du chevalier, je revenais des Ages, et m'en allais voir une coupe du côté de La Bossenie, lorsque sur le sentier, à une centaine de pas, je vis venir vers moi une vieille en guenilles, toute courbée, avec un bâton à la main et un bissac sur l'échine. A mesure qu'elle approchait, je me disais : « Qui diable est cette vieille ? » Et tout d'un coup, quoiqu'elle fût fort changée, maigre comme un pic, à son nez pointu, à ses yeux rouges, je reconnus la Mathive, et ma haine pour cette coquine de femme se réveilla soudain. En me joignant, elle releva un peu la tête, et, m'ayant reconnu, s'arrêta.

— O Jacquou, fit-elle, tu me vois bien malheureuse !

— Tant mieux ! tu ne le seras jamais assez à mon gré !

— Guilhem m'a tout mangé, — continua-t-elle en s'essuyant les yeux, — et maintenant je cherche mon pain...

— Vieille gueuse ! depuis la mort de la pauvre Lina, j'ai toujours souhaité te voir crever dans un fossé, le bissac sur l'échine ! Tu es en chemin, je ne te plains pas !

Et je passai.

J'eus tort certainement de ne pas me rappeler, en cette occasion, les leçons du curé Bonal qui prêchait sans cesse la miséricorde. Mais la pensée que cette misérable mère avait tant fait souffrir, et finalement tué, on peut le dire, sa propre fille, la plus douce et la meilleure des créatures, me révoltait et me rendait fou de colère. Et puis, sans doute, il faut bien être miséricordieux, mais il faut faire attention, aussi, que si l'on est trop facile à pardonner, ça encourage les mauvais. Ceux dont la conscience est morte ont besoin que la conscience des autres leur rappelle leurs fautes et leurs crimes. De plus, l'horreur qu'inspirent les méchants est un juste châtiment pour eux, et sert d'avertissement à ceux qui seraient tentés de les imiter. Au reste, ce que j'avais souhaité arriva : un matin d'hiver, on trouva la Mathive morte sur un chemin entre Martillat et Prisse, et à moitié mangée par les loups.

Puisque j'ai nommé ce fameux Guilhem tout à l'heure, j'en dirai encore ceci que, peu de temps après la mort de la Mathive, il fut condamné aux galères à perpétuité pour avoir, un soir de foire à Ladouze, assommé et dévalisé un marchand de cochons, de Thenon, sur la grande route, à la Croix-de-Ruchard : ainsi devait-il finir.

Tout ça est loin maintenant. J'ai à cette heure quatre-vingt-huit ans, et ces choses, quoique un peu obscurcies dans les brumes du passé, me remontent parfois à la mémoire. Comme tous les vieux, j'aime à raconter de vieilles histoires, et je le fais trop longuement sans doute, d'autant qu'elles ne sont pas toujours gaies. Pourtant, dans le village de l'Herm, où je demeure présentement, les gens ne le trouvent pas ; mais c'est qu'ils sont accoutumés à ouïr des contes interminables, pendant les longues veillées d'hiver. Quoique je leur narre bien tout par le menu, ainsi qu'il m'en souvient, il y en a qui trouvent que je ne m'explique pas assez, et demandent encore ceci ou cela : ils voudraient savoir de quel poil était mon chien et l'âge de notre défunte chatte.

J'ai eu treize enfants, mâles ou femelles. On dit que ce nombre de treize porte malheur; moi, je ne m'en suis jamais aperçu. Il ne nous en est pas mort un seul, ce qui est une chose rare et quasi extraordinaire. Mais, nés robustes et nourris au milieu des bois, dans un pays santeux, ils étaient à l'abri de ces maladies qui courent les villes et les bourgs, où l'on est trop tassé. Si je dis que j'ai eu tant de droles, ça n'est pas pour me vanter, il n'y a pas de quoi, car les hommes ne souffrent pas pour les avoir : c'est les pauvres femmes qui en ont tout le mal, et aussi la peine de les élever. La mienne avait vingt ans quand nous nous sommes mariés, et de là en avant, jusque vers cinquante ans, elle n'a cessé d'en avoir un entre les bras, qu'elle posait à terre lorsque l'autre arrivait. Je dirai franchement que sur la fin j'en avais un peu perdu le compte : car, un soir de carnaval, en soupant, je m'amusais à les nombrer, et je n'en trouvais que onze.

— Et la Jeannette qui est là-bas, mariée au Moustier, dit ma femme, est-ce qu'elle est bâtarde ?

— C'est ma foi vrai ! je n'y pensais plus ; mais ça ne fait toujours que douze ?

Alors elle alla prendre dans le lit le petit dernier et me le présenta :

— Et celui-là, donc, tu ne le connais pas ?

— Ah ! le pauvre ! je l'oubliais.

Et, prenant le petit enfançon qui me riait, je l'embrassai et je le fis un peu danser en l'air ; après quoi, je lui donnai à téter une petite goutte de vin dans mon verre,

Et ce pendant, les autres droles qui étaient là autour de la table, s'égayaient de voir que le père ne retrouvait plus sa treizaine d'enfants.

En ce temps-là, il y en avait de mariés, garçons et filles, d'autres partis à travailler hors de la maison, de manière qu'il n'était pas bien étonnant d'en oublier quelqu'un : oui, seulement ma femme disait que le carnaval en était la cause.

C'est bien sûr que si l'homme n'a pas le mal de faire et d'élever les enfants, il lui faut affaner pour les nourrir et entretenir, ce qui n'est pas peu de chose, surtout lorsqu'il y en a tant. Pourtant, Dieu merci, je ne leur ai pas laissé manquer le pain, ce qui n'a pas été sans bûcher dur : mais quoi ! nous sommes faits pour ça, je ne m'en plains pas.

On pense bien qu'avec cette troupe de droles je ne pouvais pas devenir riche : aussi, dans toute ma vie, je n'ai pas eu cinquante écus devant moi ; content tout de même, pourvu qu'au jour la journée il y eût chez nous pour acheter un sac de blé. Aussi l'héritage que je laisserai ne sera pas gros : il y aura en tout et pour tout la maison des Ages avec trois journaux de pays autour ; le tout acheté quarante pistoles, et un louis d'or pour les épingles de la dame, et payé peu à peu par pactes de cinquante francs à la Saint-Jean et à la Noël.

Je n'étais donc pas riche de bien, mais seulement riche en enfants ; et quand j'y songe, je trouve que j'ai été mieux partagé. Je préfère laisser après moi beaucoup d'enfants que beaucoup de terres ou d'argent. On me dira que, quand je serai mort, ça me fera une belle jambe : j'en conviens ! En attendant, je suis réjoui dès maintenant de voir foi-

sonner tous ces petits et arrière-petits enfants venus de moi. Pour le coup, j'en ai tout à fait perdu le compte, ou, pour mieux dire, je ne l'ai jamais su. Et puis, il faut que je l'avoue, il y a dans cette affaire quelque chose que j'estime haut : c'est le contentement d'avoir fait mon devoir d'homme et de bon citoyen. C'est une chose à laquelle on ne pense guère maintenant, malheureusement ; mais j'ai ouï conter qu'il y avait autrefois des peuples où celui qui n'avait pas d'enfants en était mésestimé, et où le citoyen qui en avait le plus passait devant les autres ; aujourd'hui on dit que c'est un imbécile. Les gens, principalement ceux qui sont fortunés, aiment mieux n'avoir qu'un enfant et le faire riche. Pourtant, c'est une chose assez connue que les enfants des riches en valent moins. C'est une mauvaise condition que d'entrer dans la vie ayant tout à souhait : ça fait perdre tout nerf et tout ressort, ou ça empêche d'en acquérir. Aussi voit-on dégénérer les familles riches. Il y a sans doute des exceptions, mais elles sont rares.

Mais je m'attarde, il est temps d'en finir. Voici dix ans que ma pauvre femme est morte, et, depuis ce temps-là, j'ai laissé la maison des Ages à l'aîné, qui s'arrangera avec ses frères et sœurs, et je suis venu demeurer à l'Herm, chez un autre de mes garçons. Ça fut un coup bien dur que de me séparer de celle avec qui j'avais vécu si longtemps, sans une heure de déplaisir, car c'était une femme bonne, dévouée et vaillante plus qu'on ne peut dire ; mais les bons comme les méchants sont sujets à la mort.

Après ça, il m'est arrivé un autre malheur, qui est que, voici tantôt deux ans à Notre-Dame d'août, je suis devenu aveugle presque tout d'un coup. Moi qui allais encore garder la chèvre le long des chemins, je ne suis plus bon à rien ; il me faut la main de ma nore ou celle de ma petite Charlotte pour me mener asseoir à une bonne place à l'abri du vent et me chauffer au soleil d'hiver. Si ce n'était ça, j'ai encore toute ma tête, et mes jambes sont bonnes. Lorsque ma petite-fille me tient compagnie, j'ai assez à faire à lui répondre, car elle ne cesse de me faire des questions sur ceci ou ça, comme on sait que c'est l'habitude des petits droles qui veulent tout savoir. Mais, des fois, elle me laisse pour aller s'amuser avec

d'autres enfants du village, et alors je reste seul, à moins que notre plus proche voisine, la vieille Peyronne, ne se vienne seoir près de moi; malgré ça nous ne tenons pas grande conversation, car elle est sourde comme un pot.

Quand je suis ainsi tout seul, au soleil, ou bien l'été à l'ombre d'un vieux noyer grollier resté debout aux abords des fossés du château, je rumine mes souvenirs et je sonde ma conscience. Je songe à tout ce que j'ai fait, à l'incendie de la forêt, à celui du château et, après avoir tourné et retourné les choses dans tous les sens, après avoir bien examiné toutes les circonstances, je me trouve excusable, comme ont fait les braves messieurs du jury. Il n'y a que les deux chiens du comte que je regrette d'avoir fait étrangler avec mes setons, car les pauvres bêtes n'en pouvaient mais. Pour tout le reste, je rendais guerre pour guerre et je ne faisais que me défendre, et les miens et tous, contre la malfaisance odieuse et les méchancetés criminelles du comte de Nansac: je n'ai donc pas de remords.

Dans le village et partout on en juge de même, sans doute, car les gens m'affectionnent et me respectent comme étant celui qui les a délivrés d'une tyrannie insupportable. Sans y penser, j'ai fait le bonheur du pays d'une autre manière : car, lorsque la terre du comte a été mise en vente au tribunal, la bande noire l'a achetée pour la revendre au détail. Alors les gens de l'Herm, de Prisse et des autres villages alentour ont regardé dans les vieilles chausses cachées sous clef au fond des tirettes et ont acquis terres, prés, bois, vignes à leur convenance, payant partie comptant, partie à pactes. Ça a changé le pays du tout au tout. Ainsi, à l'Herm, il n'y avait autrefois que deux ou trois chétifs propriétaires; tout le reste, c'étaient des métayers, des bordiers, des journaliers, tous vivant misérablement, jamais sûrs du lendemain, qui dépendaient des caprices méchants du comte et de la coquinerie de Laborie et autres. Les fils et petits-fils de ces pauvres gens qui n'osaient pas tant seulement lever la tête, par manière de dire; qui étaient épeurés comme des belettes, tant les avait écrasés cette famille maudite, sont maintenant de bons paysans, maîtres chez eux, qui ne craignent rien et ont conscience d'être des hommes. C'est là une conséquence qui n'est pas petite. Mais il

y en a encore une autre bien grande qui est que, en outre de l'aisance, de la sécurité et de l'indépendance, la disparition du comte a rendu aux gens confiance dans la justice. Auparavant, lorsqu'ils étaient abandonnés, par les autorités et les gens en place, aux vexations et à la cruelle tyrannie de cet homme, ils disaient communément : » Il n'y a pas de justice pour les pauvres ! « Lui parti, ils ont commencé à la connaître et à la respecter. Aujourd'hui, grâce à d'autres que le pauvre Jacquou, ils savent qu'elle est pour tous, et celui qui est lésé sait bien en user. Il y en a même qui n'en usent que trop, parce qu'ils plaident pour rien, pour un mouton écorné, pour une poule dans un jardin. C'est un peu notre maladie, d'ailleurs, comme disait le chevalier :

« *Les juifs se ruinent en Pâques, les Maures en noces, les chrétiens en procès.* »

Mais au moins nos gens, dont je parle, n'en sont pas réduits, comme nous le fûmes jadis, à se faire justice eux-mêmes, ce qui est une mauvaise chose.

La comparaison du passé et du présent nous enseigne que les gens ne se révoltent qu'à la dernière extrémité, par l'excès de la misère, et de désespoir de ne pouvoir obtenir justice. Aussi ces grands soulèvements de paysans, si communs autrefois, sont devenus de plus en plus rares, et finalement ont disparu, maintenant que chacun, pour petit qu'il soit, peut recourir à la loi qui nous protège tous. Pour moi, j'ai la foi que je suis le dernier croquant du Périgord.

Longue vie ne diminue pas les peines, dit-on ; pourtant, comme on peut le voir, ma vieillesse est plus heureuse que ma jeunesse. Les gens de l'Herm sont quasi fiers de moi ; et, lorsqu'il vient des messieurs visiter les ruines du château, s'ils demandent chose ou autre à ce propos, on leur répond :

— Le vieux Jacquou vous dirait tout ça ; il sait mieux que personne les choses anciennes de l'Herm et de la Forêt Barade, car il est le plus vieux du pays, et c'est lui qui a fait brûler le château.

Et lors, quelquefois, on me vient querir, et, assis sur une

grosse pierre, dans la cour pleine de décombres et envahie par les herbes sauvages, je leur conte mon histoire. Un de ces visiteurs, qui est venu deux ou trois fois à l'exprès, m'a dit qu'il la mettrait par écrit, telle que je la lui ai contée. Je ne sais s'il le fera, mais il ne m'en chaut : comme je le lui ai dit, je ne suis plus à l'âge où l'on aime à entendre parler de soi.

Ainsi ma vie achève de s'écouler doucement, en paix avec moi-même, aimé des miens, estimé de mes voisins, bienvoulu de tout le monde. Et, dans une pleine quiétude d'esprit, demeuré le dernier de tous ceux de mon temps, rassasié de jours, — comme la lanterne des trépassés du cimetière d'Atur, je reste seul dans la nuit — et j'attends la mort.

EUGÈNE LE ROY

NOTRE MARINE DE GUERRE[1]

IV

L'ORGANISATION DES ESCADRES

Les considérations que nous avons exposées montrent que notre Marine n'est plus de son temps. A la complication croissante de son matériel et à la difficulté de formation de son personnel, elle aurait dû opposer une division de plus en plus grande du travail; à la variation rapide des types de navires et à l'entrée en ligne des armes nouvelles, il lui fallait obvier par une organisation industrielle lui permettant de construire vite; en présence de l'accroissement de dépenses entraînées par les engins nouveaux, il lui était nécessaire de rechercher une organisation financière économique et d'appeler chacun de ses officiers et ses fonctionnaires à être avare des deniers de l'État.

Elle n'a pas aperçu la nécessité de se réformer peu à peu; elle n'a pas vu, ou n'a pas voulu voir, la cause de ses maux. Elle a trop souvent, par des changements mal étudiés, compliqué encore son mécanisme; elle n'a pas réussi à sortir de l'ornière. Aussi se contente-t-elle aujourd'hui de constater le mal et de se dire qu'il n'y a rien à faire, ou plutôt qu'il y a trop à faire. Chacun répète qu'il faut faire *table rase* de toutes nos institutions maritimes, et personne n'ose entreprendre cette héroïque opération.

1. Voir la *Revue* du 1er mai.

Or il est faux de dire qu'il faille faire *table rase*. Les éléments de la Marine sont de premier ordre, mais ils sont mal organisés. Il n'y a pas besoin pour les organiser logiquement de commencer par les détruire. Nous comparerions volontiers les divers éléments de la Marine à une bibliothèque qui, autrefois composée de quelques centaines de livres, pouvait, sans inconvénient, être classée n'importe comment. Le bibliothécaire connaissait bien ses livres et savait la place de chacun. Peu à peu, la bibliothèque s'est augmentée, des sciences nouvelles se sont créées, les quelque centaines de volumes sont devenus cent mille et, néanmoins, on n'en a pas modifié le classement rudimentaire; aussi personne ne s'y reconnaît. Faut-il brûler les livres pour remédier à cette fâcheuse situation? Il suffira, sans aucun doute, de les classer suivant un ordre logique.

C'est ce classement logique qu'il convient d'opérer dans la Marine; à l'heure actuelle, chacun s'occupe de toutes les affaires des autres et personne n'a de tâche qui lui soit propre. Il faut séparer les attributions, diviser le travail, confier à chacun la tâche à laquelle il est le plus propre. Le jour où l'officier de vaisseau, l'artilleur, l'ingénieur, le commissaire se cantonneront dans leur métier propre et auront la responsabilité complète de toutes leurs actions, le désordre qui règne aujourd'hui cessera.

Pour atteindre ce résultat, il nous paraît qu'il faut d'abord proclamer un principe qui est tout à fait méconnu et qui est d'ailleurs formellement contraire au principe de la séparation du matériel, du personnel et de la comptabilité qui a présidé à l'organisation actuelle : *il ne saurait y avoir de responsabilité réelle que si cette responsabilité est financière et, partant, nul ne peut donner un ordre que s'il est responsable de la conséquence financière de cet ordre*. Par conséquent, chacun, dans sa sphère, doit avoir la gestion des crédits qu'il dépense : le commandant d'un navire, la gestion de tous les crédits d'entretien et de réparation de son navire; l'ingénieur, la gestion des crédits matières et main-d'œuvre qu'il emploie. Chacun doit connaître sa dépense et cesser de dépenser, comme aujourd'hui, en laissant compter d'autres que lui.

On dit que, pour résoudre les questions, il suffit, en

général, de les bien poser. C'est ce que nous nous efforcerons de faire pour la Marine, en envisageant tout d'abord le but qu'il faut atteindre, et en adaptant progressivement les moyens à ce but.

Quel doit donc être aujourd'hui le but de l'administration de la Marine?

Ce but est d'avoir, le jour de la déclaration de guerre, le plus de bâtiments capables de prendre immédiatement la mer et de livrer bataille. — Ce but doit être atteint par les moyens les plus économiques.

En d'autres termes, le problème se pose de la façon suivante :

« Étant donnés les sacrifices financiers que le pays est capable de faire pour sa Marine, comment celle-ci doit-elle s'y prendre pour présenter, le jour de la guerre, le maximum de forces en état d'engager le combat? »

Le point de départ doit donc être tout d'abord d'assurer la disponibilité des navires de combat en temps de guerre. C'est en vue de ce moment qu'il faut combiner l'organisation du temps de paix pour les navires, pour les arsenaux et pour le ministère de la Marine.

Il faut donc, dans toute organisation, prendre comme base l'organisation de nos navires armés; puis passer de celle-ci aux arsenaux qui doivent assurer les besoins des navires en temps de paix et en temps de guerre, et conclure enfin par la répartition de la direction dans les services du ministère, jusqu'au ministre.

Les arsenaux et le ministère sont des moyens; le seul but à remplir, c'est la préparation de nos escadres à la guerre.

***

Ainsi que nous l'avons exposé plus haut, on ne doit considérer comme vraiment disponibles, le jour de la guerre, que les navires qui sont en parfait état d'entretien et qui sont montés par un équipage habitué à naviguer et à manœuvrer avec lui. Voici, en quelques mots, l'organisation qui nous paraît devoir résoudre ce problème :

Au lieu de chercher, au prix de mille difficultés, à faire

naviguer constamment nos bâtiments de première ligne, nous constituerions dans nos trois ports de Cherbourg, de Brest et de Toulon, un certain nombre de groupes de navires qui formeraient des unités administratives distinctes, sous le commandement d'un contre-amiral. Chacune d'elles comprendrait, autant que possible, des bâtiments similaires pouvant, dans la composition d'une escadre, se substituer l'un à l'autre; par exemple, les navires dépendant aujourd'hui du port de Toulon seraient répartis en six divisions navales comprenant chacune un groupe de cuirassés et de croiseurs. La répartition serait faite de manière à réunir des bâtiments tout à fait modernes, des bâtiments anciens, des cuirassés et des croiseurs. Les groupes ainsi formés ne seraient aucunement des groupes militaires; ils ne seraient qu'une organisation de réserve, instituée de façon à les composer d'états-majors à peu près semblables et de personnel identique. Les navires dépendant de Toulon pourraient être répartis, à titre d'exemple, de la façon suivante :

1. — *Brennus, Masséna, Richelieu, d'Assas, du Chayla, Cassard, Wattignies.*

2. — *Jauréguiberry, Carnot, Colbert, Cecille, Faucon, Vautour, Condor.*

3. — *Charles-Martel, Neptune, Trident, Cosmao, Lalande, Troude, Forbin.*

4. — *Marceau, Magenta, Duguesclin, Lavoisier, Galilée, Linois.*

5. — *Charner, Chanzy, Foudre, Bugeaud, Achéron, Fusée, Mitraille.*

6. — *Latouche-Tréville, Pothuau, Milan, Alger, Casabianca, d'Iberville.*

Chacune de ces divisions formerait comme un régiment, sous le commandement d'un contre-amiral. Elles seraient des unités administratives, autonomes, ayant leurs personnels et leurs crédits spéciaux et ne relevant que du ministre. Elles serviraient d'unité de recrutement, c'est-à-dire que les marins, en arrivant au service, au lieu d'être versés au dépôt des équipages de la flotte, seraient destinés directement à chacune

de ces divisions, comme aujourd'hui le fantassin est envoyé à un régiment de numéro déterminé.

A bord de chacun des navires constituant la division, l'équipage serait composé de deux groupes, l'un ne quittant pas, avant le jour de son congédiement, le bâtiment sur lequel il est embarqué; l'autre passant, au contraire, d'un navire à l'autre de la division, suivant les besoins du service.

L'équipage permanent serait composé de tous les cadres des spécialités qui, pour les grades de quartier-maître et de second maître, recevraient leur avancement à bord, au fur et à mesure des places disponibles. On peut affirmer qu'un noyau d'équipage, ne dépassant pas deux cents hommes pour un cuirassé moderne, serait parfaitement en mesure d'encadrer, du jour au lendemain, le supplément d'équipage nécessaire à l'armement complet.

Le deuxième groupe, l'élément mobile, passerait alternativement d'un bâtiment à l'autre, dans les périodes d'armement; il acquerrait ainsi une connaissance suffisante de chacun des navires pour pouvoir utilement et immédiatement apporter son concours à la partie permanente.

Il serait entendu que les réservistes seraient affectés chacun à la division navale où ils ont fait leur service, ce qui permettrait, le jour de la mobilisation, de posséder des équipages connaissant dans leurs détours les bâtiments sur lesquels ils devront combattre.

L'équipage mobile serait évalué de façon à pouvoir assurer l'armement complet en temps de paix de deux des bâtiments de la division.

En calculant l'effectif auquel conduit cette manière de faire, on reconnaît que douze mille hommes suffiraient pour tenir en parfait état d'entretien tous les bâtiments portés sur le tableau ci-dessus et comptant au port de Toulon, et pour armer, avec effectifs complets, une division d'instruction. Ce chiffre ne dépasse pas l'effectif de notre escadre actuelle de la Méditerranée.

Les bâtiments de chaque division auraient tous leurs commandants présents ou désignés : ces derniers, pour les navires de deuxième ligne, pourraient occuper des postes à terre, dans les arsenaux ou au ministère; mais ils connaîtraient

d'avance les navires qu'ils devraient conduire au combat; il en serait de même du reste de l'état-major.

La durée de l'embarquement de chaque officier sur son navire ne serait pas limitée, comme aujourd'hui, et ne prendrait fin que par une mutation motivée ou par suite d'un changement de grade.

Ces dispositions générales étant prises, il serait constitué d'une façon permanente, sous la direction d'un officier général, dans la Méditerranée et dans le Nord, une escadre de *manœuvre* ou d'*instruction* qui emprunterait ses éléments à chacune des divisions navales. Tous les trois mois un roulement s'opérerait, chaque bâtiment étant remplacé par un bâtiment de sa division. Tous les ans, au moment de l'appel des réservistes, une mobilisation partielle permettrait d'armer simultanément, pour une quinzaine de jours, une fraction importante de chaque division et d'opérer des manœuvres d'ensemble sous la direction de l'amiral désigné pour exercer les fonctions de commandant en chef en temps de guerre.

Cette organisation, qu'on qualifiera sans doute d'utopique, en oubliant que l'utopie d'aujourd'hui est la vérité de demain, présenterait les avantages suivants :

Grâce au roulement établi et à la présence d'équipages permanents, on pourra espérer que les navires constituant la division seront réellement entretenus; leurs équipages seront en mesure de les manier; seul, à un moment donné, le bâtiment venant de terminer une période d'exercices et, par suite, objet de réparations nécessaires sera considéré comme indisponible.

On pourra supprimer le dépôt des équipages de la flotte et l'école des mécaniciens. Ceux-ci se formeront, peu à peu, à bord de chaque navire et arriveront aisément à connaître, sans cours théoriques, leurs machines et leurs chaudières. Il suffirait de maintenir une école d'un caractère plus élevé que l'école actuelle pour le recrutement des officiers mécaniciens.

La permanence des états-majors et la certitude, après trois mois de manœuvres, de reprendre rang dans une division résidant au port de guerre, assureront un peu de fixité aux officiers, rendront possible la vie de famille, supprimeront les ennuis de l'existence de carré et remédieront peut-être

au découragement qui s'empare de chacun. Sans doute ces mesures n'amélioreront pas l'avancement, mais elles permettront de prendre patience.

Il ne saurait être question, bien entendu, de supprimer les écoles de spécialités qui, plus que jamais, sont indispensables; ces écoles seraient en dehors des divisions navales et recevraient, comme élèves, des canonniers et des torpilleurs appartenant à chaque division et venant faire à leur bord un stage d'instruction, exactement comme aujourd'hui les écoles de tir de la Guerre reçoivent des contingents de chaque régiment.

La division navale, dont nous venons d'esquisser le rôle militaire, au point de vue de l'entretien des navires et de l'instruction des équipages, formerait en même temps une unité administrative et financière. Le commandant de chaque division recevrait, chaque année, la délégation de tous les fonds nécessaires à l'entretien à la fois du personnel et du matériel; les ateliers et les magasins de l'arsenal subviendraient à tous ses besoins, moyennant paiement de sa part. Il aurait la gestion financière complète de toutes ses dépenses. Il aurait à sa disposition des magasins où seraient entretenus, par ses soins, tout son matériel, ses stocks de mobilisation, ses rechanges, etc.

La division navale posséderait donc une autonomie complète, et la responsabilité de son entretien serait, sans aucune ambiguïté, dévolue à son chef, au double point de vue technique et financier.

Ce que nous avons dit plus haut de nos divisions d'outre-mer nous dispensera de longs détails sur la façon dont nous serions d'avis de les organiser. Nous n'avons pas besoin d'entretenir à l'étranger des escadres diplomatiques. Le temps n'est plus où notre présence était nécessaire pour assurer la sécurité de nos nationaux et où, en même temps, il nous suffisait, pour atteindre ce but, de maintenir quelques bâtiments sans valeur militaire. Aujourd'hui, en présence du développement des marines exotiques, la raison d'être des dépenses que nous faisons à l'étranger n'existe que si nous y possédons de véritables armes de guerre.

Il faut envisager dès maintenant la nécessité, si nous voulons compter dans la politique d'Extrême-Orient, de pouvoir envoyer dans les mers de Chine des escadres militaires, capables de défendre notre pavillon. Or, nous ne saurions, dans ce but, avoir la prétention de maintenir dans toutes les mers du globe des escadres sérieuses ; il faudra recourir à la solution, souvent proposée, des escadres volantes. Deux ou trois fois par an nous expédierons de France, pour faire une navigation, soit dans l'Atlantique, soit en Extrême-Orient, des groupes de navires qui feront beaucoup plus pour le prestige de notre pavillon que les divisions permanentes actuelles. Ces navires, détachés des divisions des ports, feront de courtes campagnes, quelques mois dans l'Atlantique, un an au plus dans l'Extrême-Orient. Ils seront plus ou moins nombreux, plus ou moins puissants, suivant les circonstances politiques. En tout état de cause, ils formeront, pour nos états-majors et nos équipages, une véritable école de navigation.

Il nous reste à dire quelques mots des défenses mobiles.

Le service à bord des torpilleurs est trop pénible pour qu'il soit possible de maintenir, sur ces petits navires, la permanence des équipages et des états-majors. Il est cependant de toute nécessité, avec les appareils très compliqués dont ils sont munis, de renoncer aux mutations fréquentes d'aujourd'hui, surtout dans la position de réserve. On prendra une mesure moyenne : l'équipage des torpilleurs sera prélevé dans les équipages des divisions navales, par voie d'engagement volontaire, après un an de service. A l'aide de ce recrutement, on constituera des groupes de torpilleurs possédant, comme les grands bâtiments, un noyau permanent et un noyau mobile.

Cette organisation générale, que nous venons de décrire, et qui comprend, d'une part, des divisions navales placées sous le commandement d'officiers généraux de la marine, d'autre part, des escadres *d'instruction* formées d'éléments détachés provisoirement de chacune des divisions, ne saurait donner de résultats que si cette instruction est toujours dirigée suivant les mêmes règles et dans le même but.

Or, chacun sait qu'aujourd'hui, l'habitude de changer

chaque année le commandant en chef de l'escadre a pour effet de remettre chaque année en question toute tactique navale, tous les procédés de préparation à la guerre, toute l'instruction pratique des canonniers, etc. Cette manière de faire, des plus fâcheuses en ce moment, serait désastreuse avec l'organisation que nous avons esquissée : un navire venant manœuvrer chaque année trois ou quatre mois doit retrouver dans l'escadre de manœuvre les mêmes usages, les mêmes règlements, les mêmes traditions, en un mot, à chacune de ses périodes d'armement. Si, pendant qu'il était en réserve, toutes les méthodes ont changé, tout est à recommencer et il n'est pas en état de rendre des services dans l'unité militaire dont il fait partie.

Il faut donc que les méthodes d'instruction restent identiques, ou du moins qu'elles ne présentent, d'une année à l'autre, que de légers perfectionnements. Il est, par suite, de première nécessité de maintenir la permanence du commandant en chef de l'escadre.

C'est dans ce but que nous admettons que les contre-amiraux commandant les escadres *d'instruction* du Nord et de la Méditerranée, seront sous les ordres directs d'un officier général, résidant à Paris, et qui, sous l'autorité immédiate du ministre, est le commandant en chef de nos forces de mer. Ce commandant en chef, comme nous l'exposerons plus loin, est absolument indépendant du chef d'état-major, et n'a que le rôle de chef militaire. C'est lui qui commande en personne les grandes manœuvres, qui désigne les bâtiments faisant partie des escadres ou des divisions volantes; il a, sous sa direction immédiate, tout le personnel de la Marine, états-majors et équipages.

Nous définirons ultérieurement, d'une façon plus précise, son rôle vis-à-vis du ministre et des escadres.

V

L'ORGANISATION DES ARSENAUX

Pour l'entretien et la réparation des escadres constituées comme nous l'avons dit, il faut assurer, en temps de paix,

des ateliers et des magasins; en temps de guerre, des ports de refuge et des bases d'opération.

De là, la nécessité des arsenaux.

Considérons d'abord les ateliers.

Pour l'entretien d'une flotte moderne, il suffit de posséder des ateliers de chaudronnerie, des ateliers d'ajustage, des bassins de radoub et quelques ateliers à bois. L'outillage est le même, à peu de chose près, qu'il s'agisse de réparer une machine, un affût de canon ou un tube lance-torpilles. Dans la réorganisation que nous esquissons, nous réunissons donc, en un seul bloc, tous les ateliers de même spécialité de nos arsenaux. L'atelier d'ajustage unique remplacera les quatre ateliers actuels des Constructions navales, de l'Artillerie, des Défenses sous-marines, de la Flotte; l'atelier à bois réunira les ateliers à bois des Constructions navales, des Travaux hydrauliques, de l'Artillerie, de la Flotte, etc. Nous créons ainsi une usine unique pour tous les services de la Marine. Qui doit diriger cette usine unique?

Dans toutes les Marines étrangères, on a compris que, si l'officier de vaisseau doit être, dans tous les services à la mer comme à terre, la tête qui pense et qui dirige, il ne doit être un agent d'exécution qu'à la mer et qu'il lui est interdit d'exercer à terre toute tâche autre que celle de direction générale. La nécessité de l'embarquement ne lui permet pas, en effet, de remplir toute fonction exigeant de la stabilité; par suite, il n'est pas apte aux besognes de détail, techniques ou administratives.

L'organisation de 1844 reposait sur l'idée que nous venons d'énoncer; mais, comme nous l'avons dit, elle est périmée en fait, et, peu à peu, les officiers de vaisseau ont perdu la direction réelle des services; mais, par contre, ils se sont de plus en plus ingérés dans les détails. Aujourd'hui, c'est un envahissement général : on déserte, sous tous les prétextes, les services à la mer pour occuper des emplois sédentaires où l'on fait tous les métiers, sauf celui d'officier de vaisseau.

Il faut rétablir la logique des choses, c'est-à-dire mettre franchement à la tête de l'arsenal, et à l'exclusion de tout autre, un officier de vaisseau responsable; mais, seuls, ceux

que leur éducation a préparés aux travaux techniques doivent avoir la charge de l'exécution de ses ordres.

Nous pensons donc que la première réforme à apporter est de mettre à la tête de l'arsenal-usine un contre-amiral chargé uniquement de la direction des ateliers, à l'exclusion de toute fonction militaire. On chargera ainsi de la responsabilité de l'usine un officier de vaisseau, qui seul a qualité pour défendre les intérêts économiques de la Marine vis-à-vis de ses collègues commandants des escadres, qui, n'ayant que des responsabilités militaires, sont toujours disposés à dédaigner le côté économique des choses.

Le rôle principal du directeur de l'arsenal sera donc d'être le trait d'union entre la flotte et l'usine. Par suite, l'officier qui remplira cette fonction doit être à même d'apprécier, avec l'avis de ses conseillers techniques, la légitimité des demandes qui lui sont présentées par les commandants de navires. Après avoir, en toute connaissance de cause, apprécié l'utilité d'un travail, il lui appartient de l'exécuter.

Pour atteindre ce but, il a auprès de lui, non dans des services distincts, mais en collaboration constante et immédiate, des conseillers techniques qui sont chargés de l'éclairer sur les questions de leur compétence, en toute indépendance. Ces conseillers sont : un directeur des constructions navales, un colonel d'artillerie, un capitaine de vaisseau chargé des torpilles.

Au-dessous de lui, sont placés des services parfaitement distincts et autonomes :

1° Un capitaine de vaisseau chargé des armements, qui joindra à la charge actuelle du directeur des mouvements du port le soin de renseigner, d'accord avec les services techniques, le directeur de l'arsenal sur le bien fondé des demandes présentées par les bâtiments armés. Il est aidé dans ce rôle par un officier mécanicien ;

2° Un capitaine de vaisseau, chef du magasin de la flotte, qui est chargé d'approvisionner, dans les conditions que nous indiquerons plus loin, le matériel naval, de le conserver, de recevoir les remises des navires, etc. ;

3° Un ingénieur chef des ateliers, chargé de la direction des ateliers, du personnel ouvrier, de l'approvisionnement des matériaux de construction et de réparation ;

4° Un ingénieur des ponts et chaussées, chargé des travaux à terre, bassins, quais, etc...

Ces différents chefs de service sont autonomes, c'est-à-dire qu'ils ne relèvent que du directeur général et sont responsables, en toute indépendance, de leur personnel et de leurs approvisionnements.

D'autre part, au lieu de quatre usines distinctes qui, comme nous l'avons exposé, existent dans chacun de nos arsenaux, il n'y a plus qu'une seule usine, placée sous la direction de ceux qui sont le plus aptes à la diriger, c'est-à-dire des officiers du génie maritime. A cette usine, les divers services adressent des commandes payées sur leur propre budget : notamment, le directeur d'artillerie possède seulement des bureaux d'études et un personnel de contrôleurs et fait exécuter dans l'usine unique de la Marine tout ce qui concerne l'entretien et la réparation de son matériel. Il est bien entendu, toutefois, que les ateliers de nature spéciale, comme les ateliers de pyrotechnie, restent sous la dépendance exclusive des officiers d'artillerie.

Pour que l'organisation que l'on vient d'esquisser produise les fruits que l'on doit en attendre, c'est-à-dire assure à nos arsenaux une administration rapide, souple et économe, il est de première nécessité que l'on supprime, sans espoir de retour, le régime actuel de la contradiction des services. Tous les chefs de service que nous venons d'énumérer doivent être réunis dans des locaux contigus, à portée du directeur général et doivent soumettre leurs affaires verbalement à ce dernier qui décide. Il faut organiser le régime de la collaboration qui réunira en un même faisceau toutes les forces qui, aujourd'hui, travaillent à s'annuler les unes les autres.

Cette fusion de tous les services sous un chef unique a des conséquences immédiates pour le personnel et pour le matériel.

Pour le personnel, d'abord, il n'y a plus aucune difficulté à mêler, dans les ateliers, la main-d'œuvre civile et la main-d'œuvre militaire ; par suite, il devient possible d'utiliser, dans les ateliers de l'arsenal, tous les marins de spécialité, mécaniciens, torpilleurs qui apporteront aux travaux un

secours considérable. Chacune des divisions navales, telles que nous les supposons constituées, comportera un personnel de 2 000 hommes environ ; sur ce chiffre, 600 formeront l'armement du bâtiment de manœuvre, 800 autres seront nécessaires à l'entretien et aux menues réparations des autres navires de la division ; il restera un appoint de 600 hommes qui sera mis journellement et obligatoirement à la disposition de l'arsenal. On obtiendra donc ainsi, sur les 12 000 hommes qui constituent les équipages actuels de l'escadre de la Méditerranée, un contingent de 3 000 ouvriers militaires dont la présence diminuera singulièrement les frais d'entretien de la flotte et qui, le jour de la guerre, seront immédiatement disponibles.

Quelle sera l'organisation industrielle de l'arsenal ?

Elle devra être telle que l'arsenal soit en état de faire face à toutes les nécessités — non de la paix, comme aujourd'hui, mais de la guerre — et, partant, l'arsenal sera non une usine de montage, mais une usine de transformation. Il faut qu'il puisse se suffire à lui-même avec des matières premières simples le jour où les chemins de fer seront coupés et où les ateliers industriels seront déserts. On devra donc renoncer à recourir à l'industrie privée pour la fourniture de tout ce qui est nécessaire à l'entretien et à la réparation des navires. Dans cet ordre d'idées, on reprendra l'usage de faire, dans l'arsenal, toutes les confections nécessaires à l'approvisionnement des magasins ; ces confections formeront une partie du *volant* utile à l'emploi des ouvriers dans les intervalles des travaux de réparation.

Quant aux constructions neuves, il faudra cesser de les considérer comme un *volant*. En faisant ainsi, on admettrait qu'il importe peu de prolonger la durée de leur construction : or, rien ne serait plus funeste. Tout temps gagné dans la mise en ligne d'une unité nouvelle est un progrès militaire et économique : il faut arriver à terminer un navire avant qu'il ne soit démodé.

La conclusion qui s'impose est la nécessité de spécialiser les ports de guerre. Il y a longtemps que l'on a proposé de supprimer Rochefort et Lorient comme ports d'armement.

On a toujours reculé devant les réclamations de ces villes qui se croiraient sacrifiées si on les privait de leurs préfets maritimes et de leurs états-majors. Et cependant, elles ne peuvent plus être considérées comme des ports de refuge ou des bases d'opération, puisque nos cuirassés modernes ne peuvent venir s'y ravitailler ; elles ne conservent plus que les apparences de vrais ports de guerre, sans rendement sérieux et au grand détriment à la fois de la Marine et du Budget. Avec le chemin de fer et le télégraphe, on ne fera croire à personne que la présence d'un commandant en chef à Lorient et à Rochefort soit indispensable à la défense du golfe de Gascogne : celle-ci ne se fera utilement que par des mesures concertées sous la haute direction de l'État-Major central.

Il semble qu'il sera aisé de concilier, sans difficulté, les intérêts particuliers des villes de Rochefort et de Lorient et l'intérêt général du pays ; il est manifeste, par exemple, qu'on pourrait trouver au départ du préfet maritime et de son état-major une compensation suffisante en augmentant l'importance des constructions et, par suite, du personnel ouvrier, et en installant une plus nombreuse garnison. Lorient et Rochefort, dégagés des armements de quelques navires sans valeur, se consacreraient à la construction : le premier, des cuirassés de grand tonnage, le second, des croiseurs et des avisos. L'état-major coûteux qui y réside et qui est l'objet de dépenses parfaitement inutiles, serait supprimé en majeure partie. On maintiendrait à Rochefort, pour la défense de la rade, un contre-amiral commandant de la défense. Les deux arsenaux seraient organisés à l'image de l'établissement d'Indret, au grand profit de la rapidité et de l'économie des constructions. Lorient et Rochefort construiraient les navires, mais ne les armeraient pas : l'armement se ferait à Brest et à Cherbourg.

Quant aux trois autres arsenaux, il faut reconnaître que le groupement de nos ports maritimes, grâce auquel le port de Toulon, seul, doit suffire à l'entretien d'une escadre deux fois plus puissante que celle que se partagent Cherbourg et Brest, rend nécessaires des modifications profondes dans nos usages. Si l'on veut continuer à considérer Toulon comme un port de construction, il est indispensable d'augmenter de deux à trois mille hommes son personnel ouvrier, sinon nous conti-

nuerons à voir les navires y rester en chantier deux et trois fois le temps nécessaire. Brest et Cherbourg peuvent continuer à être à la fois ports d'armement et ports de construction, à la condition toutefois que les mouvements des escadres n'apportent pas aux travaux en cours les perturbations constantes que subit Toulon.

Telle est, rapidement esquissée, l'organisation que l'on pourrait donner à nos arsenaux : réunir les forces au lieu de les éparpiller, faire apporter à chacun, suivant ses connaissances et ses forces, sa part à l'œuvre commune ; c'est le régime qu'il faut substituer à qui prévaut aujourd'hui.

En outre des ateliers de réparation et de construction, il faut à notre escadre des magasins.

Il y avait, autrefois, un seul magasin, dit magasin général, entre les mains du Commissariat de la Marine, où venaient puiser tous les services. Peu à peu, ce magasin s'est transformé, a perdu son caractère initial, mais les vestiges de son organisation, qui subsistent encore, sont l'origine du fonctionnement déplorable du service des approvisionnements.

Les matières qu'emploie la Marine peuvent toutes se classer, au point de vue de la définition, en quatre rubriques distinctes :

Les matériaux et objets nécessaires aux constructions et réparations, tels que machines diverses, tôles, rivets, etc. ;

Les objets d'armement employés sur les navires, tels que fanaux, gamelles, hamacs ;

Les rechanges de machines, de chaudières, les matières pour les réparations courantes et l'entretien, telles que tôles, peintures, etc. ;

Les matières consommables, vivres, habillements, charbon, matières grasses, etc...

Ces mêmes matières se classent, au point de vue des difficultés d'achat, en deux catégories : les unes peuvent être achetées sur des marchés généraux n'exigeant que peu de connaissances techniques pour leur préparation et leur exécution ; les autres, au contraire, ne se peuvent commander et leur bonne exécution n'est susceptible d'être vérifiée que par des agents techniques.

De cette double définition des objets, tant au point de vue de l'achat qu'au point de vue de l'emploi, découle l'utilité de séparer nettement les attributions.

Il nous semble, que, pour apporter de la méthode dans les approvisionnements de la Marine, il conviendrait de prendre les mesures suivantes :

Tout d'abord, ainsi que l'a réalisé la création récente du Groupe Flotte, considérer le bâtiment comme étant son propre magasin ; en outre, comme continuant ce magasin propre, établir à terre, pour chacune des divisions navales, et dépendant d'elles, un dépôt où serait conservé le matériel que, pour différents motifs, il vaut mieux ne pas laisser à bord. Chaque navire, armé ou en réserve, posséderait ainsi un stock à son nom, où il puiserait suivant ses besoins. Un magasinier, qui devrait être un homme du métier, par exemple un premier maître mécanicien retraité, serait l'intermédiaire, au point de vue des remises, du matériel avarié, entre ce premier magasin et les autres magasins.

L'arsenal atelier posséderait, sous la direction d'un officier de vaisseau, un magasin d'approvisionnements pour tous les objets spéciaux du matériel naval ; ce magasin, qui recevrait les remises des divisions navales, veillerait à leur réparation et s'approvisionnerait lui-même, soit par des confections dans l'arsenal, soit par des achats à l'industrie ; il constituerait le magasin de prévoyance du matériel d'armement.

En outre de ce magasin de matériel, chaque atelier de l'arsenal posséderait son magasin propre constituant l'approvisionnement de tous les matériaux nécessaires aux réparations. Il achèterait lui-même, sans intermédiaire d'autre service, tous les objets exigeant une intervention technique ; il demanderait, au contraire, au quatrième magasin, dont nous allons parler, les matières consommables d'emploi courant telles que le charbon, les matières grasses, etc.

Ce quatrième magasin serait absolument indépendant de l'arsenal atelier, vis-à-vis duquel il fonctionnerait comme un fournisseur ou plutôt comme un commissionnaire. Il serait constitué par un service, placé sous l'autorité directe d'un Commissaire général et qui aurait la double fonction d'acheter, d'une part, toutes les matières non techniques, d'autre

part, d'entretenir tous les magasins de matières consommables : charbon, habillements, etc. Le service des subsistances lui serait rattaché.

Cette création de quatre magasins paraît quelque chose de compliqué ; elle aura cependant l'avantage, d'une part, de confier à chacun l'achat des matières qu'il est le plus apte à acheter et de remédier ainsi à un des vices du régime actuel d'après lequel le même objet est acheté par un service et avec des procédés différents suivant l'emploi auquel il est destiné ; d'autre part, elle maintient, en le complétant, un des grands progrès réalisés par la création du Groupe Flotte. Elle divisera et répartira en quatre une besogne qui devient chaque jour plus écrasante.

La réforme du magasin de la Marine devra être complétée par de profonds changements dans les modes d'achats et la passation des marchés. Il faut rajeunir et simplifier toutes les formalités. Dans ce but, il convient de considérer l'adjudication comme devant être, non la règle, mais l'exception, et recourir, pour la grande majorité des fournitures, au seul procédé industriel, l'appel à la concurrence limitée. Il semble, pour remplacer tous les bureaux de commande, commissaires aux approvisionnements, commissions des marchés, conseil d'administration du port et, enfin, ministre lui-même qui, en principe, doit approuver tous les marchés, qu'il n'y a qu'à établir dans les arsenaux deux commissions des marchés, une pour l'atelier, une pour le magasin. Ces commissions, calquées sur le modèle de la commission des machines et du grand outillage, siégeant à Paris, passeraient tous les marchés sur l'ordre, soit du directeur de l'arsenal, soit du commissaire général ; les marchés seraient préparés par un certain nombre de rapporteurs, l'un pour les matériaux de coque, l'autre pour les machines, un autre pour les objets d'armement, un autre pour le matériel d'artillerie, etc... Les marchés seraient approuvés par le chef de service et non plus par le ministre auquel appartiendrait seulement un droit de remontrance dans le cas où les règlements techniques ou administratifs auraient été perdus de vue.

D'ailleurs, les achats faits par les arsenaux devraient, à

notre avis, être relativement limités. Il importe, tant au point de vue de l'unité de matériel qu'au point de vue simplement commercial, de centraliser les commandes dans la mesure du possible. C'est pourquoi, nous serions d'avis de développer le système des achats faits par Paris, en simplifiant d'ailleurs les formalités d'usage et en considérant les commissions de marchés du ministère comme les commissionnaires de celles des ports. Nous reviendrons sur ce sujet.

Que reste-t-il à ajouter, à l'usine et au magasin, pour constituer l'arsenal nécessaire? Il suffit d'assurer sa défense de terre et de mer.

C'est de cette défense que reste chargé le préfet maritime actuel qui, seul, est assez haut placé pour combiner les opérations de terre et de mer. Dans ce but, il doit avoir dans sa main les services purement militaires qui ne dépendent ni du commandant de l'escadre et des divisions navales, ni de l'arsenal, ni du magasin. Comme tel, il dirige, avec l'aide d'un chef d'état-major, les troupes de terre, la défense fixe et la défense mobile, les garde-côtes et les bâtiments-écoles.

Nous considérons que cette charge est assez lourde pour qu'il soit nécessaire de dégager le préfet maritime de toute autre préoccupation. Aussi nous admettons que les directeurs de l'usine et du magasin, ainsi que les amiraux commandant les divisions navales correspondent directement avec le ministre; toutefois, il paraît nécessaire de maintenir sur place une autorité capable de régler les conflits qui pourraient surgir entre les commandants des divisions navales, l'usine et le magasin. Aussi le préfet maritime, considéré comme délégué du ministre et comme un inspecteur permanent, devrait-il recevoir obligatoirement copie de toute la correspondance échangée entre l'arsenal et le ministère et aurait-il à la fois le droit d'initiative dans la plus large acception du mot, et le droit de réquisition pour imposer sa volonté sous la réserve d'en référer au ministre.

Enfin, la ville maritime serait complétée par une organisation des services hospitaliers indépendants, comme l'arsenal et le magasin, et relevant directement du ministère.

Chacun des grands services de l'arsenal serait absolument indépendant l'un de l'autre, sous réserve des rapports hiérarchiques, et disposerait en toute liberté et toute responsabilité de son personnel, de ses crédits, de son matériel. Les emplois de chacun d'eux seraient donnés sur nomination du ministre ou du chef de service, mais on supprimerait, d'une façon radicale, les procédés de mutation en honneur aujourd'hui. D'ailleurs, l'absence de mutation qui serait la conséquence de l'organisation des divisions navales favoriserait singulièrement cette réforme.

VI

L'ADMINISTRATION CENTRALE

Avant de définir quelle doit être l'organisation nouvelle du ministère, il est nécessaire de résumer l'organisation générale de nos escadres et de nos arsenaux, telle qu'elle résulterait des réformes que nous avons indiquées.

D'une part des forces navales, les unes armées, les autres en réserve, organisées dès le temps de paix avec leurs équipages, leurs états-majors, leur matériel;

D'autre part, des ateliers, les uns à Cherbourg, Brest et Toulon, dirigés par des contre-amiraux, directeurs généraux, utilisant la main-d'œuvre militaire qui leur est prêtée par les divisions navales; des établissements industriels de Ruelle pour l'artillerie, de la Chaussade pour les forges, d'Indret pour les machines, de Rochefort et Lorient pour la construction des navires;

Des magasins d'approvisionnement et des hôpitaux dans les trois grands ports militaires;

Enfin, dans ces trois ports, une organisation de défense locale, de terre et de mer, sous la haute direction du préfet maritime qui est en même temps le représentant sur place du ministre.

En présence de ces divers organes, il suffit de définir le rôle de l'administration centrale pour établir quelle doit être

l'organisation du ministère; là, comme ailleurs, il suffit de poser la question pour la résoudre.

Tout d'abord, il est indispensable que l'instruction des états-majors et des équipages soit la même partout, dans l'Océan comme dans la Méditerranée, que la tactique admise, de même que les procédés de conduite de tir ou tel autre détail de l'organisation soient identiques et restent immuables pour plusieurs années. Ce résultat sera atteint si, au centre, nous plaçons un vice-amiral commandant en chef, chargé de diriger les escadres armées ou en réserve, grand amiral de nos forces de mer.

A ce titre, il est normal de placer sous ses ordres directs le corps des officiers de vaisseau et celui des mécaniciens et de lui confier toutes les questions relatives au recrutement, à l'instruction, à l'avancement des équipages et aux mouvements des navires.

Au lieu de préparer les ordres que le ministre adresse aux préfets maritimes et aux chefs d'escadre et d'être, en réalité, un conseiller abritant sa responsabilité derrière une signature souvent incompétente, il lui appartient de transformer les instructions du ministre, qui ne peuvent être que des instructions très générales, en ordres d'exécution et à mettre d'accord tous les services qu'il dirige, soit au ministère, soit dans les ports, soit à la mer. En fait, il reçoit les ordres du ministre et les exécute au même titre qu'aujourd'hui le commandant de l'escadre reçoit et exécute les ordres venus de Paris.

Grâce à cette manière de faire, l'ingérence souvent inutile du ministre dans la besogne journalière se trouve supprimée: le chef du département est dégagé de tous les détails sans nombre qui absorbent son temps. Il n'agit que pour donner une impulsion générale et lorsque son subordonné vient prendre ses ordres, et il agit alors en toute connaissance de cause.

Même organisation en ce qui concerne les arsenaux.

Le rôle du ministère pour les travaux est de donner des ordres techniques, d'assurer l'unité dans les méthodes de travail et les constructions, de centraliser certaines commandes;

d'autre part, au ministère seul sont connus les résultats de tous les essais en cours, d'artillerie, de blindages, etc... c'est donc de là que doit partir la *pensée technique*, comme la *pensée militaire*.

Pour atteindre ce but, il convient de créer une direction des arsenaux englobant tout ce qui concerne la préparation du matériel de guerre et capable, en même temps que de donner cette direction, d'administrer au mieux des intérêts financiers. Cette direction doit être organisée de façon à concilier les divers services dont les exigences techniques sont souvent divergentes. Il est nécessaire qu'elle ait, d'autre part, une autorité suffisante pour défendre, pendant la paix, les intérêts industriels et financiers du département qui risquent d'être toujours sacrifiés aux intérêts purement militaires.

C'est pour cela qu'il est, à notre avis, indispensable, vis-à-vis du commandant en chef, qui n'a d'autre préoccupation que la guerre immédiate et qui sacrifie les intérêts de l'avenir aux préoccupations du jour, de placer un chef investi, par son grade, d'une même autorité militaire et qui ait pour fonction de défendre l'avenir contre le présent.

Le directeur général des arsenaux doit donc être un vice-amiral, pour des raisons identiques à celles qui conduisent à choisir, comme directeurs des arsenaux, des officiers de marine. Mais, de même que dans l'arsenal, il faut que ce directeur général ait sous sa dépendance immédiate, sans opposition, ni contradiction, les chefs des différents services techniques qu'il est chargé de diriger et de concilier.

A côté de lui est donc placé tout d'abord un directeur des constructions navales qui centralise entre ses mains toutes les études techniques relatives aux constructions neuves, aux réparations, etc. ; ce directeur a sous ses ordres un certain nombre de sections dirigées par des ingénieurs et où s'étudient et se décident toutes les questions de son ressort.

La section technique actuelle constituerait une de ces sections et on profiterait de la réorganisation générale pour la constituer dans l'ordre d'idées envisagé par ceux qui ont provoqué sa création. Il est de première nécessité, en effet, de mettre de l'unité dans notre flotte. Les différences profondes qui existent, non seulement entre nos différents types de na-

vires, mais également entre les navires d'un même type, sont l'origine d'un surcroît de travail pour les ingénieurs, d'un accroissement de dépenses dans nos constructions et d'innombrables difficultés dès la mise en service. Si, sur tous nos bâtiments, les officiers de vaisseau trouvaient des installations semblables, ils ne demanderaient pas, ainsi qu'aujourd'hui, à modifier certaines dispositions d'un navire pour les rendre identiques à celles du navire qu'ils ont précédemment monté : n'ayant pas sous les yeux des échantillons de tous les systèmes d'apparaux de mouillage, de gouvernails, de tourelles, etc., ils seraient moins occupés à faire la critique de ce qu'ils ont et à désirer ce qu'ils n'ont pas, et une des sources les plus graves de nos dépenses, à savoir les modifications incessantes apportées à nos bâtiments, cesserait *ipso facto*. D'autre part, si le ministère avait les moyens matériels d'étudier complètement les plans des principaux détails d'un navire, les arsenaux n'auraient plus qu'à exécuter, et la besogne des ingénieurs serait diminuée d'autant. Aujourd'hui, si on construit quatre bâtiments du même type dans quatre arsenaux, on refait quatre fois toutes les études, on passe quatre fois tous les marchés; on se donne, en fait, quatre fois plus de peine qu'une bonne organisation ne permettrait de le faire.

Ainsi, soit pour l'exécution de nos navires, soit pour réaliser dans notre flotte une unité nécessaire à tous les points de vue, il convient de concentrer à Paris les études principales concernant la construction. Mais, pour atteindre le but cherché, qui doit avoir pour effet des économies se chiffrant par des millions, il ne faut pas refuser les moyens d'action à la section technique. Il faut la doter des dessinateurs, des ateliers de modèles, des locaux indispensables et ne pas la constituer, comme on l'a fait, dans un grenier, avec quelques dessinateurs et quelques ingénieurs et lui refuser toute autorité directe sur les arsenaux.

A côté d'elle, et sous les ordres, comme elle, du directeur des constructions navales, d'autres sections, composées d'ingénieurs, sont chargées des questions regardant la flotte construite, les marchés, le personnel ouvrier, etc... Elles reproduisent, au centre, un cadre analogue à celui des arsenaux auxquels elles servent de guide et de chef.

Avec une organisation analogue, un directeur de l'artillerie auquel est adjoint un certain nombre de bureaux, préside à tout ce qui concerne l'artillerie en même temps qu'un directeur des torpilles tout ce qui regarde les torpilles.

Un directeur des travaux hydrauliques s'occupe de l'entretien des ports et la construction des quais, des bassins, etc...

Le directeur général des arsenaux, ainsi outillé, est à même de diriger les arsenaux au double point de vue technique et administratif; comme son collègue le commandant en chef il est l'intermédiaire entre le ministre et les arsenaux et décide, en toute liberté, tout ce qui concerne uniquement son service.

Par suite, le ministre, pour les arsenaux comme pour les escadres, n'a plus à intervenir que pour donner une direction générale et pour mettre d'accord les deux directeurs généraux. Le jour, par exemple, où un navire doit être mis en chantier, son programme doit être arrêté par le ministre d'accord entre le chef militaire et le chef industriel ; une fois cet accord établi et le programme dressé, l'intervention du ministre doit cesser, et les pouvoirs du directeur général du matériel sont tels que l'intervention du ministre est inutile jusqu'à l'achèvement complet du bâtiment.

Il n'est pas besoin de développer en longs termes les grands avantages que trouverait la Marine en centralisant de plus en plus à Paris la préparation de ses marchés et de ses commandes. D'une part, en groupant les besoins des cinq ports et des établissements, elle peut acheter en gros les marchandises qu'elle acquérait au détail ; d'autre part, pour tous les achats de matériel spécial, machines, produits métallurgiques, etc., elle se trouve, à Paris, en contact immédiat avec ses grands fournisseurs et peut régler directement et presque sans correspondance, des marchés que les ports ne pourraient conclure qu'avec de longs délais. Que par exemple un jour elle ait besoin de tubes de chaudières, quelques coups de téléphone permettent d'appeler en quelques instants les chefs des usines à tubes et de traiter avec l'un d'eux.

Mais il ne faut pas perdre ce précieux avantage en noyant les contrats passés à Paris sous d'interminables formalités. Aujourd'hui le ministre donne-t-il l'ordre, par exemple, d'installer sur un navire une nouvelle dynamo à vapeur, cet ordre ne suffit pas pour permettre de traiter ; il faut que sur la demande de l'administration du port, le ministre intervienne de nouveau pour inviter la commission des machines, siégeant au ministère, de procéder à l'achat, et cet achat n'est valable qu'après une nouvelle intervention du ministre. Celui-ci donne donc trois fois sa signature pour la moindre commande faite à Paris.

Il est aisé de simplifier. Il semble que les commissions d'achat siégeant à Paris devraient être simplement les *commissionnaires* des ports : ceux-ci, au lieu d'acheter eux-mêmes, s'adressent à plus aptes qu'eux, délèguent leurs pouvoirs et leurs crédits. Par suite, il nous semble que lorsqu'il s'agit d'exécuter des projets approuvés, les directeurs généraux des arsenaux devraient avoir qualité pour saisir directement les commissions d'achats.

Les magasins d'approvisionnements dont nous avons parlé et qui sont, dans les ports de guerre, dirigés par le commissaire général, doivent également être administrés et reliés entre eux. Ce rôle est dévolu à un directeur-général des approvisionnements qui veille à la passation de tous les marchés d'approvisionnements, de vivres, d'habillements, centralise certaines commandes, etc.

Il paraît normal de mettre à la tête de ce service un commissaire général de la Marine qui aura sous ses ordres des bureaux techniques et des bureaux administratifs.

Les marchés seraient, en principe, centralisés à Paris, dans les conditions que nous avons indiquées plus haut.

Enfin, sans qu'il soit besoin de plus de détails, un directeur général du service de santé centralise la direction des services hospitaliers.

Nous reviendrons plus loin sur l'organisation de la comptabilité générale.

Le ministre a ainsi, sous ses ordres, quatre chefs de ser-

vice; chacun préside, sous sa haute direction, à la marche de services parfaitement autonomes. Il est nécessaire de compléter ceux-ci en plaçant, à côté du ministre, pour l'éclairer sur les questions maritimes, un conseil technique. Ce rôle est dévolu au chef d'état-major général. Celui-ci, au lieu, comme aujourd'hui, de diriger en fait tous les services au nom du ministre et sans responsabilité réelle, ne sera plus que le représentant des intérêts les plus généraux de la Marine, chargé de conseiller le chef du département en cas de conflit entre les directeurs. C'est lui qui doit être, plus que le commandant en chef, l'homme de la prévoyante préparation : dégagé, comme il peut l'être, du souci d'une accablante besogne journalière, il lui est loisible de se renseigner sur les Marines étrangères, de préparer des plans de campagne, de se préoccuper des relations de la Marine et de la guerre et de méditer de l'emploi que, le jour de la guerre, le ministre fera de l'arme tenue dans la main du commandant en chef. Comme tel, il jouera véritablement le rôle d'un chef d'état-major général.

Il semble normal, d'après les attributions que l'on vient d'indiquer, de placer les préfets maritimes sous ses ordres directs et de le charger ainsi de la défense des côtes.

Voilà donc constituée :
Par le ministre et son chef d'état-major,
Par le directeur général des arsenaux,
Par le commandant en chef,
Par le directeur général des approvisionnements,
Et par le directeur du service de santé,
la direction de tous les services maritimes militaires du département.

Est-il nécessaire d'y ajouter d'autres organes ?

Si nous étions dans une Marine jeune et si nous n'avions pas à tenir compte des vieilles habitudes et du sens routinier de notre race, nous n'hésiterions pas à répondre que ces organes sont nécessaires et suffisants.

Nous croyons néanmoins qu'il est bon de maintenir un Conseil d'amirauté et des inspections générales.

Il est manifeste que la remise de la Marine aux mains de

trois vice-amiraux n'est pas sans présenter quelque danger. Ces trois chefs sont de force à faire échec au ministre. En outre, avec le régime parlementaire, l'utilité de faire endosser certaines décisions par des collectivités n'est pas douteuse. Il est donc, à notre avis, nécessaire, tant pour faire contrepoids à l'autorité des directeurs, que pour assurer au ministre un Conseil consultatif, de rétablir l'ancien Conseil d'amirauté.

Il est bon également de placer, comme contrôle des directeurs techniques, des inspecteurs généraux que le ministre consultera dans les cas particulièrement graves et qui feront des enquêtes, en toute indépendance vis-à-vis des directeurs.

Enfin, en dehors de tous les services actifs, il est de première nécessité, pour contrebalancer, au point de vue administratif et financier, le pouvoir trop absolu des directeurs, de maintenir une inspection des services administratifs organisée comme aujourd'hui et chargée de rappeler au respect de la légalité et des règlements.

Nous n'avons, dans cette définition rapide de ce que doit être le ministère de la Marine, pas fait mention de ce que devient l'administration centrale. Il est utile de revenir sur ce point.

Il est manifeste que la direction générale — le cerveau — de chacun des services du ministère doit appartenir aux officiers des divers corps de la Marine. Pour occuper des postes qui nécessitent de rares qualités administratives, ceux-ci sont souvent désignés par leurs succès techniques ou militaires ; ils sont en outre essentiellement mobiles. Il est nécessaire de les placer dans un milieu fixe où ils trouveront sinon l'expérience technique, du moins l'expérience administrative et la connaissance des précédents. A côté du technicien qui prendra les décisions, un homme au courant des traditions administratives et qui sera en mesure de diriger la besogne matérielle que comportent les gestions financières et l'expédition des ordres est indispensable. C'est ce cadre fixe donné au personnel militaire mobile qui doit constituer l'administration centrale. Dans chaque direction, il est logique de constituer une double série de bureaux, travaillant côte à

côte, dans la collaboration la plus absolue, l'un prenant les décisions, l'autre les préparant, les rédigeant et les expédiant.

Comme nous l'avons exposé plus haut, il n'est pas possible pour obtenir une gestion financière économique, de séparer la direction administrative de la direction technique et de la direction financière. Partant, dans chacun des services, les directeurs doivent centraliser la comptabilité ; il convient également de remettre entre leurs mains la direction du personnel qui travaille sous leurs ordres. Les officiers de vaisseau relèvent du commandant en chef, les ingénieurs du directeur des Constructions navales, les artilleurs du directeur de l'artillerie, etc... ; ingénieurs et artilleurs relèvent, par ailleurs, du directeur général des arsenaux.

En un mot, à la place du régime actuel, qui confond tous les corps, toutes les dépenses, toutes les comptabilités et qui, grâce à cette antique conception, fait évanouir toute responsabilité, nous organisons des ensembles autonomes ayant dans leurs mains personnel, matériel et argent et, partant, responsables des résultats qu'ils obtiennent.

Bien que chaque service possède son autonomie financière, mène lui-même toute sa comptabilité et établisse lui-même son budget, il est nécessaire de centraliser les comptes pour les présenter à la Cour des comptes et de réunir les prévisions budgétaires pour les soumettre au Parlement.

D'autre part, s'il est utile de laisser à chaque service le soin de liquider ses dépenses, il est bon de maintenir un seul ordonnateur. Ce double rôle est réservé au service de la comptabilité générale.

En résumé, à côté du ministre, un Conseil technique, le chef d'état-major, entouré d'un personnel militaire étudiant la préparation à la guerre.

Au-dessous du ministre, trois grands services d'exécution, l'un militaire — l'armée navale avec ses escadres et son personnel ; — le second industriel avec ses arsenaux, ses ateliers, ses magasins d'objets spéciaux et ses établissements divers ;

le troisième commercial avec ses magasins de vivres, d'habillements, etc... ; chacun de ces services, autonome pour son matériel, son personnel, son budget.

A côté, un service hospitalier, également autonome, assurant la direction administrative et technique des hôpitaux.

Puis une inspection des services administratifs chargée de veiller au respect des règlements.

Enfin, une direction de comptabilité, centralisant les comptes et les prévisions. Tel nous paraît pouvoir être constitué, dans ses grandes lignes, le ministère de la Marine.

Le ministre cesse de remplir le rôle d'intermédiaire entre d'un côté, les arsenaux et les escadres, et de l'autre des directeurs qui dissimulent leur responsabilité sous sa signature ; il n'abandonne plus, en fait, toute la conduite de la Marine à un chef d'état-major qui gouverne sous son nom, sans contre poids ; il cesse cette tâche ingrate de donner des ordres militaires, alors qu'il n'a jamais commandé, de signer des plans qu'il serait excusable de ne pas savoir lire. Il se contente de présider à la direction générale de son Département, de choisir avec discernement les chefs auxquels il confie la responsabilité effective des services et d'être l'intermédiaire naturel entre le Parlement et la Marine.

VII

LE BUDGET DE LA MARINE

Chaque jour où se prolonge l'état de paix armée auquel l'Europe est condamnée depuis trente ans, le viel adage « l'argent est le nerf de la guerre » devient de plus en plus vrai et donne de plus en plus à réfléchir aux nations peu soucieuses de l'économie.

Il est certain que la Marine qui, à ressources égales, saura le mieux utiliser l'argent des contribuables sera, en dernière analyse, la plus forte. Il est donc de toute nécessité d'organiser pour nos services publics une gestion non pas économique, mais avare.

Or, remarquons que, alors que le budget de la Marine anglaise s'élève à 350 millions et le nôtre à 200 millions, chaque année, la Marine anglaise parvient à diminuer le prix de ses bâtiments de combat, tandis que celui des nôtres s'enfle chaque jour.

		Année de mise en service.	Prix de la tonne.
France	*Formidable* . . .	1889	1710 fr.
	Charlemagne . . .	1898	2340 fr.
Angleterre	*Camperdown* . . .	1889	1810 fr.
	Canopus	1898	1608 fr.

Nous dépasserions le cadre de notre étude en montrant avec quel soin sévère de l'économie est gérée la Marine anglaise et combien ont été incessants les efforts faits depuis vingt ans pour arrêter tout gaspillage : rappelons seulement, à titre d'encouragement, que ce gaspillage existait de l'autre côté du détroit il y a vingt ans.

La situation chez nous est plus grave qu'elle n'a jamais été en Angleterre; on peut affirmer que le gaspillage des deniers publics *est organisé* dans la Marine française. Le prouver sera la conclusion de notre étude et la démonstration de la nécessité de l'enrayer, ou de renoncer à tout jamais à avoir une Marine.

Le gaspillage résulte de deux ordres de faits : d'une part la plupart des agents de la Marine ignorent le coût des dépenses qu'ils ordonnent et sont par suite disposés à la prodigalité; d'autre part, la rédaction du budget est telle que le mauvais emploi des fonds s'impose dans des cas trop nombreux.

Prenons le commandant d'un navire armé; l'arsenal lui fournit le charbon, les matières consommables, les munitions; il en connaît les quantités, il n'en connaît pas la valeur. On l'étonnerait peut-être le jour où on lui apprendrait qu'il brûle par an, sur un cuirassé de premier rang, près de cent mille francs de munitions d'exercices, qu'une manœuvre de l'escadre d'une durée de quarante-huit heures coûte deux cent cinquante mille francs de charbon. Si, revenu au port, il fait exécuter une modification, jamais il n'en saura le prix. Aussi

le désir de la perfection, le goût d'être tout flambant neuf le portent-ils à réclamer incessamment des réfections, des installations nouvelles. Chaque nouveau ministre, à son arrivée rue Royale, veut essayer de boucher la fissure par où se dépensent, en vains travaux, des sommes énormes; mais il ne réussit qu'à ajouter une circulaire nouvelle à la liste trop nombreuses des dépêches ministérielles et, après avoir donné des ordres de principe, il les révoque dans le détail en accordant ce que chacun demande. Grâce à ces déplorables habitudes, qui font ajouter des passerelles nouvelles à des navires vieux de dix ans, changer des apparaux de mouillage de bâtiments qui ont navigué sans incident depuis leur mise en service, transformer constamment les emménagements, nos navires sont toujours en réfection. Sans doute, si les officiers connaissaient le prix de ces travaux, ils seraient moins exigeants, mais personne ne le leur fait connaître.

De même les ingénieurs. L'auteur de ces lignes a rédigé et signé de nombreux devis; mais jamais il n'a vu un compte de dépenses et n'a pu rapprocher ce compte de son devis. Aussi pourquoi l'ingénieur serait-il ménager des deniers de l'État? Il ne sait pas ce qu'il dépense. S'il dépasse son devis, il l'ignore lui-même et personne ne le lui reproche. Il cherche donc avant tout la perfection du travail, n'hésite pas à refaire ce qui n'est pas parfait et arrive à construire le navire de guerre comme s'il s'agissait, non d'un instrument de combat, mais d'un objet de vitrine.

Si, du détail, nous passons à l'administration générale, nous constatons que l'élément militaire a pris dans la Marine une prépondérance que ne balance plus l'autorité du ministre.

Dans les arsenaux, le préfet maritime, qui, comme nous l'avons exposé, était autrefois plutôt directeur de l'arsenal que chef militaire, s'absorbe de plus en plus dans un rôle militaire; étant donné que sa responsabilité est immédiate et qu'en cas de guerre il devrait tout sacrifier, pécuniairement parlant, à la nécessité de faire face aux nécessités militaires, il est normal qu'il sacrifie à tout instant le côté économique.

A Paris, la prépondérance que le chef d'État-major général a prise sur tous les autres services produit les mêmes résultats; cet officier qui, souvent attaché à la fortune d'un mi-

nistre, ne fait que passer, mais porte sur ses épaules, pendant son séjour rue Royale, la lourde responsabilité de nos forces navales, ne sera-t-il pas tenté, lui aussi, de se refuser à toute économie qui pourrait diminuer la valeur immédiate de ses instruments de combat et ne sera-t-il pas plus disposé à améliorer le matériel existant qu'à réserver ses ressources à des navires qui n'entreront en ligne que dans trois ou quatre ans?

En réalité, dans la Marine, il y a nécessairement lutte entre celui qui est chargé de la guerre de demain et celui qui prépare les luttes de l'avenir; or, par le fait même de l'organisation actuelle, l'élément militaire — préfet maritime, chefs d'escadres, chef d'état-major général — ne se préoccupe que de la guerre de demain. Devant le présent, on est généralement prodigue — il faut être prêt coûte que coûte; — quand il faut, au contraire, prévoir, répartir ses dépenses sur plusieurs années, administrer, en un mot, on est économe. La Marine tout entière abandonnée entre les mains de chefs qui, par la force des choses, sacrifient l'avenir au présent, doit être prodigue.

A ces causes de prodigalité tenant à l'organisation même de la Marine, s'ajoute la déplorable répartition budgétaire.

Si on ouvre le budget de la Marine, on voit que les crédits y sont répartis par nature de dépenses, sans tenir compte du résultat utile de ces dépenses.

Le but des dépenses faites par l'État est d'avoir une réunion de navires armés en état de combattre. Il semblerait donc que l'on dût réunir toutes les dépenses nécessaires à l'entretien d'un navire armé et d'interdire de consacrer à d'autres usages les crédits qui y sont affectés. Il suffit, pour se convaincre du contraire, de parcourir sommairement l'énumération des chapitres du budget.

Le chapitre III (officiers de marine) comprend la solde de tous les officiers, qu'ils soient à la mer ou qu'ils servent à terre. Aussi rien n'empêche de développer à l'excès tous les services à terre, au risque de ne plus pouvoir composer les états-majors des bâtiments armés. Sans entrer, à ce sujet, dans des développements oiseux, il nous suffira de mettre sous les yeux le nombre des amiraux et capitaines de

vaisseau qui occupent des postes à terre dans la Marine française et dans la Marine anglaise.

	En Angleterre	En France.
Amiraux	13	26
Capitaines de vaisseau . .	19	28

De même, le chapitre IV accorde des fonds nécessaires à l'entretien des équipages, que les matelots soient occupés à servir de plantons dans les majorités ou qu'ils naviguent dans les mers de Chine.

En ce qui concerne les dépenses des arsenaux, le vice du système est encore plus grave.

Qu'il s'agisse de constructions neuves ou de réparations, on sépare soigneusement le crédit salaires du crédit matières. On n'envisage pas le but poursuivi qui est de construire ou réparer un navire ou de confectionner un objet de matériel ; on craint, à juste titre, d'augmenter le personnel ouvrier et, par suite, les charges dues aux retraites. Aussi, qu'arrive-t-il normalement? Nos arsenaux devant faire face, avec un personnel restreint, à des travaux de plus en plus considérables, en arrivent à la pratique désastreuse de renoncer aux menues réparations de matériel ; pour faire une économie de main-d'œuvre de quelques centaines de francs, on fait une dépense de matières de quelques milliers de francs ; on ne répare pas ce qui pourrait être réparé. On fait exécuter, dans des chantiers industriels, à des conditions de prix nécessairement très onéreuses et avec de graves inconvénients techniques, des travaux de transformation ou de réparation qu'une administration économe exécuterait elle-même dans ses arsenaux.

Dans les arsenaux, on prévoit des chapitres distincts pour le service général (matières et main-d'œuvre). Or, le service général comprend toutes les dépenses de nature indivise qui sont indispensables à la marche des travaux : comment pourra-t-on travailler dans un atelier si le moteur de cet atelier, entretenu sur le chapitre du service général, n'est pas réparé en temps voulu ?

Ces quelques indications permettent de conclure que la classification des dépenses par nature est absolument artifi-

cielle ; si elle est commode au point de vue de la comptabilité, elle est dangereuse au point de vue des prévisions et n'est aucunement de nature à assurer que la Marine dépense ses ressources au gré du Parlement. Elle est très commode, au contraire, pour dissimuler les dépenses et créer des abus.

Ainsi, les pratiques financières de la Marine organisent le gaspillage par une double méthode, en ne donnant pas à ceux qui dépensent la responsabilité de leurs dépenses et en ne mettant pas en évidence, par la répartition des chapitres budgétaires, les sommes allouées en regard des résultats obtenus. On remédiera à ce double inconvénient en complétant comme suit l'organisation que nous avons indiquée plus haut et qui place, en antagonisme, des chefs militaires, des amiraux responsables de la gestion industrielle des intérêts de la Marine.

Il s'agit, tout d'abord, de payer les dépenses d'une flotte armée ; par suite, les crédits nécessaires seraient accordés au commandant en chef qui en ferait la répartition entre les divisions navales.

Ces crédits seraient divisés en chapitres, suivant la nature des dépenses :

États-majors des bâtiments armés ;
Équipages id.
Vivres, habillements id.
Approvisionnements divers, charbons et matières consommables ;
Munitions ;
Entretien.

Chacun des amiraux commandant une division navale recevrait et administrerait une dotation sur ces différents chapitres : il paierait directement les états-majors et les équipages, se procurerait les vivres et les approvisionnements divers auprès des divers magasins de la Marine, à terre, moyennant remboursement de sa part ; il exécuterait lui-même, ou ferait exécuter par les ateliers de l'arsenal, contre remboursement, les menus travaux d'entretien et de réparation.

De la sorte, le Parlement aurait la certitude que les sommes allouées pour l'entretien des navires ne seraient pas

détournées de leur but et, d'autre part, les commandants d'escadres et les commandants de bâtiments seraient responsables de leurs dépenses et, par suite, enclins à l'économie.

De même, pour l'arsenal, le but à atteindre n'est pas de payer de l'outillage, d'entretenir des chaudières d'atelier, il est de construire et de réparer des navires, c'est-à-dire d'exécuter des commandes.

Les commandes, pour les menues réparations et l'entretien, lui seront adressées et payées par les commandants de divisions ; celles de matériel naval lui seront faites par le magasin de matériel ; enfin les commandes pour les constructions neuves, les refontes, les améliorations lui parviendront par l'intermédiaire du Directeur général des arsenaux qui recevra, à cet effet, les crédits nécessaires.

Dans cet ordre d'idées, les crédits de matériel seront répartis de la manière suivante :

Personnel.	
Constructions neuves.	Pour les constructions navales, l'artillerie et les torpilles, en chapitres séparés.
Refontes, changements de chaudières	
Additions et améliorations.	
Travaux hydrauliques neufs.	
Grosses réparations des travaux hydrauliques.	
Entretien des bâtiments de servitude.	

Il n'y aura ni séparation en crédits salaires et crédits matières, ni crédits pour service général. L'arsenal exécutera les commandes comme un industriel et fera entrer dans ses devis et dans ses comptes les dépenses d'outillage, de moteurs d'atelier, de dessinateurs, de surveillance, en un mot tout ce qui constitue les frais généraux.

Seul, le personnel militaire serait payé sur un chapitre à part ; il serait bien entendu que la solde du Directeur général des arsenaux, des Directeurs des arsenaux et des officiers de vaisseau occupés dans les arsenaux, etc., serait comprise dans ce chapitre et non, comme aujourd'hui, dans le même chapitre que celle des amiraux et officiers servant à la mer.

Le service des approvisionnements aurait, de son côté, peu de crédits distincts. Il lui serait alloué un fonds de roulement lui permettant les achats, et ses dépenses lui seraient rem-

boursées par les divers services au moment des délivrances. Il recevrait donc uniquement des crédits pour l'entretien de son personnel d'officiers et pour les travaux qui lui incomberaient sous forme de commandes.

Il est inutile de développer comment les crédits pourraient être attribués aux divers autres services de la Marine.

Il est aisé de voir que le système que nous proposons a le grand avantage de forcer chacun à se rendre compte de ses dépenses ; si un commandant fait exécuter par l'arsenal un travail pour lequel on lui demande une somme exagérée, il y aura conflit qui mettra en évidence la source de l'excès de dépense et forcera les ateliers à ne pas commettre de fausses imputations. Si le magasin d'approvisionnements demande, pour une fourniture, une somme supérieure à ce que cette fourniture — vivres, charbon — vaut dans le commerce, on en conclura que ses frais généraux grèvent ses prix d'achat d'une façon exagérée. En un mot, chacun étant responsable du bon emploi de l'argent qui lui est confié veillera lui-même à l'économie chez lui et chez les autres.

Il est inutile d'ajouter qu'un pareil système entraîne la nécessité de modifier complètement la comptabilité de la marine, de façon que celle-ci, à l'encontre de ce qui se passe aujourd'hui, reproduise exactement les faits et permette l'établissement rapide des comptes et des factures.

*
* *

Nous avons terminé l'exposé sommaire des vices de notre organisation, et nous avons esquissé un programme de réformes qui permettrait d'y remédier.

Sans doute il est plus facile de se plaindre des abus et des erreurs que de refondre une administration vieille d'un demi-siècle. Mais il nous semble que le programme que nous traçons n'est ni compliqué, ni révolutionnaire, ou du moins, si on le trouve ainsi, c'est qu'on admettra que, contrairement à ce qui se passe en général pour notre pays, la Marine fran-

çaise considérerait comme révolutionnaires des mesures admises dans toutes les Marines.

En Angleterre, il n'y a que trois arsenaux de construction et d'armement, pendant que nous en possédons cinq. Nulle part, ni en Angleterre, ni en Allemagne, ni en Italie, ni en Autriche, les préfets maritimes ne cumulent le poste de commandant en chef et celui de directeur de l'arsenal ; il y a séparation nette entre l'arsenal militaire et l'arsenal industriel. Nulle part également on ne donne aux corps auxiliaires — artilleurs, ingénieurs — la responsabilité de la gestion financière, en opposition aux officiers de vaisseau : partout, le directeur de l'arsenal est un contre-amiral. Nulle part, enfin, on ne confond, sous une même autorité, tous les personnels, toutes les questions de matériel, toutes les questions de comptabilité. Qu'on lise l'ouvrage de l'amiral Hamilton sur l'organisation de l'Amirauté ; on verra que chaque grand service est absolument autonome, responsable de son personnel, de son matériel et de son budget et qu'il n'y a, à cette manière de faire, nul inconvénient pour la discipline.

En France, au contraire, il semble que, plus on va, plus on augmente les pouvoirs de chefs irresponsables, plus on diminue les pouvoirs de ceux qui sont réellement responsables. On confond toutes les compétences : on voit les officiers de vaisseau revendiquer les postes d'ingénieurs, les ingénieurs se transformer en administrateurs, chacun, en un mot, faire le métier des autres.

Il faut remettre de l'ordre dans ce désordre, rendre chacun à sa compétence, diviser le travail et donner à chacun la responsabilité totale de ses actes. Nous espérons que les lignes qui précèdent suffiront à indiquer une des voies à suivre pour atteindre ce résultat.

★★★

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

LIVRES NOUVEAUX

SUZERAINE, par **Georges Lecomte.**

Ce qu'il y a de moins dans les romans d'amour, c'est souvent de l'amour. On en trouvera dans *Suzeraine*, et du plus sincère, et du plus ardent. Enfin, voici donc deux êtres qui s'adorent, qui se font du mal, et qui se pardonnent, qui se quittent et qui se reprennent : rien au monde, ni les circonstances ni eux-mêmes, ne parvient à les séparer. Elle est mariée quand elle devient sa maîtresse : au bout de quelques années, c'est elle qui est libre et il se marie ; mais il n'est pas long à lui revenir, et on sent que, désormais, ils n'essaieront plus une impossible rupture. Ils en sont arrivés à cette absolue certitude qu'ils sont faits l'un pour l'autre, qu'ils peuvent se fier l'un à l'autre, qu'ils vivent seulement l'un par l'autre cette vie du cœur, au prix de laquelle tout le reste n'est rien. M. Georges Lecomte a su écrire ce livre avec toute la fougue qu'il y fallait : son style robuste ne s'attarde pas aux mièvreries. On souhaiterait çà et là un peu plus de grâce à cette force ; mais il y a de la vie, du désir et de la souffrance dans les moindres scènes et dans les moindres mots.

LE COLLIER D'OPALES, par **Valère Gille.**

La « Collection des poètes français de l'étranger » s'est enrichie d'un nouveau volume de M. Valère Gille. L'Académie française a couronné récemment *la Cithare*, publiée dans la même Collection : *le Collier d'opales* est un délicieux recueil où la fantaisie du poète tour à tour s'égaye et s'afflige en des strophes limpides et nuancées. Des yeux de femmes, un matin clair, un mélancolique soir d'automne, un étang sous bois, parfois un simple objet familier à des mains aimées évoquent dans l'âme de M. Valère Gille tout l'enchantement de la poésie et du rêve. Ses vers paraissent écrits sans effort : ils glissent mollement selon leur pente, comme une eau très pure où le reflet des choses ne se déforme pas.

L'ÉDUCATION RATIONNELLE DE LA VOLONTÉ
par le **docteur Paul-Émile Lévy.**

Ce travail montre fort bien, sous une forme claire, facile et vivante, l'usage thérapeutique d'une volonté méthodiquement dirigée, et l'action bienfaisante de l'auto-suggestion. L'auteur n'a proprement ni créé une doctrine ni découvert une méthode ; mais il a vérifié, précisé dans quelques-unes de ses parties et vulgarisé le vigoureux corps de doctrines établi sur des bases solides par l'école de Nancy, par MM. Liébault, Bernheim et Liégeois. Que de gens sont en quête de vouloir ! Il faut leur conseiller la lecture de ce livre : peut-être y apprendront-ils à se mieux connaître et à se créer, sinon une ferme volonté, du moins le désir plus fort d'en avoir une et le sentiment que c'est possible.

NOUVELLES ÉTUDES D'HISTOIRE ET DE CRITIQUE DRAMATIQUES,
par **Gustave Larroumet.**

Toutes ces études valaient qu'on pût les lire, ou les relire en volume. L'ensemble fait un recueil charmant, et il suffit d'un coup d'œil sur ce volume pour s'apercevoir de sa prodigieuse variété : une large part y est faite à l'étude des théâtres étrangers, ou plutôt des troupes étrangères qui nous ont visité depuis plusieurs années, comme celles de la Duse, d'Erneste Novelli et de la Guerrero. Signalons aussi en appendice une reconstitution d'un joli acte de Marivaux, *la Femme fidèle*, qui fut représenté pour la première fois en public sur la scène de l'Odéon, le 18 mars 1834, sous le titre : *Les Revenants*.

BERNADOTTE ROI (1810-1818-1844)
par **Christian Schefer.**

A part son intervention dans la guerre en 1813 et son dessein de remplacer Napoléon, le rôle et la destinée de Bernadotte, après qu'il eut quitté la France, demeurent complètement ignorés du public français. C'est ce rôle en Scandinavie que M. Christian Schefer a entrepris de démêler et d'exposer par l'étude approfondie de documents suédois. Devenu en 1810 prince royal de Suède, Bernadotte monta quelques années plus tard sur les trônes de Suède et de Norvège. M. Christian Schefer n'a point voulu retracer l'histoire proprement dite de ce long règne ; il s'est borné aux faits essentiels et aux incidents les plus remarquables : il a évoqué Bernadotte roi, étudié son caractère, ses principes, ses procédés de gouvernement, et il a su excellemment nous montrer ce que le Béarnais fantaisiste, dont les exubérances étonnaient à Paris, put devenir, brusquement placé dans des conditions tout à fait imprévues.

LES ANGLAIS AUX INDES ET EN ÉGYPTE.
par **Eugène Aubin.**

« Il est bon que le fruit des leçons et d'
périences par nous faites en Égypte, der
ans, ne soit pas perdu pour nos cor
car le merveilleux exemple de la
glaise pourra nous servir utile
diverses parties de notre empi
s'agit aujourd'hui d'organiser
état de défense. » M. Eugè
vécu au Caire : il a été
qu'il nous explique. Ce
allé aux Indes, il a
de l'organisation in
le mécanisme
Anglo-Égyptien
quer dans la
par les A
de la p
trouve
beau

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède et la Norvège.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 9536-5-99. — (Encre Lorilleux).